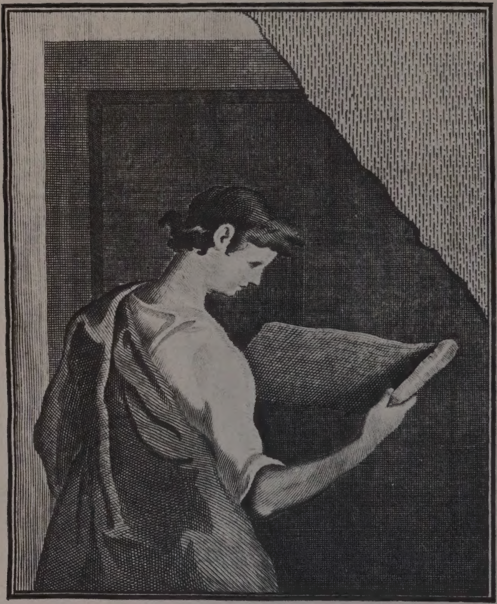

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1740.

11
SOC. JESU DOMUS LUGDUNENSIS

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	1.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1740.

ARTICLE I.

LEÇONS DE PHYSIQUE contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules Loix Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & Membre de la Société Royale de Londres. Tome IV. Pages 594. *A Paris, chez la veuve Brocas, Musier & Joseph Bullot* 1739.

CE quatriéme Tome comprend trois matiéres différentes en six Leçons. 1°. Une Astronomie Physique dont nous avons rendu compte il y a quelques mois. 2°. Les Loix du choc dont nous allons parler. 3°. L'explication du Son & de la Lumiére, que nous remettons au mois prochain.

Le mouvement est l'ame de la matiére : transporté sans cesse d'un corps dans un autre, il diversifie à chaque instant le Spectacle de la Nature, & c'est de lui que dépendent les effets les plus simples, comme les Phénomenes les plus singuliers. Ainsi, il est nécessaire dans des Elémens de Physique de déterminer les Loix qui réglent la communication du mouvement. C'est ce que M. de Molieres entreprend dans les Leçons 17. 18. & 19. dont nous allons rendre compte, en nous attachant moins à l'ordre des propositions qu'à l'en-

chaînement de la doctrine.

Tous les corps que nous connoiſſons paroiſſent avoir quelque reſſort, ils s'applatiſſent dans le choc, & ſe rapprochent enſuite de leur premiére figure, les uns plus, les autres moins ; mais on peut imaginer des corps, qui n'auroient aucun reſſort. Ce cas en renferme deux : les parties du corps pourroient ne point s'applatir dans le choc, ce ſeroit un corps dur ; ou bien elles pourroient, après s'être applaties dans le choc, ne faire aucun effort pour ſe rétablir dans leur premier état, ce ſeroit un corps mou. En ſuivant nos idées nous découvrirons infailliblement les loix du choc pour ces deux eſpéces de corps, nous déterminerons enſuite quelle eſt la différence de ces corps, & de ceux qui éxiſtent réellement, & en corrigeant ſur cette différence les loix que nous aurons trouvées, nous arriverons à connoître les loix que nous cherchons.

Concevons donc dans le vuide,

pour écarter les difficultés étrangéres, deux Globes homogênes parfaitement durs & égaux. Supposons que l'un des deux est en repos, & que l'autre le choque avec une certaine force. Il est clair que dans l'instant du choc les deux corps se réunissent au point du contact, & n'en forment plus qu'un. Ce corps unique a toute la force qui existoit auparavant, & chacune de ses moitiés en a la moitié. La force s'est donc partagée également entre les deux Globes égaux. S'ils étoient inégaux, un des deux seroit le tiers ou le quart par exemple du corps unique, & alors il auroit le tiers ou le quart de la force; il en sera de même de tous les rapports de grandeur entre les Globes : donc en général le mouvement se distribuë proportionellement aux masses, & voilà la loi pour les corps durs.

Changeons maintenant les deux Globes durs en Globes parfaitement mous, & reprenons du reste l'hypothése précédente. Le résultat du choc sera encore le même, car

après le choc les deux corps n'en formeront qu'un, qui aura toute la force qui existoit avant le choc. Il est vrai que dans ce cas-ci les corps ne seront plus réunis par le point de contact, mais par deux plans qu'aura formé la compression, mais cette différence ne peut rien changer à l'état des forces après le choc. Elle n'apporte de changement qu'à la maniére dont la force se distribuë. Cette distribution seroit instantanée dans le choc de deux corps durs, & elle est successive dans le choc de deux corps mous. Car le transport du mouvement se fait à mesure, que les parties s'applatissent, & l'applatissement des parties est successif.

Passons enfin aux corps à ressort & reprenons nos deux Globes avec les mêmes circonstances, à cela près que nous les supposerons élastiques. Le ressort renferme deux choses qui se succédent ; d'abord l'applatissement des parties, & ensuite leur rétablissement. Divisons en conséquence le tems du choc en

deux tems, le premier pendant lequel les parties s'enfoncent, & le second pendant lequel les parties se remettent dans leur premier état. A ne considerer que le premier tems, le corps à ressort paroît n'avoir rien de plus que le corps mou. Ainsi dans ce premier tems la force se distribuera à raison des masses, & elle se distribuera successivement, en sorte que le mobile choquant ne perde que peu-à-peu toute la force qu'il doit perdre, & que le mobile choqué n'acquierre que par parties toute la force qu'il doit acquérir. Mais si l'on considere le second tems, on appercevra que dès le premier il a dû se passer dans le corps élastique, quelque chose qui n'arrive pas dans le corps mou. En effet le ressort se détendra au second tems; il a donc été tendu au premier. Mais avec quelle force a-t-il été tendu? Jugeons-en d'abord par l'expérience. Elle apprend que le ressort en se débandant donne à chacun des mobiles autant de force que le corps cho-

quant en a déja donné au corps choqué. Dans l'hypothése de nos Globes égaux si le corps choquant avoit dix dégrés de force, il en aura donné cinq par la loi générale, & l'expérience fait voir, que le ressort donne par son débandement au second tems cinq dégrés de force à chacun des mobiles. Il avoit donc été tendu au moins avec cinq dégrés. Comparons maintenant l'effet du choc des corps sans ressort à l'effet du même choc dans des corps à ressort. Prenons l'hypothése que nous venons de faire des deux Globes égaux, & des dix dégrés de force dans celui qui se meut. S'ils sont sans ressort, l'effet du choc se bornera à cinq dégrés de force, qui passeront d'un corps dans l'autre. S'ils sont à ressort, il y aura deux tems du choc. Dans le premier les cinq dégrés de force seront transportés du corps choquant dans le corps choqué, & outre cela le ressort se bandera avec cinq dégrés: ainsi l'effet dans ce premier tems sera de dix dégrés.

Au ſecond tems le reſſort ſe débandera, & communiquera, ſelon que l'expérience l'apprend, cinq dégrés de force à chaque mobile ; ainſi l'effet dans ce ſecond tems ſera encore de dix dégrés. Donc l'effet total du choc ſera de vingt dégrés, quadruple de cinq, c'eſt-à-dire, quatre fois plus grand qu'il ne l'auroit été, ſi les mobiles n'avoient point eu de reſſort.

Ne nous en tenons pas à cette vûë générale, & examinons plus en détail l'état des corps élaſtiques pendant le premier tems du choc. D'abord conſidérons le centre de ces corps. Celui du corps choquant, tandis que ſes parties s'applatiſſent, avance toujours vers le corps choqué ; mais d'un inſtant à l'autre il va moins vite à cauſe du mouvement qu'il communique. Pareillement le centre du corps choqué, dès qu'il a reçû le plus petit dégré de mouvement, fuit le corps choquant, & comme il en reçoit ſans ceſſe de nouveaux dégrés, il va plus vite d'un inſtant à l'autre. Ainſi

les centres de deux mobiles à reſſort parcourent pendant le premier tems du choc deux petites lignes, celui du corps choquant avec une viteſſe retardée, celui du corps choqué avec une viteſſe accélérée. Si l'on eſt curieux du rapport de ces lignes, on trouvera qu'elles ſont en raiſon renverſée des maſſes. Pour le prouver, je prends le cas extrême, & je ſuppoſe le corps choquant fini, & le corps choqué infiniment grand. Le corps choquant doit donner toute ſa viteſſe, ſon centre ira donc toucher le corps choqué, & ſi le corps choquant eſt ſphérique la ligne que ſon centre aura parcouruë ſera ſon rayon, eſpace fini par l'hypothéſe. D'autre part toute la viteſſe communiquée au corps choqué étant finie ne lui fera parcourir qu'un eſpace infiniment petit; ainſi le rapport des lignes parcouruës par les centres ſera du fini à l'infiniment petit, le même que de l'infiniment grand au fini, il ſera donc en raiſon renverſée des maſſes; ce qu'on prouveroit également pour l'autre cas ex-

trême, en ſuppoſant le corps choquant fini, & le corps choqué infiniment petit, & par conſéquent pour tous les cas moyens.

Conſidérons maintenant les fibres des corps qui ſe choquent, c'eſt-à-dire, l'état du reſſort pendant le choc. Mais pour faciliter nos recherches, concevons le reſſort comme un fil de métal tourné en forme de vis ſans fin, & étendu depuis le centre d'un corps juſqu'au centre de l'autre; cette idée n'a rien d'oppoſé à la vérité, car la longueur de ce fil étant indifférente, on peut le ſuppoſer entiérement caché dans l'intérieur des corps, & alors il ſe transforme dans les fibres qui compoſent le corps. Faiſons encore abſtraction de la maſſe de ce fil, puiſque cette maſſe fait partie de celle des mobiles. Il s'agit de déterminer quelle réſiſtance ce fil ou reſſort oppoſera au mobile choquant, quelle force il lui enlevera, quelle roideur il acquérera, & quelle compreſſion il ſouffrira. Je prens encore, pour ſimpli-

fier le cas autant qu'il est possible, un mobile choquant fini, & un mobile choqué infiniment grand. On voit d'abord que si le fil étoit infléxible, il opposeroit au mobile une résistance insurmontable, qu'il lui enleveroit toute sa force au moment où le corps le toucheroit, que la compression & la roideur acquises seroient nulles. Mais si le fil étoit au contraire parfaitement souple, le corps choquant le plieroit sans rien perdre de sa force, & avanceroit d'un pas égal jusqu'à ce qu'il touchât immédiatement le corps choqué. Dans ce cas la résistance & la force enlevée au mobile seroient nulles, la compression seroit totale, & cependant le fil à cause de son extrême souplesse n'acquereroit aucune roideur. Enfin si le fil est fléxible sans être souple, comme dans le second cas, en un mot si c'est un ressort, qui a quelque roideur par lui-même, & qui en acquiert davantage à mesure qu'il est comprimé, il devient plus difficile de fixer les divers états où

il paſſe. Le point déciſif eſt de prouver qu'en tems égaux, il oppoſe au mobile une réſiſtance égale. Le Sçavant Académicien démontre cette propoſition, & pluſieurs autres encore par des calculs algébriques, qu'il ſeroit inutile de tranſcrire, & qu'il eſt impoſſible d'abréger : nous tâcherons d'y ſuppléer par quelques raiſonnemens purement Métaphyſiques. Diviſons d'abord le tems qui doit être employé à plier le fil, ou à bander le reſſort en inſtans infiniment petits. Voyons quelle eſt la réſiſtance du reſſort au premier de ces inſtans, & nous montrerons qu'elle eſt la même dans tous les inſtans ſuivans. Lorſque le mobile touche le reſſort avec toute ſa viteſſe, il éprouve une certaine réſiſtance qui vient de la roideur naturelle du reſſort. Cette réſiſtance l'empêche d'avancer autant qu'il auroit fait ſi rien ne s'étoit oppoſé à ſon paſſage ; il perd donc de ſa viteſſe : & comme il ne s'agit, que d'un inſtant infiniment petit, il n'en perd qu'une quantité

infiniment petite. En même tems le reſſort eſt un peu comprimé, & il acquiert par cette compreſſion une roideur qui repoufferoit le mobile avec une viteſſe infiniment petite, ſi elle agiſſoit ſur le champ. Voilà l'état des choſes lorſque le premier inſtant finit, & que le ſecond commence. Il s'agit de montrer que dans ce ſecond inſtant le reſſort réſiſtera préciſément autant que dans le premier. Je remarque d'abord que ſa réſiſtance doit diminuer d'un côté, & qu'elle doit augmenter de l'autre; elle doit diminuer à cauſe de la diminution de viteſſe dans le mobile. Car le mobile ayant perdu un peu de ſa viteſſe au premier tems, il lui en reſte moins au ſecond, il tend donc à parcourir un moindre eſpace au ſecond tems qu'au premier, il fait donc un effort plus petit contre le reſſort, il doit donc éprouver moins de réſiſtance. Mais d'autre part cette réſiſtance doit augmenter à cauſe de la roideur, que le reſſort a acquiſe pendant le pre-

mier tems, car à choſes égales un reſſort bandé réſiſte plus qu'un reſſort détendu. Voilà une diminution & une augmentation de réſiſtance pour le ſecond tems, la diminution dépend de la quantité de viteſſe, que le mobile a perduë au premier tems, mais l'augmentation eſt auſſi meſurée par cette même quantité de viteſſe, puiſque l'augmentation vient de la roideur acquiſe au premier tems par le reſſort, & que cette roideur vient de la viteſſe perduë par le mobile : ainſi le gain compenſe exactement la perte, & par conſéquent la réſiſtance eſt au ſecond tems la même qu'elle étoit au premier. J'appliquerai ce raiſonnement à tous les inſtans qui ſuivront, & j'en conclurai généralement que la réſiſtance du reſſort eſt égale en tems égaux, donc la force perduë par le corps choquant eſt auſſi égale en tems égaux, & la roideur acquiſe par le reſſort l'eſt pareillement. Quant à la compreſſion du reſſort, elle eſt moindre d'un inſtant à l'autre, car la for-

ce qui le comprime est constante; c'est la force perduë par le mobile, mais une force constante comprime inégalement un ressort en tems égaux. Il est aisé de s'en convaincre en bandant un arc : un effort léger suffit pour rapprocher ses extrêmités d'un pouce ou deux, un effort égal ne suffira pas pour les rapprocher d'un troisiéme & d'un quatriéme pouce, & à mesure qu'elles avanceront la même force pourra à peine dans le même tems leur faire parcourir quelques lignes.

Avant que d'aller plus loin, servons-nous de cette analyse pour résoudre une difficulté dont la simple exposition fera sentir la conséquence. Un corps à ressort tombant sur un plan avec 10. dégrés de force, remonte avec les mêmes 10. dégrés, l'expérience nous l'apprend, mais cette expérience est embarrassante à expliquer. En effet divisons le tems du choc en 10. instans, à la fin du premier le mobile n'a plus que neuf dégrés de force, & le ressort en a un;

& à la fin du cinquiéme, le ressort en a cinq & le mobile n'en a plus que cinq. Ceux du mobile le portent en enbas, ceux du ressort repoussent le mobile en enhaut. Cependant le mobile continuë toûjours à descendre & à bander le ressort, comment peut-il se faire contre toutes les régles que de deux forces égales & opposées l'une l'emporte sur l'autre ? C'est que le ressort se bande en recevant successivement des forces égales & infiniment petites : or il se détend de la maniére dont il a été tendu, c'est-à-dire, successivement & par parties infiniment petites, ainsi il ne commence à repousser le mobile qu'avec une force infiniment petite. Il suffit donc pour balancer le ressort, & pour n'être point repoussé, que le mobile ait une force infiniment petite, & s'il en a davantage il n'y aura qu'une partie infiniment petite de sa force employée à faire équilibre avec le ressort, le reste sera employé à faire descendre le

mobile & conséquemment à bander le ressort de plus en plus. Or dans le cas que nous avons proposé, le mobile jusqu'à la fin du dixiéme instant a une force finie il doit donc jusqu'à la fin du dixiéme instant continuer à descendre & à barder le ressort.

Revenons à l'analyse de ce qui se passe dans le choc des corps à ressort, & considérons l'état du ressort & du corps choqué, après le premier tems du choc. Le ressort sera bandé, avec toute la force qu'avoit le corps choquant, & le corps choqué aura reçû aussi toute la force qu'avoit le corps choquant. Par quel méchanisme une force a-t-elle pû en produire deux égales à elle ? Voici peut-être le point le plus délicat & le plus singulier de toute la doctrine de l'Auteur. Ou l'apperçoit clairement dans le calcul, mais nous craignons qu'il n'échappe au pur raisonnement. La force du corps choquant s'exerce en même-tems sur le ressort, & sur le corps cho-

qué; elle se décompose donc pour le tems du choc en deux forces égales entr'elles & qui sont chacune la moitié de la force totale. L'une est occupée à bander le ressort, & l'autre à pousser le corps choqué. Celle qui bande le ressort est uniformement retardée, celle qui pousse le corps choqué est uniformement accelerée, pendant le tems que dure le choc; mais le choc étant fini, le ressort & le corps choqué ont en entier la force qu'ils ont acquise par parties. Et voilà ce qui double l'effet de cette force, parce qu'une vîtesse uniformement variable produit un effet double, lorsqu'elle devient constante. Ainsi le ressort étant bandé par la moitié de l'exercice d'une force, comme 10. avec une vîtesse uniformement retardée pendant le tems du choc, aura à la fin du choc une force comme 10, & le corps choqué étant poussé par la moitié de l'éxercice d'une force comme 10. avec une vîtesse uniformement accélerée pendant

le tems du choc, aura à la fin du choc une force comme 10. Voilà l'effet du choc déja doublé pendant que les parties s'applatissent, ou que le ressort se bande, ensuite le ressort se détend avec une force comme 10. & cette force s'éxerce sur chacun des mobiles à qui elle donne une vîtesse qui s'accélere pendant tout le temps du débandement, ce qui produit dans chacun des mobiles une force comme 10; voilà l'effet du choc doublé une seconde fois pendant le rétablissement des parties : il est donc doublé deux fois ou quadruplé pendant le choc total, c'est ce que nous avions déjà indiqué en suivant l'expérience, & ce que nous retrouvons en nous laissant conduire à l'analyse.

Nous connoissons enfin les principes de la Théorie du choc, l'application en sera facile, soit qu'on veuille déterminer en nombres ou en lignes la vîtesse qui demeurera aux mobiles après le choc. Nous nous contenterons d'indiquer la

méthode générale. Pour les corps ſans reſſort, tous les cas ſe réduiſent au cas unique dans lequel un corps va avec une certaine force choquer un autre corps en repos. Nous ne parlons ici que du choc direct. Pour en connoître le réſultat, diviſez la force par la ſomme des maſſes, le quotient exprimera en nombres la vîteſſe ; & pour avoir cette vîteſſe en lignes, diviſez la ligne qui exprimoit la vîteſſe avant le choc en deux parties proportionnelles aux maſſes, & prenez ſur cette ligne prolongée, des parties égales à celles qui ſont provenües de la diviſion ; elles exprimeront la vîteſſe des mobiles après le choc. Si les corps ſont à reſſort, doublés le nombre ou la ligne qui exprime la vîteſſe du corps choqué, & pour le corps choquant retranchés du nombre, ou de la ligne qui exprime ſa vîteſſe, après le choc, le nombre où la ligne qui exprime la vîteſſe qu'il a perdüe dans le choc. Vous trouverez quelquefois une grandeur

deur négative qui ſignifiera que le corps choquant revient ſur ſes pas. Remarquez cependant qu'on peut & qu'on doit négliger dans le réſultat du choc des corps ſans reſſort, les forces qui ſe détruiſent mutuellement, mais il faut en tenir compte pour les corps à reſſort, parce que ces forces paſſant d'un corps à l'autre, bandent réellement le reſſort, & elles le bandent de la quantité d'une des forces détruites. On trouve auſſi par les principes de l'Auteur le réſultat des chocs obliques, ſoit que les corps ayent du reſſort, ſoit qu'ils n'en ayent pas: mais ce détail, pour être entendu, demande une figure dans laquelle on décompoſe la force unique ſelon la diagonale dans deux autres forces ſelon les cotés du parallelogramme, ainſi nous renvoyons à l'ouvrage ceux à qui le principe ne ſuffiroit pas.

Si l'on ſe donne la peine de calculer pluſieurs cas différens dans leſquels on ſuppoſe la même vîteſſe reſpective, on trouvera tou-

jours le même réſultat, ce qui ne doit pas ſurprendre, puiſque la vîteſſe reſpective eſt la ſeule par laquelle les mobiles ſe choquent. Or tous les mouvemens communs aux deux corps choqués ne changent rien à leur vîteſſe reſpective. Cette remarque eſt importante, en ce qu'elle montre qu'on peut compter ſans aucune défiance ſur les loix du choc, indépendamment du repos abſolu des corps, qu'il ne paroît pas poſſible de conſtater.

On voit que le ſentiment de Monſieur de Molieres, ſur le choc des corps, eſt abſolument indépendant de ſon ſyſtême général ſur la Phyſique. Ce ſont les faits analyſés avec la plus grande préciſion, & ces faits ſont communs à tous les ſyſtêmes. Chacun pourra enſuite leur appliquer les explications Phyſiques qu'il jugera les meilleures, mais l'Auteur fait aſſez ſentir l'avantage que ſes petits tourbillons auront en ce point. Il eſt prouvé par exemple, que dans pluſieurs cas du choc des corps à

reſſort, il ſe fait une augmentation de mouvement conſidérable. Pour trouver la cauſe de cette augmentation, on ne peut pas ſe contenter de ſuppoſer dans les corps à reſſort avec Monſieur Leibnits, une force vive, qui ſoit le produit de la maſſe par le quarré de la vîteſſe. C'eſt là une multiplication idéale & purement arbitraire, que fait l'eſprit du Philoſophe, mais que la nature ne fait pas. Il faut donc indiquer une cauſe réelle & agiſſante : chacun nommera la cauſe à laquelle il attribüe le reſſort, & en admettant de petits tourbillons, qui ſont comprimés par la force qui paſſe d'un corps à l'autre, & qui en vertu de leur force centrifuge ſe rétabliſſent bien-tôt dans leur premier état, il paroît qu'on expliquera aſſez heureuſement le reſſort, & l'accroiſſement de forces qu'il produit.

Les petits tourbillons ſeront encore infiniment commodes pour concilier deux points de Phyſique, néceſſaires l'un & l'autre & qui ce-

pendant paroiſſent oppoſés. Il ſemble que la matiere ne doit rien perdre de la force qu'elle a reçûe au premier inſtant : les phénomênes ſont toujours les mêmes, & la durée du monde augmente tous les jours, ſans qu'on remarque aucun affoibliſſement dans ſes parties. Mais les chocs continuels des corps ſenſibles, & plus encore des corps que les ſens n'apperçoivent pas, doivent occaſionner une perte conſidérable de mouvement. Car outre les raiſons tirées des corps ſans reſſort, les corps à reſſort en fourniſſent de très ſolides pour prouver que les forces égales & oppoſées ſe détruiſent. Sans ce principe le choc de ces corps ſeroit inexplicable, & ſujet à des bizarreries qui excluroient toute loi générale. Que deviendroit le mouvement qui diſparoît? S'il ſe communiquoit aux parties inſenſibles des corps à reſſort, il les applatiroit davantage, le reſſort ſeroit donc plus bandé, ce qui eſt abſolument contraire à l'expérience.

Il faut donc en revenir à la destruction des mouvemens égaux & opposés : & comment la matiere qui fait des pertes si fréquentes conserve-t-elle toujours la même force ? Quelle source inépuisable de mouvement répare si à propos un déperissement de toutes les heures & de tous les instans ? La force centrifuge des petits tourbillons suffit à tout. Il est vrai qu'elle semble d'abord augmenter la difficulté au lieu de la résoudre : car le mouvement circulaire étant gêné & contraint, il suppose des obstacles qui l'affoiblissent peu à peu, mais cette perte qui ne procéde que de la circulation peut, & doit être négligée, parce qu'elle est infiniment petite dans un tems fini, & que conséquemment, quelle que soit la durée du monde, elle ne deviendra jamais finie. Il y a plus, dans un tems fini la force centrifuge est finie, ainsi la force augmente sans cesse dans la matiere, précisément parce que la matiere circule : ce sont ces forces acqui-

ſes par le tourbillonnement qui produiſent tous les phénomênes, & qui ſe détruiſent en les produiſant. Elles ſont de trop, pour ainſi parler, dans la nature; indépendamment d'elles la matiere a tout le mouvement qu'elle a reçû du Créateur : la force centrifuge doit ſe former pour produire par ſa deſtruction les effets naturels, & elle doit ſe détruire pour ne point troubler l'ordre du monde par une quantité ſuperflue de mouvement. Cette liaiſon de deux ſentimens ſi oppoſés en apparence a quelque choſe de frappant, & on eſt tenté de croire que la verité eſt le ſeul lien qui puiſſe les réünir. C'eſt là dans le détail, comme en général, ce qu'on retrouve toujours dans les Leçons Phyſiques. Le but de l'Auteur a été d'analyſer les ſyſtêmes contraires, de façon qu'il découvrît le point d'erreur qui les ſépare, & le point de vérité qui les concilie; car tous les ſyſtêmes des génies du premier ordre ont quelque choſe de vrai, parce que leurs

Auteurs ayant des lumieres supérieures ne pouvoient pas se tromper en tout ; & ils ont quelque chose de faux, parce que leurs Auteurs étant hommes ne pouvoient pas ne se tromper sur rien.

ARTICLE II.

ECLAIRCISSEMENT sur la maniere dont la Terreur & la Pitié Théatrales opérent la Purgation des passions proposée par Aristote, comme le but de la Tragédie. *Voyez l'Article XCIX. Au mois de Novembre* 1739

PUrger les passions n'est autre chose, dans ce langage d'Aristote, que les moderer, que leur donner un frein ; & ce Philosophe veut que par des impressions de Terreur & de Pitié, la Tragédie serve à produire ces heureux effets dans l'ame des spectateurs.

Jusques-là tout est simple, tout est clair. Mais la curiosité ne s'arrête point à cette surface. C'est

trop peu pour elle que l'intelligence du précepte. Elle exige qu'on lui en démontre la justesse, qu'on dévoile à ses yeux le méchanisme de ces ressorts sécrets par où la Terreur & la Pitié Théatrales deviennent des instrumens propres à contribuer au réglement de nos mœurs & à rendre les hommes plus vertueux. C'est-là que les commentateurs se partagent, s'embarrassent, se brouillent, entassent passage sur passage, autorité sur autorité, dans une affaire dont la décision doit être reservée au bon sens le plus simple.

La Terreur Théatrale est celle qu'inspire au Spectateur la vûe des châtimens & des malheurs qu'on s'attire en se livrant aux passions, dont le jeu a formé l'action Tragique; & l'effet naturel & immédiat de cette terreur, est de porter le Spectateur à réprimer dans lui les transports de ces passions funestes.

Phedre, en donnant l'essor à cette tendresse criminelle qu'elle a

conçûe pour Hyppolite, se met dans une espece de nécessité d'ajouter à son premier crime ces traits de noirceur qui révoltent l'humanité ; elle devient en quelque sorte le bourreau de l'objet de son amour, elle répand la désolation dans le sein de sa famille, & livrée en proye à des remords plus terribles que le trépas, elle est réduite à ne trouver de ressource pour les éteindre, que celle de se rendre elle-même la victime de son désespoir, de chercher dans un poison violent la fin d'une vie qui lui est à charge ; & par cette suite d'horreurs & de supplices, elle couvre son nom d'un éternel opprobre.

La Sacrilege, La Barbare Athalie immole à l'ambition de regner seule en Juda & en Israël, une génération entiere d'enfans au Berceau, issus de son propre sang ; & tandis que plongée dans une trompeuse sécurité, elle ne pense qu'à jouir du fruit de son crime, une de ces innocentes victimes, échap-

pée à ſa fureur, lui fait trouver le juſte ſupplice de ſes forfaits aux pieds de ces mêmes autels du Dieu vivant, qu'elle n'avoit point craint de profaner.

La vive image de ces déſaſtres n'eſt-elle point un reméde propre à calmer les fougues qui les amenent? Ce n'eſt point Ariſtote, ce n'eſt point Daçier ou d'Aubignac qu'il faut conſulter là-deſſus; c'eſt la ſimple nature, c'eſt la femme de l'Artiſan & du Laboureur, qui guidée par l'inſtinct, conduit ſon enfant au pied de l'échaffaut, où le Malfaiteur expire; afin de prémunir par l'impreſſion de ce ſpectacle, ce cœur encore tendre & fléxible contre les écueils où la violence des penchans, les mauvais exemples, en un mot, les fureurs d'une jeuneſſe orageuſe pourroient dans la ſuite faire échoüer ſa foible vertu.

Les impreſſions, il eſt vrai, que produit la terreur Théatrale n'égalent point celles qui naiſſent de la réalité; mais elles l'emportent

ſur celles que fait le ſimple récit de pareils événemens, autant que l'action l'emporte ſur l'Hiſtoire. C'eſt ſur ce principe qu'Horace * diſoit :

Segnius irritant animos demiſſa per aurem,
Quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus, & quæ
ipſe ſibi tradit Spectator.

Une hiſtoire cependant féconde en pareils traits eſt regardée comme une ſource de leçons de vertu & comme un maître propre à modérer les paſſions. Par une vive repréſentation de ces ſortes de diſgraces, le Théâtre deviendra donc une école de vertu, & la terreur qu'inſpire l'action tragique calmera, purgera les paſſions tumultueuſes.

Mais les paſſions violentes, ne ſont point les ſeules qui bleſſent les intérêts de la ſocieté. Les paſſions lentes, les paſſions mortes,

* Epiſt. Ad Piſon. De Art. Poet.

ou pour parler plus juſte, le défaut de paſſions, l'Apathie, la Pareſſe, l'Inſenſibilité, ne réuſſiſſent que trop à nous ſouſtraire aux devoirs néceſſaires pour maintenir, pour ſerrer les liens qui uniſſent les hommes entre-eux. Les premieres renverſent l'ordre & les dernieres ſe refuſent aux ſoins néceſſaires pour le conſerver ou le rétablir. C'eſt d'un côté un citoyen forcené, qui le fer & le flambeau à la main porte l'incendie & les ravages dans tous les quartiers de la ville où il a vû le jour. C'eſt de l'autre un citoyen dénaturé, qui d'un air froid & tranquille, voit réduire ſa patrie en cendres, à qui il n'en coûteroit qu'un pas pour éteindre le feu qui la conſume, & dont l'indolence ou la dureté ſe refuſe à ce foible ſervice; or ce que fait la Terreur Théatrale, pour remédier au premier de ces maux, la pitié Théatrale le fait pour guérir le ſecond.

Nous naiſſons tous avec un fonds de ſenſibilité plus ou moins grand pour les malheurs d'autrui. Mais l'éducation, l'exemple, les intérêts

perſonnels,le poiſon de l'envie,les ſituations délicates ne l'étouffent que trop ſouvent dans nos cœurs,ou n'en arrêtent que trop les utiles effets. Le ſoin d'entretenir, de réveiller, d'animer cet heureux inſtinct eſt un ſervice important pour la ſociété, & le ſecret d'y réuſſir conſiſte dans l'attention de préſenter ſouvent à notre compaſſion des objets propres à la faire éclorre, à la conſerver,à l'étendre. C'eſt ainſi que par la lecture des Romans, par les Spectacles où l'amour, ne ſe montre qu'avec le plus ſéduiſant appareil, environné de mille charmes & couvert d'une gloire qui métamorphoſe en triomphes nos plus honteuſes foibleſſes, on nourrit le dangereux penchant d'un jeune cœur pour les liaiſons tendres & paſſionnées. Par la même raiſon le ſpectacle Tragique en nous peignant vivement des ſituations touchantes, couve & développe dans nos cœurs le germe précieux de cette compaſſion bienfaiſante, que nous portons au-dedans de nous. Une Hé-

roïne en pleurs, un Héros dans la diſgrace, font paſſer juſques à nous la douleur qui les accable. L'impreſſion qu'elle nous laiſſe, nous prépare de loin à nous intéreſſer au triſte ſort de nos ſemblables, & à ne point leur refuſer les ſecours que leur malheur ſollicite pour eux. La terreur & la piété théâtrale ſont donc, ſoit en réprimant des ſentimens trop vifs, ſoit en réveillant des ſentimens trop foibles, des moyens propres à réformer dans les hommes les diſpoſitions les plus oppoſées aux intérêts de la ſociété. Le Théâtre donc, par le jeu de ces deux grands reſſorts, regle les mœurs des hommes, & devient une école de vertu. Voilà tout le myſtére de cette purgation des paſſions, ſi recommandée par Ariſtote, dévelopé d'une maniére ſimple & naturelle. Le moyen ſûr de bien commenter les préceptes de ce grand homme, c'eſt de remonter à la nature des choſes. On devine toujours ce qu'il a voulu dire, quand on pénetre ce qu'il a dû dire.

C'eſt de ce principe bien entendu, que coulent comme de leur ſource les régles les plus eſſentielles du ſpectacle Tragique. L'action en doit être illuſtre, c'eſt-à-dire, que ce doit être un incident célébre de la vie de quelque perſonnage illuſtre. L'impreſſion de terreur en eſt plus grande dans le Spectateur, quand on lui montre que l'élevation la plus haute, & le pouvoir le plus abſolu ne mettent point à l'abri des diſgraces qu'attirent les paſſions, & que le châtiment ſuit le coupable juſques ſur le trône, & au centre même de l'impunité.

La Pitié y trouve encore ſon compte. Le reſpect qu'inſpirent le rang, la naiſſance, les grandes qualités, ajoûte à la compaſſion que dicte l'humanité. Plus la chute eſt grande, plus elle nous attendrit. La douleur en un mot eſt toujours proportionnée au ſujet qui la fait naître, & un homme qui du faîte de la gloire tombe dans l'excès de la diſgrace perd plus qu'un particulier que ſa ſituation expoſe aux

revers, approche de l'abaissement, & qui n'a qu'un pas à faire pour y tomber. C'est pour cela que les malheureux illustres trouvent chez nous plus de sensibilité, que les malheureux vulgaires.

Autre régle d'Aristote. Le principal personnage ne doit, même dans son crime, être coupable qu'à demi. Pourquoi ? C'est qu'il en est de l'action théâtrale comme des décorations, qui servent à embellir la représentation. Tout est perspective pour le Public, & si on veut le mettre à portée de ramener les choses à leur juste valeur, il faut grossir un peu pour lui les objets. C'est sur ce principe, que sont fondées toutes les régles de ces arts dont le but est de remuer le cœur, de frapper l'imagination ou d'éblouir les yeux ; & si la vérité, qui est le fondement de la saine Morale, bannit l'éxagération de ses régles, elle s'en accommode au moins dans les leçons qu'elle donne pour les pratiquer. Or l'impression de terreur en devient plus vive à la vûë des

maux, qui déſolent un Héros plus foible encore qu'il n'eſt vicieux, & le Spectateur eſt bien plus excité à arrêter l'eſſor volontaire qu'il ſeroit tenté de donner à ſes paſſions, quand il voit de quel châtiment ſont ſuivis des crimes, qui ſemblent être en quelque ſorte plus l'ouvrage du ſort que celui de l'homme.

D'ailleurs il eſt peu de mortels, qui doivent leurs crimes à leur ſeule iniquité. Ils en ſont ſouvent plus redevables à leur ſituation qu'à leur choix. La complaiſance les embarque, le mauvais exemple les ſéduit, l'occaſion les ſollicite, les preſſe, le penchant les aveugle, la ſuite des évenemens les entraîne, les circonſtances les déterminent, l'habitude les apprivoiſe, les captive, & quand le déreglement eſt à ſon comble, que l'horreur de leur état les trouble, les effraye, les fait ſoupirer après une révolution qui changeroit leur ſort, leur foibleſſe ſe refuſe aux efforts néceſſaires pour échapper & revenir ſur ſes pas. Voilà la

clef de la plûpart de nos déreglemens, de ces désordres qui troublent, & qui renversent les sociétés. Sur dix mille hommes à peine s'en trouve-t-il un seul, qui ne frémît d'horreur, qui ne reculât, qui ne se dérobât au danger, si dès le premier pas qu'il fait vers le crime, il pouvoit sûrement prévoir tous les forfaits, que sa premiere faute doit amener à sa suite. On ne se rend vrayement coupable qu'en se flattant de ne le devenir qu'à demi. Ce ne feroit donc point allarmer le commun des hommes sur leurs fautes, que de ne leur montrer le vice puni, que dans ces scélérats dont les attentats raisonnés sont l'ouvrage du sang froid & de la réfléxion, de ces hommes plus monstres par leurs sentimens dans l'ordre de l'humanité & de la nature, que ne l'étoit le Sphynx de la Fable, par la composition bizarre de ses membres. Ainsi pour que le Spectateur se substitue intérieurement au coupable, s'en applique le châtiment, tourne en un mot au profit de ses

mœurs la terreur théâtrale, il faut qu'il n'apperçoive dans les causes, qui attirent une funeste catastrophe que ce que son amour propre lui permet de démêler lui même dans ses fautes, c'est-à-dire, plus de foiblesse que de malignité, plus de hazard que de dessein.

Mais si le soin de rendre la terreur utile exige ces précautions, la part que doit avoir la pitié aux impressions tragiques ne l'exige pas moins. Les douces émotions qu'elle cause s'évanouiroient sans retour, l'horreur & l'indignation prendroient leur place; loin de plaindre la disgrace du Héros Tragique on applaudiroit aux revers qui l'accablent, on ajoûteroit peut-être par ses désirs à la médiocrité du supplice, si sa conduite n'offroit aux Spectateurs que des noirceurs à détester, ou des fureurs à redouter; & l'action tragique au lieu d'attendrir le cœur, n'aboutiroit qu'à l'endurcir, au lieu d'adoucir nos sentimens, de nous rendre compatissans & secourables, elle ne pro-

duiroit en nous qu'une fermeté farouche, qu'une inſenſibilité d'autant plus difficile à guérir qu'elle prendroit en quelque ſorte ſa ſource dans l'équité, dans la vertu même.

Mais, dira-t-on, le Héros de l'action Tragique ne pourroit-il point être tout-à-fait innocent & vertueux ? Cette objection regarde le fonds même des loix d'Ariſtote, & non pas la juſteſſe de leur liaiſon avec le but que ce Philoſophe aſſigne à la Tragédie. En nous renfermant donc dans les bornes que nous nous ſommes d'abord preſcrites, nous pourrions nous diſpenſer de répondre à cette queſtion. Eſſayons cependant de la réſoudre par les mêmes principes, qui nous ont guidé juſques-ici dans l'analyſe que nous avons tracée des vûës ſublimes & ſyſtématiques d'Ariſtote ſur l'établiſſement des régles qu'il a dreſſées pour l'action tragique.

L'épopée ſemble faite pour animer les cœurs à la vertu par la vûë des récompenſes dont elle nous la

repréſente couronnée. Dès-lors le Héros du Poëme Epique doit être un Héros vertueux, au moins dans le ſyſtême du Poëme, c'eſt-à-dire, que l'action héroique, qui ſert de ſujet à l'Epopée, doit être juſte, & louable dans l'ordre des mœurs; comme l'a ſolidement prouvé l'Auteur des Diſſertations Critiques en forme de Lettres, ſur le Paradis perdu de Milton imprimées à Paris en 1730.

La Tragédie au contraire ſe propoſe un but différent; c'eſt la deſtruction des vices, la réforme des paſſions par la conſidération des maux où elles précipitent les mortels, qui en ſuivent les aveugles tranſports. Dans ce ſyſtême l'intérêt des mœurs exige, que le Héros Tragique ſoit malheureux, & par une ſuite néceſſaire, qu'il ſoit au moins un peu coupable. Car des diſgraces qui ſeroient le fruit d'une vertu pure & ſans mêlange de foibleſſe ne ſerviroient point de remède à nos vices ou de frein à nos paſſions. Elles ſeroient même plus

qu'inutiles dans l'ordre moral. Elles y deviendroient pernicieuſes. Le foible penchant que nous avons pour la vertu, au milieu des paſſions & des intérêts divers qui l'attaquent de tous côtés, a beſoin pour ſe conſerver d'être ſoutenu par des ſecours étrangers. C'eſt afin de lui en fournir d'efficaces, que dans tous les ſiſtêmes de morale, on a toujours repréſenté le bonheur de l'homme comme une ſuite de ſon attachement à ſes devoirs. Une vertu dépouillée de ce privilége, une vertu toujours malheureuſe, toujours perſécutée, & qui ſuccombe ſous le poids des infortunes qui l'accablent, devient un ſpectacle propre à éteindre le peu de goût, que des objets plus ſéduiſans auroient encore pû nous laiſſer pour elle. Un pareil ſpectacle détermine un cœur, déja trop préparé par ſes penchans, à ſuivre l'attrait qu'il a pour le vice impuni & triomphant; ou ſi l'action tragique confond dans une même cataſtrophe l'innocent & le coupable, & que les rigueurs d'un ſort trop

aveugle s'exercent avec une dureté égale sur l'un & l'autre, on se sent plus excité à se dédommager d'avance de l'injuste sévérité du destin, en se livrant à la douceur du penchant, qui nous entraîne vers le vice; qu'à se donner pour le combattre des soins infructueux. Un Héros Tragique ne sçauroit donc être un Héros parfaitement vertueux, sans confondre les objets opposés de l'Epopée & de la Tragédie, sans renverser le plan que le bon sens avoit dicté aux Anciens pour rendre l'Epopée & la Tragédie, chacune par des ressorts divers, utiles aux bonnes mœurs, & sans faire servir le Théâtre, non à purger, mais à irriter les passions.

Voilà le sistême Philosophique, qui a servi de base à la régle d'Aristote sur l'usage de la terreur & de la pitié théâtrale pour la purgation des passions. C'est du moins le seul, on ose le dire, qui puisse satisfaire un esprit juste, & conséquent sur la sagesse des motifs de cette loi. Les principes, que nous ve-

nons d'établir, ont, avec les régles d'Aristote une liaison trop unique, & trop nécessaire pour avoir échappé à un génie, qui en a si bien saisi la juste conséquence. Il puisoit ses préceptes dans la nature même des sujets pour lesquels il dressoit des Loix. C'est à la même source, & non dans des textes ou des autorités arbitraires, que nous avons crû devoir chercher l'explication, la preuve de ses maximes, & de l'enchaînement nécessaire qui les lie les unes aux autres. Le moyen qu'en suivant sa méthode nous nous soyons éloignés de sa pensée!

ARTICLE

ARTICLE III.

HISTORIA DA AMERICA Portugueza &c. Suite de l'Article XCVII. au mois d'Octobre 1739, page 2207.

L'Académicien du Brésil persuadé, comme sont tous les Portugais, de la promesse, que Dieu fit à leur premier Roi, Alphonse Henriquez, de protéger jusqu'à la fin des tems son Royaume & sa postérité, & de l'assûrance, qu'il lui donna, que la Monarchie Portuguaise, fondée sur la pierre vive, s'étendroit jusqu'aux extrêmités de la terre, & qu'après avoir été affoiblie dans la seiziéme génération de ses Souverains, elle reprendroit une nouvelle vigueur; ajoûte à cet Oracle, émané, dit-on, de la bouche de Dieu même, une Prophétie d'un nommé Encubert sur la révolution, qui dans le siécle passé mit le Duc de Bragance sur le Trône de Portugal, & un Miracle ar-

rivé dans le tems même de la Proclamation du nouveau Roi.

Quoiqu'il en soit de ces prodiges, qui nourrissent presqu'aussi souvent la vanité, que la piété des Peuples, un des premiers soins de D. Jean IV. fut de recouvrer les Provinces du Brésil, dont les Hollandois étoient en possession. Pour cela, il fit représenter aux Etats Généraux par Tristan de Mendoça, son Ambassadeur, que les motifs, qui les avoient engagés à s'emparer de ces Provinces, ayant cessé du moment que le Portugal avoit secoué le joug de l'Espagne, il n'étoit pas juste que ce Royaume continuât à porter la peine des injures, que leurs Hautes-Puissances prétendoient avoir reçûës de la Cour de Madrid. Ces représentations furent assez inutiles: les Etats Généraux vouloient bien faire alliance avec le Portugal, parce que c'étoit un Ennemi de plus pour l'Espagne, mais bien résolus de ne se point relâcher sur leurs conquêtes dans le Brésil, dans le Traité d'alliance,

qu'ils conclurent avec D. Jean IV. ils userent sur cet article de termes, dont l'ambiguité fit assez comprendre à ce Prince leur véritable intention; & la situation de ses affaires l'obligea de dissimuler, & d'accepter sans explication une Tréve de dix ans pour les Indes.

Le Brésil étoit alors gouverné par Dom Georges Mascarenhas, Marquis de Montalvan, le premier, qui ajoûta au titre de Capitaine Général celui de Vice-Roi: Ce Seigneur instruit de ce qui venoit de se passer à Lisbonne, convoqua une Assemblée des plus Notables du Pays, lui fit part de la Proclamation du Duc de Bragance & pria tous ceux, qui la composoient, de lui marquer par écrit ce qu'il pensoit du Parti, qu'on devoit prendre dans une affaire de cette importance. Tous furent d'avis de reconnoître le nouveau Roi, ce qui fut exécuté sur l'heure avec un applaudissement universel, & le Vice-Roi envoya Dom François Mascarenhas son Fils à Lisbon-

ne, pour rendre obéïssance au Monarque en son nom, & au nom de toute l'Amérique Portuguaise. Il n'y avoit à redire dans la conduite de ce Seigneur, que d'avoir mis en délibération une chose, sur laquelle on ne croyoit point à la Cour de Portugal qu'il y eût à délibérer; dans tout le reste, il avoit fait paroître un zéle & un attachement, qui suffisoit, ce semble, pour réparer cette fausse démarche: mais avant qu'on fût informé à Lisbonne de ce qui s'étoit passé au Brésil à l'arrivée des premiéres nouvelles de la révolution, la fuite de deux Fils du Vice-Roi, qui s'étoient réfugiés en Castille, ayant inspiré de la défiance de la fidélité de leur Pere, le Roi avoit fait partir pour le Brésil une personne de confiance, avec ordre, si le Marquis de Montalvan n'avoit pas fait son devoir, d'assembler le Conseil suprême, d'y déclarer Dom Pedro de Sylva Evêque de San Salvador, le Mestre de Camp Louis Barbalho Bezerra, & le Grand Provéditeur

Laurent de Britto Correa chargés du Gouvernement par Provision.

L'Envoyé du Roi trouva le Brésil parfaitement soumis, & dans les premiers transports de sa joye d'avoir un Souverain du Sang des anciens Rois de Portugal; cependant soit par imprudence, soit qu'il eût cru voir à la Baye dequoi confirmer les ombrages, qu'on avoit pris à la Cour contre le Vice-Roi, sans rien communiquer à ce Seigneur de ses instructions, il remit aux trois personnes, qu'on vient de nommer les Commissions, dont il étoit porteur, & ces trois hommes, plus ambitieux que prudens, dit notre Auteur, se mirent à l'instant en possession de toute l'autorité, s'assûrerent de la personne du Vice-Roi, le renfermerent sous bonne garde, lui ôterent presque tous ses Domestiques, & peu de tems après ils le firent embarquer dans une Caravelle, & l'envoyerent à Lisbonne. Le Roi, qui étoit déja informé de tout, le reçut de maniére à le dédommager de tant de mauvais traite-

mens, & l'employa toujours depuis dans les occasions les plus importantes. Ce Prince écrivit ensuite à l'Evêque en des termes, qui marquoient son ressentiment de la conduite, que ce Prélat avoit tenue à l'égard du Vice-Roi, & donna ordre qu'on lui envoyât le Mestre de Camp & le Provéditeur, pour en faire justice.

Cependant le Comte de Montalvan, après avoir proclamé Dom Jean IV. Roi de Portugal à la Baye, avoit envoyé ordre à Salvador de Correa, Gouverneur de Rio-Janeiro, de faire la même chose dans toutes les Capitaineries du Sud. Il avoit en même-tems fait part au Comte Maurice de l'avenement du Duc de Bragance au Trône de Portugal, & de la Paix concluë entre le nouveau Roi & les Etats Généraux, & ce Prince en fit faire des réjouissances dans toutes les Provinces, qui lui obéïssoient, & envoya complimenter le Vice-Roi; mais son Envoyé ne trouva plus le Comte de Montalvan à la Baye. Quant à la Tréve,

que le Vice-Roi avoit fait proposer au Comte Maurice, celui-ci se contenta de donner de bonnes paroles, jusqu'à ce que l'on eût rappellé de Fernambouc les Soldats Portuguais, qui y causoient beaucoup de dégât; mais quand il eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il déclara qu'il ne pouvoit rien faire, sans en avoir reçû l'ordre des Etats Généraux.

Les Hollandois ne tarderent pas même beaucoup à recommencer leurs hostilités. En 1642. ils surprirent la ville de S. Christophe dans la Capitainerie de Serzippe, & se rendirent maîtres de tout son territoire: ils s'emparerent ensuite sans beaucoup de résistance de l'Isle de Maranhaon; l'année suivante le Royaume d'Angola eût le même sort; l'Isle de Saint Thomé, & Saint George-de-la-Mine ne leur coûterent presque que la peine du voyage. Tant de succès, n'empêcherent point le Comte Maurice de repasser en Hollande: il avoit rendu sa domination fort aimable aux Habitans du Brésil;

les Etats Généraux en prirent de grands ombrages, & il se dégoûta. Son départ changea entiérement la situation des affaires dans les Provinces conquises. Ses Successeurs se rendirent odieux, & les Peuples de Fernambouc résolurent de secouer un joug devenu insupportable.

Ils mirent à leur tête un brave homme nommé Jean Fernandez Vieira, lequel, après avoir fait sourdement ses préparatifs, écrivit au Capitaine Général qu'il n'étoit plus possible de supporter la domination tyrannique des Hollandois, qu'il étoit d'ailleurs de la Religion de sa Majesté de ne pas laisser plus longtems ses Sujets naturels exposés à la séduction des Ministres Protestans, que s'il vouloit bien lui envoyer quelque secours, il espéroit de faire sortir du Brésil tous les Hollandois, qui depuis le départ du Comte de Nassau s'étoient beaucoup relâchés de leur ancienne discipline, & ne pensoient plus qu'à leur intérêt particulier.

Le Capitaine Général ayant reçû cette Lettre, envoya André Vidal de Negreiros dans le Fernambouc, ſous prétexte d'y viſiter quelques Parens, qu'il avoit dans la Province de Paraïba, mais avec ordre de s'informer de ce qui ſe paſſoit dans ces Provinces Méridionales. Il écrivit en même-tems à Vieira, que l'intention du Roi étoit qu'on gardât religieuſement la Tréve, mais que ſi les Hollandois obligeoient par leurs mauvais traitemens les Portuguais à la rompre, il ne les laiſſeroit pas ſans ſecours. Il tint parole; ſur le rapport de Negreiros; qui ſe trouva conforme aux Lettres de Vieira, il envoya dans le Fernambouc un détachement de 60. Soldats choiſis, ſous la conduite de Dom Antonio Diaz de Cardoſo. Vieira les poſta de maniére, que les Hollandois n'en purent prendre aucun ombrage, mais malgré toutes ſes précautions, ceux-ci s'apperçûrent bien-tôt de quelques mouvemens, dont ils crurent devoir prévenir les ſuites, &

leur Général Henri Hus ayant appris que Vieira étoit campé avec sa Troupe en un endroit nommé Coval, y marcha avec douze mille hommes.

Vieira, qui n'avoit pas encore reçû tous les secours, sur lesquels il comptoit, ne crut pas devoir attendre l'Ennemi dans un Poste, où rien ne suppléoit à l'infériorité de ses forces, & il alla camper sur la Montagne *dos Tabocas* éloignée de neuf lieuës de la Ville de Reciffe, Hus l'y suivit, l'attaqua, & fut battu. Le Champ de bataille fut couvert de morts & de blessés, dont la plûpart périrent, parce que le Général ne put les retirer. Avant le combat, il avoit envoyé faire ses plaintes au Capitaine Général contre Vieira, qu'il accusoit de violer la Tréve; & la réponse de Dom Antonio Tellez de Sylva fut, que ce n'étoit pas à lui à pacifier les troubles de la Province de Fernambouc, que néanmoins pour faire connoître qu'il étoit encore disposé à tenir la main à l'exécution

des ordres du Roy son Maître, il alloit travailler à remettre les Portuguais dans leur devoir.

Il fit en effet partir Negreiros avec deux compagnies de vieux Soldats, & lui donna ordre d'obliger Vieira à désarmer. Cet Officier en débarquant au Port de Tomandaré, apprit la défaitte de Hus à Monte *dos Tabocas*, & trouva tous les Portuguais extrêmement irrités des vexations & des cruautez des Hollandois. Peu de tems après Vieira le vint trouver & Negreiros, lui signifia les ordres du Capitaine Général, ajoûtant qu'il en avoit un particulier pour l'arrêter, s'il refusoit d'obéïr. Il répondit qu'il n'avoit pris les armes, que par force, & qu'après avoir été poussé à bout par les Hollandois; qu'au reste lui & tous les siens aimoient mieux mourir en combatant pour la liberté & pour la Religion, que de demeurer exposés à la férocité des Hérétiques.

Ces raisons n'auroient peut-être pas persuadé Negreiros, mais les

cris de ses Soldats, qui demandoient à se joindre a leurs Freres, pour venger l'honneur de la Nation, lui firent croire qu'il se trouvoit, dit notre Auteur, dans le cas, où la désobéïssance est moins un crime punissable, qu'un service, qui mérite des récompenses ; les Loix seules de l'humanité, l'autorisant suffisamment à défendre ses Freres contre une persécution injuste & tyrannique. Il ne se fit donc plus qu'un corps de Trouppes de celles de Negreiros & de Vieira, qui marcherent sur le Champ aux Ennemis, les surprirent, & après un rude combat, remporterent une victoire complette. Henry Hus & son Lieutenant général Blac furent du nombre des prisonniers, dont Negreiros fut d'avis qu'on renvoyât la plûpart, & le meilleur butin, que firent les Victorieux, furent des armes, dont ils n'étoient pas bien fournis.

Le bruit de cette défaite fut comme le signal, qu'on attendoit de toutes parts, pour fondre sur les Hol-

landois, & on le fit avec succès dans toutes les Provinces, qu'ils avoient mises sous le joug. Théodore Strater, qui commandoit dans une forteresse au Cap de Saint Augustin, rendit même sa place, abjura l'hérésie, & passa au service du Roi de Portugal, qui le fit Mestre de Camp à la-Baye de tous les SS. L'armée victorieuse de son côté forma le siége de Reciffe, s'empara du fort de sainte Croix, qui faisoit la Communication de cette ville avec Olinde & serra le Reciffe de si près, qu'il ne pouvoit plus être secouru, que par mer. Il le fut au commencement de l'année 1646. par une flotte, que commandoit le même Sigismond Wandescop, qui s'étoit déja fait connoître par ses exploits dans cette province. Ce Général voulut commencer par reprendre Olinde, dont les Portuguais s'étoient rendus maîtres, mais il échoüa dans cette entreprise. Il fit diverses autres tentatives, qui ne lui réussirent pas mieux. Enfin il crut devoir faire une diversion; il

ſe rembarqua, fit voile vers la-Baye de tous les S S. fit ſa deſcente dans l'Iſle Itaparaca, qui eſt à l'entrée du Golphe, s'y fortifia, envoya piller & ravager tous les environs, & jetta l'alarme dans toute la Province. Le Capitaine Général jugea qu'il y alloit de ſon honneur de ne ſe pas laiſſer ainſi braver dans ſa Capitale, il raſſembla tout ce qu'il put de Trouppes, & contre l'avis de ſon Conſeil, il alla avec des forces trop inférieures à celles des Ennemis les attaquer dans leur Iſle: mais il fut repouſſé avec perte, & beaucoup de braves gens reſterent ſur la place.

Ce malheur produiſit pourtant un bien. Le Roy de Portugal apprenant le danger, que couroit la-Baye de devenir la conquête des Hollandois, arma une puiſſante flotte, dont il donna la conduite à D. Antonio Tellez de Meneſez Comte da villa Pouca, & nomma en même tems ce Seigneur Capitaine général du Breſil. Sur l'avis qu'on eut au Reciffe par la Hol-

lande de ces préparatifs, Vandeſcop y fut rappellé & le nouveau Capitaine Général ne le trouvant plus dans la-Baye à ſon débarquement, renvoya ſa flotte en Portugal. L'année ſuivante 1647. le Roy donna au Prince Théodore ſon Fils aîné le titre de Prince de Breſil, qui depuis ce tems-là eſt affecté aux Héritiers préſomptifs de cette Couronne.

Negreiros & Vieira, depuis l'arrivée de Wandeſcop, n'étoient point en état de preſſer le ſiege de Reciffe. Ils n'avoient pourtant pas perdu l'eſperance d'obliger les Hollandois à repaſſer la mer, & le Roi de Portugal crut devoir leur envoyer quelques ſecours. Il fit armer deux vaiſſeaux, & y fit embarquer des vivres & des munitions, avec un détachement de Trouppes, ſous le commandement de François Barreto de Meneſez, qu'il nomma Meſtre de Camp Général: mais les deux navires furent malheureuſement rencontrés par une Eſcadre Hollandoiſe, qui après un

assez rude combat les enleva, & les conduisit à Reciffe. Par bonheur pour Barreto, il gagna l'affection d'un jeune homme, appellé François de Brá, à la garde duquel il étoit, & se sauva avec lui. Ce jeune homme se fit bien-tôt après Catholique, devint Chevalier de Christ & Sergent major d'un Régiment de la garnison de la Baye de tous les S. S. se maria, & laissa en mourant beaucoup de biens à ses enfans.

Barreto délivré de sa prison alla joindre Negreiros & Vieira, qui se trouvoient à la tête d'un corps de trois mille hommes, & qui le reconnurent pour leur Général. Il ne tarda point à montrer qu'il étoit digne de commander de si braves gens; Vandescop s'étant mis à ses trousses avec 7400. Hollandois, & un grand nombre d'Indiens, il voulut lui épargner une partie du chemin, le battit & sans la nuit, qui survint fort à propos pour Vandescop, & lui facilita la retraite qu'il fit fort en désordre à Reciffe,

toute ſon armée étoit perdüe. Il eut bien-tôt ſa revanche, il fit une ſeconde excurſion dans la Baye de tous les S. S. y ruina preſque tous les moulins à Sucre & chargea ſes vaiſſeaux d'un butin immenſe. D'ailleurs comme il étoit maître de la Mer; il ne paroiſſoit preſque point de Navires Portugais ſur les côtes du Breſil, qui ne fût enlevé. Il eſt vrai qu'on remedia bien-tôt à cet inconvénient par l'établiſſement d'une junte de commerce, qui ſe chargea de mettre en Mer un aſſez grand nombre de vaiſſeaux de guerre, pour ſervir de convoy aux Navires marchands, & l'éxecuta.

Vandeſcop n'étoit plus d'humeur de ſe meſurer avec une armée, qui avoit déja gagné trois batailles; il jugeoit plus à propos de laſſer ſa patience, perſuadé qu'elle ſe diſſiperoit d'elle-même, s'il pouvoit venir à bout de lui couper les vivres, ou que quelque événement heureux l'en délivreroit; mais il fut preſque ſeul de ſon ſentiment,

& il ſe vit contraint malgré lui de permettre au Colonel Brinc de tenter la fortune d'un nouveau combat. Ce qu'il craignoit arriva; Brinc fut puni de ſa témérité, il fut tué avec l'Amiral de la flotte ; de cinq mille hommes qu'il avoit, tous gens choiſis, 1300 demeurerent ſur la place, 600. furent bleſſés, & Barreto demeura maître du champ de bataille, d'un grand nombre de priſonniers, du grand étendart des Etats, de dix enſeignes, de ſix piéces d'Artillerie & de tout le bagage.

On ne peut douter que cet échec n'eût fort abbatu le courage des Hollandois ; il ne paroît pourtant pas qu'il ait beaucoup avancé les affaires des Portuguais, puiſque quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1693. qui étoit la neuviéme année du ſiége de Reciffe, il n'étoit guéres plus avancé que le premier jour ; ſi ce n'eſt que les Aſſiégés avoient entierement ceſſé de faire des ſorties ; mais il étoit à craindre qu'il ne leur arrivât quelque renfort de Hollan-

de, qui les remît en état de tenir la Campagne. Le seul moyen de finir cette guerre étoit d'engager la Flotte, que la junte du commerce envoyoit tous les ans au Bresil, à fermer le port par mer, & Barreto en fit la proposition à D. Pedro Jacques de Magailhaens Général de cette Flotte, qui répondit que cela passoit ses pouvoirs. Barreto & les Officiers Généraux ne se rebuterent point de ce refus, & ils revinrent si souvent à la charge en faisant sonner bien haut la gloire de Dieu & le service du Roy, que Magailhaens se rendit enfin. Le port de Reciffe fut bloqué par 17. Navires de guerre & quelques Vaisseaux marchands des plus forts. L'armée de terre renforcée de toute l'Infanterie, qui étoit sur la flotte, prit tous les forts, qui couvroient la ville, & Wandescop ne pouvant esperer d'être secouru, ne songea plus qu'à mettre par une bonne composition tous ses effets & ceux des particuliers en sûreté. Il fit ses propositions, & elles furent acceptées, à

condition qu'il remettroit aux Portuguais tout ce qu'il possedoit encore de places dans le Fernambouc & dans les Capitaineries de Rio-Grande, d'Itamaraca & de Paraiba. La Capitulation fut signée le 26. de Janvier 1645. & fut éxecutée fidélement de part & d'autre. Le Bresil respira enfin après 30 ans d'une guerre, qui fut peut-être plus utile aux Portuguais, que n'auroit été la continuation d'une Paix, qui avoit été l'écueil de leur vertu ; on ne peut douter du moins, qu'ils n'y ayent acquis beaucoup de gloire.

Le Roi Jean IV. jouit peu du plaisir de voir tout le Bresil sous ses Loix. Il mourut le sixiéme de Novembre de l'année 1696. âgé de 52. ans. Ce Prince, dit notre Auteur, nacquit Roi de droit, & vassal par Tyrannie ; mais la fortune, ministre de la divine Providence, lui restitua une Couronne, qui étoit dans un état violent sur la tête d'un autre. C'est par l'éloge de ce restaurateur de la Monarchie Portuguai-

ſe, que finit le cinquiéme Livre.

Livre VI. La Reine D. Louiſe de Guzman, qui avoit bien eû autant de part que le Roi ſon Epoux à la révolution du Portugal, prit la Régence de l'Etat pendant la minorité d'Alphonſe VI. ſon Fils, & le Breſil eut beaucoup de part à ſes attentions. En 1697. elle y envoya en qualité de Capitaine Général D. François Barreto de Meneſez, qui s'étoit ſi fort diſtingué dans les dernieres guerres, & D. André Vidal de Negreiros fut recompenſé du Gouvernement de Fernambouc. Enfin au bout de trois ans, la Reine Régente conclut un traité avec les Etats Généraux, qui aſſûra la tranquilité de l'Amerique Portuguaiſe. Mais le couroux du Ciel contre les Portuguais du Breſil n'étoit point encore appaiſé, ou bien ils l'irriterent de nouveau. En 1665 & 1666, il fut affligé de deux fleaux, qui le déſolerent beaucoup plus, que n'avoient fait les guerres paſſées, & furent annoncés par une

Comete & par un débordement prodigieux de la mer dans la Baye de tous les SS. Notre Auteur, s'efforce de montrer qu'il y a une liaison physique entre ces phénomenes & les malheurs, qui les suivent ordinairement; mais quand d'ailleurs on lui passeroit tout ce qu'il suppose dans son raisonnement, il lui resteroit à prouver, pour le rendre concluant, qu'il n'arrive jamais de débordement extraordinaire, qu'on ne voit jamais ni Comete, ni Eclipse, qu'il ne s'en ensuive quelque grande Calamité.

Quoiqu'il en soit, le premier de ces fléaux fut la petite vérole, qui jusques-là avoit été très rare dans le Bresil, & qui se répandit comme une vraye peste, depuis la Province de Fernambouc, où elle avoit commencé, jusqu'à celle de Rio Janeiro, où elle s'arrêta, & qui fit mourir un nombre infini de personnes. Le second qui fut regardé comme une suite du premier, fut une famine causée par le défaut d'ouvriers pour cultiver la terre;

plusieurs Familles, mêmes des plus nobles & des plus puissantes, en furent absolument ruinées, & n'ont jamais pû se rétablir depuis. Une guerre, que la Baye de tous les SS. eut à soûtenir contre une nation de son district; la découverte & la description d'un grand pays nommé *Piagû*, au de-là de *Rio San-Francisco*, du coté de Fernambourc & par la hauteur de dix dégrez Nord, (ce qui est impossible, puisque le Bresil, selon notre Auteur même, ne prend jamais plus d'un dégré Nord.) Mais c'est peut-être une faute de l'imprimeur, qui a mis le Nord pour le Sud. La défaite d'une nation Brasilienne, qui incommodoit depuis quelque tems la Baye de tous les SS. La découverte de plusieurs pierres précieuses; l'élection de l'Eglise de San Salvador en Métropole, sont les événemens les plus considérables, que renferme ce sixiéme Livre, où l'Historien s'est beaucoup étendu sur les mouvemens qui agiterent la Cour de Portugal

après la mort du Roy Jean IV.

Le VII. commence à l'année 1678. la suivante est remarquable par l'établissement de cette fameuse Colonie du Saint Sacrement, qui a été l'occasion de tant de démêlés entre les Cours de Lisbone & de Madrid. Ce fut l'ouvrage de D. Manuel Lobo Gouverneur de la Province de Rio Janeiro, lequel ne mena, dit notre Auteur, à cette expédition qu'une petite trouppe de gens ramassés, & les logea dans un fort, qui n'avoit aucune défense, parce qu'il n'eut pas le tems de faire mieux. Il ajoûte que le Gouverneur de Buenos Ayres ne tarda point à l'y assieger avec des forces considérables, qu'il se défendit plusieurs mois dans l'esperance du secours, qu'il avoit demandé à la Baye de tous les SS. à Rio Janeiro & à Fernambourc; mais que n'en ayant reçû aucun, ses meilleurs Soldats ayant été tués, la maladie s'étant mise dans sa Forteresse, & lui-même en ayant été attaqué, il fut obligé de se rendre

dre prisonnier de guerre, & fut envoyé à Lima, où il mourut bientôt après, également regretté des Espagnols & des Portuguais.

Nous pourrions tirer des Auteurs Espagnols, & sur-tout du Docteur D. François Xarque, dans son Histoire des Missionnaires du Paraguay, des circonstances plus étendües, & apparemment plus certaines de ce qui regarde les commencemens & la suite de cette entreprise, mais nous faisons un extrait de l'histoire de l'Amérique Portuguaise, & nous n'entreprenons point d'en faire une Critique dans les formes, & telle que la feroit un Auteur Espagnol. Ainsi nous nous bornons à quelques éclaircissemens, qui nous ont paru nécessaires pour mettre nos Lecteurs au fait de ce point Historique.

1°. Il paroît certain que par le traité de Paix conclu en 1668. entre les Couronnes d'Espagne & de Portugal, la Province de Saint Vincent devoit servir de bornes au

Bresil du coté du Paraguay; sur quoi le Gouverneur de Buenos-Ayres ayant été instruit de l'entreprise de Lobo, lui envoya une copie de ce Traité, avec les cartes Portuguaises & Hollandoises, qui y étoient conformes. Lobo n'y eût point d'égard, ce qui obligea le Gouverneur Espagnol de repousser par la force la voye de fait: il marcha contre la nouvelle Colonie & la ruina de fond en comble, le secours qu'on y envoyoit du Brésil, étant arrivé trop tard.

20. Si on en croit l'Historien, le Prince Régent de Portugal apprenant le mauvais succès d'une entreprise, dont il étoit lui-même l'Auteur, menaça l'Espagne de recommencer la guerre, si on ne lui en faisoit satisfaction. Le Roi Catholique lui envoya aussi-tôt le Duc de Juvenasso, qui, selon notre Auteur, ne put avoir audience, qu'après avoir déclaré qu'il avoit ordre d'en passer par tout ce que S. A. R. exigeoit. Dom Pedro satisfait de cette Protestation, voulut bien se contenter de la restitution

de la Place, de tous les effets, dont les Espagnols s'étoient saisis, & des Prisonniers qu'ils y avoient faits. En conséquence de cet accord Dom Francisco Naper de Lancastro fut délivré de Prison, se rendit à Lisbonne, où le Prince Régent, pour le récompenser de ses services, & le dédommager de ses pertes, lui donna le Gouvernement de Rio-Janeiro & de la Colonie du Saint Sacrement, qu'il rétablit beaucoup mieux, qu'elle n'avoit été la premiére fois.

Selon les Auteurs Espagnols le Duc de Juvenasso fit convenir le Régent de Portugal de l'injustice de ses prétentions, & ce Prince se borna à demander qu'on laissât rétablir la Colonie, pour servir d'entrepôt aux Navires Portuguais, qui alloient tous les ans à Rio de Plata charger des suifs, des viandes & des grains; à condition que le territoire demeureroit aux Espagnols, comme s'il n'y eût point eu de Colonie; que dans cette Colonie il ne pourroit avoir que quatorze famil-

les ; que les Maisons y seroient de bois & de paille ; qu'on n'y construiroit aucun Fort, & que le Gouverneur de Buenos-Ayres auroit droit d'en faire la visite, aussi bien que des Vaisseaux, pour voir, si on ne contrevenoit point aux articles du Traité ; que le Portugal restitueroit 300. mille Indiens & les Troupeaux, que les Habitans de Saint Paul avoient enlevés dans la Guayranie : enfin, que les deux Couronnes nommeroient des Commissaires, ou se remettroient à l'arbitrage du Pape, pour décider si le Portugal avoit droit, ou non, d'établir une Colonie sur le bord de Rio de Plata, & que de maniére ou d'autre cette grande affaire seroit terminée dans un an. En effet le 7. de Mai de l'année 1682. il y eut un Traité provisionnel, que l'on pourra voir en entier dans le Recueil des Gazettes de France de cette année, & peu de tems après il y eut entre les Commissaires des deux Couronnes une Conference, où l'on convint de s'en rapporter

à la décision du Pape, parce qu'il s'agissoit de régler les prétentions réciproques des deux Couronnes conformément à la ligne de démarcation tracée par le Saint Siége.

30. Il y a bien de l'apparence que le Souverain Pontife n'a point été requis de prononcer; puisque jusqu'à présent les Espagnols, & les Portuguais n'ont traité cette affaire, que par la voye des armes, & qu'elle n'est point encore terminée; les Portuguais ayant toujours été en avant, & formé un Etablissement considérable dans leur Colonie du Saint Sacrement, malgré ce qui avoit été réglé au contraire à Utrech. Il est encore certain, que bien loin de faire satisfaction aux Espagnols des courses des Paulistes dans la Guayranie, comme ils s'y étoient engagés en 1682. les Portuguais ont profité de ces courses pour s'emparer de la Guayranie même & des Mines d'or, & de Diamans qu'on y a découvertes.

Pour revenir à notre Histoire, deux espéces d'Eclipses, l'une de la

Lune & l'autre du Soleil, & sur lesquelles notre Auteur raisonne, comme il avoit fait sur la Comete & le débordement, dont nous avons parlé, furent suivies d'une Maladie contagieuse, qui commença dans la Province de Fernambouc, passa ensuite à la Baye de tous les Saints, & fit partout de grands ravages. Après avoir essayé inutilement de tous les Remédes humains, on eut recours à ceux du Ciel, on s'adressa avec succés au Saint Apôtre des Indes, qui par reconnoissance fut déclaré premier Patron de la Baye, avec l'agrément du Saint Siége & de la Cour de Portugal.

Livre VIII. Une guerre, que les Portuguais de Fernambouc eurent à soûtenir de la part d'un Ennemi domestique, est ce qu'il y a de plus intéressant dans ce Livre. Dans le tems que cette Capitainerie étoit au pouvoir des Hollandois, environ 40. Négres, qui appartenoient à divers Habitans de *Porto do Calvo*, voulurent profiter de l'occasion pour recouvrer leur liberté ; ils trouve-

rent le moyen d'avoir des armes, ils engagerent dans leur complot plusieurs femmes de leur Nation, & se réfugierent dans un canton écarté de toute habitation, appellé *Dos Palmares*, où ils furent quelque tems sans autre ressource pour vivre, que des fruits sauvages, de la chasse, & de ce qu'ils pouvoient enlever dans les habitations voisines. On fut assez long-tems, sans pouvoir découvrir le lieu de leur retraite, & sans ressentir de grandes incommoditez de leurs courses, parce qu'ils se bornoient à piller quelques Plantes de Manioc & quelques grains, pour ensemencer leurs terres; mais peu-à-peu leur petite République s'accrut par le moyen de plusieurs Négres & Mulâtres, qui s'allerent joindre à eux, & on ne connut où ils étoient cantonnés, que lorsqu'ils furent assez forts pour n'être point attaqués impunément.

A mesure que leur nombre augmentoit, ils pénétrerent plus avant dans l'intérieur du Pays; ils y découvrirent de belles Campagnes,

& en firent la diſtribution entre les familles, qui les cultiverent ſi bien, qu'en peu de tems tous ſe virent dans l'abondance. Alors ils donnerent une forme à leur République, ils ſe choiſirent un Chef, qui fut nommé *Zombi*, ce nom en leur langue ſignifie le Diable, & cette dignité, quoiqu'élective étoit à vie. Ils firent des Loix, ils établirent des Chefs de Juſtice & de Guerre: l'homicide, l'adultére & le larcin étoient punis de mort; les Eſclaves, qui venoient les trouver de leur plein gré, devenoient libres; s'ils déſertoient, & qu'ils fuſſent repris, on les faiſoit mourir; ceux qu'on enlevoit aux Habitans, reſtoient Eſclaves, & on pouvoit les vendre; tous, excepté les Principaux des deux ſexes, alloient nuds, comme dans leur Pays; ils n'avoient retenu de la Religion Chrétienne, que le culte de la Croix & quelques Priéres, qu'ils altéroient par le mêlange de certaines paroles & de certaines cérémonies ſuperſtitieuſes, qu'ils avoient ou in-

ventées, ou tirées de leurs anciennes traditions.

Les Habitans les plus exposés à leurs courses avoient fait avec eux un Traité secret, & leur fournissoient des Armes, des Munitions & des Marchandises, que les Négres leur payoient en argent, ou en effets provenant de leur butin, & quoiqu'on ne manquât jamais de faire justice de ceux, qu'on surprenoit en faisant ce commerce, la crainte d'un danger plus proche & plus certain, l'emportoit sur celle d'un péril plus incertain & & plus éloigné, d'être découvert. Enfin la puissance de cette nouvelle République étoit montée à un point, par la valeur de ceux, qui la composoient, & par la difficulté de pénétrer dans leur canton, qu'ils avoient environné d'une forte muraille, qu'on désespéra long-tems de les subjuguer. Dom Caetano de Mello de Castro, Gouverneur de Fernambouc, l'entreprit néanmoins & les difficultés qu'il y trouva, furent pour lui un nouveau motif pour s'y résoudre.

Il communiqua ſon deſſein au Capitaine Général Dom Jean de Lancaſtro, & ne lui demanda point d'autre ſecours, que Dominique Georges avec ſon Régiment de Pauliſtes, qui ſe trouvoit pour lors à la Baye. Le Capitaine Général y conſentit, & Dominique Georges marcha à la tête de mille hommes vers le Fernambouc ; mais au lieu d'aller joindre le Gouverneur à Porto do Calvo, il voulut avoir l'honneur de commencer la guerre avec ſes ſeules forces. Il fut bientôt puni de ſa témérité, les Négres le ſurprirent, lui tuerent 400. hommes, & l'auroient entiérement défait, s'il n'avoit fait à propos ſa retraite à Porto do Calvo. Il y trouva un corps de trois mille hommes, outre un aſſez bon nombre de Volontaires, & quelques Compagnies d'Infanterie, que la Province de Fernambouc entretenoit pour ſa défenſe ; & cette Armée étoit ſous les ordres de Bernard Vieira de Mello, qui avoit déja fait ſes preuves de valeur & de

conduite en plusieurs rencontres, & avoit même appris aux Portugais, que les Négres *Dos Palmares* n'étoient point invincibles. Il reçût peu de tems après de nouveaux renforts, que lui amenerent le Capitaine Major Rodrigo de Barros Pimentel, l'Alcaide Major Christophe Lens de Vasconcellos, & le Colonel Christophe da Rocha Barbosa, de sorte que son armée se trouva forte de 6000. Hommes d'Infanterie.

Nous sommes encore obligés de remarquer ici le peu d'exactitude de l'Historien en fait de Géographie, puisque dans la description, qu'il fait du Pays ennemi, il le place par la hauteur de neuf dégrés Nord. * Or il est certain que toute la Province de Fernambouc est comprise entre les huit & les neuf dégrés Sud. Il ajoûte que le nom de *Palmares*, qu'il portoit, ne lui avoit été donné, qu'à cause de la quantité

* *Estaon os Palmares en altura da nove grados do norte.*

de Palmiers, que les Négres révoltés y avoient plantés; qu'il étoit preſques à diſtance égale de *Porto do Calvo* & Das Alagoas; que la Peuplade avoit plus d'une lieuë de circuit; qu'elle étoit fermée d'une Muraille, qui conſiſtoit en une double Paliſſade, dont les pieux étoient quarés, d'un bois incorruptible, & fort gros; qu'on y entroit par trois Portes ſituées à diſtance égale les unes des autres, ſurmontées chacune d'une Plate-forme & défenduës par l'élite des Officiers & des Soldats, & que d'eſpace en eſpace, il y avoit des Boulevards bien fortifiés : que le Palais du ZOMBI étoit vaſte, & avoit quelque choſe de groſſier & de ſomptueux; que les Maiſons des Particuliers étoient auſſi magnifiques à la maniére des Négres ; qu'ils y étoient au nombre de vingt mille, dont la moitié étoient en état de porter les armes, & en avoient de toutes les ſortes : Enfin, que dans cette même enceinte, il y avoit une éminence, d'où l'on découvroit une

bonne partie des Villes & des Habitations de la Province de Fernambouc, & ſur laquelle on avoit conſtruit une Redoute.

Comme les Rébelles avoient bien prévû que l'on commenceroit par ravager leurs Campagnes, ils en avoient épargné la peine aux Portuguais, après s'être munis de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour ſoûtenir un long ſiége. Vieira de Mello arriva ainſi ſans réſiſtance juſqu'à la Paliſſade, & fit ſon attaque avec beaucoup d'ordre & de réſolution, mais il fut repouſſé avec perte de beaucoup de braves gens, ce qui l'obligea d'envoyer demander du ſecours au Gouverneur, & ſur-tout de l'Artillerie, ſans laquelle il ne jugeoit pas poſſible de réduire les Rébelles. Dom Caëtano le fit aſſûrer qu'il iroit inceſſamment le joindre en perſonne avec du Canon. Cette réponſe inſpira un nouveau courage aux Aſſiégeans; ils réïtérerent les attaques, & les Aſſiégés, qui avoient compté que l'Armée Portuguaiſe ne pour-

roit pas ſubſiſter long-tems dans un Pays ruiné, & qui commençoient eux-mêmes à ſouffrir la diſette des vivres, n'eurent pas plûtôt apperçû le Convoi, qu'elle attendoit, qu'ils perdirent toute eſpérance.

Peu de jours après les Portuguais donnerent un aſſaut général, le Sergent Major Sébaſtien Diaz, Vieira de Mello, & Dominique Georges ſe chargerent d'attaquer les trois Portes. Diaz vint le premier à bout de la ſienne. Vieira étoit prêt d'en faire autant de ſon côté, lorſqu'il fut joint par Dominique Georges, avec lequel il entra : toute l'Armée les ſuivit, & ne trouva point dans les Négres la réſiſtance, à quoi elle s'étoit attenduë, parce que le ZOMBI & les plus braves de ſes Sujets, n'eſpérant plus de vaincre, & ne voulant, ni périr de la main des Portuguais, ni moins encore redevenir leurs Eſclaves, ſe précipiterent du haut de la Redoute : tous les autres ſe rendirent, en pouſſant des cris lamentables, qui ne les garantirent pas du malheureux ſort, qui

les attendoit. Ceci arriva en 1695.

L'année 1697. fut remarquable par la mort du Pere Antoine Vieira Jésuite & de D. Bernard Vieira Barbosa son frere, Sécretaire d'Etat du Brésil, qui tomberent malades en même-tems, furent attaqués de la même Maladie, eurent les mêmes simptômes, & moururent à un jour l'un de l'autre à la Baye de tous les Saints. Le Pere Vieira étoit né à Lisbonne, mais il devoit toute son éducation au Brésil, où il avoit été mené enfant. Il fut Prédicateur de la Cour de Portugal, & de la Reine de Suéde à Rome, & ce seroit peu dire pour notre Auteur, que le Portugal n'a jamais eû un Orateur de son mérite; il ne tient pas à lui qu'on ne croye que le monde entier n'en a jamais eu un semblable; & il étoit bien convenable ajoûte-il, qu'une Ville fondée par le plus éloquent de tous les Capitaines, * produisit le plus fameux des Orateurs. Au reste on en pourra juger

* Lisbonne, qu'on prétend avoir été fondée par Ulysse.

par ses Sermons, qui ont été imprimés. Le Sécretaire d'Etat étoit aussi distingué dans sa condition, que le Prédicateur dans la sienne.

Cette même année & la suivante on découvrit des Mines d'or extrémement abondantes. Notre Auteur prétend qu'elles sont dans le Brésil, les Espagnols soûtiennent qu'elles appartiennent au Paraguay. Ce n'est point à nous à entrer dans ce procès. Nous ne dirons rien non plus d'une entreprise, que firent en 1701. les Portuguais sur une Peuplade Chrétienne du Paraguay, voisine du Saint Sacrement, parce que l'Académicien du Brésil a pris le parti de garder sur cela un profond silence. Ce fut apparemment ce qui engagea deux ans après les Espagnols à attaquer cette Colonie. Notre Auteur raconte ce qui se passa à ce siége d'une maniére assez différente de ce qu'en ont écrit les Castillans; mais la chose ne mérite pas que nous nous arrêtions à la discuter. Le fait est que la Colonie fut entiérement détruite.

C'eſt à la ſuite de cette expédition, que notre Hiſtorien fait une digreſſion ſur la grande révolution, qui au commencement de ce ſiécle mit toute l'Europe en feu. Mais il en paroît ſi peu inſtruit, qu'il auroit peut-être mieux fait de n'en point parler. Selon lui, ce qui engagea ſur-tout le Roi Dom Pedre à prendre le parti de l'Archiduc, c'eſt que ce Prince deſcendoit de quatre Infantes de Portugal, ce qui l'avoit en quelque façon naturaliſé, dans la Nation Portuguaiſe. L'Auteur ignoroit-il que la Maiſon Royale de Portugal eſt une branche de celle de France ? Pourquoi diſſimuler d'ailleurs que Dom Pedre, après avoir garanti l'inobſervation du Traité de partage, & l'exécution entiére & parfaite du Teſtament de Charles II. s'obligea à la procurer & à la maintenir, & reconnut publiquement Philippe V. pour Roi d'Eſpagne, Pourquoi dire contre l'évidence du fait qu'il fit d'abord la guerre à ce Prince, pour défendre le droit de ſon Compétiteur ?

Après une digression si peu à sa place, & où la vérité est si peu ménagée, l'Auteur revient au Brésil, & nous y représente tous les Portuguais courant aux Mines & négligeant ce qui les avoit enrichis jusques-là. Le Sucre en particulier devint d'une cherté excessive, & les Négres furent hors de prix. On essaya à diverses reprises de remédier à ce désordre, mais le mal fut plus fort que les remédes.

Le Livre IX. commence par la mort du Roi Dom Pedre II. dont l'Auteur ne pouvoit pas manquer de faire un éloge pompeux, aussi bien que de son Successeur Dom Jean V. à présent régnant. Ce Livre comprend d'ailleurs une variété d'évenemens, qui ne peut qu'en rendre la lecture fort intéressante. On y verra l'Histoire de deux guerres Civiles; l'une au sujet des Mines entre les Paulistes, & ceux, qui de toutes les parties du Brésil accouroient pour partager avec eux ces Trésors; l'autre dans la Capitainerie de Fer-

nambouc entre les Habitans des Villes d'Olinde & de Reciffe : La malheureuse expédition de M. Ducler sur la Ville de Saint Sébastien, Capitale de la Province de Rio-Janeiro en 1710. La maniére, dont M. Dugué-Trouin y répara l'honneur du nom François : & une Sédition arrivée dans la Baye de tous les Saints : tout cela est écrit avec beaucoup d'ordre, de précision, & d'impartialité. L'Historien remarque fort bien ce qui fit échouer M. Ducler dons son entreprise ; il réleve beaucoup la générosité, avec laquelle M. Dugué-Trouin épargna dans le pillage de S. Sébastien tous ceux, qui avoient bien traité les Prisonniers faits l'année précédente. La longueur de cet Extrait nous empêche d'entrer dans aucun détail sur tous ces articles.

Le dixiéme & dernier Livre ne nous apprend que quelques nouveaux Etablissemens; la découverte des Mines de *Cuyava* à l'Occident de Saint Paul, & par conséquent sujettes à être contestées par les

Eſpagnols ; des Révoltes & des Séditions occaſionnées ſouvent par les Mines ; l'inſtitution de l'Académie *Dos Eſquecidos* (des Oubliés) qui fut l'ouvrage de Dom Vaſco Cæſar de Meneſez, quatriéme Vice-Roi du Bréſil. L'Auteur ne nous dit rien, ni du but, qu'elle ſe propoſe dans ſes Exercices, ni des Mémoires, dont elle a enrichi la République des Lettres.

Nous finirons nous-mêmes cet Extrait par une réfléxion, que tout Lecteur attentif ne manquera point de faire, ſur-tout en liſant les derniers Livres de cette Hiſtoire. Tandis que les Portuguais du Bréſil ont mis toute leur attention à cultiver un ſi beau Pays, & n'ont penſé qu'à mettre en œuvre les richeſſes, que la nature y prodigue à des Habitans laborieux, à les faire circuler dans les Provinces, à faire fleurir le Commerce, pour lequel ils trouvoient de ſi grands avantages dans la ſituation & la commodité de leurs Ports, ils ont vécu tranquilles, & dans l'opulen-

ce, leur union a fait leur force, & ils se sont trouvés en état de tenir tête à tous leurs Ennemis au-dedans & au-dehors; mais du moment que l'appas des Mines les a tirés d'un travail, qui leur apportoit plus de Trésors, que toutes leurs Mines ne leur en pourront jamais produire. Ils se sont vû livrés à des factions, qui ont peut-être plus versé de sang, & ont ruiné plus de Familles, que n'avoient fait la guerre des Hollandois, & les différentes entreprises des François.

Les plus abondantes de ces Mines, c'est-à-dire, toutes celles de la *Guayra campestre* & de la *Guayra sylvestre* étoient connuës des premiers Missionnaires du Paraguay, & le nom de *Villaricca*, une des Villes, qui furent bâties sur les Frontieres de la Guayranie, montre que les Espagnols ne l'ignoroient point; mais les premiers, tout occupés à cultiver des Barbares, & en faire de fervens Chrétiens, marchoient sur l'or, sans être seulement tentés de fouiller la terre

pour l'en tirer, & les ſeconds attendoient apparemment, pour faire valoir ces Mines, qu'ils fuſſent mieux établis dans ce Canton. Des Troupes de Bandits, ſortis de Saint Paul, ont détruit en peu de mois une des plus floriſſantes Chrétientés de l'Amérique, & leurs brigandages, que les Souverains de Portugal ſe ſont plus d'une fois engagés à punir, ſont pourtant la premiére époque, & le ſeul fondement des prétentions des Portuguais du Bréſil ſur les Mines, dont nous parlons, & ſur celles de Diamans, qu'on a depuis peu découvertes dans la même Province, aux environs de la Riviére Añembî.

ARTICLE IV.

DE L'IMMORTALITÊ de l'ame, & de la vie éternelle. Par Sherlock Docteur &c. Traduit de l'Anglois. A Amsterdam chez P. Humbert. Suite de l'Article LXXXII. du mois de Septembre. 1739.

Chapitre quatriéme où l'on examine la preuve que l'Evangile nous donne de la vie éternelle. La premiere section de ce chapitre traitte de l'idée Evangelique d'une vie à venir, & de l'immortalité.

SAint Paul nous dit que le Sauveur a détruit la mort, & qu'il a fait connoître la vie & l'immortalité par l'Evangile. Cette preuve est précise, mais l'Auteur pense à tout. Ne se tourne-t-elle pas en objection contre les assertions précédentes ? Si J. C. a fait connoître la vie & l'immortalité, comment avons-nous prétendu d'après

cet Auteur que l'immortalité étoit facile au moins à déduire de la loy de Moyſe, & que les Juifs devoient en être ſuffiſament inſtruits, les Payens mêmes l'ayant été.

A cela on répond que l'aurore précéde le jour, & que la Loy de Moyſe étoit comme le germe de la loi de J. C. qui a diſtinctement revélé en termes précis, ce que Moyſe avoit laiſſé un peu dans le nuage. Le texte de Moyſe étoit la Lettre, & celui de l'Evangile eſt l'eſprit qui vivifie tout. Il falloit dans la loy de Moyſe aider à la Lettre, & faire un peu plus d'uſage de ſa raiſon. La foy de J. C. eſt explicite & ne laiſſe preſque rien à faire au raiſonnement. Effectivement l'Evangile & tout le Nouveau Teſtament eſt formel en vingt endroits, non ſeulement ſur l'immortalité de l'ame, mais ſur la réſurrection même des corps.

L'Auteur ne s'en tient point à cette réponſe, toute bonne & vraye qu'elle eſt. Sa maniere philoſophique,

que, précise & comme géométrique, d'envisager les objets, & de les saisir nettement & avec justesse, lui donne une distinction qui nous paroît naturelle, raisonnable & extrêmement didactique, entre l'immortalité de l'ame considérée toute seule, & celle de l'homme composé d'ame & de corps réunis par la résurrection, qui est le grand objet de J. C. de son Evangile & de tout le Nouveau Testament.

Sur quoi M. Sherlock prétend que ce n'est pas précisément de la seule immortalité de l'ame qu'il est question dans les endroits de l'Evangile & du Nouveau Testament, où il est parlé de la vie éternelle, mais de l'immortalité de l'homme tout entier. C'est cette immortalité générale de la nature humaine dont les Juifs pouvoient n'avoir pas une Révélation si expresse, mais que J. C. nous a clairement manifestée par ses paroles & par sa Résurrection.

Job parle cependant nettement de la résurrection des corps & de

l'immortalité de l'homme dans ſa propre chair. On peut dire même qu'il y avoit une Révélation faite à Adam, & peut-être à Noé & à Abraham, & qui avoit été tranſmiſe juſqu'aux Juifs, d'une immortalité humaine, & auſſi corporelle que ſpirituelle. L'enlevement d'Enoch & d'Elie en corps & en ame étoit connu. Et l'on peut croire que certains d'entre les Juifs bien inſtruits du fait général, & ſçachant que le Meſſie devoit leur donner un regne éternel, ne ſe trompoient qu'en ce qu'ils l'entendoient groſſierement d'un regne éternel ſur la terre, auquel même ils devoient ſeuls avoir part, à l'excluſion de toutes les autres nations.

Ce qui paroit de plus certain, eſt que la réſurrection & l'immortalité des corps, étoit abſolument ignorée des Payens, les plus éclairés ſur l'immortalité de l'ame. De ſorte que le dogme de la vie éternelle & de l'immortalité générale étoit un Dogme comme tout nou-

veau dans le monde. Et qu'il eſt vrai que J. C. ſeul l'a revelé nettement & mis dans le plus grand jour, & que du reſte il n'y a pas un ſeul texte du Nouveau Teſtament qu'on doive reſtraindre à la ſeule immortalité de l'ame, & qui ne s'entende, & ne doive s'entendre auſſi de celle du corps.

S. Paul ne dit pas ſeulement dans le paſſage ci-deſſus à Timothée, que J. C. nous a fait connoître l'immortalité, mais auſſi la vie après avoir détruit la mort. L'ame n'étoit ni morte ni mortelle avant J. C. Mais le corps de l'homme étoit mortel & même mort, ou prêt à mourir. C'eſt cette mort que Dieu a détruite, & la vie & par conſéquent auſſi l'immortalité dont il parle, oppoſée à cette mort, eſt une vie humaine, corporelle & ſpirituelle, ou ſi l'on veut uniquement ſpirituelle dans la maniere, en ce que le corps y ſera dans un état glorieux & comme ſpirituel.

Seconde Section. Des Promeſſes

que l'Evangile nous donne de la vie & de l'immortalité. L'Auteur suivant toujours sa distinction des deux immortalités, fait voir que sans ce secours *on coure risque d'adopter des erreurs dangereuses qui tournent à la ruine de la foi*, en voulant trop donner à l'immortalité de l'ame, par le moyen de la raison.

» L'immortalité de l'ame, dit-» il, ne prouve pas l'immortalité » que l'Evangile annonce ; mais » celle-ci est la meilleure preuve » qu'on puisse donner de celle-là. » De sorte, que, par ce moyen » notre foi ne dépend que de l'au-» torité d'une révélation, ou d'une » promesse divine ; comme par l'au-» tre, elle se réduit à la simple évi-» dence des lumieres de la nature, » ce qui ne peut que l'exposer à un » grand risque.

L'Auteur continue à peu près ainsi. La vie éternelle que l'Evangile nous promet clairement en plusieurs endroits, est fondée sur une Résurrection. Or on ne sçauroit

trouver aucune preuve naturelle de la Résurrection, parce qu'il n'y en a point de cause Physique. Si les morts ressuscitent, ils en sont uniquement redevables au bon plaisir de Dieu, & à sa puissance infinie, & non pas aux causes naturelles. On n'en peut donc rien sçavoir, ni en alleguer d'autre preuve qu'une Révélation divine. Il n'y en a point de raison antécédente à la libre volonté de Dieu, qui ne peut nous être connue que par sa déclaration expresse.

Nous ajoutons même dans l'esprit de l'Auteur que cette résurrection est enchaînée à des mystéres, que nulle raison humaine n'auroit pû percer. Il est vrai, dans la rigueur des termes, que notre résurrection ne vient dans l'ordre des Décrets divins, qu'à la suite de l'Incarnation, de la vie, de la Passion, de la mort & de la Résurrectien du Sauveur. Y a-t-il là un seul trait qui ne passe infiniment notre prévoyance, & tout notre raisonnement.

L'immortalité de l'homme & l'immortalité de l'ame ſeule étant donc des choſes différentes, elles demandent, ſelon notre ſage Auteur, des preuves différentes de la part des Orthodoxes, mais l'eſſentiel eſt qu'elles demandent donc des objections différentes de la part des Hétérodoxes, qui aiment à confondre les objets pour les embrouiller.

A la vérité quand on a prouvé l'immortalité de l'homme, celle de l'ame eſt auſſi prouvée. Mais il ſeroit dangereux de prouver celle-là comme on ne le fait que trop, quelquefois, par celle-ci. Au lieu que l'Hétérodoxe n'en ſera jamais quitte, s'il a un habile adverſaire en tête, pour attaquer l'une des deux immortalités à ſon choix. Si l'ame étoit mortelle de ſa nature comme le corps, il ne ſeroit pas prouvé pour cela ſeul, qu'elle fût abſolument mortelle, ou incapable au moins de réſurrection. Et ſi on attaquoit la réſurrection des corps; on n'attaqueroit pas pour cela l'im-

mortalité de l'ame. Voilà sur quoi un défenseur de la Religion, doit-être bien clairvoyant.

Nulle part le concert de la raison avec la foi n'est plus grand. Aussi n'y a-t-il pas de Dogme qui par lui-même nous paroisse moins mystérieux, & qui entraîne avec plus de facilité notre créance, que celui-là. La Résurrection même des corps, n'a rien de fort révoltant pour la raison. Un corps qui a existé une fois, est facilement conçû pouvoir exister une seconde fois. De soi au moins la chose ne répugne pas, & ne contredit aucun Principe de saine Physique. La nature n'aide pas à la résurrection des corps, elle n'a pas de forces appropriées pour l'operer, mais elle y est indifférente, & n'a pas de force qui s'y oppose.

M. Sherlock infiniment partisan de la foi, c'est-à-dire de la supériorité de la foi sur la raison, remanie ici les argumens naturels de l'immortalité de l'ame. Il a donné à ces argumens toute leur force

dans le second chapitre. Dans celui-ci il évalüe cette force. Discussion délicate en des mains moins délicates que celles de l'Auteur.

Le plus fort argument naturel pour l'immortalité de l'ame est tiré de son immatérialité. C'est une étrange Philosophie, que celle qui aboutit à materialiser l'ame, ou a soupçonner même que la matiere puisse penser, raisonner, vouloir, se sentir libre &c. Mais toute étrange que soit cette vision, ce soupçon même, il n'est que trop vrai que la plûpart des raisonnemens suspects y ont abouti; & que sous le beau prétexte qu'on ne connoit pas assez l'ame pour définir au juste dequoi elle est, ou n'est pas capable, ils ont rempli le monde de doutes & de difficultés, qui embarassent, sinon les esprits foibles, simples & dociles, du moins les prétendus esprits forts, toujours pervers & présomptueux.

Notre Auteur passe en revûë les autres Preuves tirées de la nature par les seules forces de la raison,

& fait voir qu'elles ſont toujours d'un dégré de certitude fort inférieur aux motifs de crédibilité, que la foi nous propoſe. Motifs fondés ſolidement ſur la parole, la puiſſance & la véracité de Dieu, ſans parler, comme le remarque l'Auteur, de la convenance de ces motifs avec le trempe naturelle, & le caractére de l'eſprit humain, bien plus fait pour croire, que pour raiſonner, pour croire ſur-tout en Dieu, que pour raiſonner avec de prétendus Philoſophes.

Qu'il nous ſoit permis d'ajouter ce mot. Qu'on mette d'un coté les raiſons de ces 5. ou 6. prétendus Philoſophes qu'on peut trouver dans un ſiécle, y mit-on même toutes les raiſons d'un ou deux milliers, ſi l'on veut, de tels Philoſophes qui peuvent avoir jamais exiſté; & de l'autre coté les motifs en queſtion tirés de l'exiſtence, de la parole, de la puiſſance, & de la véracité de Dieu; & qu'on juge, & que ces meſſieurs les Philoſophes jugent eux-mêmes entr'eux & Dieu, de

quel côté eſt le plus grand poids, le plus digne de déterminer le Peuple, c'eſt-à-dire, tout l'Univers, & toute l'Univerſalité des ſiécles paſſés, préſens & avenir. Si l'on n'en avoit pitié, on ſeroit quelquefois tenté de rire en voyant les ſingulieres eſpeces de ces ſoi-diſants Philoſophes, qui oſent ſe mettre ici dans la balance en parallele avec Dieu, ou même avec le genre humain tout entier, ſoumis à Dieu par la foi.

Section troiſiéme. Que les promeſſes de la vie & de l'immortalité, ſont confirmées par la Réſurrection de J. C. d'entre les morts. 1°. Malgré la grandeur & l'éclat de ſes miracles, & de cent autres qu'il auroit pû faire, J. C. renvoye toujours à ſa réſurrection, comme au miracle déciſif. En S. Matthieu chap. 2. *Cette race méchante & adultere demande un miracle, un ſigne; mais on ne lui donnera que celui du Prophete Jonas &c.* En Saint Jean chapitre 2. *Détruiſez ce Temple & dans trois jours je le réedifierai.*

2°. La Résurrection de J. C. ne renferme pas seulement un Miracle, mais c'est le témoignage le plus solemnel que Dieu pût lui donner. Le Miracle est unique. Il est le gage d'une vie heureuse après la mort. Cette vie ne se voit pas. La voilà pourtant manifestée par là. Ce qu'on a le plus de peine à croire, n'est pas le bonheur de cette vie future : c'est cette vie future elle-même. Qu'on prouve la Résurrection de J. C. à un Déïste, tout le reste est prouvé. Celui qui peut se ressusciter, peut bien ressusciter les autres, & il ne les ressuscitera pas apparemment pour les rendre plus malheureux.

3°. Le Miracle de la Résurrection ne prouvoit pas seulement l'autorité de la personne de J. C. & la vérité de son Evangile, mais il servoit de témoignage particulier à la promesse Evangelique de la résurrection des morts. Les autres Résurrections comme celle de Lazare, n'étoient point pour la vie éternelle, mais pour une nouvelle mort.

Il eſt tout-à-fait digne de remarque, que la Réſurrection de J. C. étoit l'argument général & le plus ſouvent unique, dont les Apôtres ſe ſervoient pour établir l'Evangile.

La grande manie des Sçavants, de ceux même qui ſe mettent ſouvent le plus en frais pour défendre la Religion, eſt de raiſonner à perte de vûë. Les Incrédules ne demandent pas mieux. Ils ne craignent plus la parole de Dieu, lorſqu'elle eſt noyée dans les paroles des hommes. Les Apôtres ne ſe mettoient point en tant de faux frais de Logique, de Métaphyſique, ou de Rhétorique. Ils ne ſaiſiſſoient, ils ne préſentoient que le grand & le vray de la Religion : les faits au moins parmi leſquels la Réſurrection étoit le fait déciſif.

Chapitre cinquiéme. Où l'on montre que le ſalut que J. C. nous a procuré, nous donne une eſperance ferme & certaine de l'immortalité bien-heureuſe. Section premiere. *Du beſoin que les Pécheurs ont d'un Sauveur, & de quelle nature il*

doit être ? Sans la Révélation, l'Auteur remarque que nos idées de pure raison, & sur-tout de raisonnement, & de Métaphysique sur la bonté & la justice divine, sont très propres à nous égarer.

Dieu est bon, infiniment bon, cela n'est pas douteux. Mais tout raisonnement qui se borne à ce point de vûë, n'est pas à l'épreuve de l'objection qui se tire de ce que malgré cette infinie bonté, nous périssons tous les jours, & de ce que Dieu a laissé périr les Anges dans un instant. Il faut donc que la bonté de Dieu ne soit point telle que nous pensons quoique plus grande que nous ne pensons. Nous dirons presque qu'elle n'est pas infinie à notre mode, mais qu'elle est plus qu'infinie, & tout-à-fait transcendante à nos idées. Voici dequoi étonner ces idées, & déconcerter tout notre foible raisonnement.

Le péché d'Adam étoit tel, dit notre Auteur, que nous ne pouvions par nous-mêmes en revenir, ni quand toute la nature humaine s'y seroit concertée, en obtenir la

rémiſſion, & la révocation de l'Arrêt de mort, par notre propre & ſeule répentance, par nos propres & ſeuls mérites. Ce n'eſt qu'*a poſteriori* que notre raiſon peut comprendre ceci, & à l'aide de la Révélation qui vient à ſon ſecours.

Telle étoit l'offenſe d'un Dieu par une créature, que la bonté de ce Dieu conçûë infinie à notre maniere, ne pouvoit, ne devoit, ou, ne vouloit enfin nous la pardonner immédiatement, & en quelque ſorte de lui à nous. L'infini divin, ou plûtôt, car c'eſt le nôtre, l'infini humain étoit comme épuiſé, & le feroit tous les jours par un ſeul péché. Et après tout, ſi nous ne ſommes rien pour émouvoir ſa colere, nous ne ſommes pas davantage pour émouvoir ſa bonté.

Il eſt ſi divin de pardonner, il en coûtoit ſi peu à Dieu de nous pardonner. Notre péché ne lui ôtoit rien, ne lui faiſoit rien. Beaux raiſonnemens! Voici des faits. Notre péché nous ôtoit tout, à nous; il

y avoit un précipice escarpé, nous nous y étions jettés. Nous étions dans un bon chemin, nous l'avions perdu volontairement & sans retour. Mais voici le plus qu'infini de Dieu, que notre raison n'auroit sûrement jamais prévû, & qui nous passe encore beaucoup, même après la révélation.

De Dieu à l'homme, ou à la créature, le péché ne pouvoit, ne devoit point se pardonner, il falloit que ce fut en quelque sorte de Dieu à Dieu. Dieu est très-simple & unique dans sa nature. Nous la concevions assez cette unité, mais c'est-là qu'il n'y avoit point de ressource pour nous. Notre unique ressource étoit dans les profondeurs impénétrables de la Divinité, dans son adorable Trinité de personnes. Dieu étoit irrité, & devoit l'être. Mais c'étoit assez que de ces trois Personnes Divines, une seule se chargeât des fonctions de la justice vindicative. La premiere s'en chargea.

Et dès-lors la seconde avec la

coopération de la troiſiéme fut comme en liberté de ſe charger des fonctions de la bonté divine, & s'en chargea avec encore plus d'infinité, que notre foible raiſon ne lui en attribue, jusqu'à ſe charger même en quelque ſorte du péché, de notre péché, du péché des hommes pris comme hommes, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſe faire homme, & ſinon homme pécheur, du moins en figure homme de péché, chair même, & en apparence chair de péché: *In ſimilitudinem carnis peccati.*

Et voilà comme notre raiſon ou notre raiſonnement nous trompe. Nous croyons que parce qu'il y a une diſproportion infinie entre Dieu & nous, il doit nous pardonner. Et il ſe trouve au contraire par le fait, que c'eſt parce qu'il n'y a point de diſproportion entre le Pere Eternel & ſon Fils, que le Pere a pardonné au Fils. Nous renverſons les choſes, nous mettons la proportion là où eſt la diſproportion, & la diſproportion où eſt la

proportion. Notre disproportion nous rend très-proportionnés pour offenser Dieu, & par la même tout naturellement disproportionnés pour réparer cette offense.

Notre sage Auteur ne nie pas qu'il ne pût y avoir d'autres ordres de Providence dans lesquels la simple bonté de Dieu nous auroit pardonné le péché sans autre discussion, & sur un simple repentir de notre part. Tout ce qu'il prétend est que dans le présent ordre le péché se trouve dignement réparé aux yeux de Dieu, & que notre répentir & nos mérites par leur union avec ceux de Jesus-Christ, uni lui-même à notre nature, deviennent de vrais mérites dignes d'être acceptés en expiation de nos plus grands péchés.

Or c'est dans cet ordre de Providence, que M. Sherlock prétend aussi, que nous avions un besoin indispensable d'un Sauveur & d'un tel Sauveur. Nous étions morts, & nul mort ne peut se ressusciter, s'il n'est Dieu. Il a donc fallu que Dieu

se fit homme pour être mortel, pour nous ressusciter en se ressuscitant lui-même. Nous ne jugeons de tout ceci qu'*a posteriori*, par le fait, par la foi ; & toutes nos idées de la bonté infinie de Dieu auroient été bien courtes pour atteindre à un infini d'un ordre si élevé.

Voilà pourtant comment la foi étend, & perfectionne notre raison en l'élevant à des vérités, à des connoissances supérieures à toutes nos découvertes, à toutes nos sciences. Par la raison nous connoissons bien la bonté infinie de Dieu, & son infinie puissance. Connoissance infinie dans son objet, mais très-finie, très-bornée en elle-même & dans notre esprit. C'est un grand terrain qui se représente de loin par une très-petite image dans le fond de notre œil. Par une idée finie nous connoissons l'infini de Dieu d'infiniment loin. C'est comme en Géométrie l'infini multiplié ou divisé par l'infiniment petit ou par l'infini, donne le fini.

Ces images de grands objets sont

resserrées, vagues & confuses, sans aucun détail qui nous les fasse connoître distinctement. Telle étoit par notre raison naturelle la connoissance, que nous avions de l'infinie bonté, & de la puissance de Dieu. Oseroit-on dire, que par la foi l'objet est comme grossi, & développé à nos yeux? La Divinité est comme sortie hors d'elle-même, pour venir à nous, se mettre à une juste distance de nos yeux, & nous révéler ce détail mystérieux de Personnes divines, que nous n'y aurions osé soupçonner sous ce grand & adorable voile de l'unité, & de la simplicité les plus parfaites.

C'est un défaut, & humainement parlant, même philosophiquement parlant, un grand défaut de la Philosophie moderne, de celle nommément de Descartes, de croire que la foi borne la raison, l'embarasse, la contredit même. Ce n'est pas borner la raison, ce n'est pas la contredire, que de lui apprendre, par exemple, que l'essence de la matiére ne peut consister dans l'étendue. C'est lui

révéler une vérité, & l'empêcher de donner dans une erreur, qui n'en feroit pas moins une erreur quand même la foi ne nous auroit rien dit là-dessus.

Je ne suis pas Théologien, je ne suis que Philosophe, disoit Descartes. Mais, qui dit Théologie, dit le Dogme, & le raisonnement philosophique du Dogme. Descartes étoit Chrétien & Philosophe. En qualité de Chrétien, il ne pouvoit pas dire, je ne suis pas Théologien; s'il l'entendoit du Dogme, & en qualité de Philosophe il ne pouvoit pas dire non plus qu'il n'étoit pas Théologien, s'il l'entendoit de la Philosophie du Dogme, c'est-à-dire, de la subordination de la raison à la foi dans les choses révélées. La Philosophie tout court est la Science des choses divines & humaines.

Un Philosophe Chrétien doit sçavoir assez de Théologie pour ne pas la heurter; & un grand Philosophe comme Descartes, en devoit sçavoir beaucoup plus. Pour le moins lorsqu'on l'avertissoit du danger de ses Dogmes Philosophiques, n'avoit-

il pas droit de répliquer qu'il n'étoit pas Théologien pour éluder, & pour s'entêter dans les points ſur leſquels la Théologie le prenoit en défaut.

On a beau faire des ſiſtêmes abſtraits & indépendans. Le plus indépendant de la foi, ſera toujours le plus dangereux pour la raiſon même. Les choſes divines & humaines ſont trop mêlées pour les ſéparer. Dieu s'eſt peint par tout, & il l'a fait tout ſimplement, n'ayant que lui-même pour principe, pour modele, & pour fin unique de tout. Au fruit on connoît l'Arbre, à l'Ouvrage l'Ouvrier. Chaque production de la nature ſent le terroir qui lui a donné la naiſſance & l'accroiſſement. Le monde le plus phyſique eſt né comme dans le ſein de la Divinité, de la Trinité même, de ſes attributs, de ſes perfections. Les vrais Phyloſophes y en retrouvent mille traits, & malheur à ceux qui n'y en trouvent aucun, & qui affectent de n'y en trouver aucun.

L'Auteur qui en veut beaucoup

aux Déïstes & aux Sociniens, & qu'on ne traitera pas en le lisant, de médiocre Philosophe, de médiocre Physicien, de médiocre Métaphysicien, de médiocre Logicien même, dit tout naïvement, & en termes clairs, que *le Diable ne peut souhaiter rien qui l'accommode mieux que d'enseigner aux hommes à raisoner & à philosopher.* Les Payens n'avoient guéres, que la raison & la Philosophie, ou le raisonnement. Qu'en est-il arrivé? Ils étoient Payens; & le Diable, puisqu'il faut parler clair, régnoit despotiquement sur cette raison, & dans ce raisonnement orgueilleux.

La foi est venuë au secours, & nous avons deux bons yeux pour nous conduire. Rien n'accommode mieux cet ennemi ténebreux, que l'affectation des Philosophes à s'en arracher un, à le fermer du moins. Mais on s'en fait accroire, on méprise la raison des anciens, & on croit le raisonnement moderne bien perfectionné.

Orgueil philosophique tout pur,

& qui menace tout Philoſophe Chrétien, qui en eſt infecté des plus pitoyables écarts; témoins celui-ci & celui-là. Car nous ne voulons offenſer perſonne.

Nous pourrions pourtant convenir, dans un ſens, d'une certaine perfection de notre raiſon moderne, & de notre raiſonnement philoſophique, ſauf à démontrer s'il en étoit beſoin, & ſi quelqu'un le nioit, ou le vouloit, qu'il n'y a dans la Philoſophie moderne en général, de bien ſupérieur à l'ancienne, que ce que la pleine lumiére de la foi y a mis depuis Jeſus-Chriſt. Car du reſte, les découvertes de la pure raiſon ſont aſſez peu de choſe depuis Apollonius, & Archiméde dans la Géométrie; depuis Hippocrate & Galien dans la Médecine; Depuis Ariſtote & Lucrece dans la Phyſique &c.

Et puis il y a la paſſion qui tiendra toujours bon contre la raiſon la plus perfectionnée, & contre le raiſonnement le plus philoſophique. Ces raiſonneurs ſe traitent de ſages, & par cet orgueil ſeul ils

ſont convaincus de ne l'être pas. Ce n'eſt même guéres la raiſon, c'eſt une paſſion, qui ſurmonte ordinairement une paſſion. Il y a long-tems qu'un raiſonneur, Poëte cependant, diſoit : *Video meliora proboque;deteriora ſequor.* La raiſon à toujours fait d'aſſez bons & beaux diſeurs. La foi ſeule avec la grace va juſqu'au cœur, & juſqu'à la pratique du bien.

Section ſeconde. Que la Divinité de notre Sauveur, eſt l'unique fondement aſſuré de toutes nos eſpérances du ſalut & de l'immortalité bienheureuſe. 1o. Celui qui nie le Pere, nie le Fils, & celui qui nie le Fils, nie le Pere. Cela eſt dit pour les Sociniens, & pour ceux qui nient la Divinité de Jeſus-Chriſt dans le ſens rigoureux.

En qualité de Créateur Dieu eſt notre Pere, mais non dans le ſens rigoureux. Si Jeſus-Chriſt n'étoit qu'une Créature, il ne ſeroit pas plus rigoureuſement que nous, Fils de Dieu. Il eſt pourtant repréſenté par tout dans le Nouveau & dans

l'Ancien

l'Ancien Teſtament comme vrai Fils de Dieu, propre Fils de Dieu, & nous, nous Chrétiens, ſommes repréſentés comme devenant par lui vrais fils adoptifs, & ſes cohéritiers.

L'adoption dans ſa notion correcte, emporte la ſubſtitution à la place d'un fils qui l'eſt par nature. Si Jeſus-Chriſt n'eſt pas Fils de Dieu par nature & par génération, il n'eſt donc lui-même qu'un Fils adoptif, & nous ne ſommes alors adoptifs qu'en ſecond, qu'adoptifs, d'adoptif, & nous ſommes auſſi adoptifs, que celui auquel nous ſommes coadoptés. La relation entre Jeſus-Chriſt & Dieu eſt alors auſſi arbitraire, auſſi contingente que la notre, & devenant ſes cohéritiers, nous le devenons avec la plus parfaite égalité. Le fondement en eſt auſſi réel, auſſi naturel, auſſi peu myſtérieux.

2°. M. Sherlock fait ſur-tout bien ſentir la différence infinie qu'il y a pour nous de croire, d'eſpérer, de nous attacher à Dieu par Jeſus-

Christ son vrai Fils unique, & celle de ne fonder notre foi, notre espérance, notre charité que sur une filiation infiniment moins intime. *Videte qualem charitatem &c.* dit l'Apôtre. *Sic Deus dilexit mundum &c.* est-il encore dit : or il y a bien à dire de la charité & de la bonté d'un Dieu, qui ne nous sacrifie qu'un Fils adoptif, l'ouvrage extérieur de ses mains, ouvrage simplement tiré du néant, à celles d'un Dieu vrai Pere, qui engendre de sa propre substance un Fils véritable & consubstantiel, pour se donner lui-même à nous, pour nous donner *Deum de deo, lumen de lumine, Deum verum de deo vero.* Ce seroit dans le premier cas si on peut le dire *Deum* ou plûtôt *hominem de nihilo, lumen de nihilo, Deum fictum de nihilo &c.*

Section troisiéme. Que la réconciliation de la nature humaine, paroît dans l'Incarnation du Fils de Dieu. 1°. Peut-il y avoir de réconciliation plus parfaite que l'union réelle & intime de la nature divine avec la na-

ture humaine? Pouvons-nous au moins en avoir un plus sûr garand? Dès que nous voyons Dieu se rapporcher de nous,ou nous rapprocher de lui; jusques là tout le reste n'est plus au-dessus de nos espérances. La passion, la mort, la résurrection ne sont plus que des suites naturelles de l'Incarnation. Un Dieu dès qu'il est homme, peut souffrir, peut mourir; un homme dès qu'il est Dieu, peut expier nos péchés, vaincre la mort, se ressusciter & nous ressusciter avec lui.

Qu'on l'examine bien: de tous les mystéres de notre Rédemption, le plus grand, le plus inconcevable, & presque le seul inconcevable est l'Incarnation, un Dieu fait homme, un homme fait Dieu. Et celui-là une fois supposé tout le reste est non-seulement croyable, mais en quelque sorte concevable. La réconciliation est dès-lors presque faite, & le reste n'en est plus qu'une suite. La nature humaine n'aspiroit après le péché d'Adam, qu'à se rétablir tout au plus dans

ſa premiére intégrité, & la voilà élevée au-deſſus d'elle-même, juſqu'à la nature divine même.

Or cette divine Incarnation s'eſt faite d'une maniére ſenſible, viſible ; & la vie Eternelle s'eſt corporellement manifeſtée à tous nos ſens, & au plus groſſier de tous nos ſens, au toucher. *Quod vidimus, quod perſpeximus, & manus noſtræ contrectaverunt de verbo vitæ.*

2°. Cette Incarnation inéffable donne lieu à *tous* les hommes de prétendre à tous les mérites de cette réconciliation, & de tout ce qui s'en eſt ſuivi. On diſpute ſi Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous les hommes ; peut-on diſputer s'il a pris la nature commune de tous les hommes, s'il a uni toute la nature divine à toute la nature humaine ? A-t-il pris la nature de Pierre plus que celle de Paul ? En ſe faiſant fils d'Adam, eſt-il devenu frere plus ou moins des uns que des autres fils d'Adàm ?

3°. L'Incarnation rend la naturure humaine immortelle. Car quoi-

que Jesus-Christ dût mourir par son oblation libre à la justice de son Pere, il étoit pourtant impossible que son humanité sainte, unie à la source de la vie, pérît dans le Tombeau, & que son Corps même *vît la corruption.*

40. M. Sherlock traite spécialement, & fort bien dans cet article à part la présence réelle de la Divinité renduë tout-à-fait réelle & sensiblement réelle par l'Incarnation. Il remarque que c'étoit un privilége spécial des Juifs de jouir de la présence de Dieu par-dessus tous les autres Peuples de la terre. Dans sa colere Dieu ménace les Juifs de leur retirer sa présence, & de ne les conduire que par son Ange. Moïse le prie de ne les conduire pas par son Ange, mais par lui-même, par sa *face*, car c'est le terme; & Dieu appaisé promet à Moïse que sa *face*, & non son Ange ira devant eux.

Or cette présence renduë sensible uniquement par une nuée ou par une colonne, n'étoit pourtant

que la figure de celle de Dieu dans la personne de Jesus Christ, & il n'est pas douteux que la présence de la Divinité dans l'Incarnation n'aït été infiniment plus au-dessus de celle dont elle honoroit les Juifs, que celle-ci étoit au-dessus de celle dont pouvoient jouïr les autres Nations.

M. Sherlock, qui s'affectionne beaucoup à cet argument de la présence de Dieu dans l'Incarnation, & dans le cours de la vie mortelle de Jesus-Christ, ne dit pas un mot de sa présence non moins réelle, ou moins pleine d'amour dans le Sacrement adorable de l'Autel. Il est vrai qu'il ne dit rien de contraire, & que tout ce qu'il dit peut fort bien servir de pierre d'attente à ce que la foi Catholique nous en apprend.

La quatriéme Section fait voir, que la mort de Jesus-Christ est un véritable Sacrifice expiatoire pour la Rédemption du genre humain.

La cinquiéme Section, que par sa mort & par sa resurrection Je-

ſus-Chriſt a triomphé de la puiſſance de la mort. Sur quoi l'Auteur fait voir que ce n'eſt pas tant de la mort que de la Puiſſance de la mort, que J. C. a triomphé. Nous étions morts devant Dieu. L'Arrêt avoit été porté & executé. Dieu nous avoit dit non pas que nous deviendrions mortels, mais que nous mourrions le même jour *in quâ die*, que nous mangerions du fruit défendu.

Le propre effet de la Rédemption n'a pas été de nous empêcher de mourir. Nous étions morts avant qu'il fut queſtion de Redemption, & il n'en a été queſtion préciſément qu'en conſéquence de notre mort réelle & actuelle, nous avions perdu l'immortalité, ſinon celle de l'ame, celle au moins non ſeulement du corps, mais de l'humanité, de l'homme, qui eſt mort tout entier entant qu'homme, dès que l'ame eſt ſéparée du corps. L'Auteur convient que l'ame des juſtes eſt heureuſe, & jouit de ſon immortalité propre après la mort du

corps & de l'homme. Mais il remarque que ce n'eſt là qu'une demie immortalité, & que l'ame en qualité d'ame humaine ou d'ame tout court, ſinon d'eſprit, eſt dans une eſpece d'état de mort, comme le corps dans le tombeau. Cela doit s'entendre ſagement, comme l'Auteur le dit. Nous ne finirions pas ſi nous voulions rapporter tout ce que l'Auteur a d'idées naïves, préciſes & lumineuſes ſur cette matiere. Il y a peu de Livres qui méritent d'auſſi longs extraits, & qui ſoient auſſi pleins que celui-ci de bonne & de vraye ſubſtance, dont les Lecteurs ſages & attentifs puiſſent faire leur profit.

ARTICLE V.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie des Beaux Arts établie à Lyon ; du 2. de Décembre 1739.

L'Académie des beaux Arts a tenu aujourd'hui ſon aſſemblée

publique. Elle avoit à ſa tête M. Pallu Intendant, qui en a accepté la Direction, & qui depuis ſon arrivée dans cette Ville a témoigné par ſon zéle, & par ſon aſſiduité à aſſiſter à ſes Conférences, l'eſtime ſinguliére qu'il en fait. Le Pere Duclos de la Compagnie de Jeſus, Préſident, ouvrit la Sceance par le Diſcours qui ſuit.

Messieurs,

Ceux qui ne connoiſſent les Arts & les Sciences, que par l'idée vague & générale de l'utilité qu'en doit retirer le Public, s'attendent qu'une Académie fera éclorre chaque jour quelque importante découverte, quelque Machine ſurprenante, quelque nouvelle invention, & s'il ſe paſſe un certain tems, ſans qu'on leur annonce de pareils Phénomenes, on doit leur ſçavoir gré, lorſque à leur eſtime, & à leurs éloges, ils ne font ſuccéder que du dédain & de l'indifférence. Dévorer des études ſéches, & épineu-

ſes, abréger des calculs fatigans, corriger des préjugés établis, & nuiſibles, par de longues & pénibles obſervations, s'aſſujettir à ſuivre les Ouvriers dans leurs pratiques, faire appercevoir, & conſerver à la poſtérité tout ce que renferme de raviſſant & d'ingénieux l'Attelier de nos Artiſans, faire quelques pàs vers le terme, ſans y atteindre encore, ſont des progrès inſenſibles, & trop peu éclatans pour les ſatisfaire. Ils n'entendent que ce qui fait du bruit; un accord délicat leur échape. Comme ce n'eſt pas le petit nombre qui eſt ainſi diſpoſé, une telle diſpoſition demande des égards; & c'eſt pour n'en pas manquer que nous nous ſommes preſcrit l'uſage de rendre compte de nos occupations, dans nos Scéances Publiques.

Mais ne pourrions-nous pas, Meſſieurs, nous en diſpenſer cette fois? Et la préſence de l'illuſtre Directeur, que le Public voit aujourd'hui à notre tête, ne parle-t-elle pas en notre faveur autant,

& plus que le détail de nos recherches, & de notre travail ? C'est moins pour notre propre gloire, que par devoir, & par reconnoissance, que je fais remarquer, ce que signifie à l'avantage de cette Académie, l'attachement qu'a fait paroître pour elle M. Pallu dès le premiers momens qu'il l'a connuë. On se louë, il est vrai, par tout de sa bonté & de sa complaisance : mais cette bonté, cette complaisance n'est point aveugle. Doué par la nature d'un goût plein de délicatesse, d'une pénétration vive, & d'un discernement exact, il joint aux connoissances qui ornent l'esprit de l'homme privé, ce coup d'œil heureux dont la sagacité annonce le succès, & les talens qui font exceller l'homme public dans ses fonctions. Si son cœur ne lui fait estimer l'autorité dont il est dépositaire, que par les bienfaits qu'elle lui donne occasion de répandre, il n'en est pas moins éclairé, quand il s'agit de les placer. C'est par inclination qu'il veille aux avanta-

ges des Villes & des Provinces confiées à ſes ſoins ; mais ſes vûës ne lui préſentent que des avantages réels & ſolides. Fidéle Miniſtre d'un Roi qui ne ſe propoſe que la félicité de ſes Peuples, digne en même-tems, & de la confiance du Prince, & de celle des Sujets, ce qui n'a que l'apparence du bien, ne lui fait point prendre le change, & jamais il ne donna au frivole & à l'inutile ni ſon attention, ni ſon tems. Un Intendant de ce caractére en acceptant la Direction de cette Académie, juſtifie tout ce que le Public s'eſt promis de nos Exercices : mais ſon amour de l'ordre n'a pas voulu, que même avec un ſujet ſi légitime de diſpenſe, nous nous écartaſſions de nos uſages : & ſans doute, Meſſieurs, par déférence pour vos ſuffrages, il a exigé que je tinſſe aujourd'hui une place, où je ne devrois paroître qu'en ſon abſence, & que je rapportaſſe, ſuivant la coutume, la liſte des Mémoires que vous avez fournis dans nos Sceances particulié-

res, depuis l'Aſſemblée du trézié-mé Août dernier.

L'on a déja inſtruit le Public du projet important & curieux pour rendre le cours du Rhône au tour de cette Ville, & plus ſûr & plus utile. Depuis ce tems, ce projet a été diſcuté avec ſoin, & l'Auteur a répondu à différentes objections qu'on lui avoit faites.

Outre pluſieurs rapports faits par des Commiſſaires nommés par l'Académie, ſur des affaires particuliéres pour leſquelles elle a été conſultée, nous avons eu un Mémoire contenant la maniére d'appliquer le calcul aux Jeux de hazard, & aux Lotteries.

Un Mémoire ſur le goût & la conſtruction des monumens, que les Anciens élevoient pour perpétuer le ſouvenir de leurs triomphes.

Un Mémoire où étoit expliqué un Inſtrument pour décrire différentes Courbes.

Une Explication Phyſique de la formation des Marbres, & des Pierres précieuſes.

Une autre Explication de la maniére dont ſe forment les Méteores.

Des Expériences ſur les Encres ſimpathiques, avec leur Explication Phyſique.

Un Eſſai de ſolution pour trouver le centre d'oſcillation des Cloches.

Un Mémoire contenant les Elémens, & les principes néceſſaires pour déterminer tout ce qui a rapport aux Eclipſes, avec la projection de l'Eclipſe de Soleil qui arriva le 4. Août dernier, le Type de l'Obſervation qui ſe fit de la même Eclipſe dans l'Obſervatoire du Collége de cette Ville, & celui de l'Eclipſe de Lune qui arrivera le 13. Janvier de cette année.

Un Mémoire ſur trois incommodités principales à quoi ſont expoſés les Voyageurs; les vomiſſemens ſur Mer, la ſoif, ſur-tout pendant les chaleurs, & les mauvaiſes eaux. L'on fut trop content des détails de Phyſique, & d'Anatomie dans leſquels entra l'Auteur, pour ne pas eſpérer qu'on le ſera

encore davantage, lorſqu'on ſe trouvera dans la néceſſité de faire l'épreuve des remédes qu'il preſcrivoit.

Un Mémoire ſur les Pompes aſpirantes à balancier. On va voir combien on a eu raiſon de le choiſir pour un de ceux qui doit remplir cette Sceance.

Des Réflexions ſur le ſublime dans la Peinture, & dans la Sculpture.

Une Explication Phyſique des Tremblemens de Terre.

Une Analyſe détaillée de l'Antimoine.

Un Mémoire ſur la Coutelerie, pour ſervir à l'Ouvrage propoſé *de la Mécanique des Arts & Métiers.*

Un Mémoire ſur l'Imprimerie, & des vûës pour en perfectionner le Mécaniſme, & lui donner plus d'étenduë.

Le Correſpondant que nous avons dans l'inſtitut de Boulogne en Italie, nous a envoyé la vie qu'il a compoſée de l'illuſtre Comte de Marcilly, ſi intereſſante pour les

Sciences. Nous avons aussi reçû du même Correspondant les Observations qui se sont faites dans l'Observatoire de l'Institut, de la Comete qui y a paru cette année.

Tous ces Mémoires comme ceux qui les ont précédés, sont entre les mains de M. le Sécretaire, qui est toujours prêt à les communiquer, quoique sans s'en désaisir, aux personnes qui pourroient avoir la curiosité de les lire, & de les consulter.

Après ce Discours M. l'Abbé de Valernod Chanoine d'Aisnai, lût un Mémoire sur les Pompes Aspirantes à Balancier. Après en avoir donné une Description nette, précise, & détaillée, il rappella en maître, mais d'une maniére sensible les principes qui doivent servir à leur construction, & à leur mécanisme ; il en fit l'application & à la Pompe Aspirante prise dans son tout, & à chaque piéce particuliére dont elle est composée. Cette application renfermoit entr'autres deux articles remarquables. L'un

où il s'agissoit de prendre un juste milieu pour fixer ce que le Problême a d'indéterminé ; l'autre, où il étoit question des défauts dans lesquels tombent les Ouvriers ; défauts qu'il faut moins attribuer à leur négligence, qu'à la méthode des Mathématiciens, qui semblent dédaigner ou de se mettre à la portée des Artisans, ou de descendre avec eux dans leur Attelier, pour leur conduire la main. Quand cette réfléxion judicieuse n'eut pas avancé le reméde, chacun se le promettoit de la solidité d'esprit de l'Auteur. Il le donna en effet dans une Table à cinq colonnes, où selon les différens dégrés d'aspiration, depuis un pied de hauteur jusqu'à 31. on trouve la détermination du diamétre des corps de Pompe, & des Pistons, la longueur du Balancier, & des léviers, le diamétre des tuyaux de vuidange, & la quantité d'eau que donneront les Pompes pendant une heure. Du reste, il n'y eut guéres que les Connoisseurs qui pussent comprendre tout le tra-

vail, qu'avoit demandé ce Mémoire ; & ſans doute, on le comprendra encore moins, ſi l'on fait attention qu'en rempliſſant avec exactitude tous les devoirs d'un Académicien, M. de Valernod n'eſt ni moins aſſidu, ni moins appliqué à s'aquitter avec honneur des fonctions plus relevées, plus aſſujettiſſantes de ſon état, & de ſon caractére.

M. Gacon Ancien Echevin termina la Sceance par la lecture d'un Mémoire ſur le Commerce, plein d'érudition, & très-bien écrit. Son eſprit accoutumé au vrai, & ſa longue expérience dans les Affaires, lui fournirent les réfléxions les plus juſtes, les plus ſolides, & les plus utiles, & ſon bon cœur lui ſuggéra des ſentimens qui toucherent vivement la nombreuſe Aſſemblée qui l'entendit. On y reconnut la ſageſſe & le zéle d'un Magiſtrat également aimable, & reſpectacle, qui jouit depuis longtems de la belle, & trop peu com-

mune réputation de bon Citoyen ; fruit précieux, mais unique de la conſtante application, & des travaux aſſidus d'une vie toute conſacrée au ſervice de la Patrie.

ARTICLE VI.

DE MUNICIPALI SOLEMNIUM præmiorum Fundatione in Regio Pictavienſi *Collegio ſociet.* Jeſu *Oratio habita &c.* Januarii 28. *anno* 1739. *a* Joanne Ignatio Fouſcher *ejuſdem ſoc. Sacerdote* Pictavii *apud* Ludovicum Gillet.

LA réputation, qu'a eû depuis pluſieurs ſiécles l'Univerſité de Poitiers, vient de recevoir un nouveau relief par les ſoins que les Magiſtrats de cette Ville ſe ſont récemment donnés pour réveiller l'émulation dans le cœur de la jeuneſſe, qui en fréquente les écoles. Et c'eſt à célébrer un événement ſi intéreſſant pour les Lettres que le P. Fouſcher un des Profeſſeurs

de Rhétorique du College Royal de Poitiers, a conſacré le diſcours dont nous allons rendre compte.

Le P. Fouſcher en faiſant imprimer ſa piece, y a joint un Epitre dédicatoire, adreſſée aux Officiers Municipaux de Poitiers. Un ouvrage compoſé pour annoncer leurs bienſaits, devoit-il paroître ſous d'autres auſpices que les leurs?

Le Corps de Ville de Poitiers venoit d'établir que l'on diſtribuetoit des prix publics pour les claſſes d'humanités, à la fin de l'année Scholaſtique de 1739. Cette premiere démarche étoit un préliminaire pour la fondation perpétuelle de ces prix, que ce corps reſpectable & zélé pour l'intérêt des Lettres, méditoit depuis long-temps, & qu'il auroit bien plûtôt conſommée, ſi la ſituation des affaires publiques n'avoit oppoſé trop d'obſtacles à ſa bonne volonté.

Cet événement en fourniſſant à l'Orateur un ſujet intéreſſant pour ſa harangue, lui en a fourni en mê-

me temps par ses circonstances la division naturelle.

Il montre dans la premiere partie ce qu'on doit augurer pour le progrès des Lettres dans les écoles de Poitiers, de la distribution des prix proposés pour cette année.

Il montre dans le second ce qu'on peut esperer d'avantages de la fondation perpétuelle de ces prix, annoncée par cette premiere démarche.

L'émulation est l'ame des Arts, des Sciences, des grandes entreprises. C'est elle qui forme les grands génies & les héros illustres, les hommes en tout genre utiles à la societé. Mais point d'émulation, si elle n'est nourie par les récompenses & par la gloire qui y est attachée. C'est même cette gloire qui fait le principal mérite des récompenses, & qui rendoit à Rome une couronne de laurier ou de chêne plus précieuse que les trésors; qui rendoit les Condés, ces héros chez qui les talens alloient de pair avec la valeur, qui les rendoit aussi ja-

loux de triompher dans les écoles que dans les armées. Un mince volume, prix de leurs travaux Litteraires, étoit accueilli avec autant de joye, d'éclat & de pompe, conservé avec autant de soin & de distinction, que les monumens des victoires de Rocroy ou de Fribourg &c.

L'Orateur applique habilement ces principes généraux à son sujet. Les distinctions obscures, imaginées pour picquer les jeunes cœurs dans le cours ordinaire de leurs études, toujours renfermées dans le sein d'une classe, ne peuvent faire que de foibles impressions sur leurs esprits. Leur légéreté, leur aversion naturelle pour la gêne, la contrainte, l'application, leur ardeur pour les amusemens ptopres de leur âge, l'emportent communément sur l'attrait de cette gloire bornée & cachée; & si elle suffit pour tenir en haleine certains caracteres heureux, formés avec un goût rare pour le travail & les Lettres, elle laisse croupir la multitude dans une

dangereuſe indolence qui étouffe ſouvent les plus précieux dons de la nature, & éteint le plus ſublime génie. L'éclat & la célébrité qui accompagnent les diſtributions ſolemnelles des prix, les tire de ce honteux aſſoupiſſement, & donne l'eſſort à leurs talens. L'Orateur peint avec beaucoup de vivacité, de juſteſſe, de délicateſſe, cet état de langueur & ſes triſtes ſuites; l'heureuſe révolution que produit dans les jeunes cœurs l'eſpoir de ces récompenſes brillantes, & tout ce que la cérémonie qui couronne les vainqueurs, a d'éblouïſſant & de propre à exciter la plus vive & la plus fructueuſe émulation. C'eſt là la ſubſtance du premier point.

Dans le ſecond, l'Orateur fait ſentir que tous ces avantages diſparoiſſent bien vîte; que l'ardeur des éleves qu'on forme au goût des belles Lettres ſe borne à un effort paſſager, ſi l'eſpoir d'une nouvelle gloire, ſi une révolution ſtable & réguliere de récompenſes & d'applaudiſſemens préparés aux vain-

queurs, ne fixe leur légéreté, ne réveille leur pareſſe, ne ſoutient leur courage, n'anime leur émulation. C'eſt la ſeule voye pour aſſûrer le progrès de la Littérature. En ménageant aux Muſes un ſecours ſi propre à les accréditer, Poitiers donnera un nouveau luſtre à ſes écoles, & un nouvel éclat à ſon ancienne Splendeur. Les étrangers de tout pays, déjà accoutumés à y venir puiſer, comme à une de leurs plus pures ſources, le goût des Sciences & des beaux Arts, attirés par ce nouvel appas, y voleront encore avec plus d'empreſſement, & en plus grand nombre, & cette ville renfermera bientôt dans ſa vaſte enceinte autant de nouvelles colonies, qu'il y aura dans l'Univers de nations avides de ſe polir & de s'inſtruire.

L'Orateur finit par aſſurer le Promoteur & les Auteurs de ce glorieux établiſſement, de la reconnoiſſance de la Compagnie dont il eſt membre, du College au nom duquel il parle, & de celle dont

il

il eſt lui-même pénétré. A la tête des juſtes éloges qu'il donne à ces Protecteurs des Muſes, eſt le portrait de Monſieur le Nain Intendant de Poitou. L'eſprit & les talens de cet illuſtre Magiſtrat, ſon goût pour les Lettres, ſon zele pour leur progrez, ſon génie pour les affaires, ſon application, ſon déſintéreſſement, ſon courage, ſa générosité, ſa vigilance, ſon induſtrie qui dans ces derniers temps, ont fait le ſalut de la Province, confiée à ſes ſoins, fourniſſoient à l'éloquence du P. Fouſcher un trop beau champ, pour qu'il ne mît pas heureuſement en œuvre de pareils traits. Monſieur Blondé actuellement Maire de Poitiers, Meſſieurs Forien & Babinet, qui après avoir dignement rempli la même place, ſe trouvent aujourd'hui à la tête du Conſeil de la Ville, ſont peints avec des couleurs bien propres à juſtifier le choix que Poitiers avoit fait d'eux ſucceſſivement pour ménager les plus chers intérêts de ſes Citoyens.

Il regne dans cette piece beaucoup de goût, de juſteſſe, d'ordre & de clarté. L'Orateur y va toujours à ſon but par un raiſonnement ſolide & ſuivi. Il y ſeme par-tout les images riantes, & les traits ingénieux. Son ſtile en général tient plus de la fineſſe, de la délicateſſe, de l'amenité, de celui de Pline, que de la Majeſté harmonieuſe, de celui de Ciceron.

ARTICLE VII.

DEMONSTRATION Arithmetique & Géométrique de la vraye Quadrature du Cercle, découverte par M. Seguin Avocat au Parlement de Rennes, Capitale de Bretagne. A Rennes chez Gilles le Barbier. Brochûre in 4°. pp. 23.

Lettre du P. C. à M. D. ſur cette quadrature en particulier, & ſur la quadrature du cercle en géneral.

MOnſieur, le Miniſtre (*a*) infiniment reſpectable auquel vous êtes attaché, & au nom duquel vous m'avez fait l'honneur de me demander mon ſentiment raiſonné ſur la Quadrature du Cercle en géneral, & ſur celle en particulier qu'en donne M. Seguin Avocat au Parlement de Bretagne, méritoit, & vous méritiez auſſi un peu plus de diligence de ma part. Mais je dois vous confeſſer ma pareſſe, ou plûtôt ma répugnance extrême, pour tout ce qui s'appelle Quadrature du Cercle, mouvement perpétuel, longitudes, & autres problêmes merveilleux, qu'une longue ſuite de recherches inutiles ont démontré introuvables, de fait ou de droit.

Cette répugnance eſt telle, que ſi j'avois trouvé moi-même cette quadrature du cercle, par hazard j'entends & ſans aſſurément la chercher, je doute que je puſſe me

(*a*) M. Dangervilliers.

commander un quart d'heure d'attention pour la vérifier. Il n'y a pas de Géometre qui n'en ait eû la lueur vingt fois en sa vie. Vingt fois j'ai dit, la voila. Mais à la réserve d'une seule fois, où j'étois encore bien jeune, je ne crois pas avoir succombé à la tentation de courir après un Spectre, qui a joué tous ceux qu'il a entraînés.

Je ne dis pas que la quadrature soit impossible de droit & *à priori*. Je le dirois bien des longitudes & du mouvement perpétuel. Mais la quadrature du cercle, je ne la tiens impossible que de fait *à posteriori*. C'est-à-dire, que la connoissant très-possible en soi & dans les idées de Dieu, qui voit sans difficulté un quarré égal à un cercle, je la juge en même-tems d'une difficulté supérieure à toute l'adresse de ceux qui s'en sont mêlez jusqu'ici, & à plus forte raison de ceux qui s'en mêlent & s'en mêleront encore long-tems, jusqu'à ce qu'on ait trouvé de nouveaux Arts, de nouvelles métho-

des, pareilles ou d'un ordre au-dessus de celles que les Euclides, les Pappus, les Apollonius, les Archimedes avoient trouvés dans l'antiquité, & à celles que les modernes ont trouvés, depuis une centaine d'années, par les mains des Descartes, des Cavallieri, des Guldins, des Gregoires de S. Vincent, des Fermats, des Newtons, des Leibnitz.

Encore si des Géometres de cette force nous proposoient des quadratures, on pourroit s'y rendre attentif. Celle de Grégoire de S. Vincent réveilla toute l'Europe, selon Meibomius son Critique, & par conséquent son Apologiste. Quoiqu'il eût manqué le but, il avoit, en chemin, fait des découvertes si belles, & en si grand nombre, qu'encore valoit-il mieux qu'il eût racheté celles-ci par le manque de celle-là. C'est bien ce Géometre, qui avoit trouvé de nouvelles Méthodes & de nouveaux Arts, pour quarrer le cercle.

Ces Arts tout géometriques, retournés de tous les ſens par ceux des calculs Cartéſiens & Newtoniens, ſe ſont trouvez inſuffiſans, quoiqu'ils atteignent à l'infini, & au plus qu'infini. D'où les Géometres ont conclu ſagement qu'il falloit attendre des Arts nouveaux, des méthodes ſupérieures, & quelque nouvel Archimede ou quelque nouveau Gregoire de S. Vincent pour tenter la quadrature; & l'ont même juſques-là traitée d'impoſſible; ce que j'adopte volontiers avec ce correctif.

Ce ne ſont donc pas les Géometres fameux, les vrais Géometres qui cherchent la quadrature du cercle: ils ſçavent trop dequoi il s'agit. Ce ſont les demi Géometres qui ſçavent à peine Euclide. Ils diſent qu'il ne faut pas être ſi ſçavant, qu'il n'y faut que de l'eſprit, du travail, ou même du hazard. Mais d'où ſçavent-ils qu'il n'y faut que cela? Si quelqu'un l'avoit trouvée par ce chemin, on pourroit l'en croire ſur ſa parole.

Ils disent que l'algebre, l'analyse, les courbes, les infiniment petits sont des rafinemens, de la charlatanerie : point du tout, ce n'est que de la science. Or on ne peut trop avoir de science pour faire un chef-d'œuvre de science, tel qu'est incontestablement celui-ci.

Euclide n'est que l'*a b c* de la Géometrie. Jamais il n'a porté d'autre nom que celui d'Elemens. C'est tout au plus une portion, & une petite portion de la Géometrie. On n'est qu'écolier avec Euclide. Il semble au moins que ce n'est point trop, que d'exiger qu'on soit maître pour une opération qui a été jusqu'ici au dessus des forces des plus grands maîtres, & nommément d'Euclide même, & même d'Appollonius, d'Archimede, de Gregoire de S. Vincent, & de Newton. *In arte suâ cuique credendum est.* Il faut croire chacun dans son métier. Or ce sont les maîtres du métier qu'il faut croire. Qu'on recueille les voix : le

plus grand nombre croit la quadrature abſolument impoſſible, & ſans correctif. Voilà pour la quadrature en géneral.

Pour ce qui eſt de M. Seguin, dont vous m'avez mis le livre entre les mains, pour vous en dire mon avis; cet Auteur nous apprend qu'il a auſſi trouvé les longitudes; mais que faute d'une ſomme de douze mille livres, dont il auroit eû beſoin pour perfectionner cette découverte, & la mettre au jour, il a été forcé de ſe borner à la quadrature, qu'il donne en preuve de cette autre plus grande & plus difficile nouveauté.

Après le diſcours préliminaire, où cet Auteur rend compte de ſon procédé à cet égard, il vient à ſa démonſtration Arithmetique de la quadrature. Il la commence en diſant qu'il étoit perſuadé depuis très long-tems, que faiſant un cercle ſur un Rayon qui fut les quatres cinquiémes du côté d'un quarré, ce cercle devoit être égal au quarré, fait ſur la diago-

nale du premier quarré. Il n'eſt pas douteux que ce ne ſoit là une quadrature approchée, ſi c'eſt-là tout ce qu'a prétendu l'Auteur.

Car Archiméde a démontré que le diametre étant 7. c'eſt-à-dire, de 7. pieds, ou de 7. pouces, ou de 7. parties quelconques, la circonférence eſt entre 21. & 22. c'eſt-à-dire triple du diametre, ou un peu moins que triple, & un ſeptiéme, ſans qu'on puiſſe déterminer préciſément l'excès ou le défaut. Or un quarré étant 1. celui de ſa diagonale eſt 2. Et prenant quatre cinquiémes, ou 4 : 5. pour le rayon, & 8 : 5. pour le diametre d'un cercle égal à 2. on aura la circonférence de ce cercle égale à 5. & par conſéquent le diametre 8. donnera 25. de circonférence. Or encore 8. eſt à 25. comme 7. eſt à 21. & 7. huitiémes, ou comme 1 eſt à 3 & un huitiéme.

Mais ſi c'eſt-là une approximation, ce n'eſt qu'une approximation. L'Auteur ne démontre pas qu'elle ſoit une exhauſtion juſte,

puisqu'en rigueur même il ne démontre pas que ce soit une approximation, & que sans Archiméde je n'aurois pû la vérifier avec cette facilité. Or l'état de la question n'est pas ici d'approcher, mais d'épuiser. En qualité même d'approximation nous en avons de plus convergentes que celle-là, & même d'infiniment convergentes, ou de convergentes à l'infini; celles entr'autres *de Messieurs Mercator, Nevvton, Leibnitz*: & celle même d'*Archiméde* peut-être poussée aussi loin qu'on veut. Car doublant 21 & 22, on a 42. & 44, & prenant 42 & 43 on est plus près: & de même doublant 42 & 43, on a 84 & 86, & prenant 85 &c. Or on approcheroit encore plus vite si au lieu de doubler on triploit, on quadruploit, sur-tout si on décuploit, si on centuploit, si on ajoûtoit 2, 3, 4, 5, & autant qu'on voudroit de zeros.

M. Seguin ne nous en quitte pas pour une approximation, il prétend avoir donné une exhaustion

pure & parfaite. Mais j'avoue que je n'en vois nulle part la preuve dans sa Démonstration Arithmétique ; sans parler même que par Archiméde on lui démontreroit sans doute, & par les Méthodes Géotriques, qu'il y a quelque chose de plus approché & de plus approchable à l'infini. L'espéce de progression aritmétique, & de moyen aritmétique ou géométrique qui paroît faire toute sa démonstration, est une chose arbitraire qui n'a point d'enchaînement nécessaire & démonstratif avec la nature des choses, & avec la quadrature du cercle.

L'Auteur ne convient-il pas qu'il ne tient qu'une approximation, lorsqu'il dit, *on voit par là que la moindre raison du diametre d'un cercle à sa circonférence, est sans aucune fraction comme de* 200 *à* 625, *& la plus grande &c.* Il n'est pas question de plus grand ni de plus petit, lorsqu'on a le juste milieu de la chose. Il est pourtant vrai qu'en finissant, M. Seguin se rappelle lui-même, sans de nouvelles preu-

ves, à la juſte préciſion, en ajoûtant, *laquelle circonférence on aura toujours juſte ſans aucun calcul &c.*

Peu content ſans doute de ſa Démonſtration Aritmétique, l'Auteur donne, ſur nouveaux frais, une *Démonſtration* appellée *géométrique*, qui débute par ces mots remarquables, & ſans doute déciſifs. *Pour ſatisfaire le Sçavant Lecteur*, dit-il, *par une exacte démonſtration géométrique, nous dirons que nous nous ſommes d'abord attachés à connoître méchaniquement la vraye meſure de l'arc HEI &c.*

Ce n'eſt donc encore ici qu'une approximation. Car une quadrature, une meſure méchanique ne peut jamais être que groſſiere & à peu-près. Elle dépend des ſens, des yeux, des mains, des inſtrumens mêmes, dont les opérations ſont eſſentiellement fautives, n'y ayant que l'eſprit qui puiſſe atteindre à la parfaite préciſion, lorſqu'elle eſt poſſible, ou en approcher réguliérement lorſque l'extrême profondeur des choſes les dérobe à ſa pénétration.

Les approximations méchaniques ſont toujours fort au-deſſous des géométriques : celles-ci étant fondées ſur des principes lumineux qui vont au but par des moyens appropriés & invariables, au lieu que les méchaniques ne font que tâtonner à l'aveugle, ſans être en état de reconnoître même le but, l'euſſent-elles ſaiſi par hazard.

Le grand but de l'Auteur eſt ici après avoir pris ſon rayon, l'avoir diviſé en 4, & y avoir ajoûté une de ces 4 parties pour former ſa diagonale quadratrice, après avoir pris déja le rayon, & ces quarts, & ce cinquiéme avec un compas ſur le compas de proportion, de tranſporter cette diagonale, comme corde, ſur un cercle, & de trouver l'arc que coupe cette corde ſur ce cercle. Mais n'eſt-ce pas d'abord ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, que la diagonale qui eſt les 4 : 5 &c ?

M. Seguin trouve par cette opération méchanique, que la diagonale ſouſtend un arc de 55 dégrés 45 minutes. Il convient que la dé-

termination n'eſt pas juſte. Il s'étoit pourtant ſervi d'un compas *à pointes fines*. Mais il convient qu'*il eſt impoſſible même à l'œil le plus clair-voyant, de diſtinguer avec juſteſſe ſur l'échelle des cordes une ni deux minutes, encore moins les plus petites parties de ces minutes, qui ſont abſolument néceſſaires pour produire la Démonſtration Géométrique.*

On ne ſçauroit que louer l'Auteur de pareils aveux. Ils ſont d'un homme de probité, & même d'un habile homme. La démonſtration géométrique dépend de la minute, & des plus petites parties. La préciſion de la Géométrie va juſqu'à l'infiniment petit rigoureux. C'eſt le ſeul qu'elle peut négliger. Or ni l'œil ni le compas ne vont là. Dequoi ſert leur opération méchanique ſi elle ne peut diſtinguer les plus petites minutes qui ſont pourtant *néceſſaires pour produire la démonſtration géométrique*?

Auſſi après avoir meſuré par-là l'arc en queſtion, & l'avoir trouvé de 55 dégrés 45 minutes, l'Auteur

a avoué qu'il *a été forcé d'avoir recours aux calculs*, pour suppléer à l'imperfection du compas, de l'œil & de leur opération méchanique. Il étoit tems, ou plûtôt il ne l'étoit plus. La méchanique avoit déja fait son coup, & influé son vice que le calcul ni la Géométrie même ne pouvoit plus corriger. Le calcul, la géométrie commençant là où finit l'opération méchanique, part d'un point vague & indécis pour le compas, pour l'œil & par conséquent aussi pour l'esprit.

Ayant trouvé par le compas 55 dégrés 45 minutes, M. Seguin a ensuite trouvé par le calcul 55 dégrés, 45 minutes, 16 secondes, 2 tierces, 13 quartes, point de quintes, & enfin 51 sixtes. Voilà une précision qui est admirable. Aussi l'Auteur ajoûte qu'*il a eu besoin pour parvenir à cette admirable connoissance, de la plus ferme résolution, soutenuë d'un patience extrême, aidée de méthodes toutes particuliéres & nouvelles que nous avons inventées*, dit-il, *& propres à réussir dans une entreprise si difficile.*

Voilà par exemple des Méthodes qu'il n'auroit point fallut ſupprimer. Je crois ſans peine ce que l'Auteur dit de ſa réſolution & de ſa patience. Rien n'en demande plus que ces calculs épineux qui vont juſqu'aux tierces, quartes, quintes, ſixtes. Et l'Auteur eſt fort admirable de n'y avoir pas ſuccombé. C'eſt dommage même qu'il en ait ſubi toute la rigueur. N'en donnant que le réſultat; ils ne ſont démontrés, vérifiés, conſtatés que pour lui. Et il eſt d'ailleurs preſque impoſſible qu'il ne s'y ſoit gliſſé quelque erreur. Les plus déterminés Calculateurs ne ſont pas à une tierce près, beaucoup moins à une quarte, quinte ou ſixte.

J'ajoûte qu'encore ces calculs ne peuvent former une démonſtration géométrique, & qu'ils ſont en géométrie même quelque choſe d'auſſi méchanique que l'uſage des yeux, des mains & des inſtrumens. Ces calculs ne ſont qu'une affaire de pratique, comme ceux d'arpentage, de toiſé, de trigonométrie ou

d'Aſtronomie. Ce n'eſt pas par le calcul qu'on démontre géométriquement, mais par les principes, par la théorie du calcul; comme ce n'eſt pas par le compas & la régle, mais par l'idée & le raiſonnement de la régle & du compas. Et c'eſt-là une choſe qu'il faut bien ſous-entendre, lorſqu'on dit que tout ce qui ſe fait avec la régle & le compas, eſt géométrique.

Les Anciens eux-mêmes n'avoient pas bien éclairci cette diſtinction, lorſqu'ils ont établi qu'il n'y avoit de géométrique que ce qui s'opéroit avec la régle & le compas, ou par la ligne droite & le cercle: & que tout de ſuite ils excluoient de la Géométrie exacte les ſections coniques, ou plûtôt leur uſage, & celui des autres courbes ſoi diſant organiques ou méchaniques.

Le compas & la régle ſont tout auſſi méchaniques, qu'aucun autre inſtrument de géométrie pratique: & M. Seguin qui cherche ſa diagonale & l'arc qu'elle ſouſ-

tend par l'opération actuelle de cette régle & de ce compas, a beau même les étayer d'un calcul actuel, il ne peut prétendre à rien de géométrique & de démonstratif. Tint-il la quadrature par-là, par-là même elle lui échaperoit des mains. Elle seroit le pur effet du hazard, il ne pourroit s'en assurer, ni nous en assurer par aucune sorte de démonstration de droit, lumineuse & *à priori*.

C'est l'idée opérative de l'esprit seul, qui doit tout faire en Géométrie : & alors les sections coniques, & les autres courbes les plus organiques & les plus transcendantes peuvent être aussi géométriques & démonstratives que le cercle & la simple ligne, pourvû que dans le raisonnement fondé sur l'idée de ces courbes, on ne donne rien au tâtonnement, au hazard, à la contingence des choses, & qu'on forme un enchaînement nécessaire d'idées & de raisonnemens. La Géométrie est, dans sa notion correcte, la pure opération du pur es-

prit. Auſſi ne roule-t-elle que ſur le poſſible, & n'atteint-elle au contingent que par approximation. J'eſpere, Monſieur, que vous me ſçaurez gré de cet éclairçiſſement que j'ai crû néceſſaire, ſinon pour les Géométres, du moins pour la Géométrie.

M. Seguin eſt après tout de bonne foi, ici comme ailleurs. Il convient qu'il s'eſt ſervi dans ſes calculs des Tables des Sinus. Il n'eſt pas douteux qu'on ne trouve, même immédiatement, par leur moyen la quadrature du cercle. C'eſt preſqu'uniquement pour cela qu'on a fait ces Tables. Il y a plus : elles ſuppoſent la quadrature ou, ce qui va au même, la rectification des arcs du cercles. Les arcs y ſont évalués par leurs cordes ou demi cordes, ſans quoi les angles, naturellement méſurés par les arcs, ſeroient immeſurables étant irrectifiables ; car vous ſçavez, Monſieur, qu'il n'y a de bien meſuré que ce qui l'eſt par la ligne droite, & que *rectifier* ou *meſurer par la ligne droite*

dit la même choſe, comme *quarrer*, dit le même que *meſurer par le quarré* ou par la *figure rectiligne*.

Employer donc les Sinus pour quarrer le cercle, c'eſt commencer par ſuppoſer le cercle quarré. Le cercle eſt donc quarré dira quelqu'un? Oui, il l'eſt à-peu-près. Car les Sinus ne ſont que dès-à-peu-près; & en quarrant par les Sinus, outre que la méthode n'en eſt que méchanique & pratique, on ne trouve qu'une approximation de quadrature.

Autre aveu plus exprès de M. Seguin. Il avoue qu'il n'a viſé *qu'à approcher par ce moyen le plus qu'il a été poſſible, des infiniment petits, afin que les calculs fuſſent moins erronés.* Il y a là deux aveux. 1o. Que ſes calculs ſont *erronés*, ne le fuſſent-ils que d'un millioniéme de millioniéme de &c. à l'infini. 2o. Que l'approche a eu pour but, & non ſans doute pour terme *les infiniment petits*.

Car ce ſont deux choſes fort différentes. On ſe propoſe un but com-

me on veut. Mais on aboutit à un terme comme on peut. Le but idéal peut être parfait, mais le terme pratique eſt toujours eſſentiellement imparfait. M. Seguin parle deux ou trois fois d'infiniment petits. Les Géométres en ont aſſez parlé depuis une cinquantaine d'années. Rien n'eſt plus délicat que cette ſpéculation. Car ce n'eſt que cela, & je ne vois pas comment M. Seguin a pû les faire entrer pour quelque choſe d'effectif dans ſes opérations qu'il avoue être méchaniques, ni même dans ſes calculs pratiques & actuels.

Les infiniment petits ne ſont bien ſûrement maniables que pour l'eſprit pur. Toutes les mains ſont percées pour une monnoye ſi impalpable. Cependant juſqu'aux Philoſophes Métaphyſiciens mêmes, tous veulent les manier comme avec les mains, & en faire des corps, tandis qu'ils n'en ſont que les modifications inſéparables, le point de la ligne, la ligne de la ſurface, la ſurface du corps. Parmi les Géomé-

tres mêmes tous ne veulent ou ne ſçavent pas ſe payer de cette monnoye.

M. Seguin après ſa démonſtration géométrique, donne une *régle géométrique* par 55 dégrés, 46 minutes &c. En Géométrie on ne connoît guéres ces régles d'aritmétique-pratique qui ne vont qu'à dès-à-peu-près vagues & groſſiers. Mais celle-ci eſt tout-à-fait fauſſe. Car voici comme l'Auteur s'énonce. *Dites par régle de proportion, ſi l'arc de 90 dégrés donne* 781 *&c. parties quarrées pour aire du quart de cercle, combien donnera l'arc de* 55 *dégrés*, 46 *minutes &c. Et au quotient de la régle viendra pour aire du ſecteur AHEI* 4841 *&c. parties quarrées.* Il eſt faux que les aires, les ſegments, les ſecteurs ſoient en raiſon des arcs qui les ſouſtendent, puiſqu'ils ſont comme des quarrés ou des rectangles, en raiſon doublée ou composée des arcs & des cordes ou rayons &c.

Je crois, Monſieur, que ſi j'ai eu tort de vous faire attendre quel-

ques mois mon jugement ſur cette quadrature, vous me trouverez aſſez puni par la patience que j'ai euë d'en pouſſer l'examen juſqu'à ce qu'une erreur de cette conſéquence vint me rendre le droit de n'aller pas plus loin, la ſuite ne pouvant jamais redreſſer un vice ſi capital.

Cependant en parcourant des yeux, puiſque j'y ſuis, la ſuite de cette quadrature, & pour acquérir tout-à-fait le droit de n'en plus examiner déſormais, je trouve qu'après tous ſes calculs, l'Auteur avouë que, s'il s'y trouve quelque erreur, *elle ne pourroit être qu'abſolument inſenſible*, *vû*, ajoûte-t-il, *que nous nous ſommes ſervis d'infiniment petits pour acquérir la plus grande préciſion.* Si l'Auteur ſçavoit ce que les Géométres appellent des infiniment petits, ſûrement il ne diroit pas qu'il s'en eſt ſervi; & s'il ſçavoit de même ce qu'on entend par quadrature, il ne ſe flateroit pas de l'avoir trouvée, & il y renonceroit comme à une choſe trop difficile & à une pure perte de tems, ſur-tout pour

quelqu'un qui ne posséde pas les vrais infiniment petits, les vrayes méthodes de l'infini, l'algebre, l'analyse, les sections coniques, les courbes &c. Car avec tout cela on peut bien ne pas trouver la quadrature : mais à plus forte raison sans cela, n'est-il pas possible de la trouver. Pour son chef-d'œuvre un Ouvrier n'a point trop de tous les Outils de son Art.

Je ne dis pas que M. Seguin ne soit louable & digne même des secours qu'il demande pour un travail aussi épineux que le sien. Tout homme qui travaille, est un bon Citoyen, & mérite de la considération. Mais souvent autre chose est travailler pour mériter la récompense, autre chose travailler pour l'avoir. L'un nuit ordinairement à l'autre. *Non omnia possumus omnes.* Encore celui qui a le mérite est-il mieux partagé, que celui qui en a le fruit. Mais tout le monde n'entend pas ce langage. Je suis avec respect.

Monsieur, &c.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE VIII.

ALLEMAGNE SAXE.

DE DRESDE, ET DE LEIPSIK.

EMANUELIS Svvedenborgii Opera Philoſophica & Mineralia.

C'Eſt le titre général de ce grand Ouvrage en trois volumes *in-folio*, qui ſe trouvent à *Paris* chez *de Bure* l'aîné, Quay des Auguſtins à Saint *Paul*. Le premier tome contient, outre une Phyſique générale, aſſez ſinguliére dans la maniére dont l'Auteur l'expoſe, mais qui peut ſe réduire aux principes connus, un long Traité ſur l'Aiman, où l'Auteur a ramaſſé

tout ce que les Obſervations des autres Philoſophes , & ſes expériences lui en ont appris.

Le ſecond volume a pour titre particulier : *Regnum ſubterraneum ſive Minerale de Ferro , deque modis liquationum Ferri per Europam paſſim in uſum receptis : deque converſione Ferri crudi in Chalibem ; De venâ Ferri & probatione ejus : pariter de Chymicis præparatis cum Ferro & Victriolo ejus factis experimentis &c.*

Le troiſiéme explique par rapport au Cuivre les mêmes choſes à proportion qui ſe trouvent dans le ſecond à l'égard du Fer. Ainſi tout l'Ouvrage eſt un vaſte Recueil de tout ce qui ſe pratique dans les travaux des Mines , des Machines qu'on y employe , & dont M. *Svvedenborg* a eu connoiſſance , des pratiques , des méthodes , des procédés qui ſont en uſage dans toutes les parties de l'*Europe* pour travailler les Métaux & les Minéraux dont il a entrepris de parler. Il rapporte diverſes préparations ſimples

ou Chymiques de ces matiéres, & de celles qui y ont rapport, dont on se sert dans la Peinture & d'autres Arts. Engagé par sa Charge d'Assesseur du Collége Métallique du Royaume de *Suéde*, & par goût à cette étude & à ces Recherches, M. *Swedenborg* n'a rien négligé pour former ce Corps de Science Minérale, l'une des plus utiles, des plus intéressantes, & qui fournissent de plus grands avantages dans la vie. Tout ce qui peut-être rendu sensible à la vûë est représenté dans des Planches bien dessinées, & en grand nombre. L'Ouvrage est imprimé à *Dresde* & à *Leipsik*, en bon papier, & beaux caractéres, chose peu commune en ce Pays.

ITALIE.

DE VENISE.

Jani Planci Ariminensis de Conchis minus notis liber, cui accessit specimen Æstus reciproci Maris Superi,

ad littus portumque Arimini. Venetiis, Typis Joannis Baptiſtæ Paſquali. Ære Auctoris 1738. *grand* in-4°. *de* 88. *pages.*

De tout tems la recherche & l'étude des Coquillages de la Mer ont paru aux Sages un amuſement également honnête & agréable, & ces merveilles de la nature, l'objet d'une curioſité raiſonnable. En eſt-il en effet où elle ait étalé plus de beautés, plus de magnificence, plus de délicateſſe? Ne ſemble-t-il pas qu'elle ait voulu dédommager ceux d'entre les animaux que le vulgaire regarde comme les plus vils, du mépris qu'il en fait, par l'éclat & la richeſſe dont elle les a parés aux yeux attentifs des Obſervateurs & des Curieux? Ceux qui ont examiné avec quelque attention certain Inſectes, & même un très-grand nombre d'Inſectes, ont-ils pû s'empêcher d'admirer la vivacité, l'éclat, la variété des couleurs dont ils brillent? Et ces demeures aſſignées aux Poiſſons que renferme les Coquilles de la Mer,

que voit-on dans les Ouvrages de l'Art qui en égale la délicateſſe, la fineſſe du deſſein, la magnificence ? Mais ce n'eſt pas par ce ſeul endroit que l'Auteur les enviſage ; il y trouve quelque choſe de plus ſolide, & de plus intéreſſant. Selon lui les Peuples, qui vivent aux bords de la Mer, & qui ſe nourriſſent de Coquillages, ſont plus ſains, plus vigoureux, & vivent plus long-tems que les autres. Il ajoûte qu'on en tire des Remédes pour pluſieurs Maladies.

Les Obſervations ſur le Flux & le Reflux faites en divers Ports ne peuvent être que très-utiles, non-ſeulement pour établir un ſiſtême ſur ce Phénomene qui ſoufre encore bien des difficultés, mais ſur-tout pour la Navigation. Celles qu'on donne ici ont été faites avec exactitude à *Rimini* durant cinq années.

Lettera nella quale vengon eſpreſſi colle figure in rame, e dilucidati colle Annotazoni, del P. D. Gian-Griſoſtomo Scarfò, Dottor Theologo

Basiliano, vari antichi Monumenti. Opera dedicata All' Eminentiss. e Reverendiss. Principe signor Cardinale D. Alessandro Albani &c. in Venezia, 1739. in-4o.

L'Epître Dédicatoire au Cardinal *Aléxandre Albani*, est suivie d'une autre Lettre dans laquelle le Sçavant Antiquaire fait l'honneur aux Auteurs de ces *Mémoires* de leur adresser son Ouvrage, & de les prendre pour Juges de ses Remarques, & des Explications qu'il y donne de divers Antiques du Cabinet du Seigneur *Mario Picolomini*, que le R. P. *Scarfò* avoit pris soin lui-même d'enrichir de plusieurs Piéces curieuses. Il ne nous convient point de répéter les raisons qui l'ont déterminé à ce choix, mais nous tâcherons de répondre à l'estime & à la confiance dont il nous honore, en rendant justice à son travail & à son érudition.

Cet Ouvrage est accompagé d'un autre Ecrit en Latin, & qui a pour titre : *D. Joph. Chrysostomi*

Scarfò Doctoris Theologi Basiliani in Collectanea Antiquitatum Romanarum, quas centum Tabulis æneis incisas, & à Rudolphino Venuti, *Academico* Etrusco Cortonensi *Notis illustratas exhibet* Antonius Borioni; *Observationes criticæ*: Venetiis, *per* Modestum Fentium 1739. *in*-4°.

Ce sont encore des Antiques qu'on examine dans cet Ecrit. L'Auteur y fait paroître, comme dans l'autre Ouvrage, une grande connoissance de cette partie de la Littérature sçavante, qui en demande beaucoup pour s'y distinguer, autant à cause de l'obscurité dont l'éloignement des tems l'ont enveloppée; que par la lumiére que tant d'Antiquaires célébres y ont répanduë; l'une donnant lieu à des erreurs à & des méprises, & l'autre les faisant remarquer.

FRANCE.

D'AVIGNON.

Le Grand Trictrac, ou Méthode

facile pour apprendre ſans Maître la Marche, les Termes, les Régles, & une grande partie des fineſſes de ce Jeu, enrichie de 270. Planches ou Figures, avec les décisions des cas particuliers. A Avignon chez François Girard, & Dominique Seguin, Imprimeurs Libraires, près la Place Saint Didier 1738. in-8°. *pag.* 320.

L'Auteur de cette Méthode n'eſt pas le premier qui ait écrit ſur le *Trictrac*, mais avant lui, on ne l'avoit point encore fait avec autant de clarté, & dans un ſi grand détail : en ſorte que, ce Livre devant les yeux, il n'y a perſonne qui ne puiſſe aiſément apprendre le Jeu, ſans autre ſecours qu'un peu d'exercice & d'uſage. Au reſte, comme il n'eſt preſque point de Jeux qui ne ſoient fondés ſur des principes certains & démonſtrables, & que tout, juſqu'aux hazards qui s'y rencontrent, a été réduit aux combinaiſons, & ſoumis au calcul, ils ſont devenus un objet de ſcience pour la ſpéculation, comme ils ſont un amuſement & un délaſſement dans la pratique.

C'eſt à ce premier égard ſur-tout, que l'Ouvrage eſt dédié à un Sçavant d'un goût ſûr, & d'une érudition choiſie, M. le Marquis de *Caumont*, de l'Académie Royale des Inſcriptions, & de celle de *Marſeille*.

DE PARIS.

Voici encore quelques Jeux dont on donne les régles. Ils ſont même plus en uſage que celui du Trictrac; &, s'il eſt permis d'y donner quelques heures de relâche & de paſſe-tems, c'eſt une néceſſité de ſçavoir la maniére de les jouer. Quoiqu'on puiſſe l'apprendre par l'uſage, il eſt encore mieux de la ſçavoir, avant que de s'en mêler. Ceux qui ſont curieux de cette doctrine, nous les renvoyons au Livre, qui a pour titre :

Le Jeu de Quadrille, avec le Médiateur, & la Couleur Favorite; nouvelle édition augmentée du Médiateur Solitaire à quatre, & à trois, & pluſieurs nouvelles déciſions. A Paris

chez Théodore le Gras, Grand'Salle du Palais, à l'L couronnée. 1739. in-12. *page* 86.

TABLE DES ARTICLES. *du mois de Janvier* 1740.

ART. I. Leçons de Physique de M. l'Abbé de *Molieres*, Tome IV. 5
ART. II. Eclaircissement sur la maniere dont la Terreur, & la Pitié Théâtrales opérent la Purgation des Passions. 31
ART. III. *Historia da America Portuguesa &c.* 49
ART. IV. De l'Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle. Par M. *Sherlock*. 95
ART. V. Extrait des Registres de l'Académie des Beaux Arts, établie à *Lion*. 128
ART. VI. *De Municipali Solemnium Præmiorum Fundatione, in Regio* Pictaviensi *Collegio Soc.* Jesu. 139
ART. VII. Démonstration Aritmétique & Géométrique de la

vraye Quadrature du Cercle. &c. 146
Art. VIII. Nouvelles Littéraires. 169

Suite de l'Errata pour le mois de Décembre 1739.

Page 2640 lig 13. d'un des plus *lis.* est un des plus.
2600 lig. 16. hierglyphiques, *lis.* hieroglyphiques.
2631 lig. 17. *du tutri i paësi*, lis. *di tutti.*
2637 lig. der. *Joubert*, *lis.* Jobert.
2639. lig. 10. *Quadregesimale*, lis. *Quadragesimale.*
2642. lig. 42. *Moliers*, lis. *Molieres.*
2647. lig. 18. Oeuvres, *lis.* Oeuvre.
2650. lig. 13. *Cheveau*, lis. *Chevreau.*
2652. lig. 4. baux Arts, *lis.* Beaux.
2577. lig. 14. joujon, *lis.* joujou.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

CHINE,

DE PEKING.

Observations faites à Peking sur les Satellites de Jupiter, par les Peres Kægler, Pereyra, de la Charme, & Gaubil, Missionnaires de la Compagnie de Jesus.

1737.

Novembre. 23. soir, 8 h. 51'. Immers. du 4e. Satell. Tub. 14. Pi.
51'. 30". Tub. 20. P.
30. soir, 6. 19. 20". Iere. Emers. du 3e. Satell. Tub.
14. P. 19'. 15". Tub. 20. P.
Décembre. 1 er. 5. 40'. Iere. Emers. du 2d. Satel. Lunette 14.
Pi. soir.
4. soir, 8h. 13'. 26". Iere. Emers. du 1r. Sat. Lunet.
14. P.
6. s. 9h. 25'. 14". Immers d'Aldébaram au Sud de Grimaldi.
10. 48. Emers. vis-à-vis Petavius.
7. s. 7h. 21'. 42". Entiere immersion du 3e. Satell.
Tub. 14. Pi.
10. 20. 18. Premiere Emersion.
8. s. 8. 15. 49. Iere. Emers. du 2d. Satle. Tub.
14. Pi.
15. 40. Tub. 20. Pi.
10. s. 5h. 55'. 40". Iere. Emers. du 4e. Sat. Tub.
14. Pi.
11. s. 10h. 4'. 50". Iere. Emers. du 3e. Sat. Lun.
14. Pi.
3. 15. Lun. 8. Pi.

1738.

Janvier. 9. s. 7h. 46'. 32". Emers. du 2d. Satel. Tub.
20. Pi.
46. 20.
19. s. 7. 16. 50. Immers. du 3e. Sat. 14. 20. P.

Février. 4. ſ. 6h. 41'. 30". Emerſ. du 1er. Sat. Tub. 14. Pi.

Juillet. matin, le 18. 2h. 34'. 30". Emerſ. du 3e. Satel. Tub. 12. Pi.

35'. Tub. 8. Pi.

Matin, 21. 1h. 34'. 30". Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 8. Pi.

Août. matin, 25. 4h. 11'. 0". Immerſ. du 2d. Satel. Tub. 8. Pi.

11. 30. 14. Pi.

Sept. matin, 6. 4h. 31'. Immerſ. du 3e. Satel. Tub. 8. Pi.

12. 4h. 0'. 30". Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 8. Pi.

4h. 1'. 0". Tub 14. Pi.

29. 8h. 52'. 32". ſ. Immerſ. du 1er. Sat. Tub. 18 Pi.

Octobre. ſoir, 6. 8h. 10'. 5". Immerſ. du 2d. Satel. Tub. 18. Pi.

10h. 48'. 40". Immerſ. du 1er. Satel. Tub. 14 Pi.

48'. 10". 18. P.

30. mat. 1h. 12'. 50". Emerſ. du 1er. Sat. 18. Pi.

31. ſ. 7h. 41'. 8". Emerſ. du 1er. Sat. 18. Pi.

40'. 40". 14. Pi.

8h. 2'. 10". Emerſ. du 2d. Satel.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1740.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	2.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1740.

ARTICLE IX.

DE SERVORUM DEI Beatificatione, & Beatorum Canonizatione Liber Tertius. Authore Prospero de Lambertinis, S. R. E. Cardinali &c. Bononiæ 1739. *Formis Longhi &c.* in-fol. *pag.* 823. *De la Béatification des Serviteurs de Dieu ; & de la Canonisation des Bienheureux, Livre III. Par le Cardinal Lambertini, ci - devant Evêque d'Ancone, aujourd'hui Archevêque de Boulogne.*

LE premier Livre, ou le premier Volume de ce grand & sçavant Ouvrage, traite en général du culte rendu dans l'Eglise aux Saints, soit Martyrs, soit Confesseurs. Dans le second, Monseigneur le Cardinal *Lambertini* rapporte tout ce qui se doit observer, pour parvenir à la *Signature de la Commission*, dans les causes de Béatification, & de Canonisation; ce qui regarde le *non culte* en général, le cas excepté par les Décrets d'*Urbain* VIII. & la validité des Procès. Nous avons rendu compte de ces deux premiers Tomes en 1737. & 1738. Il nous reste à parler des deux derniers. Le troisiéme, dont nous allons donner quelque idée, roule sur les preuves, & les qualités qu'on exige, dans ces causes pour qu'elles soient admises; sur le Martyre, sur les vertus, enfin sur les graces que les Théologiens nomment *graces données gratuitement*; telles que sont le don des

Miracles, le don de Prophétie, les visions, les extases &c. Quoique l'illustre Auteur se soit renfermé dans les questions qui se rapportent à son dessein, la matiére est encore si étenduë, & traitée avec tant d'exactitude & d'érudition, que ce n'est pas dans un Extrait qu'il en faut chercher une connoissance approfondie & détaillée. Nous nous contenterons d'exposer, ou d'indiquer les principaux points, & nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront être pleinement instruits. Le sujet est assez important, & intéresse trop ceux qui ont de la Religion, pour qu'ils se refusent à cette lecture.

Entre les preuves qu'on produit dans l'affaire dont il s'agit, celles qui se tirent des Témoins tiennent le premier rang; & parmi les Témoins, il est évident que ceux qui ont vû, sont les plus dignes de foi. Mais souvent les faits sont si anciens, qu'il n'est pas possible d'en trouver des Témoins oculaires. C'est donc alors une néceffité de

recevoir les dépositions de ceux qui ont appris ce qu'ils attestent, ou des Témoins oculaires, ou par le bruit commun, & l'opinion généralement établie. C'est le sentiment des Docteurs, Théologiens, Canonistes, Jurisconsultes; c'est une maxime reçûë dans le droit; c'est enfin la pratique suivie dans les Procès de Canonisation & de Béatification, lors même qu'avant de s'assujettir aux formalités, & aux régles sagement introduites depuis quelques siécles, l'Eglise a rendu un culte aux Saints dont elle consacre la mémoire. Voilà le précis de ce qu'une vaste érudition, & une longue expérience fournissent à un Sçavant consommé dans ce genre de disputes & de procédures. Tout ce qui regarde l'espéce, le nombre, les qualités des Témoins admis pour constater les vertus, les Miracles, ou le Martyre de ceux dont on demande la Béatification, ou la Canonisation; tout cela, dis-je, est discuté avec une exactitude, & une connoissance du Droit & de la pra-

tique, qui ne laisse rien à désirer, & qui fait voir les précautions dont on use pour ne se rendre qu'à une sorte d'évidence morale, à laquelle on ne pourroit se refuser dans toute autre affaire.

Il y a néanmoins quelques remarques particuliéres à faire au sujet des Confesseurs & des Médecins. On demande donc d'abord si le témoignage des Confesseurs est nécessaire, pour prouver l'innocence, la pureté de conscience, les révélations, les autres graces, les dons surnaturels, dont Dieu honore ses Serviteurs. La réponse est que ce témoignage n'est pas absolument requis; 1o. Par ce qu'on peut avoir d'autres preuves suffisantes des vertus héroïques des Saints, par des Témoins dignes de foi. 2o. Parce qu'il n'y a point de régle, ni de loi qui exige cette déposition. 3o. Enfin parce que dans tous les tems, indépendamment de l'examen & de la déposition des Confesseurs, plusieurs causes n'ont pas laissé d'avoir un heureux succès; même de celles,

ajoûte le Cardinal *Lambertini*, où en qualité de Promoteur de la foi, j'ai fait valoir ce défaut tout de mon mieux.

Mais ſi l'atteſtation des Confeſſeurs n'eſt pas eſſentiellement requiſe, ne faut-il pas au moins convenir qu'elle eſt très-utile? Sans doute, reprend le Sçavant Auteur, & je l'ai toujours ainſi jugé dans les cauſes où, comme Conſulteur, j'ai donné mon ſuffrage. En effet on en peut tirer des connoiſſances très-favorables au but que ſe propoſent les Poſtulateurs. Auſſi eſt-ce la pratique du Saint Siége, confirmée par une infinité d'exemples, comme on peut voir dans le ſeptiéme Chapitre de ce Livre.

Venons préſentement aux Médecins. Ceux qui ſont habiles, dit le Prélat, ne ſe laiſſent pas aiſément perſuader qu'il y a du Miracle dans les guériſons. Leur témoignage n'en eſt que plus concluant, quand ils y reconnoiſſent du merveilleux & du ſurnaturel. Mais il ne faut pas tout-à-fait raiſonner à

leur égard comme on a fait en parlant des Confesseurs. Le rapport des Médecins ou Chirurgiens qui ont traité les Malades, est jugé si important, que M. le Cardinal *Lambertini* assure avoir vû rejetter plusieurs Miracles, faute de cet appui, quoique les Postulateurs prouvassent que les Médecins qui auroient pû rendre témoignage, étoient morts avant qu'on fit les Procès. Il ne fait pas même grand fonds sur les sentimens des Médecins qui n'ont connu les Maladies, que par l'exposé qu'on leur en a fait, à moins qu'elles ne fussent de celles qui se manifestent à tout le monde, & que, tant la Maladie que la guérison miraculeuse, ne fussent certifiées par des Témoins non récusables. Il y a encore quelques réfléxions importantes au sujet des Témoins, que la nécessité d'abréger nous oblige d'omettre.

Un autre genre de preuves est celui que fournissent les Histoires, les Relations, les Légendes, les Vies de ceux qui sont en réputa-

tion, ou en odeur de ſainteté. C'eſt ici que la Critique la plus exacte & la plus judicieuſe eſt néceſſaire pour décider ſainement du mérite & du poids de ſemblables Ecrits. La ſévérité outrée dont certains Eſprits-forts ſe font honneur; la vanité de ne penſer pas comme le vulgaire, ne ſont pas en cette matiére des guides plus ſûrs que la crédule ſimplicité qui reçoit tout ſans diſcernement & ſans choix : &, quoiqu'on en diſe, il n'y a pas ni plus de lumiéres ni plus de prudence dans les unes, que dans l'autre. Le juſte milieu ne demande pas ſeulement de l'eſprit, de la capacité, du jugement; il exige encore de la droiture, & une diſpoſition ſincére à éviter également le défaut de ne pas aſſez croire, & l'excès de trop croire. On trouvera ici expoſé avec beaucoup d'ordre, de netteté, de juſteſſe & d'habileté tout ce que les hommes les plus Sçavans & les plus judicieux, les meilleurs Critiques ont penſé ſur ce ſujet, ſoit pour la créance qui eſt dûë à l'Hi-

ſtoire en général, ſoit pour l'application qu'on en fait dans les cauſes de Canoniſation, aux Hiſtoires dont nous parlons. Elles ne ſont point reçûës pour prouver ſeules & par elles-mêmes, 1°. Les Miracles, il y faut des Témoins, Contémoins *Teſtes, Conteſtes*; c'eſt-à-dire, pluſieurs Témoins qui atteſtent le même fait. 2°. Elles ne prouvent point ſeules auſſi les vertus ni le Martyre; ſi ce n'eſt dans le cas excepté par les Décrets d'*Urbain* VIII. d'une ſainteté reconnuë depuis ſi long-tems, qu'il ne ſoit plus poſſible d'entendre des Témoins oculaires; car alors elles tiennent lieu de Témoins *de auditu*, qui ont appris par d'autres ce qu'ils rapportent. Elles ne laiſſent pas néanmoins de fortifier les autres preuves requiſes & juridiques, quand elles y ſont conformes. Cette Diſſertation critique ſur l'autorité de l'Hiſtoire offre à l'illuſtre Auteur quelques points particuliers à diſcuter, pour ſervir d'exemples, & d'éclairciſſemens aux regles qu'il établit. Il les trai-

te avec un tempérament sage & judicieux, qui peut servir de guide & de modéle dans des controverses où les excès opposés sont également à craindre.

Cette discussion est suivie de celle qui regarde en particulier le Martyre, les preuves du Martyre, & la maniere de procéder dans les causes où il s'agit de le faire reconnoître, & honorer d'un culte public dans l'Eglise. Le Martyre a deux rapports essentiels; l'un au Tyran qui l'ordonne, l'autre au Fidele qui le souffre. Sur ces principes constans & fondamentaux, on décide facilement, malgré quelque diversité d'opinions, les questions proposées sur le Martyre de la Sainte Vierge, à cause de ces paroles : *Tuam ipsius animam gladius pertransibit* : Sur le Martyre de la patience dans les douleurs, les travaux, les afflictions de cette vie ; le Martyre des observances régulieres, dans la Religion : celui de la Virginité & de la Chasteté; de l'a-

mour divin, dont les transports ont, dit-on, causé la mort à quelques Saints; enfin celui de la charité du Prochain, dans ceux qui meurent au service de leurs freres, dans une maladie contagieuse. Toutes ces especes de Martyres, quoique très méritoires, & d'une grande perfection, ne portent qu'improprement ce nom, & ne méritent point l'*Aureole* propre des Martyrs, comme parle S. *Thomas*, & après lui, les Théologiens.

Ce n'est pas assez pour le vrai Martyre, pour le Martyre proprement dit, qu'il y intervienne un Persécuteur, un Tyran: il faut encore qu'il fasse souffrir la mort, ou du moins une peine capable naturellement de la causer. Cependant l'Eglise honore comme Martyrs quelques Saints, ou quelques Saintes, qui ont prévenu l'exécution de la Sentence, & se sont précipités eux-mêmes dans le feu ou dans l'eau, où ils ont perdu la vie. M. *Lambertini* rapporte en-

core à cette espece de Martyre les actions extraordinaires de quelques Israëlites, comme de *Samson*, de *Saül*, de *Razias*, qui, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, se sont eux-mêmes donné la mort. Dans les exemples que l'Eglise consacre à titre de Martyre, il faut reconnoître une inspiration particuliere de Dieu, qui porta ces Saints à une résolution qui, sans cela, seroit illicite & contraire à sa Loi. Aussi n'honorons nous pas comme Martyrs indifféremment tous ceux qui les ont imités, ainsi qu'il paroît par l'exemple de *Sophronie*, femme chrétienne, laquelle étant livrée par son mari au Tyran *Maxence*, demanda du temps pour se parer, & se mettre en état de paroître devant le Prince. Elle se perça d'un coup d'épée, & n'a aucun culte dans l'Eglise. Il faut aussi attibuer à une inspiration divine la maniere dont *Samson* délivra son Peuple des Philistins ses ennemis, en s'ensevelissant avec

eux, ſous les ruines de leur temple. Pour ce qui eſt de *Saül* & de *Razias*, ſans parler des Juifs qui canoniſent leur action, nous avons des Auteurs qui les excuſent par la perſuaſion commune dans leur Nation, que l'honneur de Dieu étoit intéreſſé à ce qu'ils ſe donnaſſent plûtôt la mort que d'expoſer par leur priſe la Religion aux inſultes, & le Saint nom de Dieu aux blaſphémes des Infidéles. M. le Cardinal *Lambertini* en juge tout autrement : il prononce nettement ſur la réprobation de *Saül : Cum apertiſſima ſit Sacræ Scripturæ ſententia de æterno ejus exitio* ; & cite ſur cela le premier Livre des Paralipomenes, Chap. X. verſ. 13. *Mortuus eſt ergo Saül propter iniquitates ſuas* &c. Il condamne auſſi *Razias*, après S. *Auguſtin*, S. *Thomas*, & d'autres Sçavans Théologiens.

Le principe que nous venons d'établir touchant la mort, ou la peine ordonnée par le Tyran, fait naître diverſes queſtions que l'on

résout suivant les régles & la pratique de l'Eglise, toujours remplies de sagesse, & des plus justes précautions. Mais le détail nous meneroit trop loin. Nous remarquerons seulement que selon l'usage, & la discipline présente, il ne suffiroit pas qu'un Chrétien eût souffert des tourmens dont il auroit été miraculeusement délivré, & auxquels il auroit survécu, ni même qu'il eût enduré jusqu'à la mort la prison, la faim, ou d'autres incommodités. Il faudroit aussi prouver qu'il a persévéré jusqu'à la fin dans la même volonté, & dans l'éxercice héroïque des vertus. Encore ne réussiroit-on peut-être pas à le faire mettre au nombre des Saints Martyrs, & vaudroit-il mieux poursuivre la canonisation sous le rit de Confesseur: tant sont mesurés les procédés de l'Eglise, dans le culte qu'elle décerne aux Saints! On ajoûte que si l'Eglise en a usé autrefois avec moins de réserve, on doit croire qu'elle a eû des connoissances par-

ticulieres, que Dieu ne lui donne pas aujourd'hui.

Le motif unique du vrai Martyre est la défense & la conservation de la Foi, ou de quelque vertu qui s'y rapporte : & cela, tant de la part de celui qui inflige, que de celui qui souffre la peine : c'est-à-dire, qu'il faut que le Persécuteur l'impose en haine de la Foi, & que le Fidelle la souffre pour sa conservation. Cela suit nécessairement de ce que nous venons de dire, sur-tout en parlant des diverses sortes de Martyre improprement dit, & est expliqué fort au long & avec la même éxactitude dans les chapitres XIII^e. & XIV^e. Mais ce n'est pas encore tout ; il y a des dispositions antécédentes à considérer dans les Martyrs ; & c'est la matiere des chapitres suivans.

On sçait que l'Eglise honore du titre de Martyrs les Saints Innocens, qui n'ont pû avoir aucune de ces dispositions : il y a même quelques autres enfans qui ont le

même culte, comme S. *Cyr*, fils de Sainte *Julitte*. Ce n'eſt pas à dire néanmoins qu'il dût être accordé à tous les autres, dans la maniere de procéder qui s'obſerve aujourd'hui: il peut y avoir eû pour ceux-là des raiſons qui n'auroient pas lieu pour ceux-ci. Mais paſſons aux Adultes. D'abord c'eſt la doctrine de l'Egliſe, que le Martyre ſupplée au Baptême dans ceux qui ne l'ont pas reçû, qu'il efface le péché originel, & les péchés actuels, & qu'il efface pareillement les péchés quant à la coulpe, & quant à la peine temporelle & éternelle, dans ceux qui ſont baptiſés; ſoit que cela ſe faſſe *ex opere operato*, comme on parle dans l'Ecole, ou ſeulement *ex opere operantis*, par l'acte de charité de celui qui donne ſa vie pour Jeſus-Chriſt: car il y a ſur cela quelque diſpute entre les Docteurs. Quoiqu'il en ſoit, ſi le Martyr n'eſt que Cathécumene, il doit recevoir le Baptême; s'il eſt baptiſé, & qu'il ait commis des pé-

chés, il doit se confesser, & recevoir la Sainte Eucharistie, au cas que cela soit possible; s'il ne le peut pas, il doit effacer ses péchés par la douleur, afin de satisfaire aux préceptes qui obligent à l'article de la mort. Telle est la doctrine de S. *Thomas*, & des Théologiens cités par le Cardinal *Lambertini*. Si donc il étoit prouvé dans une cause de Canonisation, que ces Loix n'ont pas été observées, dès-là elle seroit rejettée, & les poursuites arrêtées, sans espérance de pouvoir y revenir.

Sur les dispositions qui précédent la consommation du Martyre, on propose quelques difficultés; entr'autres, celles-ci. 1°. Est-il permis de s'offrir à la mort? 2°. Est-il permis ou ordonné de fuir? 3°. Le Martyr peut-il provoquer le Tyran, & l'exciter à le faire mourir? 4°. Enfin peut-il défendre sa vie? Reprenons ces questions, & rapportons sommairement ce qu'on y répond. Généralement

parlant il est défendu, & contraire à l'ancienne discipline de s'offrir au Martyre. Il y a pourtant des cas exceptés. On le permet, & on loüe même ceux qui ayant renoncé à la foi, se présentent au Tyran, pour expier leur faute & réparer le scandale. Il est encore permis de s'offrir, pour empêcher les autres de se livrer à l'Idolâtrie, ou pour confirmer dans la Foi ceux qui chancélent; & lorsque la Religion souffriroit, & seroit en danger par la fuite, ou la retraite des Chrétiens. Enfin un Chrétien peut s'offrir à la mort, pour empêcher que d'autres Fidelles ne soient trainés au supplice à sa place. S. *Pierre* d'*Alexandrie*, honoré comme Martyr dans l'Eglise, n'hésita pas à le faire, pour arrêter la sédition de son peuple armé pour sa défense. On voit bien qu'il faut aussi excepter le cas de l'inspiration divine. Pour ce qui est de la fuite, il en faut juger par les circonstances, qui décident quand elle est permise, utile, ou nécessaire: c'est

cè qu'un peu de réflexion fera aisément connoître, & ce qui se trouve très bien expliqué dans le chapitre X V I^e

Pour la troisiéme question, réguliérement c'est un zele indiscret & coupable dans un Chrétien, lorsqu'il n'est pas encore au pouvoir des Ennemis de la Foi, & que ceux-ci ne font rien contre la Religion, de l'irriter de gayeté de cœur & sans raison, de détruire les temples, renverser les Idoles &c, à moins que des circonstances particulieres n'excusent, & n'autorisent ces procédés irréguliers. Ce sont donc ces circonstances qui doivent être soigneusement éxaminées dans les exemples dont l'Histoire est remplie, & dans ceux qu'on peut présenter au Tribunal de l'Eglise. Le Cardinal *Lambertini* développe ce point délicat avec toute l'éxactitude nécessaire pour ne rien dire qui ne soit solidement établi.

Mais quand le Martyr est entre les mains des Persécuteurs, quand

il eſt dans les ſupplices, il eſt certain qu'il peut légitimement inſulter au Tyran, lui reprocher ſa cruauté, ſon aveuglement, ſe mocquer de ſes Dieux, de la fauſſeté, & de la folie du culte qu'on leur rend &c. L'Hiſtoire des Machabées, celle de S. Etienne, & une infinité d'autres ne permettent pas d'en douter.

Une des cauſes qui juſtifient le mieux les entrepriſes hardies dont nous venons de parler, de détruire les Temples, briſer les Idoles &c. c'eſt l'autorité publique, lorſque les Souverains les ordonnent dans les Etats ſoumis à leur domination. De-là naiſſent pluſieurs queſtions importantes ſur la conduite que peuvent, ou doivent tenir les Princes Chrétiens, les Evêques, l'Egliſe, le Souverain Pontife, avec les Infidelles, les Hérétiques, les Schiſmatiques, les Apoſtats, pour obliger les uns à l'obſervation de la Loi naturelle, au culte d'un ſeul Dieu, pour les inſtruire ou faire inſtruire de la vraye Religion,

gion, pour les y faire entrer, & pour y ramener les autres; ſur les voyes de perſuaſion, ou de contrainte qu'ils peuvent, ou qu'ils doivent y employer: Queſtions dont on trouve la déciſion dans le XVIIe. Chapitre.

Reſte à expliquer la quatriéme & derniere difficulté propoſée. Les Martyrs peuvent-ils défendre leur vie, ou ſont-ils obligés en tous les cas, en toutes circonſtances, de ſouffrir la mort ſans réſiſtance? L'illuſtre Auteur le ſoutient, & le prouve ſolidement. Ainſi les Soldats Chrétiens qui meurent dans une guerre juſte, contre les ennemis de la Foi, non ſeulement en attaquant, mais même en ſe défendant contre ceux qui combattent pour la détruire, ne ſont point mis au nombre des Martyrs, quoiqu'on leur en donne quelquefois le nom improprement.

Aprés avoir traité tout ce qui regarde les Cauſes des Martyrs, l'Auteur paſſe à celles des Saints qui ſont propoſées ſous un autre

titre. Ce sont, suivant le rit & l'usage Romain, des Confesseurs Pontifes, ou non Pontifes, des Vierges, des non Vierges, des Veuves. Pour toutes ces différentes Classes de Saints, il est question dans les Procès, de prouver l'Héroïcité des vertus Chrétiennes, soit Théologales, soit Morales. C'est la premiere chose qu'il faut constater, comme la plus essentielle. Pour être saint devant Dieu, pour entrer dans la vie éternelle, il suffit généralement parlant, d'avoir gardé les commandemens, & d'être mort en grace: *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (Matth. XIX: 17.) Mais pour être déclaré saint par l'Eglise, pour obtenir sur la terre les honneurs qu'elle décerne aux serviteurs de Dieu, il faut que leurs vertus ayent éclaté aux yeux des hommes d'une maniere extraordinaire, & qu'elles ayent été portées jusqu'à l'Héroïsme.

Cet Héroïsme que l'Eglise éxige, & qui se trouve dans tous les

Saints qu'elle a canonisés, s'étend à toutes les vertus Chrétiennes, aux vertus Théologales, la Foi, l'Esperance, & la Charité; aux vertus Morales Cardinales, la Justice, la Tempérance, la Force, & la Prudence: & il faut prouver en particulier l'Héroïcité de chacune d'elles, & par conséquent de toutes les autres qui n'en sont que des branches ou des suites. Quelle haute, quelle sublime idée ne se formera-t-on pas des vertus que consacre l'Eglise Romaine, & des Saints qu'elle honore; (vertus & sainteté qui ne se trouvent que dans sa communion,) si l'on veut se donner, dirai-je, la peine, ou plûtôt la satisfaction de lire ce que le Cardinal *Lambertini* expose avec tant de solidité & d'érudition sur la nature & l'héroïcité des vertus, & de chacune en particulier; sur la sévérité rigoureuse avec laquelle on examine, on discute, on combat même celles qui sont proposées dans les Causes de Béatification; les exemples admirables & sans

nombre qu'en ont donné les saints! Mais si ce n'est qu'à ce titre, & à ces conditions que l'Eglise croit pouvoir prononcer sur leur Béatitude éternelle, & éxiger pour eux nos hommages. Quel juste sujet d'appréhender, avec si peu de ressemblance à ces modeles, de n'avoir pas même le dégré de vertu essentiel & nécessaire, pour assurer son salut! C'est la réflexion qui se présente naturellement dans cette utile lecture, & ce qui reléve infiniment les mérites des Saints, & les moyens que l'Eglise prend pour n'en admettre que d'incontestablement dignes de son culte.

Mais ce n'est pas assez des vertus communes à tous les Chrétiens; il en est de propres de chaque état, qui deviennent pour chacun d'une indispensable obligation: Nouvelle matiere d'un nouvel éxamen non moins nécessaire, ni moins rigoureux. Prêtres, Religieux, Solitaires, Evêques, Souverains Pontifes; Laïques, engagés, ou libres

d'engagement, dans le mariage, dans le célibat, dans la profession de Virginité, dans l'état de viduité; Princes, Souverains, Rois, Empereurs, tous ont des devoirs particuliers, attachés à leur condition : toutes leurs démarches sont éxaminées avec la plus grande éxactitude, & jusqu'au moment qui termine leur vie. Dans cette discussion qui remplit une grande partie du volume, que de solides instructions, que d'importantes leçons pour tous les Etats ! Car cet Ouvrage est en même temps & un corps de Droit Canonique, sur les procédures des Béatifications & des Canonisations, & un Abregé de la Morale Chrétienne la plus parfaite & la plus sublime, confirmée par les exemples des Saints, consacrée par le Jugement, & autorisée du Sceau de l'Eglise qui les canonise. Parmi tant d'exemples de vertus héroïques qu'il rapporte, M. le Cardinal *Lambertini*, s'est sû mauvais gré de n'avoir rien dit de celles du Pape

Benoît XIII. auquel il dédie cette troisiéme partie, comme il avoit dédié la seconde à *Clément* XI. morts l'un & l'autre plusieurs années avant qu'il leur rendît cet hommage de sa vénération & de sa reconnoissance. Il répare abondamment cet oubli dans l'Epître Dédicatoire qui est un éloge complet des vertus du Saint Pontife auquel elle est adressée.

C'est donc par les vertus que la sainteté s'acquiert, & par des vertus héroïques qu'elle se manifeste. Aussi dans les Causes de Canonisation, si cette héroïcité n'est solidement prouvée, si elle n'est admise par la Congrégation, toutes les procédures finissent, & la cause est désespérée. Au contraire ce premier pas fait, & ce premier point assuré, il est avantageux, mais non pas nécessaire de faire voir que le serviteur de Dieu dont on sollicite la Béatification a été favorisé de ces graces gratuitement données dont nous avons parlé au commencement. Il

faut pourtant excepter de cette Regle les miracles faits après sa mort, par son intercession, qu'on éxige indispensablement, comme le témoignage que Dieu rend lui-même du bonheur dont le Saint joüit, & du pouvoir qu'il a dans le Ciel. C'est à donner de justes idées de ces dons de Dieu, à les bien faire connoître, à prévenir toute illusion, à marquer l'usage dont ils peuvent être dans les Causes dont il s'agit, à prescrire la maniere de les proposer, que sont employés les derniers chapitres de l'Ouvrage. Tout y est, comme dans le reste, fondé sur les plus solides principes, conforme à la saine doctrine & aux Régles de l'Eglise. Que ne pouvons-nous nous étendre davantage sur un livre qui, après tout, ne sçauroit-être bien connu que par la lecture qu'en feront les personnes judicieuses & vraiment chrétiennes. Il peut même faire revenir de leurs préjugés les ennemis de l'Eglise Romaine.

ARTICLE X.

LETTRES SUR LA RELIGION essentielle à l'homme distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire vol. in-12. *Premier Partie* 184. *pages la seconde de* 206. *A Londres chez Jean Nourse à l'Agneau au delà du Temple Bar* 1738.

COmme on n'écrit guéres que pour se faire un nom dans le monde, & qu'un Auteur sans Religion & sans probité ne peut aspirer à d'autre récompense de son travail, ou de son esprit, la Providence de Dieu trop juste pour concourir à la dispensation de pareilles récompenses, & trop bienfaisante pour permettre la propagation des monstres & des scandales publics, commence la punition des Ecrivains licentieux par la défense qu'elle leur fait, & qu'ils n'ont garde de transgresser de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages, & les tient toute leur vie dans une obscurité laquelle bien

ſûrement n'eſt pas de leur goût, quoiqu'elle ſoit de leur choix.

On dit que cet Ouvrage eſt d'une Dame Proteſtante, & nous le croyons ſans peine d'un Proteſtant, qui après avoir renoncé à l'Egliſe, ſecouë le joug de la foi, & s'abandonne à tous les égaremens d'une raiſon orgueilleuſe, ſous prétexte d'examen & d'eſprit particulier. Mais nous doutons que ce ſoit l'Ouvrage d'une femme. Dans l'obſcurité même, chacun garde ſon caractére, & tout foible qu'eſt le ſiſtême de Déïſme qui regne ici, il faut une certaine force de courage & d'eſprit, ou de hardieſſe & de travail pour ſoutenir même à ſes propres yeux, & vis-à-vis de ſoi, tout ce qui a l'air de ſiſtême raiſonné & étendu.

Tout ce que nous ſçavons, c'eſt que c'eſt ici l'ouvrage de ténébres, d'un eſprit hipocrite & artificieux qui faiſant ſemblant de tout admettre, Jeſus-Chriſt, la Foi, la Religion, les Miracles, les Myſtéres, rejette tout; & ne retient qu'une eſpéce de Religion naturelle, telle

qu'il lui plaît de l'imaginer. Car il eſt fort ſingulier de voir ces perſonnages anonymes, obſcurs & ſans aveu, oſer nous propoſer des Religions de leur mode, après avoir réſiſté en face à Moyſe, à Jeſus-Chriſt, à l'Egliſe, & à tout ce qu'il y a d'autorités légitimes, & de Légiſlateurs avoués dans l'univers.

Dès l'Epître dédicatoire *aux Lecteurs modérés & non prévenus* on ſent le venin. L'Auteur ne veut aucune ſorte de prévention, traitant tout de préjugé & d'opinion, & laiſſant même modeſtement entrevoir, que juſqu'à lui perſonne n'a penſé, & qu'il n'y a que lui de Juge raiſonnable & impartial. Il promet qu'il ne citera point d'Auteurs ni d'autorités; & il tient ſa parole n'ayant jamais pour garand d'autre autorité que la ſienne.

Outre cette Epître aux Lecteurs, il y a une Lettre aux Editeurs, & une introduction à l'Ouvrage, comme ſi par tous ces détours & ces préambules myſtérieux, l'Auteur cherchoit à ſe donner un

air de conséquence, qu'il craint avec raison que la suppression de son nom, & la médiocrité de son raisonnement & de son stile ne lui ôtent, sans espoir de retour, de la part des Lecteurs les plus équitables & les moins prévenus.

Dans la Lettre aux Editeurs on énonce deux Principes; lesquels vrais en eux-mêmes, & en bonnes mains, sont ici toute la base du Déïsme le plus rafiné. Le premier Principe est celui de Dieu considéré comme l'*Etre suffisant à soi*; c'est l'expression de l'Auteur. Le vrai Epicurisme n'avoit point d'autre Principe. Qui doute que Dieu ne se suffise à lui-même, tel qu'il est, & non tel qu'il plaît à des têtes, ou à des cœurs pervers de l'imaginer? Dieu pouvant créer ou ne pas créer le monde, le créant à son gré, le gouvernant jusqu'au plus petit détail, lui donnant une Religion pleine de grandeur, de sagesse & de bonté, en exigeant la pratique avec justice & amour, se suffit à lui-même; encore une fois rien n'est moins

douteux. Mais il y faut tout cela, puisqu'un Dieu qui, par exemple, au gré d'Epicure, laisseroit aller le monde au hazard, ne seroit point Dieu.

L'autre Principe du nouveau Législateur, est que la Religion étant *une relation entre Dieu & l'homme, elle doit être fondée sur la nature de tous les deux.* Ce principe est directement contre l'Auteur, & contre l'abus qu'il en fait dans tout son Libelle. Car son but n'étant que d'humaniser & de réduire au plus simple naturel la foi, l'Evangile, toute la Religion, il est clair qu'il ne la fonde en aucune sorte sur la nature de Dieu, qui étant essentiellement incompréhensible, doit se montrer à l'homme par plus d'un côté, surnaturel & mystérieux. L'Auteur ne veut point de Mystére dans la Religion, il n'y veut pas même de Miracle.

Ce dangereux Ecrivain va pas à pas. Dans l'introduction il se développe un peu plus, se donnant toujours comme un Défenseur de la Religion, & presque comme

un de ſes Fondateurs. Il remarque que l'incrédulité très-vivement attaquée de nos jours, n'a jamais été plus à la mode. Quel eſt l'eſprit de cette Remarque? 1o. Eſt-elle vraie? Nous ne le croyons pas. Le monde a de tout tems été pervers. Mais on eſt toujours plus frappé de ce qu'on voit, & plus en mal qu'en bien.

2o. Ne diroit-on pas, ſelon l'Auteur, que les Ouvrages faits contre les Incrédules, augmentent l'incrédulité? Il n'en eſt rien. Le bien produit le bien, & ceux qui en deviennent plus méchans, le ſont déja aſſez pour qu'on ne craigne pas de conſommer, par les bonnes voyes au moins, leur endurciſſement.

3o. Les bons Livres intimident au moins les Incrédules, & les réduiſent au ſilence & aux ténébres. Ils ſeroient d'une audace extrême, ſi on ſe contentoit ſeulement de les mépriſer. Pour le moins 4o. on empêche la ſéduction, & ſi on ne convertit point, on empêche bien des eſprits foibles de ſe pervertir. Combien de-

gens attendent qu'on réponde à un mauvais Livre pour se décider à son égard : cela seul de sçavoir qu'il n'est pas sans réponse, suspend le progrès de la contagion.

5°. Voyez le tour malin de notre Anonyme. Ceux qui se déclarent contre l'incrédulité sont suspects aux Incrédules. Ils sont partie. *Il est à remarquer qu'un homme qui plaide*, dit l'Auteur, *ne sera jamais persuadé par le Plaidoyer de sa Partie.* Il faudra des personnes neutres en fait de Religion, pour persuader les Incrédules; il faudra des Payens, des Turcs, des Juifs, des Sauvages, si toutefois ceux-ci encore sont neutres à cet égard.

6°. C'est bien pis ce qu'ajoûte tout de suite l'Auteur, en se démasquant tout-à-fait. " Ce qu'il y a » de vrai, c'est que les preuves ordi» naires prises des témoignages ex» térieurs, des faits miraculeux, » sont des armes usées, qu'il leur » est aisé de repousser. » Ceci n'a pas besoin de commentaire. Au besoin l'Auteur amplifie son texte,

& va toujours en avant contre les Miracles. Il convient sans façon de l'effet de la plus terrible menace qu'il y ait peut-être dans l'Evangile contre les Incrédules. Le sens froid seul avec lequel il en parle, est bien terrible aussi.

« Un Mort ressuscité, *dit-il*, » des Malades guéris, qu'est-ce » que cela prouve ? Peut-être est- » ce l'effet de quelque supercherie ? » Si ce n'est pas cela, rien n'empê- » che que ce ne soit l'effet de quel- » que cause naturelle. Ce Mort » prétendu qui ressuscite n'étoit » point mort, ce n'étoit qu'un Lé- » thargique, rien n'est moins ex- » traordinaire que de pareils exem- » ples. „ Des guérisons subtiles &c. Est-ce la peine de répéter des blasphêmes, qui ne sont au tribunal du bon sens que des bravades puériles de gens qui se croyent de merveilleux confidens de la nature, & qui le plus souvent ne sçavent pas un mot de bonne Physique ? Il est étonnant combien tous ces petits Mécréans, se donnent à ce titre

ſeul, pour de grands Philoſophes.

Les 3. Préfaces ſont encore ſuivies *d'un Avis des Editeurs*, & cet Avis porte que l'enchaînement de cet Ouvrage eſt tel, & que le ſiſtême en eſt ſi bien lié, qu'il faut tout lire pour en profiter. Il ſeroit ſurprenant qu'un Ouvrage de pure Morale Evangélique, d'où ſont écartés tous les Faits, tous les Miracles, tous les Myſtéres, tout le grand, tout le profond, tout le ſublime, tout le ſurnaturel de la révélation, fut un Livre ſi difficile à entendre, & à poſſéder. Encore l'Auteur n'a-t-il pris de cette Morale que ce qu'il y a de plus naturel, & en quelque ſorte de plus trivial. Qu'eſt-ce donc qui peut en rendre la lecture difficile? L'Auteur s'eſt douté de la péſanteur de ſon ſtile, & du froid de ſon imagination. Il falloit donc intéreſſer d'ailleurs ſes Lecteurs les plus déterminés. Heureuſement ſon Livre n'attache pas même les Incrédules, qui ſont gens qui cherchent leurs aiſes, & aiment mieux ne

pas lire un Livre qui les favorise, que d'y prendre trop d'ennui, & d'y perdre trop de tems.

Il paroît par la premiere Lettre que l'Auteur de ce méchant Livre en avoit fait un autre consistant en 14. Lettres, que nous n'avons point vûës, & ausquelles nous n'avons point de regret, mais qui nous font sentir la nécessité qu'il y a de réprimer un Auteur pernicieux, qui veut à quelque prix que ce soit sortir de son obscurité naturelle, sinon en personne, du moins par son esprit malfaisant & artificieux.

L'artifice est assez grossier, il est vrai, mais il n'est que trop vrai aussi qu'en matiére d'irréligion les artifices les plus grossiers, ne sont toujours que trop subtils. Grossiers pour l'esprit, ils sont par-là même très-imposans pour le cœur, dont la prétendue délicatesse n'est qu'un jargon dans le monde & dans les Romans, où il couvre toujours ce qu'il y a de plus infame & de plus honteux. Le dangereux de ce Livre & de ses pareils, consiste en

ce que le plus grand étalage de Religion, qu'on y fait, ne s'y préſente qu'à la raiſon, à cette raiſon orgueilleuſe qui ſoumet tout à ſon tribunal, & ne connoît rien qui lui ſoit ſupérieur.

Dans ſa troiſiéme Lettre l'Auteur entreprend de faire la découvertes de la Religion eſſentielle à l'homme, par la ſimple voye du raiſonnement, & comme il dit par le ſentiment, & par l'expérience. Que trouve-t-il par-là? Qu'il exiſte, que ſon exiſtence dépend de celle d'un Etre ſupérieur, que cet Etre eſt puiſſant, ſage, *ſuffiſant à ſoi*, que l'homme eſt fait pour la ſociété, qu'il y a un vrai & un faux, un juſte & un injuſte, un bon & un mauvais; que l'ame eſt immortelle, & faite pour le bonheur. Voilà tout. Voilà toute la Religion. Il n'eſt pas poſſible ſelon cet Inventeur de Religion, qu'il y en ait d'autre eſſentielle à l'homme, & voilà comme notre ſiécle eſt fécond en découvertes. Il l'eſt ſûrement pour les Arts, & pour cer-

taines ſciences purement naturelles. Mais quelqu'un a déja remarqué que ce ſiécle étoit ſouvent fort occupé à perdre les vrayes découvertes des ſiécles précédens.

Il n'eſt pas queſtion de Découverte en fait de Religion. C'eſt Dieu, c'eſt Jeſus-Chriſt qui ſeul nous a découvert la véritable. Tous nos raiſonnemens n'auroient pû y atteindre ; auſſi dès qu'ils s'en mêlent un peu trop indiſcretement, ils ſont bien plus propres à la dégrader juſqu'à nous, qu'à nous élever juſqu'à elle. Notre Auteur nous en fournit l'exemple le plus ſenſible, & le plus capable d'épouventer les raiſonneurs téméraires & préſomptueux.

Il prétend que la douleur eſt une ſuite de l'injuſtice ou du déſordre, & que la peine ſuit naturellement le vice. Il inſinuë un doute ſubtil ſur *les peines infligées* de la part de Dieu, mais *s'il y en a*, il dit nettement *que ces mêmes peines ne peuvent aboutir qu'à remettre l'homme dans le bonheur, en le réhabilitant dans l'ordre.*

C'eſt nier aſſez clairement l'Enfer,& l'Eternité des peines dûës au péché. L'Auteur habile laiſſe deviner cette concluſion prochaine, & nous admirons cette diſcrétion arbitraire dans un Auteur qui tranche ſouvent des queſtions auſſi délicates que celle-là. Il en coute d'être toujours maſqué, & la vérité a droit de percer par bien des endroits.

Il ſe fait objecter par des anonymes comme lui, que la Religion qu'il expoſe, *ſimple*, *évidente & rélative aux facultés naturelles de l'homme*, n'eſt qu'une Religion naturelle fort inférieure *à la Religion révélée.* Diſputes de mots, ſelon lui, toutes ces diſtinctions de Religion naturelle, & de Religion révélée. Jugeons du caractére léger & cavalier de l'eſprit de l'Auteur. Cette Propoſition (*la Religion naturelle eſt de beaucoup inférieure à la Religion révélée*,) lui *paroit louche*, & je doute, ajoûte-t-il, *que l'on entende bien ſoi même ce que l'on dit.*

Il prétend que cette propoſition (*le naturel dans les enfans, eſt beau-*

coup inférieur à l'éducation) eſt parallele à la précédente ; & qu'il lui *ſeroit aiſé de démontrer que le parallele eſt juſte.* Or, on pourroit lui répliquer que cette derniére propoſition, n'eſt point louche, & conclure que la premiére ne l'eſt pas davantage. Mais c'eſt un tour pour inſinuer ce parallele ; & ce tour lui-même n'a rien de louche, & qui ne manifeſte très-clairement les intentions perverſes de l'Auteur ténébreux.

Auſſi à peine a-t-il lâché ſa propoſition parallele, qu'il s'attache uniquement à la vérifier, ſans autre détour. *La Religion révélée*, dit-il, *doit être pour les hommes ce qu'eſt l'éducation pour les enfans : elle ne peut bâtir que ſur le fond de la nature.*

Bien de petits Sophiſmes où brillent par intervalles des éteincelles de vérité, viennent tout de ſuite au ſecours de ce blaſphême. Les Miracles, les Prophéties, l'Ecriture n'entrent point dans le ſiſtême de la *Religion eſſentielle* de l'Auteur. Il faudroit trop de diſcuſſions &

de tems, ſelon lui, pour prouver la divinité de ce Livre, la vérité de ces Miracles, l'accompliſſement de ces Prophéties. Encore ne croit-il pas qu'on en vint jamais à bout. On a plûtôt fait de réduire tout à la Morale, au naturel, en ne conſultant que ſa ſeule raiſon.

Il veut enſuite qu'avant que de croire la révélation, on en conſtate la poſſibilité, de ſorte qu'au lieu d'une Religion d'Hiſtoires & de tradition, il en va faire une diſcuſſion de Métaphyſique, dont le réſultat ne ſeroit pour tout l'univers comme pour lui, qu'une ſource de mécréance & d'impiété. Car il trouve ſans façon dans l'Ecriture *des choſes puériles, abſurdes, contraires au ſens commun, & même viſiblement injuſtes*; par exemple *les ordres donnés par Moyſe & Joſué pour maſſacrer des Peuples entiers*; comme ſi ces Peuples en avoient appellé à ſon tribunal de celui de Dieu; comme ſi Dieu n'en étoit pas le juge ſouverain, & le maître abſolu, comme s'il n'avoit pas droit par les mains

d'un Peuple fidéle, d'exterminer un Peuple scélérat & révolté ?

Un des grands Sophismes de cet Auteur consiste à confondre dans la révélation l'objet immédiat de la raison avec l'objet éloigné de la foi ; à vouloir que l'un soit évident & clair comme l'autre, & à anéantir enfin la foi, en soumettant tout indistinctement au tribunal de la raison. Dieu, par exemple nous révéle sa Trinité de personnes. Le fait de la révélation est clair pour la raison : il est raisonnable de croire que Dieu a révélé sa Trinité. Mais l'objet de cette révélation, cette Trinité elle-même n'a rien de clair pour la raison pour qui elle est essentiellemenr obscure, incompréhensible, impénétrable, & dont la certitude ne peut-être que du ressort de la foi. La raison dit qu'il faut croire : c'est la foi qui croit en faisant même taire la raison, s'il le faut. L'Auteur ne distinguant rien, veut que tout soit ici évident, clair, & naturellement lumineux, comme cet axiome de Morale,

qu'il ne faut point faire à autrui le mal qu'on ne voudroit pas en recevoir.

S'il étoit vrai, dit-il, *que Dieu exigeât de l'homme de croire ce dont il ne peut sentir la vérité, il désavouroit la faculté intelligente qu'il lui a donnée.* Il ajoûte, *l'homme est bâti de maniére qu'il ne sçauroit croire de commande.* Ce grand Philosophe ne connoît guéres le *bâtiment* de l'homme, & n'est pas meilleur Physicien pour nous dire le naturel des hommes, que Théologien pour atteindre au surnaturel de Dieu. Il y a long-tems que nous avons remarqué que les hommes étoient communément plus faits pour croire que pour concevoir; & que dans les choses humaines mêmes, on les menoit bien mieux par la force de l'autorité que par l'insinuation du raisonnement le plus évident. On peut observer que dans tous les Maîtres en tout genre, les plus inéfficaces, & les moins obéïs, sont ceux qui raisonnent le plus avec leurs subalternes, & qui leur rendent

rendent le plus raiſon de leurs commandemens. Et le gouvernement militaire, n'eſt peut-être le plus parfait, que parce qu'il eſt le plus impératif, le plus monoſillabique, le moins verbeux.

Avec ces Principes l'Auteur entre dans la diſcuſſion de l'Evangile. Il met d'abord tous les faits & tout le ſurnaturel de côté, & s'arrête à la Morale. Encore ne reconnoît-il point de Préceptes, & ne parle-t-il que des conſeils. Ces conſeils même ne lui plaiſent, & ne lui paroiſſent dignes de Dieu, qu'autant qu'ils s'accommodent à la pure nature de l'homme. Il trouve *durs* & même injuſtes, ceux qui vont trop directement contre les plus vicieuſes inclinations de la nature corrompuë, comme lorſque J. C. parle de l'eſpéce d'impoſſibilité, que les riches trouvent dans leurs richeſſes à entrer dans le Ciel; lorſqu'il canoniſe ceux qui pleurent, lorſqu'il veut qu'on ſe renonce à ſoi-même &c.

Ne faire point à autrui ce qu'on ne veut pas qu'il nous faſſe, voilà la grande régle ſelon cet Auteur commode; il ne voit rien de plus difficile que cela, rien de moins évident, rien d'une juſtice plus élevée, rien qui ne ſe rapporte au bien de l'homme ſeul, au bien ſenſible, naturel & préſent. L'Auteur ne laiſſe pas cependant, pour ne paroître pas démentir tout-à-fait l'Evangile, d'embrouiller ſa doctrine par des *oui* & des *non* alternatifs, & ſouvent compliqués, ſoit pour ſe préparer des ſubterfuges, ſoit parce qu'un ſiſtême ſi faux doit ſe démentir par mille contradictions.

Les miſéres de cette vie, la mort, les combats intérieurs de la partie animale avec la ſpirituelle, l'aſſujettiſſement humiliant de l'eſprit au corps, embaraſſent l'Auteur ; on ſent qu'il voudroit bien en trouver quelques raiſons naturelles : il eſt quelquefois tenté de trouver du caprice, & peu de juſtice & de bonté dans l'Auteur de notre Etre. On diroit d'autres fois, qu'il va

reconnoître l'influence d'un Péché Originel. Il ne se tire de-là que par une réticence générale de ses mauvaises comme de ses bonnes pensées, à cet égard.

ARTICLE XI.

HISTOIRE DU MINISTERE du Cardinal Ximenez Archevêque de Tolede & Régent d'Espagne. * *Par M. de Marsollier Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Usez.* 2. *vol.* in-12. *à Paris chez Louis Dupuis, ruë S. Jacques à la Fontaine d'Or* 1739.

LA premiere édition de cet Ouvrage fut faite en 1693. à Toulouse, en un volume *in-octavo* de petit caractére, chez Guillaume-Louis Colomier; Jean Posuel. M. Fouchet & G. Bely. C'étoit le coup d'essai d'un Auteur, qui parut dès-

* Ximenez n'a point été Régent d'Espagne, mais seulement du Royaume de Castille.

lors un grand Maître dans l'art d'écrire l'Histoire ; & qui depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, arrivée en 1724. n'a point cessé d'enrichir la République des Lettres d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont assûré la réputation d'être une de nos bonnes plumes. Nul cependant n'a eu autant de cours, que le premier, si on en excepte la vie de Henri VIII. surnommé le Salomon d'Angleterre, laquelle passe pour le chef-d'œuvre de l'Auteur. L'Histoire du Ministére du Cardinal Ximenez fut bien-tôt réimprimée sans aucun changement, mais en 1704. Grégoire Dupuis en fit à Paris une nouvelle édition en deux volumes *in-douze*, augmentée de plus d'un quart, & corrigée par M. de Marsollier même. Celle que Louis Dupuis vient de nous donner, n'en est qu'une simple réimpression, personne n'étant en droit de toucher à un Ouvrage, auquel l'Auteur a mis la derniére main. On auroit pourtant fait plaisir aux Lecteurs, si on y

avoit mis une Table, qui manque aussi dans les premiéres éditions.

Lorsque celle de 1704. parut, on en rendit compte dans nos Mémoires; * aussi notre dessein n'est-il pas de donner ici un Extrait dans les formes d'un Livre déja connu de tous ceux, qui cherchent dans la Lecture autre chose, qu'un simple amusement. On peut dire en effet que l'Histoire du Cardinal Ximenez renferme tout ce qui peut rendre une Histoire curieuse, édifiante & instructive, & qu'elle intéresse également le simple Particulier, l'homme de Lettres, le Prélat, le Politique, le Guerrier & les Princes mêmes. Mais M. de Marsollier n'est, ni le premier, ni le seul, qui ait fait connoître en France un si Grand Homme. † La

* 1704. Avril page 507. & Mai pag. 673.

† Michel Baudier du Languedoc Gentilhomme de la Maison & Historiographe du Roi, publia un assez bon abregé de la vie de Ximenez en 1635. à Paris chez Sébastien Cramoisi.

même année que ſon Ouvrage fut imprimée pour la premiére fois à Toulouſe, M. Flechier Evêque de Niſmes publia à Paris chez Jean Aniſſon, Directeur de l'Imprimerie Royale, *la vie du Cardinal Ximenez* en un volume *in-quarto*. Et comme elle n'a point été réimprimée en France, quoiqu'on l'ait traduite en Italien & en Eſpagnol, nous n'en avons point parlé dans nos Mémoires, qui n'ont commencé qu'en 1701.

La préférence, que les François ont paru donner à l'Ouvrage de M. de Marſollier ſur celui de M. Flechier, ne viendroit-elle pas de ce qu'on s'eſt imaginé d'abord que celui-ci avoit voulu faire un Saint de ſon Héros, & de ce que celui-là n'en avoit fait qu'un Politique? Car il eſt certain que parmi nous la curioſité de la plûpart des Lecteurs eſt beaucoup plus picquée par le titre d'un Livre, qui annonce un grand Miniſtre, que par celui, qui ne promet qu'un grand Saint. Une raiſon toute contraire a dû

faire plus goûter l'Ouvrage de l'Evêque de Nismes en Italie & en Espagne, où l'on jugeoit bien que ce Prélat n'auroit rien retranché d'essentiel de ce qui concernoit le Ministére du Cardinal, dont il écrivoit la Vie, & où l'on étoit sans doute bien-aise de sçavoir sur quel fondement on demandoit à Madrid, & on poursuivoit à Rome la Canonisation de Ximenez.

Dans le vrai nous ne craignons point d'avancer que tout Lecteur, qui juge par les faits, & qui sçait écarter tous les préjugez, reconnoîtra sans peine dans le Saint de M. Flechier le plus grand Ministre, qui ait peut-être été jusqu'à nos jours; & dans le Politique de M. de Marsollier, toutes les vertus, qui font les plus grands Saints. » Une des principales vûës, qu'on » s'est proposée, dit cet Auteur, * » en composant cette Histoire, a » été de faire voir qu'on peut être » habile Ministre d'Etat, un ex-

* Dans sa Préface.

» cellent & heureux Politique, & » avoir de la Religion, de la piété, » une probité exacte, de la bonne » foi, de la droiture, & un grand » amour pour le Peuple & pour la » justice : c'est ce que bien des gens » croyent impossible, & dans la » vérité il y a tant d'exemples du » contraire, qu'il n'y a pas lieu » de s'étonner que ce sentiment » soit devenu presque général. L'e- » xemple de Ximenez suffira pour » en détromper. Il a réuni dans sa » personne toutes les qualités, dont » on vient de parler, & la politi- » que la moins scrupuleuse n'a ja- » mais été si loin, ni produit de » plus grands succès, que la sienne, » quoique toujours équitable & tou- » jours attachée aux regles les plus » exactes de la Religion & de la » piété..... Les amis & les enne- » mis de Ximenez, dit-il, en fi- » nissant son Ouvrage avouerent à » l'envi que l'Espagne n'avoit ja- » mais produit un plus grand hom- » me. Il parut tel dans tous les » états de sa vie. Grand Religieux,

» grand Evêque, grand Miniſtre
» d'Etat, prudent, ſage, ſçavant,
» prévoyant & entreprenant &c. »

Il eſt vrai que de tems en tems, il jette quelques ombres ſur ce beau tableau, comme s'il craignoit d'en avoir trop chargé le coloris. On diroit qu'il veut éviter le reproche d'avoir donné un ton de Panégyrique à ſon Hiſtoire, s'il ne diſoit que du bien de celui, qui en eſt le ſujet; qu'il a cru devoir céder un peu au goût de ſon ſiécle, auprès duquel il ſçavoit que la vertu trop pure & trop exempte de défauts, paſſe ordinairement pour une belle chimere; ou depuis qu'on a découvert des taches dans le Soleil, on en veut abſolument trouver dans les Hommes les plus vertueux, ſur tout dans ceux, qui ont occupé les premiéres places, & où l'on en cherche dans leurs intentions, ſi leur actions ſont irréprochables.

Auſſi en liſant l'Ouvrage de M. de Marſollier on rencontre aſſez ſouvent dequoi rabattre des élo-

ges, que la force de la vérité lui a comme arrachés en quelques endroits : l'on est tout étonné de trouver ce Prélat si attaché aux régles les plus exactes de la Religion métamorphosé en homme *fier*, *dur ambitieux*.* L'Auteur dans sa premiere édition avoit ajoûté *vindicatif*, mais il l'a retranché dans la derniére. Cependant cette fierté, cette dureté, cette ambition ne sont appuyées que sur des soupçons & sur le mauvais tour, que ses Ennemis donnoient à ses démarches : car c'est ainsi qu'ils interpréterent l'humilité, qu'il fit paroître tout le tems qu'il fut Religieux ; le refus qu'il fit long-tems de l'emploi de Confesseur de la Reine, & de l'Archevêché de Tolede ; la maniére haute, dont il se décidoit dans certaines occasions, où il falloit sacrifier un illustre coupable à la justice, au bien du Peuple, à l'autorité du Souverain ; & son inébranlable fermeté à soûtenir le parti, qu'il

* Tom. 2. pag. 63.

avoit pris, après y avoir mûrement réfléchi.

Nous n'ignorons point qu'une des plus inviolables régles de l'Histoire est, *ne quid veri non audeat, ne quid falli audeat.* Mais cette loi, en recommandant à l'Historien d'être vrai, c'est-à-dire, de n'être arrêté par aucune considération, lorsqu'il s'agit de dire une vérité utile, & que la prudence ne l'oblige point de taire, lui permet-elle les conjectures les plus hazardées, & celles qui sont uniquement fondées sur la malignité, la jalousie, l'esprit de vengeance? Lorsque sur de tels fondemens, il laisse douteux si des actions qu'on peut raisonnablement croire avoir été faites par de bons motifs, n'en ont point eu de vicieux; lorsqu'il va même jusqu'à les présenter du mauvais côté, ne doit-il pas craindre le reproche d'avoir donné dans le faux, reproche qu'un Historien doit scrupuleusement éviter, sur-tout lorsqu'il s'agit de blâmer? Enfin si ceux, qui ne sçauroient croire qu'on puisse allier par-

faitement la Religion, la piété, la probité la plus exacte avec la plus profonde politique, s'étoient avisés de dire à M. de Marsollier que Ximenez fier, dur, ambitieux, agissant par les vûës, qu'on lui a souvent imputées pendant sa vie, & qu'il semble lui imputer lui-même, n'est nullement un exemple capable de leur faire changer de sentiment, qu'auroit-il eu à leur répliquer?

Nous ne doutons point que ces réfléxions ne soient venuës à l'esprit de plusieurs de ceux, qui ont lû l'Ouvrage de M. de Marsollier, & qu'en rendant justice à la vivacité de son stile, à l'ordre & à la noble simplicité de sa narration, à ses tours ingénieux & à ses transitions naturelles & heureuses, ils n'ayent jugé que le succès de son Livre n'est pas uniquement dû à l'assemblage de ces qualités, qui font estimer un Historien & font lire son Histoire avec avidité; mais que ce qu'il y a sémé de ce sel de critique, si propre à flatter, la malignité d'un

grand nombre de Lecteurs, n'y a pas peu contribué.

On ne voit rien de ſemblable dans la vie de Ximenez par M. Flechier, elle n'eſt aſſûrément pas écrite avec moins de pureté & de nobleſſe; elle l'eſt même avec plus de cette ſimplicité, qu'on ne trouve plus guere que dans les Anciens, & nous croyons pouvoir avancer qu'on n'y verra point ce qui fait dire à quelques-uns, que ſon Hiſtoire du Grand Théodoſe avoit un peu l'air de Panégyrique, ce qui n'eſt peut-être pas trop fondé. Ici l'Evêque de Niſmes ſe contente de ſuivre le Cardinal Ximenez dans toutes les ſituations, où il s'eſt trouvé, il le repréſente au naturel dans ſa vie privée, & dans les grands emplois, dont il fut chargé; il laiſſe aux Lecteurs une liberté entiére de juger de ſes intentions & de ſes vûës; ſes grandes qualités & ſes éminentes vertus ſe développent d'elles-mêmes, & d'une façon, qui ne fait naître aucun doute ſur les reſſorts de ſa politique

& sur la pureté de ses intentions. Enfin on n'y verra ni cette affectation de briller par des ornemens superflus & inconnus aux grands maîtres de l'antiquité, ni ces raisonnemens & ces discours, qui n'ont aucune vraisemblance, ni ces longs récits, & ces digressions, ni ces annonces de ce qu'on doit dire, & qui ôtent le plaisir de la surprise, ni quelques réfléxions fausses, ni ces sistêmes de politiques, dont l'Auteur auroit peut-être été bien embarrassé à nommer ses garants, ou dont il auroit dû faire voir le frivole; défauts que d'habiles Critiques ont reprochez à M. de Marsollier. D'ailleurs nous ne craignons point de dire, que le stile de M. Fléchier, moins vif & peut-être moins ingénieux, que celui de M. de Marsollier, nous paroît plus pur & moins négligé. Ajoûtons qu'en lisant le détail des vertus de Ximenez, & certains traits de sa vie, que l'Evêque de Nismes a ramassés sur l'autorité des mêmes Historiens, que M. de Marsollier a cités, on-

eſt étonné que celui-ci n'y ait pas trouvé dequoi ſe décider entre les Panégyriſtes & les Ennemis du Cardinal Ximenez, & l'on voit qu'il auroit pû apprendre dans ſes propres Auteurs bien des particularités, qui lui auroient fait tenir un langage tout contraire à celui, qu'il tient aſſez ſouvent, nous n'en citerons qu'un exemple pris au hazard.

Après avoir dit que Ximenez ne changea rien à ſon extérieur, ni à ſa façon de vivre, quand il eut été élevé à l'Archevêché de Tolede, il ajoûte, « ſi Ximenez eût con-
» tinué à vivre de la ſorte, il ſeroit
» encore aujourd'hui la régle des
» Saints Evêques, comme il paſſe
» ſans contredit pour le modéle des
» plus grands Politiques, mais la
» vérité, qui doit faire le princi-
» pal caractére de l'Hiſtoire, obli-
» ge d'avouer qu'il ſe fit en lui un
» changement des plus extraordi-
» naire. Ximenez, qui dans tou-
» tes ſes actions n'avoit juſqu'alors
» paru occupé que des ſentimens
» de la piété la plus exacte, ne pa-

» rut plus rempli, du moins à l'ex-
» térieur, que des idées, qui ten-
» doient à sa propre grandeur, &
» à l'agrandissement de la Monar-
» chie d'Espagne : il ne se souvint
» presque plus de la médiocrité de
» sa naissance ; il ne parut plus at-
» taché aux devoirs de l'état Reli-
» gieux, qu'il avoit embrassé ; &
» ne s'occupa pas autant qu'il le de-
» voit de ceux de l'Episcopat, dont
» il devoit faire toute sa gloire ; le
» soin des Affaires Politiques prit
» la place de ces saintes occupa-
» tions ; l'ambition parut sa passion
» dominante ...... Ce n'est pas
» qu'on puisse lui reprocher aucun
» de ces défauts grossiers, qui ont
» déshonoré tant de grands Hom-
» mes ; au contraire il fit toujours
» profession d'une haute probité,
» il aima la justice jusqu'à l'excès,
» il ne se lassa jamais d'être le
» Protecteur des Pauvres ... L'on
» ne peut même nier qu'il n'ait fait
» de fort grandes choses pour la
» gloire de l'Eglise & de la Reli-
» gion ; mais tout cela se faisoit avec

» un air de faste & de grandeur,
» qui faisoit bien connoître qu'il
» ne travailloit que pour la sienne,
» & qu'il n'avoit d'autre dessein
» que celui de s'immortaliser. »

Il rapporte ensuite ce qui engagea Ximenez à ce changement, & cite un Bref, que lui adressa à ce sujet le Pape Aléxandre VI. mais il en donne un Extrait peu exact, comme on le peut voir par la lecture du Bref même, que M. Fléchier rapporte en entier : puis il ajoûte, " Ximenez qui étoit appa-
» remment plus embarrassé que
» personne du genre de vie, qu'il
» avoit embrassé, & qui n'atten-
» doit peut-être qu'un prétexte pour
» le quitter, obéit sans délai aux
» ordres du Pape. Tout changea
» chez lui en fort peu de tems ; ses
» Meubles, son Train, sa Table,
» tout devint magnifique..... Ce
» reste de modération, qui regar-
» doit principalement ses habits &
» sa personne, ne dura que jusqu'à
» la mort de la Reine Catholique ;
» depuis ce tems-là il s'abandonna

» tout-à-fait à son génie, qui étoit » naturellement magnifique. „

Voilà assûrément de forts bons Mémoires pour le Promoteur de la Foi, que le vulgaire appelle l'Avocat du Diable, contre le Cardinal Ximenez dans le Procès de sa Béatification. Mais par malheur pour M. de Marsollier tout cela disparoît dans la vie de ce Prélat par M. Fléchier. Nous aurions d'ailleurs bien des réfléxions à faire sur tout ce que nous venons de citer du Chanoine d'Usez. Nous pourrions lui demander, si on peut reconnoître beaucoup de Religion, & la plus exacte piété dans un Evêque, qui ne s'occupe pas autant qu'il le doit, des devoirs de son Etat; si on peut dire absolument qu'il a été un grand Evêque, un grand Religieux, & dire en même-tems qu'il étoit apparemment plus embarrassé que personne du genre de vie, qu'il avoit embrassé; & qu'il n'attendoit peut-être qu'un prétexte pour le quitter?

Enfin si un *peut-être* ou un *appa-*

remment ſuffiſoit pour juſtifier un Hiſtorien, qui fait ainſi le Procès à un Grand Homme, y en auroit-il un ſeul, ni même un ſeul Saint qui fût à l'abri d'une pareille critique ? M. de Marſollier auroit bien dû au moins citer ſes garants ſur ce que nous venons de voir, mais il auroit eu bien de la peine à en produire, dont le témoignage fût recevable. Ce qui eſt certain, c'eſt que M. Fléchier, ſur l'autorité des mêmes Ecrivains dont le Chanoine d'Uſez s'eſt ſervi, nous apprend tout le contraire, & en particulier que le Cardinal Ximenez porta juſqu'à la mort l'habit de Saint François; qu'il a toujours pratiqué preſque toutes les auſtérités de ſa Régle; qu'il couchoit ſur la dure & ſouvent tout habillé; que ſa Table étoit très-frugale, & que quand il étoit obligé de donner à manger, il ſe contentoit pour lui de ſon ordinaire; & qu'enfin ce ne fut que par obéiſſance aux ordres du Pape Léon X. que peu de mois avant ſa mort, âgé de plus de qua-

tre-vingt & un an, & accablé d'infirmités, il se relâcha de ses jeunes. On peut voir le Bref de ce Pape dans l'Ouvrage de M. Fléchier.

Nous convenons que M. de Marsollier ne s'étant proposé d'écrire que l'Histoire du Ministére du Cardinal Ximenez, n'a pas été comme M. Fléchier, qui avoit donné un titre plus général à son Livre, dans l'obligation d'entrer dans le détail de ses vertus, mais ne devoit-il pas du moins s'en instruire pour se diriger dans l'idée, qu'il vouloit donner de ce Prélat? Il y auroit assûrément trouvé dequoi se mettre en garde contre les déclamations de ses Ennemis, & dequoi éviter de se contredire lui-même. Nous pouvions pousser plus loin le parallele de ces deux Historiens, mais leurs ouvrages sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en dire ici davantage. Nous n'avons pas prétendu d'ailleurs en donner un Extrait, encore moins faire une Critique, mais seulement

engager un certain Public à rendre plus de juſtice à un grand Cardinal, que la voix publique a depuis deux ſiécles canoniſé en Eſpagne, où ſon nom ſe trouve écrit avec la qualité de Saint ou de Bienheureux dans ſept Martyrologes; où l'Univerſité d'Alcala du conſentement de pluſieurs Evêques a ordonné par un Décret ſolemnel que dans les honneurs célébres, qu'on lui rendroit, on appliquât les Meſſes & les Offices aux ames du Purgatoire, & non pas à lui.

Bien des gens ont regardé comme un épiſode étrangere à l'Hiſtoire de Ximenez le détail de la conquête du Royaume de Grenade, arrivée avant qu'il fût dans le Miniſtére. M. Fléchier y eſt beaucoup moins entré que M. de Marſollier, & ne paroît en avoir dit que ce qui étoit néceſſaire pour l'intelligence de ce qui ſe paſſa dans une Révolte des Grenadins, que l'Archevêque de Tolede appaiſa d'une maniére, qui lui fit beaucoup d'honneur. Nous laiſſons aux con-

noiſſeurs à juger s'il convenoit d'en dire davantage.

Quelques Critiques ont trouvé à redire qu'un Auteur François paroiſſe approuver la conduite que tint le Cardinal Ximenez au ſujet de la Navarre, dont il maintint, diſent-ils, l'uſurpation. Ils n'ont pas fait réfléxion ſans doute que la qualité de Régent du Royaume, non plus que celle de Tuteur, ne donne pas le droit de faire des reſtitutions aux dépens d'un Prince Mineur. C'eſt au ſeul poſſeſſeur à reſtituer ce qui ne lui appartient pas, & nullement à celui, qui n'a que l'adminiſtration de ſes Etats. Un principe contraire à celui-ci auroit de terribles ſuites.

Nous ajoûterons comme une remarque de peu de conſéquence, que nous avons faite en paſſant, que M. de Marſollier parlant de la défaite de Louis d'Armagnac Duc de Nemours, qui fut tué en attaquant le fameux Gonzalez de Cordoüe dans ſon Camp, a mis *Carillan* pour *Cerignola*.

ARTICLE XII.

RELATION DU VOYAGE aux Terres Auſtrales des Vaiſſeaux, l'Aigle & la Marie.

NOus partîmes de l'Orient dans les Vaiſſeaux l'Aigle & la Marie le 19. Juillet 1738. Le 11. Octobre, nous mouillâmes à l'Iſle de Sainte Catherine. Nous ne nous ſéparâmes point dans cette traverſée, & il ne s'y paſſa rien que d'ordinaire. L'arrivée de deux Vaiſſeaux François donna d'abord de l'ombrage aux Portuguais. Ils ſçavoient la priſe de l'Iſle de Fernand de Noronha; ils craignirent que nous ne fuſſions venus uſer de repreſailles. Ces impreſſions peu favorables, qu'il nous fallût du temps à détruire, & les conſommations, qu'avoient faites depuis peu des Troupes & des Vaiſſeaux, qui avoient paſſé à cette Iſle, furent cauſe que nous n'y trouvâmes pas autant de rafraîchiſſemens que nous

l'avions esperé, & nous avons été obligés de payer en argent. D'ailleurs beaucoup de politesses de la part du Gouverneur, & beaucoup de commodités pour les vaisseaux, & de facilité à faire l'eau & le bois. J'ai eû l'honneur Monsieur de vous écrire de cette Isle.

Le 13e. Novembre. Après plusieurs tentatives & plusieurs contre-tems pendant 4. jours, nous sortimes de Sainte Catherine & nous fîmes route pour aller chercher les 44d. de Latit. Méridionale, environ par les 355d. de Longitude, Méridien françois, conformément à nos instructions. Le 26. Novembre par les 35d. de Latit. & les 344. de Longitude, nous commençâmes à trouver de la brume, qui ne nous quitta presque plus, tant que les deux vaisseaux furent ensemble. Souvent elle étoit si épaisse, que dans l'Aigle nous ne voyons pas la Marie à une portée de fusil, & quoique de nuit nous eussions toujours nos feux, & que de jour & de nuit, sou-

ſouvent pluſieurs fois dans un quart, nous tiraſſions du Canon, nous avions toutes les peines du monde à ne nous point ſéparer. Il nous falloit encore de temps en temps changer de voilure, quelquefois de route, & il étoit à craindre de nous aborder en faiſant ces différentes manœuvres. Un autre inconvénient, c'eſt que nous entrions dans une mer peu connue; mais je ſçavois qu'elle avoit été traverſée en quelques endroits: nous avions bien une autre courſe à faire dans des Parages tout-à-fait inconnus. Nos vaiſſeaux étoient mauvais voiliers, il n'y avoit point de temps à perdre: nous continuâmes donc à faire route à l'ordinaire. Je paſſai de l'Avant dans le vaiſſeau L'Aigle, & je dis à la Marie de ſuivre; depuis nous avons toujours conſervé cet ordre dans notre navigation: ainſi perſonne ne courroit de plus grands riſques, que ceux auquels j'étois expoſé le premier.

Le 3e. Décembre par les 39d. 20'. de Latitude, & les 351d. de longitude, nous commençâmes à voir du Goëmon ; nous en avons vû ensuite presque tous les jours. Nous vîmes aussi plus d'Oiseaux qu'à l'ordinaire. On travailla à bord de la Marie à monter le bateau qui y étoit. A Sainte Catherine j'en avois fait monter un qui nous y servit à faire notre eau & notre bois ; je l'avois gardé tout monté sur le Pont du Vaisseau de l'Aigle, & j'avois fait mettre les 2. autres en 6. quartiers. Le 4. le temps s'éclaircit, nous observâmes 41d. 19m. de Latitude, & nous nous faisions par les 352d. de Longitude. Beaucoup plus d'Oiseaux & de Géomon que le jour précédent : nous pouvions être prês de terre : nous prîmes toutes les précautions convenables en pareil cas.

Il y avoit quelques jours que nous avions à bord des 2. Vaisseaux des Vigies, au haut des mats, lorsque la Brume ne les rendoit pas inuti-

les, nous fîmes enverguer un jet de voiles neuf, changer les poulies & les manœuvres les plus considérables. On étalingua à chaque ancre des bossoirs une touée de deux cables que nous avions fait épisser exprès. On sonda à 8. heures du soir, & l'on fila 180. brasses de ligne, sans trouver fond. On a continué de sonder tous les jours à bord de l'Aigle. Le 5. Décembre par les 42. 40^{m}. & les 354^{d}. de Longitude, du Tonnerre & de la grêle. A 10. heures du soir nous avons mis pour la premiere fois à la Cape à cause de la Brume qui étoit si épaisse, qu'on entendoit l'équipage de la Marie manœuvrer sans voir le vaisseau. Le lendemain matin à 3. heures nous avons appareillé. Nous avons continué à mettre en travers toutes les nuits, & lorsqu'il faisoit un peu clair, l'Aigle qui marchoit le mieux, forçoit de voiles, se mettoit à la vûë, & attendoit la Marie en sondant. Le 6^{e}. gros temps, de la pluye, de la grêle, le feu S. Elme à bord de

la Marie. Nous avons été à la Cape depuis midi juſqu'à 7. heures du matin, que le temps s'eſt mis au beau. Nous avons eû bien de la peine à nous conſerver. L'Aigle dérivoit plus à la Cape que la Marie. Il nous falloit de temps en temps arriver l'un ſur l'autre, & en arrivant il étoit à craindre de recevoir quelque mauvais coup de mer, ce qui auroit été d'autant plus dangereux, que le Pont des 2. vaiſſeaux étoit embaraſſé de bateaux.

Le 7e. Décembre par les 44d. de Latitude & les 355d. de Longitude, nous avons fait l'Eſt pour gagner les 7d. de longitude par ce parallele. Nous avons vû 3. ou 4. Oiſeaux qui de temps en temps batoient beaucoup des aîles, comme font les Oiſeaux de terre. Ils étoient aſſez ſemblables à des Poules Maures. La brume continuoit, & le temps étoit froid : quoique le mois de Décembre ſoit là, ce qu'eſt ici le mois de Juin.

Le 8. & le 9. Décembre encore

des Poules Maures ; beau tems, le premier & le ſeul, pour ainſi dire, que nous ayons eû depuis le 26. Novembre. Nos gens ne manquerent pas d'en profiter pour ſécher leurs hardes qui commençoient à pourir. La Brume que nous avions tous les jours mouilloit comme de la pluye. Le 10ᵉ. par les 44ᵈ. de Latitude & le premier méridien. C'eſt-là que pluſieurs Géographes mettoient le Cap des Terres Auſtrales. La Brume auſſi épaiſſe qu'elle le pût être, le vent étoit favorable, nous continuâmes de faire route le jour, augmentant ou diminuant de voiles ſuivant que la brume étoit plus ou moins épaiſſe. L'on eût attendu en vain un temps clair dans ces Parages ; s'y arrêter davantage, eût été moins aſſûrer ſa navigation, qu'en prolonger les dangers, & conſéquemment les multiplier. Le 12ᵉ. nous faiſant par les 7ᵈ. de longitude, nous avons mis le Cap au Sud. Toujours de la brume, mais de temps en temps éclaircie. Le 13. & le 14. même choſe.

Le 15^{e}. Décembre environ par les 48^{d}. 50^{m}. de Latitude, égale à celle de Paris, & par les 7^{d}. de Longitude vers les 5. à 6. heures du matin nous vîmes une grosse glace, puis plusieurs autres entourées d'un grand nombre de glaçons de différentes grosseurs. La Marie fit signal de danger, & changea les Amures. Nous allâmes lui parler, & je dis que nous allions continuer notre route au Sud, que la rencontre de ces glaces devoit nous réjoüir, qu'elles étoient un indice certain de terre, & que sans doute nous ne serions pas longtemps sans la trouver. Je remarquai que la hauteur des glaces étoit une preuve de la hauteur des terres, auprès desqu'elles elles s'étoient formées; & les tertes hautes sont ordinairement les plus saines. Ces Glaces nous ont paru avoir 2. à 300. pieds de haut, & depuis un quart de lieue jusqu'à 2. ou 3. lieües de tour. Nous avons fait plusieurs fois 8. lieües pour en atteindre qui étoient à la vûë. Elles avoient

toutes ſortes de figures, d'Iſles, de Forteresſes, de Bâtimens. En même-temps la mer nous parût changée. Nous vîmes beaucoup de plongeons & d'autres oiſeaux. Nous ſondâmes, & ne trouvâmes point de fond à 180. braſſes. Nous fîmes route tout le jour à travers des glaces, arrivant pour l'une, puis venant au Lof pour l'autre. A 9. heures du ſoir nous ſondâmes encore ſans trouver fond, & nous mimes à la Cape dans l'endroit que nous crûmes le plus avantageux pour que les glaces ne dérivaſſent point ſur nous, ni nous ſur elles. Le temps toujours brumeux, de la neige, de la grêle, & très grand froid. Depuis que nous étions dans des Parages inconnus, nous avions pû ſuppoſer dans la brume tous les dangers des mers connües. Nous devenions alors certains d'en avoir toujours à côté de nous. En effet les glaces ſont autant d'écueils flottants, qui ſont même plus à craindre que la terre, en ce que ſi l'on avoit le malheur de ſe perdre en

les abordant, il n'y auroit aucune eſpérance de ſe ſauver deſſus. Les glaçons ſont auſſi plus dangereux que les groſſes glaces, parce-qu'étant à fleur d'eau & confondus avec la lame, dès que la mer eſt agitée, on les voit difficilement. Le 10. par les 49d. 42m. de latitude nous vîmes des Pinguins, animaux Amphibies qui reſſemblent aſſez à de gros Canards, mais qui ont des nageoires au lieu d'aîles. A meſure que nous avancions vers le Sud, les glaces ſe multiplioient. L'après-midi nous en fûmes entourez de façon que du Sud, où nous avions mis le Cap, nous fûmes obligés de venir à l'Eſt, pour trouver un paſſage. Il étoit probable que ſi ces glaces venoient des terres qui vis-à-vis du Cap de Horn ſont plus près du pole, nous en trouverions moins en faiſant l'Eſt. J'ajoutois encore que s'il y avoit un Cap avancé ſeulement juſqu'aux 48d. comme nous pouvions ſuppoſer qu'étoit celui où avoit abordé Gonneville; ce Cap ſerviroit comme de barrie-

re aux glaces, & que nous n'en trouverions plus une fois que nous ſerions à l'Eſt. Quand nous parlâmes le Soir aux Meſſieurs de la Marie, comme nous le faiſions tous les jours, je leur fis part de ces conjectures. C'eſt ainſi que ſans affectation, j'apprenois aux Equipages ce que je voulois qu'ils ſçuſſent, & je faiſois uſage de tout ce que je croyois propre à leur relever le courage. Dans cette vûë le 19e. Décembre je profitai d'un moment de calme pour aller à bord de la Marie. Le même jour nous vîmes un Loup marin; depuis nous en avons vû pluſieurs, ainſi que des Pinguins. Pour ne pas répeter la même choſe à chaque jour, il ſuffit de dire que nous fîmes prendre à la route le plus de Sud que nous pûmes, & que la Brûme continuelle, les glaces, les vents contraires ou forcez, nous ont empêché d'élever les 54d. plûtôt que le dernier Décembre. Le froid qui s'étoit fait ſentir dès les 44d. de latitude étoit devenu exceſſif par-

mi les glaces ; d'un autre côté, ſans la brume nous aurions eû un jour continuel. Le Soleil dans ſon plus grand éloignement ne faiſant que tourner un peu au deſſus de l'Horiſon. Mais dans ces parages, le tems eſt preſque toujours bas comme en hyver en France, & il eſt rare d'y voir ni ſoleil, ni lune, ni étoiles.

Le premier Janvier 1739. vers les 3. heures après midi nous vîmes une terre fort haute qui étoit couverte de neige, & fort embrumée. Elle nous parût comme un gros Cap. que nous nommâmes *Le Cap de la Circonciſion.* Cette terre nous reſtoit dans l'Eſt-Nord-Eſt, 10. à 12. lieües : les vents en venoient. Nous mimes au plus près pour aller la reconnoître. Ce Cap eſt par les 54^{d}. de latitude Méridionale, & les 27. à 28. de Longitude, il faut que le jour précédent nous n'en euſſions pas paſſé à plus de 3. lieües. Nous avions été à la Cape depuis 7. heures du matin du 31^{e}. Décembre juſqu'après de

midy du premier Janvier, à cause du grand vent, de la grosse mer, & d'une Brume très épaisse. A 10. heures du soir il s'étoit fait une éclaircie, à la faveur de laquelle nous avions vû une très grosse glace, tout près de nous. Nous avions pris Lof pour Lof, & mis à la Cape sur l'autre bord. Je crois que cette glace étoit une de celles que nous avons vû depuis border la terre. Nous étions tous les jours exposés à de pareils risques; mais il n'y avoit pas de remede, ou il falloit quitter notre mission. Pour écarter ces réflexions, je fis lecture de l'article de nos Instructions par lequel vous accordez, Messieurs, des gratifications aux Equipages à la vûë de ces Terres, & vous promettez aux Officiers des récompenses proportionnées à leurs services. Je donnai aussi 20. piastres au premier Pilote de l'Aigle qui avoit vû le premier la terre. Les Matelots qui alloient en vigie au haut des mats, dès qu'il venoit quelque éclaircie, y souffroient un froid cui

ſant. J'avois crû devoir adoucir leur fatigue, & ranimer leur vigilance par la promeſſe d'une récompenſe qui les intéreſſât. Le 2e. nous avons chanté le *Te Deum* en action de graces, & nous eſtimâmes être à midi par les 54d. 40m. C'eſt le plus Sud que nous ayons été. Les glaces pour leſquelles il nous fallut arriver inceſſamment, la Brume qui nous empêcha de bien tirer parti de nos bordées, & la Panne de la nuit nous firent un peu tomber ſous le vent. Le 3e. nous ſoutinmes la nuit ſous nos huniers, & nous regagnâmes ce que nous avions perdu le jour précédent. J'allai le même jour à bord de la Marie, j'y lûs comme j'avois fait à bord de l'Aigle, l'article des Inſtructions qui étoit favorable aux Equipages, & je fis de même uſage de tous les motifs que je crus propres à relever leurs eſpérances. Je trouvai cet Equipage en meilleur état que celui de l'Aigle. Il y avoit bien à la vérité pluſieurs Matelots qui ne faiſoient

point de quart, mais ce n'étoit guéres que des gens harassez de fatigues & enrûmés, & comme nos Equipages étoient nombreux, nous avions l'attention de les faire reposer alternativement pendant quelques jours. A bord de l'Aigle il y avoit déja quelque tems que le Scorbut s'étoit déclaré, & nous avions plusieurs Malades.

Le quatriéme nous soutinmes encore la nuit à petits voiles, & malgré les glaces & la brume nous gagnâmes quatre à cinq lieuës.

Le cinquiéme, de la brume si épaisse que nous ne vîmes pas la Terre. Le sixiéme un peu avant midi, comme nous nous préparions à virer de bord, il vint tout d'un coup une quantité prodigieuse d'Oiseaux d'un très-beau blanc, & de la grosseur d'un Pigeon. Il se fit en même-tems une éclaircie, à la faveur de laquelle nous vîmes une grosse glace à un quart de lieuë devant nous, & la Terre à une ou deux lieuës. Nous avions les ris dans les Huniers : il nous fallut

prendre lof pour lof, & en arrivant nous pensâmes aborder la Marie qui, à cause de la brume, nous suivoit de très-près. On n'eut pas le tems d'orienter les Voiles, que la brume revint aussi épaisse qu'auparavant, & en un instant la Terre & la glace disparurent. Les courans nous avoient porté considérablement à Terre, nous en devions être à trois ou quatre lieuës plus loin que le jour précédent à trois heures & demie du soir, que nous avions reviré pour porter notre bordée au large. Nous forçâmes de Voiles, pour nous élever de la Côte, sans trop nous éloigner. Je voulois troujours me conserver à portée de profiter du premier tems propre à envoyer nos Bateaux à Terre la reconnoître. Ces incidens étoient frappans, & nous avions toutes les peines du monde à empêcher nos Equipages de tomber dans le découragement.

Le septiéme, de la brume très-épaisse, qui se dissipa le soir, & nous eûmes les vents d'Ouest qui

nous étoient favorables pour aller reconnoître la Terre. Le huitiéme à la pointe du jour nous fîmes route dessus,, & nous la vîmes un moment après. Nous nous en trouvâmes encore plus près que nous ne le croyions. A cinq heures du matin la brume revint, & en un instant nous perdîmes la Terre de vûë. Nous continuâmes cependant à courir dessus jusqu'à sept heures, dans l'espérance que la brume pourroit tomber ; elle s'épaissit au contraire, & ne voyant pas devant nous la longueur du Navire, nous serrâmes de plus près. Le soir le tems s'éclaircit, & nous fîmes de nouveau route sur la Terre. A six heures nous crûmes avoir une Terre nouvelle à-peu-près dans le Nord-Nord-Est du Cap de la Circonsion. Un banc de glace près du même endroit apuyoit cette opinion. Il nous étoit important de sçavoir si cette Terre étoit contiguë au Cap de la Circoncision pour ne point nous abattre dans un Golphe où les vents d'Ouest ordinaires

& violens dans ces Parages auroient battu en plein. Nous mîmes donc le Cap ſur cette Terre prétenduë. A ſept heures la brume revint très-épaiſſe, nous continuâmes juſqu'à 9 heures, que la brume ne tombant point, nous remîmes à l'autre bord. Nous avions fait le Nord pour approcher cette Terre. La nuit nous retournâmes ſur nos pas en faiſant le Sud ſur nos Huniers, crainte des glaces. Ce n'étoit pas à la vérité un moyen ſûr de les éviter parce qu'elles dérivoient, mais c'étoit ce que nous pouvions faire de mieux. Le neuviéme jour à la pointe du jour nous avons mis le Cap ſur cette Terre que l'on a crû voir encore. La brume & les glaces nous ont fait revirer deux fois ſans pouvoir éclaircir notre doute. Le dix le tems clair & fin depuis trois heures du matin juſqu'à quatre heures. Nous avons reconnu que c'étoit un nuage que nous avions pris pour une Terre. Sur le champ nous avons fait route pour cotoyer la Terre qui eſt dans l'Eſt du Cap

de la Circoncision. A cinq heures du matin la brume est revenuë des plus épaisses. Le onziéme, de la brume, gros tems, la Mer male. Nous fûmes heureux d'être élevés, les vents chassant en côte.

Depuis que nous étions à la vûë de Terre nous n'avions retiré d'autre avantage que de l'avoir vû s'étendre huit à dix lieuës dans l'Est-Nord-Est, & six à sept dans le Sud-Est. Nous n'avions pû reconnoître si elle fait partie du continent, ou si c'est une Isle avancée. Il n'y avoit pas eu de tems propre à y envoyer nos Bateaux. La saison s'avançoit sans s'adoucir; presque tous nos gens étoient malades ou le faisoient. Nous ne voyons plus sur le Pont que quelques Officiers Mariniers, & quelques jeunes Matelots que l'honneur ou la force de l'âge soûtenoient; encore avoient-ils presque tous la voix éteinte. Ces considérations me déterminerent à quitter cette Terre qui est si Méridionale, & peut-être, inaccessible à cause des glaces,

& je fis route pour visiter celle qui pourroit être dans le Nord-Est. L'endroit où a abordé Gonneville, est situé, suivant la Relation que nous en avons, par une latitude égale à celle de quelques Provinces de France. Les plus Septentrionales sont par les 15. dégrés. Nous élevâmes donc le parallele des 51. à 52 & nous les parcourûmes avec les mêmes incommodités & les mêmes risques. Le vingt-deuxiéme j'allai encore à bord de la Marie. Le 25. nous arrivâmes par les 51d. de longitude, suivant notre estime. Les fortes variations nous assûroient que nous n'étions pas plus d'Ouest. Nous avons trouvé au contraire à l'atterage du Cap de Bonne-Espérance que nous étions alors par les 55d. Quand nous eussions trouvé des Terres par cette longitude, elles eussent été trop à l'Est pour remplir les vûës de la Compagnie. Il étoit tems d'aller chercher nos relâches ; elles étoient éloignées, nos Vaisseaux étoient pésans, nous pouvions être contra-

riés, & nos Equipages étoient hors d'état de tenir long-tems la Mer. Les vents à l'Est m'engageoient encore à prendre ce parti. Nous mîmes donc le Cap au Nord. Ce jour-là pour la derniére fois nous vîmes une grosse glace, & notre Pont fut couvert de neige. A mesure que nous avançâmes vers le Nord, la brume fut moins épaisse & moins fréquente, & le froid devint plus supportable, mais nous eûmes presque toujours grand vent, & la Mer grosse jusqu'au 5. Février, qu'étant beaucoup calmés l'un & l'autre, je profitai de ce jour pour passer à bord de la Marie, & renverser les Marchandises de ce Vaisseau, à bord duquel je laissai les 12. Soldats. Je gardai à bord de la Marie le Bateau, & cinq Bariques de Charbon de Terre de Cargaison qui y étoient. Il nous falloit de bon bois pour six mois, il n'y en a point au Cap de Bonne-Espérance, & il y avoit près de trois mois que nous étions hors de Sainte Catherine. A midi nous

fûmes en état de faire voile, & nous nous séparâmes sans qu'il fut mort personne à bord des deux Vaisseaux, chacun fit sa route. L'Aigle pour l'Isle de France, & nous dans la Marie pour le Cap de Bonne-Espérance. Nous avons jetté l'Ancre dans cette Baye le 28. Février; mais nous ne pûmes attraper le mouillage ordinaire des Vaisseaux que le 4. Mars. Nos premiers soins furent donnés aux Malades. Nous louâmes d'abord une Maison à Terre pour eux, & nous fûmes assez heureux pour que la révolution de Terre n'en emportât aucun en y descendant. Nous trouvâmes dans cette Rade les Vaisseaux de la Compagnie. Le Philibert & le Duc de Chartres. Je requis M. Lobry, & M. de la Chesnaye qui les commandoient de nous donner pour les frais de notre relâche 450. Piastres, qu'ils nous accorderent. Nous avions dépensé à Sainte Catherine au-delà des 200. Piastres que nous avions euës à l'Orient, & le Gouverneur

du Cap de Bonne-Eſpérance m'avoit dit que la Compagnie Hollandoiſe ne prenoit point de Lettres de Change. Quelques jours après M. de la Porte-Barré, puis M. Drias ſont arrivés dans les Vaiſſeaux le Condé & le Duc d'Orléans, & tous ſont partis avant nous. Le 31. Mars nos Equipages étant rétablis, nous avons auſſi mis à la voile. Le lendemain conformément à nos inſtructions, je fis ouverture du Paquet ſecret, où nous devions en trouver de nouvelles. Il nous étoit ordonné Meſſieurs, d'élever au plûtôt le quarante-ſixiéme Parallele, & de le parcourir juſqu'au premier Méridien, parce que ſuppoſant que nous n'euſſions parcouru que le quarante quatriéme, nous n'aurions pas ſçu ſi le continent Auſtral ne s'avançoit pas juſqu'au quarante-ſixiéme Paralelle : mais engagés par les incidens de Terre que nous avions ſuivie, nous avions été bien plus Sud, & ce n'étoit plus un doute pour nous que le continent

ne fut plus reculé vers le Pole. Nous avions encore l'expérience qu'une Iſle dans ces Parages n'auroit pû fournir une relâche, & puis la ſaiſon avancée, les jours courts & l'intempérie de ces climats auroient rendu cette navigation bien difficile à un Vaiſſeau auſſi peu voilier que la Marie; au lieu qu'elle eſt toujours facile en venant d'Europe. Je crûs qu'il falloit renoncer à cette entrepriſe, ſi je ne voulois pas renoncer à vos vûës. Nous pouvions trouver un lieu de relâche ou à la côte d'Afrique, ou aux Iſles qui ſituées entre cette partie du monde & l'Amérique, ſont par une latiiude où regnent les vents aliſez. Ce dernier parti étoit le plus ſimple; je le pris. Pluſieurs Géographes ſans citer d'autres autorités, marquent comme conſidérables les uns 2. les autres 3. Iſles différentes, environ par la même latitude Méridionale dès 20d. 20m. Les Iſles de Martin Vaz par le premier Méridien de Ténerif, l'Iſle de la Trinité par les 352d. Nous élevâmes

cette latitude dès les 13 d. 30 m. de longitude, & nous l'avons conservée avec le plus beau tems du monde, jusques par les 348 d. 30 m. que nous avons trouvé une Isle avec 4. Islots qui en sont à l'Est huit à neuf lieuës. Le flambeau Anglois la dépeint fort bien sous le nom de l'Isle de la Trinité. Nous en eûmes connoissances le 29. Avril au soir. Le lendemain entre les Islots & l'Isle j'envoyai le Bateau devant pour la reconnoître, nous continuâmes de faire route dessus dans le Vaisseau. Nous l'approchâmes à une portée de fusil boucanier, & nous vîmes distinctement les trois quarts de cette Isle qui n'est à proprement parler, qu'un rocher presque par-tout inaccessible. L'Officier qui dans le Bateau en avoit fait le tour, nous ayant confirmé la même chose de ce que nous n'avions pas vû, nous rembarquâmes notre Bateau, & nous reprîmes notre route pour France. En 1599. Olivier de Noort Commandant de quatre Vaisseaux Hol-

landois a ſuivi ce paralelle de 20d. 20m. depuis cette Iſle juſqu'à la côte du Bréſil. On peut donc dire qu'il n'y a qu'une Iſle dans cette Mer ſous cette latitude, au lieu de 2. ou 3. que mettent les Cartes.

Depuis il ne s'eſt rien paſſé de particulier dans notre navigation, & après un voyage de près d'un an, pendant lequel nous avons été preſque toujours à la Mer, ſi on en excepte deux mois que nous avons mis à deux relâches, nous ſerions arrivez ſans Mort ni Malades, s'il ne nous étoit tombé un Mouſſe à la Mer le 10. Mai environ le travers de l'Iſle de Fermand de Noronha. On mit ſur le champ le vent ſur les Voiles, & le Canot fut aſſez-tôt dehors pour le prendre avant qu'il fut mort, mais comme il ne ſçavoit pas nager, il avoit bû trop d'eau, & on ne put le faire revenir.

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoiſe avec une défenſe de la Poëſie par feu M. l'Abbé Maſſieu de l'Académie Françoiſe. A Paris chez Prault fils, Quay de Conti 1739. pag. 349. ſans la Préface.

C'Eſt à M. de Saci, fils de M. de Saci, célebre Avocat au Conſeil & un des plus illuſtres membres de l'Académie Françoiſe, que le Public eſt redevable de l'édition de l'Ouvrage dont nous allons rendre compte. L'Editeur, qui en étoit devenu dépoſitaire par la mort de M. l'Abbé Maſſieu nous apprend qu'il auroit pû il y a quinze ans ſatisfaire la curioſité des gens de Lettres, qui attendoient ce morceau avec tout l'empreſſement que méritoit un pareil ſujet, manié par un Auteur tel que l'Abbé Maſſieu. Mais le plan de l'ingénieux Académicien n'étoit point rempli. Son deſſein de-

voit le conduire jusques à nos jours. Ses recherches même y avoient abouti. Il lui en restoit cependant bien d'autres à faire sur le compte des Modernes ; & lorsque la mort vint arrêter son Ouvrage , il n'en avoit encore achevé que les deux premieres Parties, dont la derniére finit par le Regne de Louis XII. M. de Saci son éleve s'étoit d'abord flatté de remplacer son illustre maître dans le soin de continuer l'Histoire de la Poësie Françoise. Mais l'impossibilité où il s'est vû de trouver en Province les secours nécessaires pour y réussir , l'a déterminé à communiquer au Public ce que l'Abbé Massieu a laissé en état de lui être présenté , en attendant qu'une situation plus favorable mette l'Editeur à portée d'y joindre les deux autres Parties , qui rendront cette Histoire complette.

Le dessein de l'Auteur étoit de faire servir de Préface à cet Ouvrage , la Défense de la Poësie , Discours qu'il avoit lû quelques années avant sa mort à l'Académie des

Belles Lettres. C'eſt ce qui a engagé l'Editeur à joindre ce morceau à l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe. Comme il a paru déja dans le Recueil des Piéces de cette Académie, il ſeroit inutile d'en retracer ici le précis. Nous nous contenterons d'obſerver, que l'ingénieux Académicien diſculpe avec ſuccès la Poëſie de tous les excès qu'on a tort de lui imputer ; mais réuſſira-t-il également à perſuader, *que la Poëſie eſt en elle-même, & dans ſon origine, un Art divin ; que le but de la Poëſie eſt d'inſtruire l'eſprit, & d'éclairer l'intelligence ; que Platon à tort d'avancer que ſon but eſt de plaire à l'imagination.* On ignore, & on ignorera toujours quelle a été l'origine de la Poëſie, ſi c'eſt la paſſion ou la raiſon, l'attrait du plaiſir ou du devoir, l'intérêt ou l'amuſement, le hazard ou les réfléxions, l'envie de flatter les hommes ou d'honorer les Dieux, qui a fait éclorre les premiéres idées de Poëſie ? Mais quoiqu'il en ſoit de ſon origine, il eſt ſûr, qu'en elle

même, elle n'eſt rien moins qu'un Art divin. Elle n'eſt même rien du tout dans l'ordre moral. Art de pure imitation comme la Peinture & la Sculpture, elle peut comme elles, ſans déroger à ſes Loix, retracer à notre imagination ou une Vénus Vranie dont l'air majeſtueux & modeſte n'inſpire que le reſpect & la réſerve, ou une Vénus voluptueuſe ſortant du ſein des ondes, & dont les attitudes molles & les airs paſſionnés tendent des piéges ſéduiſans à l'innocence & à la pudeur. Indifférente donc par ſa nature au bien & au mal, au gré du Poëte qui la met en œuvre pour embellir ſon Ouvrage, elle prête ſes charmes au vice ou à la vertu. Car le ſoin de parer les ſujets auſquels on l'applique eſt ſon unique but. Ce but, comme celui de tout Art, eſt déterminé par ſes régles; & ces regles ne viſent qu'à l'harmonie des Vers, la beauté des images, la fineſſe des tours, l'ordre, la juſteſſe, la proportion des parties, en un mot à tout ce qui peut mettre un Ouvrage à

portée de plaire à l'imagination. Platon avoit donc raison de dire, que c'étoit-là le but de la Poësie ; & M. l'Abbé Massieu pouvoit se dispenser de le contredire sur une notion dont il étoit facile de démêler l'exactitude. C'est, non sur une définition si juste, mais sur l'application qu'il en fait à la police de sa République, qu'on pouvoit attaquer ce Philosophe. L'art d'orner la vérité, d'adoucir l'aridité des préceptes, de faire envisager le devoir sous un jour éblouissant, de mettre l'imagination même dans les intérêts de la vertu est d'une grande ressource pour la saine morale. Un sage Législateur ne doit point négliger, encore moins doit-il proscrire, de pareils secours. La Poësie les offroit à Platon. Il n'étoit question que de lui fixer ses objets, d'en borner l'usage aux louanges des Dieux, aux actions illustres des Citoyens vertueux, aux amusemens innocens, qui sans amollir ou corrompre les cœurs, auroient fourni des délassemens dé-

licats à une société polie, & de nouveaux motifs de vertu aux grandes ames. Ainsi en gênant l'imagination déreglée de quelques Poëtes, Platon conservoit la Poësie, & en tiroit avantage pour son sistême, & il n'en eut pas plus couté à ce Législateur de porter une loi dont la sévérité put garantir sa République de la licence & de la malignité des Poëtes, que de prononcer l'arrêt qui proscrit la Poësie. C'est-là le point ou son équité & sa politique paroissent être en défaut, s'il connût bien la nature de la Poësie, il en méconnût l'usage.

Venons à l'Histoire de la Poësie Françoise. Un des caractéres qui la distingue le plus de la Poësie Grecque & Latine, c'est la rime. C'est ce qui engage M. l'Abbé Massieu à examiner d'où l'usage nous en est venu. De toutes les conjectures qu'il rapporte sur cette matiére, celle qui lui paroît avec raison la plus vraisemblable, est celle qui en attribue l'origine aux Maures. Avant leurs

Conquêtes en Espagne on n'avoit point vû en Europe des Vers rimés, & la rime avoit de tems immémorial trouvé place dans la Poësie des Arabes. " Les Espagnols » furent vraisemblablement les pre» miers qui l'emprunterent de leurs » nouveaux hôtes. Toulon & Mar» seille, par la commodité de leurs » Ports, nous l'apporterent du Com» merce d'Espagne. Comme ils (les » Provenceaux) ont toujours eu » l'esprit inventif, & qu'ils sont » pleins de ce feu que demande » l'enthousiasme Poëtique, ils se » servirent utilement des disposi» tions avantageuses qu'ils tenoient » de la nature & du climat. Ils fu» rent les premiers de l'Europe, » qui firent voir avec succès des » Ouvrages rimés en langue vul» gaire, & c'est ce qui donna lieu » de croire qu'ils avoient été les » inventeurs de la rime. Ceux de » cette Nation qui s'abandonne» rent à ce nouvel exercice, pri» rent le nom de Trouveres ou » Troubadours &c. »

Cependant le morceau le plus ancien de Poëſie rimée en langue vulgaire, qui ſoit venu juſques à nous, n'eſt point l'Ouvrage d'un Provençal. C'eſt celui d'un *Otfrid* Moine de Weiſſembourg. C'eſt la Traduction de l'Evangile, autrement *le Livre de la Grace*. La date de cette Piéce remonte juſques au neuviéme ſiécle. Mais M. l'Abbé Maſſieu ne regarde point cet Ouvrage comme appartenant à notre Poëſie. La Langue où il eſt écrit eſt du Franc tout pur, tel qu'il fut apporté dans les Gaules par les Fondateurs de la Monarchie; & la Langue que nous parlons eſt née du mêlange de ce Franc avec le Latin. Ce ne fut qu'environ deux cens ans après *Otfrid*, & ſous le Regne de Henri premier, que le jargon produit par la corruption & le mêlange du Franc & du Latin commença à ſe polir & à prendre une forme un peu réguliére. Et c'eſt à cette époque que M. l'Abbé Maſſieu a cru devoir fixer à la fois l'origine de la Langue, & de la Poëſie Françoiſe.

“ Nos Poëtes, dit-il, furent
» ceux qui contribuerent le plus à
» cette revolution qui arriva dans
» le langage; aussi furent-ils en grand
» nombre sous le Régne de Henri,
» & en plus grand nombre encore
» sous les deux Régnes qui suivi-
» rent, je veux dire sous le Regne de
» Philippe I. & de Louis le Gros.
» C'est vers ce tems-là que le zele
» des Croisades prit aux Chrétiens.
» Cette conjoncture réveilla ceux
» qui se mêloient de rimer. Mais
» tout ce que les vieilles Chroniques
» nous apprennent de ces légions
» de Poëtes, c'est qu'ils ont été.
» On ignore le sujet, la qualité &
» le nombre de leurs Ouvrages; le
» tems nous a envié jusques à leurs
» noms. Seulement on sçait en gé-
» néral, qu'avant les expéditions
» d'Orient, nos vieux Rimeurs ne
» parloient guéres dans leurs écrits
» que de Charlemagne, de Ro-
» land, de Renaud, de Montau-
» ban, du Roi Artus, des Che-
» valiers de la Table Ronde, de
» faits d'Armes surprenans dont ils

» prétendoient que l'Eſpagne, la » France & l'Angleterre avoient » été le théâtre. Mais depuis les » guerres du Levant, ils ne firent » plus mention que de Godefroi, » de Bouillon, de Soliman, de » Noradin, de Califes, de Sou- » dans, & de prodiges paſſez dans » le fond de l'Egypte & de la Sy- » rie. Ce qu'on ſçait encore, c'eſt » que nos Chanſons étoient en ré- » putation dès ce tems-là. Il ne faut » pas oublier que dès ce tems auſſi » nos Normands faiſoient merveil- » le en Vers; qu'à leur deſcente en » Angleterre, ils chantoient les bel- » les actions de leurs Ancêtres; & » que cette Province qui depuis a » donné les Malherbe, les Serra- » ſins, les Segrais, les Fontenelles, » les Corneilles & tant d'autres » Poëtes illuſtres, montroient dès- » lors la paſſion & le goût qu'elle » devoit avoir pour la Poëſie. Louis » le Jeune regna enſuite, & effaça » par ſa magnificence les Rois ſes » prédéceſſeurs. Nos Poëtes s'ac- » commoderent fort de l'abondan-

» ce & du luxe de la nouvelle Cour &c. »

Le premier Ouvrage de Poësie Françoise qui soit venu jusques à nous est effectivement de ce tems-là. C'est *le Roman de Brut* ou *Brutus*, prétendu petit fils d'Enée, & que les vieilles Chroniques d'Angleterre donnoient pour Fondateur à la Monarchie de la Grande Bretagne. La suite de ses successeurs est exactement rapportée comme dit le Poëte.

De Roy en Roy, & d'hoir en hoir

L'Auteur date lui-même son Ouvrage, & nous apprend son nom

L'an mil cent cinquante-cinq ans
Fit Maître Eustache ce Romans.

M. l'Abbé Massieu ne nous donne point d'éclaircissement sur la Patrie, la naissance, l'état de ce *Maître Eustache*. Le choix que fit sa Muse d'un sujet glorieux pour l'Angleterre ne nous autorise-t-il point

lieu à conjecturer, que ce Poëte étoit né dans quelqu'un de ces Pays dont les Rois d'Angleterre étoient alors maîtres en France.

C'est sous ce même Régne ou sous le suivant, que parut le Roman d'*Alexandre*. *Lambert de Court*, & *Alexandre de Paris*, chanterent les Exploits du Roi de Macédoine. *Pierre de Saint Clost* mis en Vers son Testament. *Jean le Nivelois* fit un Livre sur la maniére dont sa mort fut vengée. C'est dans cet Ouvrage qu'on vit paroître pour la premiére fois des Vers de douze sillabes. Dans les autres Romans ils n'étoient guéres que de huit. C'est ce qui a fait donner à ceux-là le nom d'*Alexandrins*.

Ce Roman fut bien-tôt suivi de celui du *Paon*, qui en est une espéce de continuation. « Je n'ai pû, » dit M. Massieu, découvrir qui » le composa, ni pourquoi il lui » donna ce nom bisarre. » N'est-ce point peut-être parce que le Paon est le symbole de cette vaine gloire qui fut l'ame des Exploits d'Aléxandre ?

Le nom du célebre *Abélard* grossit, chez l'Abbé Massieu la Liste des Poëtes de ce tems-là. Il paroît que c'est sur le témoignage des Auteurs comtemporains, & sur les éloges qu'*Héloïse* donne aux Chansons amoureuses de son Héros, qu'il trouve place dans cette Histoire. Il ne nous reste rien de ce qu'il fit en ce genre.

Helynand étoit le Poëte à la mode & le bel esprit de la Cour sous Philippe Auguste. Ceux qui à travers les voiles d'un mauvais langage sçavent discerner les vrayes beautés, "prétendent qu'il avoit du » génie, de l'invention, de l'en» thousiasme, de la force, & qu'il » étoit bien au-dessus du simple ver» sificateur. „ Touché du désir d'une vie plus réglée, il se fit Moine de Cîteaux, & fit encore plus d'honneur à son Ordre par ses vertus que par ses talens.

" Ce fut peut-être, dit notre » Historien, pour la premiére fois » que la France vit un Poëte Saint, » & malheureusement ce qu'elle

» vit alors, elle ne l'a guéres vû de-
» puis, quoiqu'après tout, on con-
» noîtra par la suite de cette Hist-
» toire, que quelques-uns de nos
» Ecrivains ont sçû allier à la qua-
» lité de Poëte non-seulement celle
» de parfaitement honnête homme,
» ce qui est très-possible, mais en-
» core celle de Chrétien, & ont
» fait voir qu'une vie réguliére, &
» une mort sainte ne sont pas in-
» compatibles avec l'amour des
» Vers, & l'attachement à la Poë-
» sie. „

Helynand ne fut pourtant pas le premier Poëte Saint, que la France eut vû. Sans parler de Sidoine Apollinaire, qui avant la Conquête des Gaules par les Francs, avoit réuni ces deux qualités, long-tems même après l'établissement de leur Monarchie, & sous les petits fils de Clovis, Vénance Fortunat Evêque de Poitiers, que l'Abbé Massieu appelle dans cet Ouvrage, *le dernier des Poëtes Latins*, se rendit célebre parmi les François par ses Poësies & par ses vertus.

M. l'Abbé Maſſieu taxe Helynand d'un défaut, qui affoiblit un peu l'idée de ſa ſainteté. *On reproche à Helynaud*, dit-il, *qu'il étoit un peu cauſtique, & qu'en cela il ne ſe ſauva pas aſſez de l'eſprit de communauté.* Si on en juge cependant par le caractére que trace M. Maſſieu, de la plûpart de nos anciens Poëtes François, dont pluſieurs n'étoient rien moins que gens de Communauté, on ſera tenté de croire que la *cauſticité*, & le goût de la plus mordante Satyre eſt bien plus l'appanage du génie poëtique, que de l'eſprit de Communauté. Mais à Dieu ne plaiſe, que nous adoptions ces injuſtes préjugés. Nous connoiſſons trop le cœur humain pour ignorer que le penchant à médire eſt de tous les états; & que l'aigreur du Poëte, comme celle de l'homme de Communauté eſt le fruit, non de leur profeſſion, mais de leur caractére perſonnel.

Antoine Loyſel Avocat au Parlement de Paris, donna au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle

une édition assez exacte de ce qu'il put trouver des Ouvrages d'Helynand. La Piéce la plus considérable de ce Recueil est *le Poëme de la mort*.

Hugues de Bercy appellé par sobriquet *Guyot de Provins*, contemporain de Helynand, est le plus agréable de nos vieux Rimeurs. Il composa la *Bible Guyot*. C'est une Satyre sanglante contre toutes les conditions de son siécle. Il l'appelle *Bible*, parce que selon lui elle ne contenoit que des vérités. *Malheur*, dit M. Massieu, *à tout Ecclésiastique, & à tout Moine qui lui donne prise*. Cet homme cependant si peu indulgent pour le Clergé étoit plus que probablement Moine lui-même. Il semble le dire dans ces Vers

> Y a plus de douze ans passé
> Qu'en noirs suis draps enveloppé.

& c'est ce qui détermine Pasquier à l'appeller, *gentil Moine*. Il y étoit encore autorisé par un autre en-

droit. Hugues de Bercy nous annonce qu'il avoit demeuré à Cîteaux, à Cluny &c.

Raoul de Houdan, & *Chrétien de Troyes* furent aussi en grande réputation vers le même tems. Raoul composa trois Ouvrages, *le Roman des Aîles*, *le Roman de Meraugis* & *le Fabliau de la voye de l'Enfer.* Chrétien en donna cinq, *les Romans de Graal*, *de la Table Ronde*, *du Chevalier au Lyon*, *du Chevalier à l'Epée & de Perceval.* Il en commença un sixiéme intitulé, *la Charete.* C'étoit un long récit des avantures de *Lancelot*, qu'il fit achever par son disciple *Godefroy de Ligny*, il nous reste un grand nombre de ses Vers, qui n'ont de considérable, que leur antiquité.

Il parut encore d'autres Poëtes sous ce Régne, *Maître Vace* Normand, Auteur d'une Histoire en Vers des Ducs de Normandie, Monseigneur *Thibaut de Mailly*, qui composa une Satyre, & qui étoit de la Maison de Mailly, dès-lors une des plus considérables de Fran-

ce ; *Tristan le Chatelain de Coucy* & *Blondel.* Ce dernier se signala par un bel exemple d'attachement & de fidélité envers Richard I. Roi d'Angleterre, s'il en faut croire une vieille Chronique citée par M. l'Abbé Massieu. On sçait, que ce Prince au retour de la Terre Sainte fut arrêtée en Autriche par le Duc Léopold, qui avoit eu avec Richard un démêlé à Acre en Palestine. Le Chroniqueur suppose. 1°. Qu'il fut arrêté secretement. 2°. Qu'on ignora long-tems en Angleterre ce que Richard étoit devenu. 3°. Que Blondel partit & courut bien du Pays avant que de découvrir en quel coin du monde étoit caché son Maître 4°. Que les gens du Pays où Richard étoit prisonnier ne sçavoient point qui il étoit. 5°. Que Blondel ne le découvrit, & ne se fit connoître à lui que par le moyen d'une Chanson, qu'ils avoient autrefois composée ensemble, dont il chanta autour de la Prison la premiére moitié, & dont le Roi chanta la derniére. 6°. Que

ce ne fut que par le retour & le récit de Blondel, que les Barons d'Angleterre apprirent le sort de leur Maître.

Le récit de la Chronique est défectueux dans toutes ses circonstances.

La prise de Richard fut accompagnée & suivie de toutes les circonstances propres à la faire éclatter en moins de rien par toute l'Europe. Peu de jours après la détention de ce Prince, l'Empereur en apprit le détail à Philippe Auguste par une Lettre du 28. Décembre 1192. Gautier Archevêque de Rouen envoye copie de cette Lettre à l'Evêque de Durham; donne rendez-vous à ce Prélat, & aux Evêques & Barons d'Angleterre à Oxford pour le Dimanche *Lætare*, c'est-à-dire, tout au plus tard pour les premiers jours d'Avril suivant, afin d'y déliberer sur les moyens de sauver le Royaume, & de ménager la liberté du Roi. Richard luimême écrit à la Reyne Eléonore sa Mere, qu'après qu'il eut renvoyé

l'Evêque de Salisbury, l'Evêque d'Ely Chancelier d'Angleterre étoit venu le trouver, & qu'après bien des allées & des venus de l'Empereur à Richard, ce Prélat avoit enfin obtenu que le Roi son Maître, qui étoit alors en Baviere, seroit transféré à Haguenau en Alsace où étoit la Cour de l'Empereur; qu'il y avoit été reçû avec toute la distinction possible par l'Empereur & l'Impératrice &c. La Lettre qui contient ce détail, est du treize des Calendes de May, le dix-huit Avril 1193. C'est-à-dire, moins de quatre mois après la détention de ce Prince, & dans un tems où les Piéces que fournit Roger de Hoveden, Auteur à-peu-près contemporain, & les détails qu'il rapporte supposent nécessairement que les Anglois avoient été instruits de la situation de leur Roi tout au plus tard un mois après sa captivité. Ni Roger de Hoveden, ni aucun des Auteurs graves de l'Histoire d'Angleterre ne font mention de cette prétenduë igno-

rance des Anglois sur le sort de Richard pendant sa captivité. L'Histoire bâtie sur ce fondement n'est donc rien moins que sûre, & la gloire qui en revient au Poëte Blondel s'évanouit. Ce qui paroît en résulter de sûr, c'est que Richard aimoit les Vers, en faisoit lui-même quelquefois, & méritoit autant de grossir la Liste des Poëtes de son tems, que Blondel & ceux qui sont cités dans l'article où il est fait mention de lui. M. l'Abbé Massieu soupçonne, que ce Blondel pourroit bien être le même qu'un *Blondel de Nesle* dont les Chroniques de ce tems font mention comme d'un homme célebre par ses Chansons.

Ce fut sans doute à cette multitude de Poëtes, que notre langue fût redevable des progrès qu'elle fit sous Philippe Auguste. Le premier Ouvrage que nous ayons en Prose Françoise est aussi de ce tems-là. C'est l'Histoire des Empereurs François de Constantinople par Villehardouin.

Le court Régne de Louis VIII. ne nous fournit qu'un ſeul Poëte. C'eſt *Hebers*, qui prenoit la qualité de Clerc, il traduiſit le Roman de *Dolopathos* ou des ſept Sages écrits en Latin par *Jean*, Moine de *Hauteſelve*. Le caractére de l'Auteur & du Traducteur ne garantirent point cette Piéce de bien des traits propres à allarmer la pudeur. M. Maſſieu croit que ces libertés ſont une ſuite de l'innocence & de la ſimplicité de ces ſiécles, *ou plus ſcrupuleux que nous ſur les mœurs, peut-être l'étoient-ils moins que nous ſur le choix des paroles.* Ce Roman joignoit à une grande variété, beaucoup de Contes plaiſans & d'Avantures amuſantes, quantité de proverbes de bons mots & de ſentences. Compoſé à ce qu'on prétend en Indien par Sandaber, il fut d'abord traduit en Hébreu, enſuite en Arabe, après en Syriaque, puis en Grec, puis en Latin, de-là mis en Vers François & enfin en Allemand par un Sçavant du Pays.

Le Régne de Saint Louis seul produisit plus de Poëtes, que tous les Régnes précédens ensemble. Les plus grands Seigneurs, non contens d'aimer la Poësie, la cultiverent, Charles d'Anjou frere du Roi de Navarre, Henri Duc de Brabant, Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, Raoul Comte de Soissons furent de ce nombre. Mais celui d'entr'eux, qui se distingua le plus, fut Thibaut Comte de Champagne. Il est le premier qui ait mêlé les rimes masculines aux féminines, & qui ait senti les agrémens qui en résultent. Mais n'y en auroit-il point encore davantage à éviter comme on l'a fait dans la Poësie Italienne Espagnole, Angloise, Allemande l'espéce de monotonie qu'introduit la répétition presque continuelle de ces terminaisons féminines. La variété arbitraire des rimes n'auroit-elle point donné plus d'agrémens à l'harmonie du Vers, plus de liberté à l'imagination du Poëte, & par-là plus davantages réels à notre Poësie; & les rafinemens du Com-

te Thibaut, en formant de nouvelles régles pour notre versification, ne lui ont-ils point préparé plus de langueur & d'embarras? Le raisonnement semble autoriser cette opinion, mais le préjugé & l'usage, ces tyrans du goût, décident en faveur du mêlange alternatif des Vers masculins & féminins; & c'est plus qu'il n'en faut pour conserver ces consonances monotones. C'est aussi à ce Prince, que les Italiens doivent le premier modéle de cet arrangement alternatif de la rime des six premiers Vers de leurs stances de huit. Mais ils n'ont eu garde d'imiter de lui le mêlange des rimes féminines & masculines.

Au reste le Comte Thibaut, ses Chansons & leur objet le plus illustre sont trop connus par toutes nos Histoires anciennes & modernes pour nous permettre un plus long détail sur son sujet.

L'exemple des Grands mit tout le monde en goût de rimer. Mais ces Poëtes n'étoient la plûpart, comme leurs modéles, que des Faiseurs

ſeurs de Chanſons. Et la Poëſie, dit M. Maſſieu, *qui peut traiter les matiéres les plus ſublimes ne fut preſque plus employée qu'à des bagatelles.*

Une paſſion ou feinte ou réelle étoit le ſujet éternel de leurs chants. Gaces Brulés l'ami & le compagnon de travail du Comte de Champagne, Raoul de l'illuſtre Maiſon de Soiſſons, Euſtache le Peintre, Jean Moniot d'Arras étoient parmi ces Poëtes tendres les Panégyriſtes de l'*Amour Loyal*, pour parler leur langage; tandis que Guillebert de Berneville, & Robert de Marberolles n'annonçoient l'Amour que comme un Dieu fourbe & inconſtant. Pierre de Craon de l'illuſtre Maiſon de ce nom, ſe vante que la galanterie eſt héréditaire dans ſa famille.

Il étoit naturelle que les Dames priſſent part à un genre d'Ouvrage où elles étoient ſi intéreſſées. Auſſi la France n'attendit-elle pas le ſiécle des Scuderys, des la Suze, des Deshoullieres, pour voir des fem-

mes, ſe ſignaler dans la poëſie. *Doëte de Troye*, dès les temps dont nous parlons, ouvrit cette carriere pour les perſonnes de ſon ſexe. Les charmes de ſa perſonne & de ſa voix, ajoutoient un nouveau prix à ſes ouvrages, elle en compoſoit les paroles & les airs, & les chantoit avec grace.

M. Maſſieu joint au nom de ces Auteurs une autre Liſte de Poëtes leurs comtemporains trop longue pour trouver place ici, quelque illuſtres que ſoient pluſieurs des noms qui la rempliſſent.

Le goût des chanſons galantes fit éclorre les *Tenſons* ou *Jeux partis*; c'étoient des problêmes de Galanterie; & les *Arrêts d'Amour*, ou ſolutions des problêmes, prononcez par des juges choiſis parmi les Seigneurs & les Dames le plus en état par leur expérience de décider ſur pareilles matieres.

La Galanterie ne fut cependant pas le ſeul ſujet qui exerça nos Muſes du temps de S. Louis. Il y parut 1o. des ouvrages ſatyriques.

C'eſt alors, dit M. Maſſieu, qu'on vit naître les *Fabels* ou *Fabliaux*, genre de Poëſie qui revient à ce que nous appellons aujourd'hui Contes & Nouvelles. Il avoit cependant déja fait remonter plus haut l'Epoque de la naiſſance de cette eſpece de Poëmes, en nous apprenant que *Raoul de Houdan* avoit ſous Philippe Auguſte compoſé le *Fabliau de la voye d'Enfer*, *ouvrage trop badin ſur un ſujet ſi terrible.*

2°. Des Poëſies Morales. Une femme ſe diſtingua encore en ce genre, elle ſe nommoit *Marie de France*, & elle traduiſit d'Anglois en François *les Fables d'Eſope*; 3°. Enfin des Poëſies Chrétiennes, *les Plaintes de la Paleſtine adreſſées à S. Louis*, *la Vie de Sainte Elizabeth de Thuringe.* Ces deux piéces & beaucoup d'autres en divers genres furent l'ouvrage d'un Rimeur infatigable, nommé *Rutebœuf*, qui vécut ſous quatre de nos Roys, S. Louis, Philippe le Hardi, Philip-

pe le Bel, Louis Hutin, & rima toujours tant qu'il vécut.

Dans ce goût général de Poëſie, les Romans ne furent point oubliés. Le plus célebre de tous ceux qui parurent alors, & même juſques au ſiécle de François premier, eſt *le Roman de la Roſe. Guillaume Lorris* le commença : nous donnerons quelque idée de l'ouvrage en parlant de Jean de Meun qui l'acheva. Guillaume tiroit ſon ſurnom du lieu de ſa naiſſance, Lorris, Bourg du Gatinois. » C'eſt » dommage, dit M. Maſſieu, que » cet Auteur n'ait employé ſes ta» lens qu'à écrire ſur des ſujets ba» dins & frivoles. Il avoit la plus » grande partie des qualités qui for» ment le Poëte, un eſprit agréa» ble, une imagination vive, beau» coup d'invention & de fecon» dité ; il connoiſſoit le pouvoir » & les charmes de la fiction, ſi » peu connus des Poëtes de ſon » temps.

La vogue où fut la Poëſie ſous ce regne, & la multitude de ceux

qui firent profeffion de s'y appliquer, ne rendirent pas le métier de Poëte plus refpectable. » Ce
» qu'il y eût de mal, dit M. Maf-
» fieu, c'eft que les Poëtes s'avi-
» lirent eux-mêmes par le choix
» des fujets qu'ils traiterent. La
» plûpart n'écrivirent que fur des
» matieres frivoles, ou fur quelque
» chofe de pis, & laifferent à leurs
» fucceffeurs un très mauvais exem-
» ple, qui n'a été que trop fuivi.
» C'eft une chofe furprenante qu'il
» n'y ait jamais eû en France, je
» ne dis pas plus de Poëtes tendres
» & galans, mais même plus de
» Poëtes libres & licentieux que
» fous le Régne du plus faint de
» nos Roys. Ni les exemples du
» Prince, ni les réglemens qu'il fit
» pour bannir de fon Royaume le
» défordre & la licence, ne pu-
» rent contenir les Poëtes dans les
» bornes du devoir. Les Mufes, ces
» filles du Ciel, oublierent leur ori-
» gine, & fe dégraderent. Au lieu
» de célebrer le mérite & la ver-
» tu, elles flatterent le vice & les

»passions ; & par cette honteuse »condescendance tomberent dans »un mépris dont elles ne se sont »pas encore bien relevées.

La plûpart des Poëtes qui avoient vécû sous le régne de S. Louis, virent aussi celui de Philippe le Hardi. *Saincerriaux* fut de ce nombre. Il fit en vers l'éloge funebre du Saint Roy. Un autre Poëte nomme *Adenés le Roi*, fut en grande considération auprès de la Reine Epouse de Philippe, Fille d'un Duc de Brabant, grand amateur des Poëtes, & Poëte lui-même ; elle avoit hérité de lui cette inclination. Une femme de qualité nommée Blanche, amie & confidente de cette Princesse étoit dans le même goût. Elles tracerent au Poëte *le Roi* le plan d'un Poëme intitulé, *Cleomadés* qu'il exécuta, & qui se ressent du mauvais gout de son siécle.

De quatre Poëtes, les seuls que l'Abbé Massieu ait trouvé sous le régne de Philippe Le-Bel, *Jean de Meun* est celui dont la réputa-

tion a eû le plus d'éclat & de durée. Il étoit de *Meun* sur Loire, on le surnommoit *Clopinel*, parcequ'il étoit boiteux. L'opinion commune est qu'il étoit Docteur en Théologie, & ses écrits prouvent qu'il étoit l'un des plus sçavans hommes de son siecle. Le plus célébre de ses ouvrages est la continuation *du Roman de la Rose*, commencé par Lorris. C'est un nouvel Art d'aimer. » Leur vûë, dit l'Abbé » Massieu, a été de réduire en art » la plus naturelle, & la plus dan» gereuse de toutes passions. Il est » vrai qu'il s'y trouve un grand » nombre de réflexions plus pro» pres à éteindre l'amour, qu'à l'al» lumer. On y peint en plus d'un » endroit, & d'une maniere très» vive, les inquiétudes & les al» larmes où cette passion jette : » elle y est representée comme le » plus dur de tous les esclavages ; » on y fait un long dénombrement » des maux qu'elle traîne à sa sui» te... Ils peignent les femmes » avec les couleurs les plus noires,

» & rien ne leur échappe de ce qui
» peut inſpirer de l'averſion & du
» mépris pour elles. Toutes à ce
» tribunal ſont inégales, bizarres,
» injuſtes & perfides. Mais après
» qu'ils ont bien crié contre l'amour
» en quelques endroits, ils en font
» des éloges infinis dans d'autres.
» Cette paſſion eſt repréſentée,
» preſque par-tout, avec des char-
» mes, dont il eſt bien difficile de
» ſe défendre; & le gros de l'ou-
» vrage eſt employé à preſcrire
» des régles pour y réuſſir. Voilà
» ſelon M. Maſſieu le fond de
» l'ouvrage, & voici l'idée qu'il
» donne de la forme.

» Ils s'y prennent d'une manie-
» re toute différente d'Ovide. Le
» Poëte Latin entre ſans façon en
» matiere, & met bout à bout les
» préceptes; au lieu que les deux
» Poëtes François, depuis le com-
» mencement juſqu'à la fin de leur
» ouvrage, promenent leur Lec-
» teur par les détours & par les
» circuits d'une fiction continuelle.
» Leur ouvrage eſt varié d'une in-

» finité d'Episodes, & de digres-
» sions agréables. Ils sement par-
» tout une satyre très-forte des
» mœurs de leur temps, toutes les
» conditions sont passées en re-
» vue; ils n'épargnent aucune puis-
» sance, soit séculiere ou Eccle-
» siastique: tout entre dans la com-
» position de ce Poëme, la Fable,
» l'Histoire Sainte, l'Histoire Pro-
» fane, les contes plaisans... pour
» quelques-uns de ces embellisse-
» mens, qui se présentent à pro-
» pos, la plûpart viennent se mon-
» trer sans qu'on sçache trop pour-
» quoi. Guillaume de Lorris est
» plus retenu sur ce point. Au lieu
» que Jean de Meun s'égare à
» l'infini, il s'enfonce dans l'expli-
» cation des effets, les plus surpre-
» nans de la nature, & de l'art. Il
» entreprend de faire concevoir à
» la raison humaine, tout ce que
» la Religion lui offre de plus in-
» concevable; & prenant l'essort
» beaucoup plus haut qu'il n'est
» permis à un Poëte; il traite de
» l'Essence divine, de la Trini-

»té, de la Prédestination, de la
»Grace.

Tels étoient nos Peres, aussi foibles peut-être, mais plus Religieux que nous, ils traçoient dans leurs écrits une juste image de ce qui se passoit dans leur cœur; & par une contradiction qui n'est que trop naturelle, en sacrifiant à l'objet de leur passion, ils rendoient encore hommage à celui de leur culte.

Au reste, un ouvrage tel que le Roman de la Rose, dût trouver autant de contradicteurs parmi les hommes vertueux, qu'il eût d'approbateurs parmi ceux qui ne sont touchés que des objets de plaisir & d'amusement. Ces derniers ne furent cependant pas les seuls partisans du Roman. Il plût à des gens de probité & d'honneur, & si le célebre Gerson Chancelier de l'Université de Paris, crût ne point deshonorer sa plume, ni déroger à la gravité de son caractére, en écrivant un traité Latin contre ce dangereux ouvrage, d'autres pousserent la prévention jusques à s'i-

maginer y voir toute l'économie de la Grace, de la pieté chrétienne & du salut. L'Auteur de la Préface qui est à la tête de l'édition de 1538. pousse la folie du systême allégorique, caché selon lui sous les voiles & les fictions du Roman, plus loin que les Commentateurs de l'Iliade & de l'Odyssée, ne l'ont jamais porté en faveur d'Homere, ou que le Tasse ne l'a fait en traçant le plan Mystique de sa Jerusalem Délivrée. Faut-il après cela s'étonner qu'on porte l'entêtement jusques au fanatisme, sur le compte de certains ouvrages, où le poison est bien autrement déguisé qu'il ne l'est dans le Roman de la Rose?

M. l'Abbé Massieu finit ce portrait du premier âge de notre Poësie par des réfléxions dignes de son goût. Il veut que nous respections ces premiers Maîtres, & ces créateurs pour ainsi dire de notre Langue, comme Cicéron, Virgile, Quintilien & les autres grands gé-

nies de l'ancienne Rome, respectoient leurs Attius, leurs Pacuvius, leurs Ennius; ou comme Marot, Saint Gelais, Voiture, Sarrassin, Pélisson, la Fontaine revéroient ces mêmes Auteurs dont il vient de nous détailler le caractére & les Ouvrages. « Apprenons de ces » Ecrivains illustres à juger avec » retenuë. Ne condamnons point » une bonne pensée à cause d'un » vieux mot. Mais faisons grace au » vieux mot en faveur de la bonne » pensée. „ La sagesse de cette maxime doit s'étendre à tous les objets. Nous ne sommes pas moins redevables aux Auteurs de nos jours, de l'indulgence que prescrit si sagement l'Abbé Massieu, qu'à ceux que leur antiquité semble nous rendre plus vénérables.

M. l'Abbé Massieu place le commencement du second âge de notre Poësie sous Philippe de Valois. Le goût des Vers s'étoit déja beaucoup réfroidi sous les trois Régnes précédens. Il acheva de s'éteindre sous celui-ci. Ce n'est pas

qu'il n'y eut des Auteurs. Mais ils écrivoient en Prose. *C'étoit plûtôt fait*, dit M. Massieu, *& la paresse y trouvoit son compte.* Mais étoit-ce bien-là la raison de cette préférence, & l'Abbé Massieu a-t-il vû de son tems, les Ecrivains en Prose le céder du côté de l'assiduité & l'application au travail, à ceux qui composoient en Vers ? Ce qu'il ajoûte prouve bien mieux, que la paresse entroit pour quelque chose dans le changement de goût, qui s'introduisit alors dans la Littérature. Ces *Prosateurs* dont il parle, qu'on nous passe ce mot, bornoient leur travail à mettre en Prose les Ouvrages, que les Auteurs qui les précédoient avoient écrits en Vers. C'est-là l'époque des Histoires fabuleuses de Charlemagne, de Renaud de Montauban, du Roi Artus, d'Ogier le Danois, & de tant d'autres qui sont venuës jusqu'à nous en Prose ; & qui dans leur origine étoient des Poëmes, dont il ne nous reste plus de vestiges que dans leur métamorphose.

Du milieu cependant de tous ces hommes occupés à dégrader les Poëmes, & à éteindre la Poësie, on vit sortir deux Poëtes, l'un nommé *Gace de la Vigne*, qui pour faire sa Cour à Philippe de Valois, grand amateur de la Chasse à l'Oyseau, composa une espéce de Traité de Fauconerie, intitulé *le Roman des Oyseaux*; & l'autre *Jean du Pin* Moine de *Vaucelles*, bon Théologien, bon Philosophe & bon Naturaliste. Il composa deux Ouvrages de Poësie. Le premier écrit en Vers Aléxandrins & intitulé l'*Evangile des femmes*, étoit une Satyre contr'elles. Le second intitulé *le Champ vertueux de bonne vie* est le premier qu'on ait vû en France mêlé de Prose & de Vers. Autre singularité; l'Auteur mit seize ans à le faire. Quel exemple pour ceux des Poëtes de nos jours, qui paroissent ignorer le conseil d'Horace, *nonumque prematur in annum.* On donnera la suite le mois prochain.

ARTICLE XIV.

LEÇONS DE PHYSIQUE: contenant les Elèmens de la Physique, déterminés par les seules loix Méchaniques, expliquées au College Royal de France. Par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & Membre de la Société Royale de Londres. Tome IV. pag. 594. à Paris, chez la Veuve Brocas, Musier & Joseph Bullot, 1739.

PErsonne n'ignore aujourd'hui, qu'il y a une infinité de rapports entre le son & la lumiére, mais l'uniformité qui fait le caractére des ouvrages de la nature ne nuit jamais à la variété. De-là vient que les raisonnemens fondés sur l'analogie ne forment point une démonstration : cependant il est naturel de penser que des effets tout semblables se produisent par un semblable méchanisme. A juger par

ces principes du son & de la lumiére, on en tireroit d'abord une preuve générale contre l'opinion Newtonienne. Car le son se transmettant par le moyen de l'air interposé entre le corps sonore & l'organe, on en concluroit que la lumiére a aussi son véhicule, qui étant étendu du corps lumineux jusqu'à l'œil, la transporte de l'un à l'autre. Mais pour donner à ce raisonnement analogique toute la force dont il est susceptible, il est nécessaire d'expliquer plus en détail comment le son & la lumiére peuvent se progager à travers des milieux, qui ne laissent aucun vuide, & c'est ce que nous allons faire d'après M. de Molieres.

Tout corps sonore est composé de fibres, qui ont du ressort, & ces fibres sont environnées d'air, dont les molecules ont aussi du ressort. Considérons une de ces fibres de quelle longueur on voudra, & supposons la tenduë par une cause quelconque. La force de tension étant épuisée, le ressort de la fibre se dé-

bandera, & pressera les molecules d'air qui l'environnent. Celles-ci se débandant à leur tour, comprimeront de toutes parts le fluide dont elles sont partie, ce sera donc une premiére ondulation sphérique, qui s'étendra au loin, & qui s'affoiblira à mesure qu'elle se répandra dans une plus grande circonférence. Mais cet affoiblissement ne retardera point son cours, à quelque distance du corps sonore qu'elle puisse être parvenuë, elle parcourera toujours en tems égaux des espaces égaux. Telle est la propriété du ressort, qui employe toujours un tems égal à se débander, soit qu'il ait été tendu avec quatre dégrés de force, soit qu'il n'ait été tendu qu'avec deux. Maintenant si l'on suppose, que cette onde sphérique frappe le nerf destiné à l'ouye, elle y fera une impression qui sera bien-tôt suivie de la même impression répétée. Car la fibre du corps sonore après s'être détenduë pour produire la premiére onde, est bandée de nouveau par l'air environnant qu'elle a mis en

reſſort, elle ſe détend une ſeconde fois, & par le même méchaniſme une troiſiéme, une quatriéme, juſqu'à ce que l'équilibre ſoit rétabli entre les reſſorts de la fibre & ceux de l'air; ce qui ne peut ſe faire que par une gradation inſenſible. Chaque fois que la fibre du corps ſonore ſe détend, elle produit dans l'air une nouvelle onde, & ces ondes laiſſent entr'elles des intervalles égaux, parce qu'elles ſont toujours produites par le débandement du même reſſort. Or un certain nombre de ces ondes ſéparées par un intervalle déterminé produit un certain ſon. Tant que la fibre ſera de la même longueur, elle rendra un ſon de la même eſpéce, jamais plus aigu, jamais plus grave, parce que les intervalles des ondes qu'elle produira ſeront toujours égaux, ce ſon ne pourra différer de lui-même que pour la qualité, c'eſt-à-dire, qu'il ſera plus fort au commencement, plus foible à la fin, mais ce ſera toujours le même ſon.

Pour en changer la nature, il

faudroit couper la fibre en deux parties, chacune des parties moins longue que la fibre entiére rendra un ſon plus aigu, parce qu'elle fera ſes vibrations en moins de tems. La fibre entiére mettant un tems quelconque à faire une vibration, ſa moitié également tenduë fera deux vibrations dans le même-tems, elle produira dans l'air deux ondulations, tandis que la fibre entiére n'en produit qu'une; le nerf de l'ouie ſera donc frappé différemment en tems égal; nous aurons donc une ſenſation différente, & l'expérience nous enſeigne que la fibre la plus courte fait entendre le ſon le plus perçant. On conçoit par l'exemple de la fibre partagée en deux parties égales, que toute autre diviſion en parties inégales formera des ſons différens les uns des autres: mais parmi ces diviſions le raiſonnement & l'uſage ont appris qu'elles étoient celles d'où dépendoient les ſons dont l'accord eſt le plus agréable: c'eſt une Science entiérement diſtinguée de la Phyſique dont il s'agit ici.

Les molecules de l'air étant miſes en reſſort par le frémiſſement des fibres du corps ſonore, elles frappent les corps ſolides qu'elles rencontrent. Ces corps ſont eux-mêmes composés de fibres élaſtiques, qui ſe compriment & qui enſuite par leur débandement produiſent dans l'air de nouvelles ondes. Ces ondes ſécondaires croiſent les premiéres ſans les détruire. Lorſque les corps réfléchiſſans ſont voiſins du corps ſonore, les ondes directes & les réfléchies parviennent à l'oreille dans le même-tems ſenſible, & elles ne produiſent qu'un même ſon, mais plus fort qu'il n'auroit été ſans la réfléxion. Mais ſi le corps réfléchiſſant eſt éloigné, les ondes ſécondaires n'arrivent à l'oreille qu'aprés que l'impreſſion des premiéres ondes eſt déja diſſipée, c'eſt la même ſenſation qui ſe renouvelle, c'eſt un échoc plus ou moins parfait, ſelon les circonſtances particuliéres de la ſituation ou de la nature du corps réfléchiſſant.

M. de Molieres n'eſt pas entré dans une difficulté, qui ſemble naître de ce que nous venons de dire. La voici. Il eſt certain que les corps ſonores produiſent différens ſons, on dit en général que l'air en eſt le véhicule; mais eſt-ce la même molecule d'air, qui nous apporte tantôt un ſon aigu & tantôt un ſon grave? Chaque tourbillon d'air n'a-t-il pas ſon dégré de reſſort déterminé ſelon les loix de la force centrifuge, & un reſſort toujours le même peut-il mettre tantôt plus, tantôt moins de tems à ſe débander, ce qui ſeroit pourtant néceſſaire afin d'expliquer comment les fibres de tous les corps ſonores ne ſont pas iſochrones. Peut-être trouvera-t-on encore ici un rapport entre le ſon & la lumiére. Comme la matiére de la lumiére contient en elle-même des rayons différens dont chacun eſt chargé de nous faire une couleur particuliere, du moins dans le ſiſtême de M. Newton, de même la matiére qui ſert de véhicule au ſon contiendroit

différentes eſpéces de molecules, dont chacune ſeroit deſtinée à nous faire entendre un ſon particulier. Il ne s'agiroit pour ſuivre l'idée générale de M. de Molieres, que d'enchaſſer des tourbillons les uns dans les autres, ces tourbillons différens en diametre auroient un dégré de reſſort différent, & dès là leur débandement ſe feroit en tems inégaux.

Mais revenons à l'Auteur des Leçons de Phyſique. Il paſſe du ſon à la lumiére, & d'abord il convient avec Newton que l'opinion de Deſcartes ſur les globules durs de la lumiére, & ſur ſa propagation inſtantanée eſt abſolument inſoutenable. Si ces globules étoient durs, comment pouroient-ils tranſmettre des mouvemens qui ſe croiſeroient? Et quant à la propagation ſucceſſive de la lumiére, les Obſervations Aſtronomiques ne permettent plus d'en douter. Mais il n'accorde pas à Newton que la lumiére conſiſte dans des molecules de matiére, qui ſe détachant du

corps lumineux traverſent avec rapidité des vuides immenſes, pour venir frapper nos yeux. A cette occaſion il le preſſe aſſez vivement ſur ſa maxime favorite, *qu'il ne fait point d'hipotheſe.* Il montre qu'en effet Newton n'eſt pas l'Auteur de cette émanation de particules lumineuſes, que c'eſt l'opinion vulgaire à laquelle le témoignage des ſens paroît nous porter ; que M. Huggens l'a prévûë, & rejettée comme impoſſible ; qu'en effet elle eſt ſujette aux mêmes incovéniens que les globules durs de Deſcartes, & il conclut qu'une hipothéſe probable eſt préférable à une abſurdité. On peut ajoûter, que cette abſurdité même n'eſt qu'une hipotheſe ; car enfin le fait eſt que nous voyons, mais que la matiére qui nous fait voir parte du Soleil pour venir juſqu'à nous, ce n'eſt pas là un fait, ce n'eſt qu'une hipothéſe. Il en eſt de même de l'attraction Newtonienne, on nous dit ſans ceſſe que l'action mutuelle des corps céleſtes n'eſt pas un ſiſtême ; mais

distinguons l'effet incontestable d'avec la cause douteuse. La Lune tend par exemple sans cesse à s'approcher de la Terre, & cette gravitation suit la raison renversée du quarré des distances, voilà le fait: mais cette gravitation procéde-t-elle de la force attractive de la Terre, ou de la force impulsive de la matiére éthérée, qui environne la Lune? Voilà les hipothéses; & si une hipothése étoit susceptible de différens dégrés, on prouveroit peut-être que l'attraction est plus hipothétique que l'impulsion.

Qu'est-ce donc que la lumiére? Un mouvement propagé en forme d'ondes sphériques dans les particules de la matiére éthérée. Le corps lumineux est environné de cette matiére, comme le corps sonore est environné d'air, les ressorts du corps sonore sont en équilibre avec ceux de l'air, & les ressorts du corps lumineux sont en équilibre avec ceux de la matiére éthérée. Si quelque cause que ce soit bande plus fortement les ressorts

du

du corps lumineux, ils comprimeront par leur débandement les ressorts des molecules environnantes, celles-ci presseront à leur tour les ressorts de la couche suivante, & le mouvement se communiquera ainsi de l'une à l'autre. Il faut pourtant remarquer une différence essentielle entre les vibrations excitées dans l'air par le corps sonore, & les vibrations exitées dans la matiére céleste par le corps lumineux. Les fibres du corps sonore sont des cordes longues, rigides & épaisses, qui frappent en même-tems une portion considérable d'air, & l'air, quoiqu'il échappe à nos yeux, est un fluide grossier en comparaison de la matiére éthérée. Ainsi les vibrations causées dans l'air par le corps sonore consistent dans un transport local & alternatif des molecules de l'air, mais les vibrations causées dans la matiére éthérée ne consistent que dans la contraction, & l'expansion du ressort de ses molecules. Chacune demeure à la place qu'elle occupoit, mais elle se

bande & elle se débande ; durant la tension elle reçoit le mouvement de la molecule voisine du côté du corps lumineux, & durant la détente elle communique ce même mouvement à la molecule voisine à l'opposite du corps lumineux. Pendant ce tems-là le centre de la molecule n'a point été dérangé, de maniére au moins à produire des oscillations sensibles. Tandis que la premiere onde s'éloigne du corps lumineux, les molecules de ce corps se débandent une seconde fois, & produisent une autre onde qui suivra le même chemin que la premiére, laissant toujours entr'elle & la premiere un intervalle égal, à cause de l'égalité des ressorts. S'il survient un mouvement qui croise le premier, tous deux se transmettront chacun dans sa direction, comme on le voit dans des files de boules élastiques qui se croisent. Quant à la rapidité de la lumiére comparée au son, elle dépendra du rapport qu'auront entr'eux les diametres des tourbillons de la ma-

tiére éthérée, & des tourbillons de l'air : & qu'eſt-ce qui empêche d'admettre les uns mille fois plus petits que les autres ?

Nous avons parlé juſqu'ici des ondes de lumiére, en laiſſant entendre que chacune de ces ondes en particulier produiroit ſur le fond de l'œil la ſenſation de la lumiére : cette idée imparfaite ne nous ſuffit plus. Un tourbillon de matiére éthérée eſt ſi peu de choſe en comparaiſon du nerf optique, que pour faire quelque impreſſion ſur ce nerf, il eſt néceſſaire qu'un grand nombre de tourbillons le frappent enſemble, à coups redoublés, & avec une grande force : ne conſidérons que cette derniere circonſtance. Chaque point de l'objet lumineux produit par la détente de ſon reſſort une onde ſphérique ; mais cette onde auroit trop peu de force pour ſe faire ſentir à nos organes ; qu'arrive-t-il donc ? Les ondes de deux points, voiſins ſe touchent dans un point, à une certaine diſtance du corps, & le tourbillon de matiére

éthérée, qui occupe ce point commun, a une force double de celle qu'il auroit dans tout autre point des ondes. Plus loin quatre ondes se joignent, & le tourbillon commun a une force quadruple; plus loin encore, six : huit ondes se joignent, & la force du tourbillon commun augmente à proportion du nombre des ondes réunies. Maintenant placez l'œil auprès de ce tourbillon commun, il verra l'objet ; placez-le dans tout autre point des ondes, il ne le verra pas. Attachons-nous à la suite de ces tourbillons communs, & nous verrons qu'ils s'étendent en ligne droite depuis le corps lumineux jusqu'à tous les points sensibles de l'espace, parce que la multilude de ces ondes est si prodigieuse, qu'il n'est aucun point sensible de l'espace où un grand nombre ne se réunissent. Mais à cinquante pieds de l'objet, comme la force de chaque onde est plus petite qu'à vingt-cinq pieds, il en faudra davantage pour faire une impression sensible ; ainsi à

cinquante pieds plus de points ſeront vûs comme un ſeul point, & conſéquemment l'objet total devra paroître plus petit qu'à la diſtance de vingt-cinq pieds.

Mettons un corps opaque au milieu de l'eſpace éclairé, & plaçons l'œil derriere le corps opaque, il ne verra point l'objet lumineux, parce que le corps opaque interrompt la ſuite des tourbillons communs à pluſieurs ondes ; car ces tourbillons ne ſe trouvent que dans les lignes droites tirées directement de l'objet lumineux à l'œil. Qu'on perce ce corps opaque, l'œil placé vis-à-vis de l'ouverture appercevra l'objet lumineux ; à côté il ne l'appercevra pas, parce que l'onde qui traverſe le corps opaque, produit mille ondes nouvelles dont les points de réunion ſont tous compris dans la ligne droite tirée de l'objet lumineux à l'ouverture du corps opaque, & prolongée au-de-là. En un mot la lumiére ne ſe propage qu'en ligne droite, parce que les ondes particuliéres formées par l'onde qu'ex-

cite le corps lumineux, ne ſe réuniſſent que dans les points qui forment la ligne droite, & la lumiére n'eſt ſenſible que dans les endroits où ces ondes particuliéres ſe réuniſſent. Il n'en eſt pas de même du ſon, un corps interpoſé ne le détruit point, parce que la groſſiereté des molecules de l'air les met en état de faire impreſſion ſur nos organes avec moins de force qu'il n'en faut aux molecules de la matiére éthérée. Ainſi il n'eſt pas néceſſaire pour entendre le ſon que l'oreille ſoit placée dans le point où toutes les ondes particuliéres ſe réuniſſent.

Juſqu'ici nous avons conſidéré des files de lumiére, qui ſeront compoſées de tourbillons égaux & ſemblables en tout. Suppoſons maintenant qu'à un point quelconque de la file, les tourbillons augmentent en denſité, & voyons quelle ſera la ſuite de cette ſuppoſition. Selon les loix du choc des corps élaſtiques, une moindre maſſe qui en frappe une plus grande doit rece-

voir du mouvement en arriere ; ainsi le tourbillon moins dense choquant celui qui a plus de densité reculera, non par un transport local de ses parties, comme nous l'avons expliqué plus haut, mais par le jeu de son ressort en sens contraire. A la vérité ce ressort sera bandé avec moins de force, mais il n'en mettra ni plus ni moins de tems à se débander. La vitesse réfléchie sera donc la même que la vitesse directe, & la lumiére s'en retournera en tems égal à travers la même file de tourbillons qui l'avoient apportée. Voilà le cas de la réfléxion perpendiculaire. Le cas de la réfléxion oblique est plus composé, mais il suit évidemment des mêmes principes ; car dès qu'il est prouvé que le plan réfléciſſant rend au tourbillon réfléchi toute sa vitesse perpendiculaire, le chemin que le tourbillon réfléchi parcourera après la rencontre du plan, sera tout semblable à celui qu'il a parcouru auparavant, & conséquemment l'angle de réfléxion sera égal à l'angle

d'incidence, & tous les deux seront dans le même plan.

Cette façon d'expliquer la réfléxion de la lumiére n'exige point pour l'égalité des angles que le plan réfléchissant soit un plan mathématique sans aucune inégalité, & cet article est essentielle, car il est certain que les angles sont égaux, & que les surfaces réfléchissantes ne sont pas des plans mathématiques. Les Newtoniens poussent vivement leurs adversaires par la réunion de ces deux principes incontestables, & ils en concluent, que la lumiére réjaillit du sein même du vuide. Le sistême que nous exposons détruit cet argument, en disant qu'un balon de lumiére est réfléchi par le balon, qui le suit, mais qui le surpasse en dureté. Eh! N'est-il pas naturel de penser qu'en effet les corps les plus denses contiennent dans leurs pores des tourbillons de lumiére qui ont plus de densité?

Nous avons considéré le mouvement de la lumiére hors du corps qu'elle frappe, considérons le main-

tenant dans ce corps même, & nous verrons la réfraction s'expliquer aussi aisément que la réfléxion. Prenons une file de boules, qui à un point quelconque, ce sera par exemple la surface d'une eau tranquille, augmentent de densité. Le mouvement de la masse plus petite passera dans la plus grande, mais de maniére que la vitesse sera affoiblie, ainsi en tems égal la boule la plus dense parcoureroit un moindre espace. Jusqu'ici les ressorts étoient toujours semblables, ainsi soit qu'ils fussent tendus avec plus ou avec moins de force, ils se débandoient toujours en tems égal, & par conséquent la lumiére plus forte ou plus foible parcouroit en en tems égaux des espaces égaux: maintenant les ressorts changent, ils sont moins vifs qu'ils n'étoient, ils employent plus de tems à se débander, & conséquemment la lumiére se propage avec moins de rapidité. Voilà tout ce qu'on apperçoit dans la ligne perpendiculaire: mais les lignes obliques composées

d'un double mouvement présentent un phénomene plus singulier. La vitesse du mouvement horizontal ne diminuë pas autant que la vitesse du mouvement perpendiculaire, ainsi le rapport des puissances est changé, la ligne décrite dans l'épaisseur de l'eau par les tourbillons de la lumiére en vertu de l'impulsion des nouvelles puissances, ne sera donc pas la prolongation de la ligne décrite hors du corps, mais cette seconde s'inclinera davantage à l'horison & s'éloignera de la perpendiculaire. Que la lumiére tombe sur le plan diaphane plus ou moins obliquement, peu importe, le rapport de l'angle rompu à l'angle quelconque d'incidence, dépendra toujours d'une cause constante, à sçavoir, de l'excés de densité des tourbillons contenus dans les pores du corps diaphane sur les tourbillons extérieurs, & par conséquent ce rapport sera toujours le même.

Cependant l'obliquité des boules de lumiére, peut être telle

qu'elle nuiſe à la propagation de la lumiere, dans le corps tranſparent. Pour le comprendre, prenons une file de ces boules, moitié hors du corps tranſparent, & moitié dans l'épaiſſeur du corps. Tenons d'abord cette file perpendiculaire au plan ; dans cette ſituation ſa partie inférieure eſt auſſi éloignée de la ligne horizontale, que ſa partie ſupérieure : inclinons cette file de 20. dégrés, par exemple, dans la partie ſupérieure : indépendamment de la réfraction, ſa partie inférieure s'approchera de la ligne horizontale de 20. dégrés, mais à cauſe de la réfraction, elle s'en approchera de plus de 20. dégrés ; continuons à incliner la partie ſupérieure, il faudra toujours que la partie inférieure à cauſe de la réfraction, approche plus qu'elle de l'horizontale, donc la partie inférieure deviendra parfaitement horizontale, lorſque la partie ſupérieure ne le ſera pas encore, c'eſt-à-dire qu'il y aura un dégré d'obliquité, qui, joint à la

réfraction, couchera éxactement le rayon rompu ſur le plan tranſparent, ſans lui permettre de le pénetrer.

On ſe tromperoit pourtant, ſi l'on penſoit qu'hors le point où ſe termine le rayon réfléchi à angles égaux, ou le rayon rompu ſelon un rapport conſtant, il ne ſe fait aucun mouvement dans les bâlons de lumiere. Tous ſont mis en reſſort, mais nous avons déja remarqué qu'une onde ſeule de lumiere devoit être négligée, comme incapable de faire ſur l'œil une impreſſion ſenſible, les tourbillons communs à pluſieurs ondes, ſont les ſeuls efficaces : or ces tourbillons ſe trouvent uniquement dans les lignes droites, qui partent du corps lumineux, & le ſeul rayon réfléchi à angles égaux, ou rompu ſelon un certain rapport, eſt la prolongation d'une de ces lignes droites.

La lumiere ne ſe rompt pas ſeulement dans l'épaiſſeur du verre, ou d'un autre corps diaphane, elle

se courbe lorſqu'elle en approche, & après l'avoir traverſé, elle ſe courbe encore : mais en ſens contraire. On voit tout d'un coup la cauſe de ce Phenoméne ; à quelque diſtance du corps tranſparent, les bâlons de lumiere commencent à être plus denſes, & d'un pas à l'autre, ils augmentent en denſité. Ainſi la viteſſe perpendiculaire eſt uniformément retardée. La viteſſe horizontale ne s'affoiblit pas ſelon la même proportion, & dès-là le rapport des deux puiſſances, qui concourrent au mouvement oblique, change à chaque inſtant ; d'où il ſuit que pendant le tems que dure cette variation, le mouvement doit ſe faire en ligne courbe. A la ſortie du corps tranſparant, les globules de lumiere diminuent inſenſiblement de denſité, ainſi la viteſſe perpendiculaire s'accelére uniformément, & le mouvement de lumiere doit décrire, mais en ſens contraire, une courbe ſemblable à la courbe d'entrée. Cette explication ſi ſimple

ſuppoſe uniquement qu'il y a autour des corps une atmoſphere, qui va en diminuant de denſité, à meſure qu'elle s'éloigne des corps. Si c'eſt là une hypotheſe, au moins on doit convenir qu'elle eſt naturelle, & fondée ſur les principes géneraux de la Phyſique, & ſur l'analogie du globe de la terre, qui a certainement une pareille atmoſphere, & même de pluſieurs eſpeces de corps particuliers, dans leſquels cette atmoſphere ſe manifeſte aſſez ſenſiblement. Au reſte M. de Molieres montre que l'attraction univerſelle des Newtoniens ſe déduit de faits moins avérés, & conſéquemment qu'elle eſt encore plus hypothetique.

Il n'eſt pas néceſſaire d'expliquer pourquoi un rayon de lumiere, après avoir perdu une partie de ſa viteſſe, en paſſant de l'air dans le verre, regagne cette viteſſe perdüe, en repaſſant du verre dans l'air. Ce Phénoméne ſuit clairement des principes, que nous venons d'expoſer. Mais com-

ment se fait-il qu'un rayon après avoir traversé un prisme de verre, & être parvenu à l'air opposé, revienne sur ses pas, & rentre dans le verre, comme s'il avoit trouvé au de-là du prisme quelque surface réfléchissante? cet effet n'indique t-il pas clairement une attraction puissante de la part du verre qui rappelle à soi la lumiere? M. de Molieres n'en convient pas, & son atmosphere explique encore ce Phénomêne très-naturellement. Le rayon ayant un certain dégré d'obliquité, après son émersion, il peut se trouver parallelle à la surface de laquelle il vient de sortir, il n'a plus qu'une vitesse perpendiculaire infiniment petite, qui ne lui suffit pas pour pénétrer la couche élastique de l'atmosphere du prisme: il ne continuera donc pas son chemin en ligne droite dans cette atmosphere, au contraire la couche supérieure le repoussera vers le prisme, où rencontrant sans cesse des globules plus denses, il regagnera insensiblement

toute la viteſſe qu'il avoit perdue, rentrera dans le verre avec cette viteſſe, & ſortira comme s'il avoit trouvé au de-là un plan réfléchiſſant, parce qu'en effet, au moment où la viteſſe perpendiculaire eſt devenüe nulle, le globule ſuivant a été pour lui un plan réfléchiſſant, ou plûtôt une puiſſance repouſſante.

M. Newton a encore obſervé un Phénomêne de la lumiere bien ſingulier. Un rayon pouſſé obliquement vers un cheveu, n'arrive pas à toucher la ſuperficie du cheveu, mais il décrit en ſe détournant inſenſiblement une courbe qui l'en écarte. Pour en voir la cauſe, il ſuffit de remarquer que le rayon en décrivant cette courbe, ne fait que s'éloigner inſenſiblement de la perpendiculaire, ce qui eſt le cas de la réfraction, dans lequel le mobile paſſe d'un milieu plus denſe, dans un milieu moins denſe. Si on demande pourquoi l'atmoſphere, qui environne le cheveu, eſt d'autant

moins dense, qu'elle est plus proche de sa superficie, ce sera à la Physique particuliere, d'en chercher les raisons, & elle en pourra trouver d'assez vrai-semblables.

Passons aux couleurs. M. de Molieres accorde aux Newtoniens que les rayons sont de différentes couleurs, & qu'ils ont différens dégrés de réfrangibilité & de réflexibilité, mais il prétend que son systême explique naturellement la cause de ces propriétés, dans les rayons. Le corps lumineux contient un nombre infini de petits bâlons d'huile ou de souffre, qui en s'agrandissant jusqu'au point de faire équilibre avec les tourbillons du second élément, produisent la lumiere. Considérons un de ces tourbillons pressant les tourbillons de lumiere, d'abord il les pressera avec une certaine force, & tant qu'il demeurera dans cet état, il produira des ondes de lumiere, qui auront une certaine fréquence. Ces ondes se propageront jus-

qu'au bout de l'Univers, ſans s'altérer, & voilà la couleur inaltérable d'un rayon de lumiere ; car il ne s'agit plus que de ſuppoſer que la ſenſation de telle couleur à été attachée à l'impreſſion que font ſur l'œil les ondes, qui ſe ſuivent avec telle fréquence. Revenons au bâlon d'huile, il preſſe dans un ſecond inſtant les reſſorts de l'éther avec moins de force ; il produit des ondes dont les intervalles ne ſont plus les mêmes que ceux des premieres, mais il ſont conſtans, & voilà un ſecond rayon d'un autre couleur, & inaltérable comme le premier. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller plus loin. On voit par là que les mêmes molécules de l'éther pourront nous apporter toutes ſortes de couleurs, & que la couleur que le mouvement aura donnée une fois à un rayon, ne poura plus changer, juſqu'à ce que ce mouvement ſoit diſſipé.

Il nous paroît que cette explication laiſſe une difficulté. Car enfin ſi ce ſont les mêmes molécules de

l'éther, qui apportent les différentes couleurs, ces molécules ayant un reſſort déterminé, ſe débanderont toujours en tems égaux, ſoit qu'elles ſoient frappées avec une plus grande ou une moindre force, & dès-là on ne voit plus pourquoi certaines ondes auroient plus de fréquence que d'autres. D'ailleurs il eſt ſi ſimple dans le ſyſtéme de M. de Molieres de compoſer un tourbillon de lumiere, d'autres tourbillons plus petits, & ceux-ci d'autres encore, & de teindre chaque eſpece d'une couleur propre & immuable. Mais quoiqu'il en ſoit de cette remarque, en ſuppoſant la différence des ondulations, M. de Molieres explique les dégrés différens de réfrangibilité; car les ondes qui font le rouge, étant plus fortes que celles qui font le jaune, elles perdent moins de leur viteſſe, que les autres, & par la même raiſon, les globules qui font le rouge, ayant plus de force pour continuer leur

chemin en ligne droite, feront les derniers réfléchis.

Mais comment le mêlange des rayons rouges & des rayons jaunes, fera-t-il appercevoir l'orangé? le voici. Le nerf optique eſt composé de fibres analogues aux différens rayons, le rayon rouge ébranle telle fibre, & le rayon jaune en ébranle une autre; la ſenſation du rouge eſt attachée à l'ébranlement de la premiere, & la ſenſation du jaune à l'ébranlement de la ſeconde; mais lorſque leurs mouvemens concourrent, ils produiſent une troiſiéme ſenſation, c'eſt celle de l'orangé. On comprendra de même la ſenſation de toutes les couleurs mixtes, & les mouvemens de toutes les fibres réunis, produiront la perception de la blancheur.

Quant à la couleur des corps, il faut ſuppoſer que tout corps dur ou fluide, contient dans ſa ſubſtance, & dans ſes pores des molécules dont les fibres ſemblables à celles du nerf optique, ſont à

l'uniſſon avec certains rayons de lumiere. Ces molécules ſont auſſi répandües dans l'atmoſphére, qui environne le corps. Que les fibres de ces molécules ſoient à l'uniſſon, avec les rayons rouges, le corps ſoit ſolide, ſoit fluide, ſera rouge. Que les fibres de ces molécules ſoient à l'uniſſon, les unes avec les rayons rouges, les autres avec les rayons jaunes, & ainſi de tous les autres rayons, le corps ſera blanc. Les fibres frappées par les ondes de lumiere, ſe mettront en reſſort, & les réfléchiront, la fibre analogue au rayon rouge, ſera bandée par ce rayon, & en ſe débandant elle formera une nouvelle onde ſemblable à la premiere, qui apportera à l'œil la couleur rouge; & on remarquera qu'il n'eſt pas néceſſaire que la lumiere arrive juſqu'à la ſurface des corps; elle peut ſe teindre dans leur atmoſphere. Si ces molécules qui renvoyent la lumiere ſont en petit nombre, leur action particuliere ne dérangera pas l'action générale,

par laquelle ſe propage la lumiere, & le corps ſera tranſparent : mais ſi ces molécules ſont en très grand nombre, la multitude des vibrations particulieres, mettra de la confuſion dans la ſuite des ondes lumineuſes, & le corps ſera opaque. Cependant ce corps opaque coupé en lames très déliées, deviendra tranſparent, parce que le trajet ſera trop court, pour troubler abſolument la propagation des grandes ondes. Enfin tout corps eſt de toute couleur, & il ne paroît avoir une couleur décidée, que parce que cette couleur domine & éteint les autres. Mais ſi on expoſe de la ſoye rouge aux ſeuls rayons violets, elle paroîtra violette, parce que les fibres rouges n'ayant aucuns de leurs rayons pour les mettre en reſſort, elles ne pourront plus empêcher l'effet des fibres violettes qui ſeront ébranlées par les rayons violets. Nous coulons rapidement ſur tout ce détail, qui nous a fait déjà paſſer les bornes d'un Extrait ; mais on

le pardonnera à l'agrément de la matiere.

La derniere propoſition eſt employée à l'explication des couleurs de l'Arc-en-Ciel, & M. de Molieres montre que par ſes principes, ce Phénomême s'explique ſelon les obſervations & les calculs de M. Newton.

Enfin le ſçavant Académicien juſtifie en deux mots les hypothéſes ſur leſquelles tout ſon ſyſtême eſt fondé, & il fait une réflexion capable de frapper les eſprits raiſonnables, que le génie qu'on voudroit introduire dans la Phyſique porte quelquefois trop loin, contre tout ce qui n'eſt pas un fait avéré, & une expérience certaine. Peut-on, ou ne peut-on pas expliquer les effets naturels, par les loix méchaniques du mouvement? Voilà la queſtion qui diviſe aujourd'hui les Ecoles de Deſcartes & de Newton, & qui ſans doute mérite d'être éxaminée. Or pour réſoudre cette queſtion, il doit être permis d'arranger la ma-

tiere comme on le voudra, & de diſpoſer à ſon gré du mouvement. Si une hypothéſe, n'eût-elle d'ailleurs aucun fondement, rend raiſon de tous les Phénomènes, elle détruit le plus fort argument de Newton contre Deſcartes. Or pour arriver à cette hypothéſe, il faut en imaginer différentes, les combiner, les corriger l'une par l'autre, en faire un ſyſtême lié, qui dépende d'un petit nombre de cauſes, & qui s'étende à tous les effets. Les Géométres conſtruiſent leurs figures comme il leur plaît, & pourvû qu'ils réſolvent le problême propoſé, on ne leur demande pas pourquoi ils ont abaiſſé une perpendiculaire, plûtôt que de tirer une parallele. Il en eſt de même de la Phyſique. Le ſpectacle de la Nature, les effets ſimples & vulgaires, les expériences délicates & recherchées, voilà le problême propoſé. Les atômes d'Epicure, la matiere ſubtile de Deſcartes, les molécules attractives de Newton, les petits tourbillons de M. de Molieres.

Molieres. Voilà la construction de la figure que chacun fait à son gré, reste à sçavoir si le problême est résolu. Sans doute on en disputera encore long-temps, mais pour réduire la dispute à ses vrayes bornes, il faut passer au Physicien ses suppositions, comme on accorde aux Géométres des lignes telles qu'il les demandent, pourvû que ni l'un ni l'autre n'exige rien d'impossible.

Nous ne pouvons finir sans indiquer au moins la conclusion générale de tout l'ouvrage. C'est une nouvelle démonstration de l'éxistence de Dieu, tirée de l'éxécution des loix du mouvement dans la matiere. On a démontré que ces loix s'éxécutent dans le choc des corps, de maniere qu'après le choc, il y a tantôt plus, tantôt moins de force qu'auparavant, & que ces variations suivent des régles constantes & immuables. Elles ne peuvent venir du fond même de la matiere, qui par elle-même ne sçauroit ni augmenter ni dimi-

nuer la force qu'elle a reçûë ; elles viennent donc d'une Intelligence souveraine, qui toujours attentive à son ouvrage, le gouverne par des principes invariables, & distribüe à toutes ses parties d'un instant à l'autre, le dégré de force nécessaire pour en entretenir l'ordre merveilleux. Ainsi la nature entiere dépose contre les Impies, & nous retrouvons ici une nouvelle preuve d'une réfléxion ancienne & très-vraye, c'est qu'il ne faut pas accuser la Philosophie de l'incrédulité de certaines gens, qui se disent Philosophes. Ce n'est que des connoissances superficielles, qui font former des doutes contre la Religion ; une science vrayement solide, une profonde doctrine, fournit des preuves en sa faveur.

ARTICLE XV.

LA QUATRIÉME EGLOGUE de Virgile traduite en François, avec des Notes Critiques, par M. R. D. R. A Clermont-Ferrand, de l'Imprimerie de Pierre Viallanes &c. 1739.

MOnſieur *Ribaud de Rochefort* connu dans la République des Lettres par divers Ouvrages d'une ſçavante Critique ſur l'Hiſtoire & ſur la Géographie, avoit déja donné ſon *ſiſtême* ſur la quatriéme Eglogue de *Virgile*, en 1736. au mois de Juillet, ſeconde Partie, page 1709. de ces Mémoires. Dans cette nouvelle édition, il ne ſe contente pas de remanier ſes preuves, pour les fortifier, il entreprend une explication ſuivie & détaillée de toute l'Eglogue. On y trouve donc d'abord le texte de *Virgile*, puis une Traduction Françoiſe, & enfin les Notes de l'Auteur.

On ſçait combien les Commen-

tateurs ſont embarraſſés à déterminer quel eſt l'enfant dont le Poëte Latin célebre la naiſſance, & à ajuſter leurs ſentimens ſoit avec l'Hiſtoire, ſoit avec les merveilles que *Virgile* ſe promet de ſon Héros. La plûpart, ſur les traces de l'Ancien Grammairien *Servius*, ont prétendu que l'Eglogue regardoit un fils de *Pollion*; que ce fils fut appellé *Salonin* du nom de *Salone*, ville de *Dalmatie*, l'une des conquêtes de ſon pére. Ce ſentiment, qui ſuppoſe l'Eglogue publiée l'année du Conſulat de *Pollion*, 714. de *Rome*, eſt démenti par l'Hiſtoire, puiſque cette Ville ne put être priſe au plûtôt qu'en 715. On a donc éu recours à un autre fils du même *Pollion*, nommé *C. Aſinius Gallus*. Mais de fortes raiſons s'oppoſent encore à cette opinion. *Jodocus Badius Aſcenſius* avoit ſoupçonné que l'enfant dont il s'agit, pourroit bien être *Marcellus*, fils d'*Octavie* ſœur d'*Auguſte*, qui fut adopté par ce Prince. Le P. *Catrou* a fait revivre la conjecture de *Badius*, qui n'a-

voit pas fait fortune, & n'a rien omis pour lui donner toute la vraisemblance qu'elle pouvoit recevoir d'un homme d'esprit, & d'un habile Interprete. Cependant M. *de R.* ne la trouve pas soutenable, & il l'attaque par les raisons que nous allons exposer. Pour lui il est persuadé que l'Eglogue fut composée à l'occasion de la naissance de *Drusus*, fils de *Livie*, que son mari *Tibere Neron* venoit de céder à *Octavien.* Dès l'année 1702. ce sistême avoit été proposé dans une Dissertation, au mois de Juillet de ces Mémoires, page 115. Mais il est aisé de juger par la comparaison, que M. *de Rochefort* n'en a rien emprunté, les idées de l'un & de l'autre Auteur n'ayant presque rien de commun, que l'attribution de ce que chante le Poëte, à la personne de *Drusus.*

Quelque parti que l'on ait pris jusqu'ici, on n'a pû se détacher de la prévention ancienne & générale, que la quatriéme Eglogue de *Virgile* fut adressée à *Pollion* l'année de

ſon Conſulat. M. *de Rochefort* eſt, je penſe, le premier qui en ait reculé la datte de deux ans. Sur ce Vers de l'Eglogue :

Si canimus Sylvas, ſylvæ ſint, Conſule
dignæ,

On n'a point douté que ce Conſul ne fut *Pollion* ; & cet autre endroit :

Teque adeo decus hoc ævi, te Conſule, inibit
Pollio, &c.

n'a pas permis de la placer ailleurs qu'à l'année 714. qu'il exerça la premiére Magiſtrature de *Rome*. Mais M. R. D. R. ne voit point de néceſſité de s'arrêter à cette époque. En prenant *Druſus* pour le Héros de la Piéce, il ſe flatte d'expliquer plus heureuſement la penſée du Poëte.

Druſus, dit-il, naquit ſous le Conſulat d'*Appius Claudius Pulcher*, & de *C. Norbannus Flaccus* l'an de Rome 716. Cela n'eſt point conteſté. *Ap. Claudius* deſcendoit d'u-

ne famille Patricienne, dont il y eut quatre branches; les *Crassus*, les *Pulcher*, les *Centons*, & les *Nerons*. *Appius Claudius Pulcher*, & *Tib. Claudius Nero*, pere de *Drusus*; descendoient d'*Appius Crassus*, dit l'*Aveugle*, qui fut Consul en en 447. & en 457. De plus, *Ap. Pulcher*, bisayeul, à ce que l'on croit, du Consul, maria sa fille à *Tib. Gracchus*. Ils eurent un fils qui passa par adoption dans la famille Livienne : ce fut *Livius Drusus Claudianus*, grand-pere de *Livie*, mere de *Drusus*. Ainsi l'enfant qui venoit de naître, appartenoit doublement au Consul *Ap. Claudius Pulcher*, désigné par ces mots : *Sylvæ sint*, *Consule*, *dignæ* ; & l'on voit les raisons du compliment que *Virgile* lui adresse.

Mais *Virgile* déclare nettement, & sans équivoque qu'il écrit sous le Consulat de *Pollion*, & que c'est à ce Consul que la Piéce est adressée;

Teque adeo, decus hoc ævi, te Consule, inibit,
Pollio, &c.

De tout tems on a vû ſon nom à la tête. Ces préjugés n'embarraſſent point M. de R. il prétend que les Interprétes ſe ſont mal tirés de ces Vers, & il les accommode fort heureuſement à ſon ſiſtême. Il convient que le bonheur, le ſiécle heureux que *Virgile* annonce, commença ſous le Conſul de *Pollion.* Auſſi, continue-t-il, " Virgile » ne dit point que le Conſulat de » Pollion ſera le terme du bonheur » parfait de la République, *ultima* » *ætas* : mais que ce bonheur com» mencera, *inibit*, Pollion étant en» core Conſul : & il eſt vrai auſſi, » que le bonheur des Romains prit » ſa naiſſance par la Paix de *Brin*» *des* ſous le Conſulat de Pollion. » A l'égard des deux derniers Vers, » *Te duce &c.* Tous les Commen» tateurs ſe ſont figurés que c'eſt » une alluſion à la ſage conduite » de Pollion, qui négocia la Paix » de Brindes ; & non-ſeulement le » ſens devient forcé, mais ils ne » ſçauroient dire ce qu'ils enten» dent par ces mots, *les reſtes de nos*

» *crimes.* Au lieu que dans mon
» ſiſtême ces Vers rentrent dans
» leur ſens naturel & vrai. Les Ro-
» mains, ſous la conduite de Pol-
» lion, acheverent d'aſſurer la tran-
» quilité de l'Univers, en effacant
» par leur valeur les reſtes de leurs
» crimes. C'eſt une alluſion mani-
» feſte à l'expédition que *Pollion* fit
» en 715. contre les *Parthins*, Peu-
» ples d'*Illyrie*, attachés au Parti
» de *Brutus* & de *Caſſius* : Il
» eſt donc clair que cette Eglogue
» n'a été compoſée qu'après l'expé-
» dition de *Pollion* : mais *Virgile*
» attentif à lui faire ſa cour, feint
» qu'elle a été prédite dans les Li-
» vres de la Sibylle. »

L'explication que nous venons de rapporter, détermine le ſens de ce Vers :

Magnus ab integro ſæclorum naſcitur
ordo.

Cette ſuite de jours fortunés, c'eſt ce ſiécle heureux prédit par la Sibylle, appliqué à la naiſſance de *Dru-*

sus, & commencé sous le Consulat de *Pollion*.

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem,

L'Univers pacifié marque l'année 716. celle de la naissance de *Drusus*. *Il gouvernera avec les vertus de son pere*. Cela pourroit s'entendre de *Tibere Neron*, dont l'Histoire raconte les belles actions; mais M. D. R. y découvre un sens caché, & un tour ingénieux. On disoit publiquement à *Rome* qu'*Auguste* avoit eu quelque habitude avec *Livie*, du vivant de son premier mari, & il n'étoit apparemment pas fâché de passer pour pere de *Drusus*, dont il aimoit éperdûement la mere *Livie*. Ainsi la louange qui semble regarder *Tibere Neron*, seroit finement appliquée à *Auguste*. Cette réfléxion est confirmée par un endroit paralelle de l'Ode d'Horace, *Qualem Ministrum &c.* du Livre quatriéme, & le *patris virtutibus* de *Virgile* seroit relatif au *pa-*

ternus Augusti in pueros animus Nerones.

M. D. R. attentif aux plus légeres circonstances, profite de tout, pour appuyer son sentiment. Nous ne rapporterons pas toutes ses Remarques ; il faudroit transcrire la Dissertation, nous nous arrêterons seulement à quelques-unes. *Nullo manuscula cultu.* Dion raconte qu'au tems du mariage d'*Octavien* avec *Livie*, on vit naître quatre Palmiers, comme *d'eux-mêmes* devant le Temple de *Cybele. Drusus* naquit au Printems, puisque sa mere épousa Octavien au commencement de l'année 716. & que grosse alors de six mois, elle accoucha 3 mois après son mariage. Aussi le Poëte orne-t-il de fleurs le berceau de l'enfant :

Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores,

Voici une Remarque plus importante. *Alter erit tum Tiphys.* Ces paroles désignent clairement la guer-

re contre *Sexte Pompée*. Or ce ne fut qu'en 715 qu'*Agrippa*, ce nouveau *Tiphys*, commença d'exercer ses Troupes aux manœuvres de la Marine, & après le mariage d'*Octavien* avec *Livie*, qu'on fit la guerre à *Pompée* & à la *Sicile*, suivant le témoignage de *Velleius Paterculus*, cité par M. D. R. qui en conclut que l'Eglogue n'a dû être composée qu'en 716.

Ses réfléxions sur le sentiment adopté par le P. *Catrou*, & la critique qu'il en fait, servent encore à établir le sien. Le P. *Catrou* supposant, avec le torrent des Commentateurs, que l'Eglogue est adressée à *Pollion* Consul en 714. s'efforce de prouver que *Marcellus*, son Héros, naquit au Printems de cette année. *Dion* rapporte, dit ce Pere, qu'*Octavie*, mere de *Marcellus* épousa *Antoine* dans l'année que Pollion étoit Consul; & qu'au tems de ce mariage, *elle portoit dans son sein un enfant qu'elle avoit eu de* Marcellus *son mari, qui ne faisoit que de mourir*. D'ailleurs *Servius*

assure que *Marcellus* mourut à l'âge de dix-huit ans, & Dion met sa mort sous l'année 731. Comptant donc de 714. à 731. on trouve ces 18. ans.

D'abord M. D. R. conteste au P. *Catrou* le passage de *Dion*. Selon cet Historien, dit-il, le mariage d'*Antoine* avec *Octavie* ne fut célébré qu'après la Paix de *Brindes*, au retour de *César* & d'*Antoine* à *Rome*, dans les derniers jours de l'année 714. *Marcellus* ne vint donc pas au monde au Printems de cette année, après le mariage de sa mere *Octavie* avec *Antoine*. De plus *Dion* ne dit pas qu'*Octavie* fut enceinte de *Marcellus*, lorsqu'elle épousa *M. Antoine*; on lit seulement dans cet Auteur, à l'occasion des troubles arrivés à *Rome* à la fin de 714. que le Peuple Romain qui venoit d'unir *Antoine* à *Octavie* sœur de *César*, *alors enceinte*, fut si changé &c. *Que résulte-t-il de ce passage*, dit M. D. R. *Qu'Octavie étoit enceinte à la fin de 714. peu de jours après son mariage.* Mais on

n'y voit point qu'elle fut enceinte au tems de son mariage, ni que l'enfant qu'elle portoit dans son sein fut *Marcellus*. Au contraire, nous apprenons de Plutarque dans la Vie de *Marc-Antoine*, qu'avant la fin de 715. elle lui donna une fille, *Dion* même, ajoûte M. de R. continuant de parler de la révolte du Peuple Romain, & de la Paix qui fut concluë au commencement de 715. dit que pour en serrer les nœuds, *Pompée* promit sa fille en mariage à *Marcellus* neveu de *César* : d'où notre Auteur infere que *Marcellus* étoit alors âgé de quatre ou cinq ans.

Pour ce qui est de *Servius*, outre que son autorité n'est pas d'un grand poids, elle ne favorise pas le sentiment qui y cherche de l'appui. Supposons que *Marcellus* soit mort à dix-huit ans; il est certain qu'il mourut dans l'Automne de 731. Or de-là, remontant aux derniers jours de 714. on ne trouve pas dix-sept ans accomplis.

Properce fournit une nouvelle

preuve à M. de R. en nous apprenant que *Marcellus* mourut à la fin de sa vingtiéme année, car c'est ainsi que le Dissertateur entend ce Vers ;

Occidit, & misero steterat vigesimus annus.

Donc il étoit né en 711. de *Rome.* Nous n'avons fait qu'abréger la Dissertation de M. de R. nous arrêtant seulement à ce qui regarde le point capital de la dispute au sujet de l'enfant dont parle *Virgile* dans sa quatriéme Eglogue, sans prétendre prononcer sur la force des preuves, ni sur le fonds de la question, qui pourra bien ne paroître pas encore décidée en dernier ressort.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XVI.

MOSCOVIE

DE PETERSBOUG.

LEs Institutions Astronomiques de M. *de Lille*, Membre de l'Académie Impériale de cette Ville, sont achevées d'imprimer : on en envoyera des exemplaires en France, le plûtôt qu'il se pourra.

DE GENEVE

Le premier volume du Commentaire sur les Principes de la Philosophie de M. *Nevvton*, donné par deux Peres Minimes François, & que nous avons annoncé en 1738. est imprimé.

ANGLETERRE.

De Londres.

Mémoires de Condé, ou Recueil pour servir à l'Histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans ce Royaume sous les Regnes de François II. & Charles IX. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de Piéces curieuses qui n'ont jamais été imprimées, & enrichie d'une Préface Historique, de Notes Critiques, de plusieurs Portraits, & des Plans de différentes Batailles 5. vol. in 4°. *A Londres, chez Claude du Bosse, J. Nillor, & Compagnie* 1739.

Le Plan que l'on donne ici du Recueil que nous annonçons, & qu'on se prépare à imprimer par souscription, fait connoître les Piéces dont il sera composé, & tout ce qu'on y a opporté de soins, pour le rendre également curieux & utile à ceux qui veulent s'instruire parfaitement de notre Histoire moderne.

On y trouvera donc 1°. Le Recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*, contenant ce qui s'est passé de *mémorable pour le fait de la Religion & Etat de ce Royaume, depuis la mort de Henri II. jusqu'en l'an* 1565. Il avoit été imprimé à Strasbourg en 1565. & 1566. en 3. vol. *in*-8°.

2°. La suite de ces Mémoires imprimée en 1568. sous ce titre: *Recueil de toutes les choses mémorables advenuës tant de par le Roi, que de par Monseigneur le Prince de Condé, Gentilshommes, & autres de de sa Compaignie, depuis le 28. d'Octobre* 1567. *jusqu'à présent* (1568.) in-8°.

3°. Enfin un dernier Recueil contenant ce qui s'est passé jusqu'en 1570. Il est intitulé : *Histoire de notre tems, contenant un Recueil des choses mémorables passées & publiées pour le fait de la Religion, & Etat de France depuis l'Edit de pacification du vingt-troisiéme jour de Mars* (1568.) *jusques au jour présent.* 1570. in-8°.

Ces Piéces intéreſſantes, étant devenuës rares, & par conſéquent cheres, (le premier Recueil fut porté juſqu'à 180. livres, il y a peu d'années) on a cru rendre ſervice au Public, en les réimprimant. Mais, pour rendre ce morceau de notre Hiſtoire complet, on y joint pluſieurs Additions conſidérables pour les trois Recueils, dont on donne ici le détail. Ce ſont des Piéces fugitives, dont quelques-unes ſont devenuës prétieuſes par leur rareté, dès le tems même où elles ont paru; d'autres qui n'ont jamais été imprimées. On marque entr'autres, un volume dans lequel on a recueilli des Lettres originales de Charles IX. de Henri III. alors Duc d'Anjou, & du Duc d'Alençon, ſes freres, de Catherine de Médicis, du Prince de Condé, de François Duc de Guiſe, du Connétable de Montmorenci, du Chancelier de l'Hôpital, de l'Amiral de Coligny &c. On fera imprimer celles qui ont rapport à l'Hiſtoire compriſe dans ces volu-

mes, & qui peuvent donner quelque éclairciſſement aux faits qui y ſont racontés.

On reſtituera dans cette édition quelques Préfaces des éditions originales des Ouvrages raſſemblés dans les anciens Recueils, qui y avoient été ſupprimées. On fera auſſi imprimer quelques Piéces ſur les quatre derniéres années du Regne de Charles IX. qui manquent dans les Mémoires qui portent le nom de ce Prince.

A la tête du premier volume on placera une Préface Hiſtorique, où l'on ſe propoſe de donner une idée exacte des principaux évenemens arrivés en France depuis le commencement du Regne de François II. juſqu'en 1570.

On auroit bien ſouhaité pouvoir joindre au Traité de la Majorité de nos Rois, compoſé par du Tillet, Greffier en chef du Parlement de Paris, celui de ſon frere, Evêque de Meaux, ſur le même ſujet : mais quelque diligence qu'on ait pû faire, il n'a pas été poſſible de

de recouvrer. On prie ceux qui en ont quelque exemplaire de vouloir bien le communiquer.

Il y aura au bas des Pages des Notes destinées à faire connoître, autant qu'on le pourra, les noms des Auteurs dont on insere les Ouvrages dans ce Recueil, à marquer les noms de famille de ceux dont il y est fait mention, à rapporter leurs principales actions, & à rectifier les faits altérés dans ces Ouvrages.

Enfin, pour la commodité des Lecteurs, il y aura trois Tables, l'une des Matiéres, les deux autres pour les noms des lieux & des personnes.

Outre l'utilité générale de l'Histoire, les Etrangers, les principaux Etats de l'Europe ont pris assez de part à nos guerres de Religion, qui font la matiére de ce Recueil, pour s'intéresser à la nouvelle édition qu'on propose, laquelle suppléra ce qui manque à la plûpart des Bibliotheques.

Voici les conditions des Souscriptions.

L'Ouvrage ſera en cinq volumes *in*-4°. avec figures & vignettes, & on n'en tirera que 550. exemplaires en petit Papier & 50. en grand.

Les Souſcripteurs pourront avoir des exemplaires en petit Papier à 36. liv. en grand Papier à 54. liv. liv. en payant d'avance 18. liv. pour le petit Papier, & 27. liv. pour le grand Papier.

Ceux qui n'auront point ſouſcrit, payeront pour chaque exemplaire en petit Papier 45. liv. & 66. liv. en grand Papier.

Chaque volume aura au moins 80. feuilles, & tout l'Ouvrage ſera en état d'être délivré dans le courant de l'année 1741.

On s'adreſſera à Paris chez Rollin fils, & aux principaux Libraires des Provinces, & des Pays Etrangers.

TABLE DES ARTICLES. du mois de Fevrier 1740.

ART. IX. *De servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione. Liber III. Aut.* Prospero de Lambertinis, S. R. E. Card. 185

ART. X. Lettres sur la Religion essentielle à l'homme &c. 212

ART. XI. Histoire du Ministere du Cardinal *Ximenez.* Par M. *Marsollier* &c. 231

ART. XII. Relation du Voyage aux Terres Australes. 251

ART. XIII. Histoire de la Poësie Françoise &c. par M. l'Abbé *Massieu.* 277

ART. XIV. Leçons de Physique de M. l'Abbé de *Molieres,* Tome IV. 315

ART. XV. La quatriéme Eglogue de *Virgile* &c. Par M. de R. 351

ART. XVI. Nouvelles Littéraires. 364

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1740.

A PARIS,
Chez Chaubert, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	3.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1740.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE ROMAINE depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'a la fin de la Republique. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal & Associe à l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Tome 3. in-12. *pag.* 594. *sans l'Avant-propos, qui en à* 70. *& la Table.*

A Paris chez la veuve Etienne, Libraire ruë Saint Jacques, vis-à-vis la ruë du Platre, à la Vertu 1739.

NOus en uſerons à l'égard de ce troiſiéme volume & des ſuivans comme nous avons fait en rendant compte des deux premiers ; c'eſt-à-dire, que nous n'entrerons dans aucun détail de ce qui concerne l'Hiſtorique, & que nous nous contenterons d'analyſer quelques Articles contenus dans l'Avant-Propos de l'Auteur ; où il a ramaſſé avec beaucoup de ſoin & d'ordre bien des choſes néceſſaires pour l'intelligence de l'Hiſtoire, dont il nous donne l'abrégé. Celui-ci eſt diviſé en trois Articles, dont le premier eſt une Deſcription Sommaire des fonctions de l'Edilité, le ſecond roule ſur trois grands Ouvrages de Rome, & le troiſiéme expoſe la maniére dure, dont les Créanciers y traitoient leurs Débiteurs.

Les Ediles furent établis à Rome la même année que les Tribuns du Peuple, ausquels ils furent subordonnés dans le commencement, & qui se déchargeoient sur eux de quelques affaires moins importantes. Ils avoient sur-tout l'Intendance des Bâtimens, tant Publics, que Particuliers, & c'est de-là qu'ils prirent leur nom, *Ediles ab Ædibus.* A cette administration on joignit celle des Jeux, qu'on donnoit au Peuple, & celle de la Police; ce qui renfermoit un détail d'une grande étenduë, car c'étoit à eux à veiller, non-seulement à la sûreté & à la propreté de la Ville, mais encore à y entretenir l'abondance des vivres. Dans la suite, il fut ordonné que les Décrets du Sénat, aussitôt après qu'ils auroient été arrêtés, seroient remis entre leurs mains, pour être déposés dans le Temple de Cerès, afin que les Consuls ne fussent point les maîtres d'y faire aucuns changemens.

On élisoit tous les ans deux Ediles dans la même Assemblée, où

se faisoit l'élection des Tribuns, & jusqu'à l'an de Rome 388. ils furent toujours Plebeiens ; mais alors les Patriciens voulurent qu'on en tirât aussi deux de leur Corps. Ceux-ci furent nommés Curules, parce qu'ils avoient le droit de la Chaire curule, & les autres marques de distinction attachées aux grandes Charges de la République. On pourra voir dans l'Auteur ce qui donna lieu à cette nouvelle institution. A ces quatre Ediles Jules César en ajoûta deux autres, ausquels il donna l'inspection sur les Bleds, & pour cette raison, il les nomma *Cereales.*

Cicéron dans la derniére de ses Verrines, réduit les fonctions des Ediles Curules à l'Intendance des Jeux célebrés en l'honneur des Dieux, au soin des Edifices sacrés, & à la Police générale de la Ville. Il marque ensuite les distinctions accordées à ces Magistrats, & c'étoit de dire leur avis dans le Sénat hors du rang, que leur donnoit la date de leur réception en qualité de

Sénateurs, de porter la Robbe bordée de Pourpre, d'avoir la Chaiſe curule, & le droit d'images : car les Romains, dont les Peres & les Ancêtres avoient poſſédé des Charges curules, rangeoient leurs Portraits dans leurs Sales, & on les portoit en pompe à leurs funérailles.

Il eſt vrai-ſemblable, ſelon M. Rollin, que les Patriciens n'avoient pris dans l'Edilité, que ce que cette Charge avoit de plus important pour le bien Public, & de plus honorable pour eux : telle étoit l'Intendance des Jeux Publics. Ces Jeux étoient chez les Romains, comme chez les Grecs, des cérémonies de Religion, & ſe célébroient toujours, ou pour implorer la protection des Dieux dans les calamités publiques, ou pour les remercier des bienfaits, qu'on prétendoit en avoir reçûs. Ils n'avoient à la vérité rien de Religieux en eux-mêmes, mais ils étoient précédés, accompagnés, & ſuivis de Sacrifices.

Les principaux de ces Jeux étoient ceux du Cirque & ceux du Théâtre. Les premiers appellés *Circenses*, *Ludi magni*, *Ludi Romani*, avoient été institués par Romulus en l'honneur de CONSUS, le Dieu des Conseils, que quelques-uns croient avoir été le même que Neptune. Il les appella *Consualia*, & on ne changea ce nom en celui de *Circenses*, qu'après que Tarquin l'ancien eut bâti le Cirque. Ces Jeux ne consistoient d'abord que dans la course des Chevaux, les combats à pied & à cheval, & dans ceux des Athletes; on y joignit dans la suite ceux des bêtes, les unes contre les autres, puis ceux des hommes contre les bêtes, & ce fut souvent sous les Empereurs le supplice des Chrétiens. Dans tous les tems le Peuple Romain y prit tant de plaisir, que les plus pauvres étoient contents, lorsqu'ils avoient du pain & des Spectacles.

. . . . Duas tantum res anxius optat
Panem & Circenses. *Juven.*

On ſera toujours étonné qu'une Nation ſi ſage & ſi polie ait trouvé tant de charmes dans des objets ſi capables de révolter la pudeur & l'humanité.

Les Jeux du Théâtre *Ludi Scenici* n'avoient rien de cruel, mais n'étoient pas moins préjudiciables aux bonnes mœurs. Ils ne furent inſtitués que 400. ans après la fondation de Rome, & ce fut pour appaiſer la colere des Dieux. Quels Dieux? S'écrie M. Rollin, que ceux, dont on croyoit déſarmer les bras par des danſes, des chanſons groſſieres, & des bouffonneries; & quelle Religion pour un Peuple ſi ſage! Le Théâtre Romain, comme celui de toutes les Nations, fut d'abord extrêmement ruſtique. Au bout de cent ans le Poëte Livius Andronicus lui donna une forme plus réguliére, il ſe perfectionna enſuite peu-à-peu, & il fut enfin porté à une perfection, qu'on auroit peine à comprendre.

Pour être au fait des fonctions des Ediles dans tous ces Jeux, il

faut sçavoir encore que les uns étoient ordinaires & réglés; d'autres extraordinaires & célébrés dans des besoins pressans, qui obligeoient de recourir à la protection des Dieux. De ce nombre étoient les Jeux votifs. *Ludi votivi*, dont il est fait mention dans l'Histoire. C'étoit toujours le Public, qui faisoit les frais de ceux-ci, & la somme qu'on y employoit, étoit quelquefois reglée sur un *nombre Ternaire*, régardé par les Anciens comme Religieux & sacré. Ainsi après la défaite de Flaminius par Annibal auprès du Lac Thrasimene, les Romains s'engagerent par vœu à faire célebrer les grands Jeux, & à y employer la somme de trois cens trente-trois mille trois cent trente-trois & un tiers d'As. Or il ne paroît pas que les Ediles eussent d'autre part à ces Jeux votifs, que d'y maintenir le bon ordre en qualité de Magistrats de la Police; mais dans ceux, dont la représentation étoit du devoir de leur Charge, c'étoit à eux à en faire les frais.

Et il en étoit de même des Ediles Plebeiens, pour les Jeux du Peuple.

Ces dépenses alloient fort loin: car comme les Jeux étoient toujours précédés d'une Procession solemnelle, où l'on portoit les images & les statuës des Dieux; où les Prêtres, les Augures, & tous les Officiers attachés au Culte Religieux marchoient en habits de cérémonie; il falloit faire orner les ruës & les Places, par où devoit passer la Procession, d'Etoffes précieuses, de Tapis, de Tableaux & de Statuës: les Chars mêmes, les Chevaux, les Ecuyers, qui les conduisoient, les Animaux, les Gladiateurs, les récompenses destinées aux Vainqueurs, tout cela étoit sur le compte des Ediles, & pour y fournir ils étoient obligés de mettre, pour ainsi dire, à contribution tous leurs Amis, & les Provinces mêmes, où ils avoient quelque crédit.

Les Jeux Sceniques ne leur coûtoient pas moins que ceux du Cir-

que. Jusqu'aux derniers tems de la République il n'y avoit point à Rome de Théâtre, & les Ediles étoient dans l'obligation d'en construire tous les ans de nouveaux, ce qui montoit à des sommes immenses, sans compter la paye des Acteurs, la Musique, & la récompense des Auteurs. Suetone nous apprend que Terence eut cent pistoles. *Octo millia nummûm* ou *sestertium*, pour son Eunuque, & c'étoit alors une somme très-considérable. On ne manquoit pourtant jamais de sujets pour exercer l'Edilité, parce que c'étoit la premiére Charge curule, & qu'il falloit ordinairement passer par celle-là pour parvenir aux autres. On ne la pouvoit posséder qu'à l'âge de 37. ans, & la maniére, dont on s'en acquittoit, influoit beaucoup sur les suffrages d'un Peuple avide de Spectacles, pour obtenir les autres Dignités. M. Rollin prouve cela par plusieurs exemples, à l'occasion desquels il remarque que les Préteurs étoient aussi chargés de don-

ner au Public certains Jeux qu'on nommoit *Apollinaires.*

Enfin ceux, qui n'avoient d'autre mérite pour s'élever aux premiéres Magiſtratures, que de ſçavoir charmer le Peuple par la magnificence des Spectacles, porterent les choſes ſi loin dans les derniers tems de la République, que Tite-Live a eu raiſon de dire, que les Princes les plus opulens auroient eû peine à y ſuffire. M. Scaurus, vers l'an de Rome 674. fit faire un Théâtre, qui ne devoit durer qu'un mois; des ſeuls ornemens, dont il étoit paré, après qu'il en eut placé tout ce qu'il put dans ſa Maiſon de la Ville, le reſte fut eſtimé douze millions cinq cent mille livres. *Seſtertium millies centena millia*, & de ce que M. Rollin nous apprend des autres frais, qu'il fit en cette occaſion, il s'enſuit, que cette ſomme n'étoit pas la troiſiéme partie de toute la dépenſe. Auſſi Pline a-t-il regardé cette démarche de Scaurus comme ce qui peut fort bien avoir achevé de ruiner les

mœurs dans Rome ; mais dès-lors il n'étoit plus tems de remédier à un désordre, qui flattoit le Peuple. C'est ce que Tibere insinua dans la Réponse qu'il fit au Sénat, qui, consulté sur les moyens d'arrêter ce torrent, en remit la décision à la prudence de cet Empereur. M. Rollin n'a pas manqué cette occasion de faire de très-belles réfléxions à son ordinaire sur un luxe si outré, & de rapporter ce qu'en pensoient les plus illustres des Romains.

Les Trois grands ouvrages de Rome, qui font la matiére du second Article, étoient les Grands Chemins de l'Empire, les Aquéducs, & les Cloaques, ou les Egoûts. M. Rollin nous avertit, que ces Ouvrages avoient quelque rapport à l'Edilité, & que dans ce qu'il nous en dit, il a fait usage de qu'en a écrit le Sçavant Bénédictin D. Bernard de Montfaucon. Tous les Sçavans connoissent le bel Ouvrage de Nicolas Bergier, sur les Grands Chemins, dont on a de-

puis deux ans donné une nouvelle édition à Bruxelles, & dans lequel cette matiére est traitée à fond.

Le Censeur Appius Claudius est le premier, qui s'est rendu célebre par la construction d'un Grand Chemin, qui de son nom fut appellé *la Voye Appienne.* Il le conduisit depuis la Porte Capene jusqu'à Capouë. La République ne possédant rien de son tems au-delà de cette Ville. Jules César, ou Auguste le poussa jusqu'à Brindes, ce qui faisoit une longueur de 350. milles. Aussi le Poëte Stace le nomma la Reine des Voyes; car l'exemple d'Appius fut bien-tôt suivi. On fit par tout des Grands Chemins sur le modele du premier, & le centre de tous étoit la Pierre milliaire *milliarium aureum*, plantée au milieu de Rome par Auguste. C. Gracchus, qui s'appliqua beaucoup à les rétablir, & à les redresser, les divisa par milles, marqués par de grands Pilliers de Pierre, sur lesquels étoient inscrits le nombre des milles, ce

qui eſt encore d'une grande utilité dans la Géographie, pour connoître la diſtance des lieux, dont parlent les anciens Auteurs. Le même Gracchus y ajoûta de belles Pierres plantées à une moindre diſtance l'une de l'autre, pour aider les Voyageurs à monter à Cheval, parce qu'alors on ne ſe ſervoit point d'étriers.

Ce qu'on voit encore aujourd'hui de ces grands Ouvrages en fait connoître la ſolidité. Il en reſte de grands eſpaces auſſi entiers, qu'ils l'étoient, il y a deux mille ans. Les Pierres en ſont de couleur de fer, & d'une dureté, qui paſſe celle du marbre, & elles ſont ſi bien jointes, qu'en pluſieurs endroits la pointe d'un couteau n'y ſçauroit paſſer. La ſurface en eſt unie comme une glace, ce qui a ſon inconvénient; car pour peu que le Pavé ſoit mouillé, les Chevaux y gliſſent, & on ne peut pas même y marcher bien vite. Les Pierres de la ſurface ont un pied de Roi d'épaiſſeur.

Il eſt certain que pour rendre ces chemins auſſi droits & auſſi unis qu'ils l'étoient, il a fallu quelquefois combler des fonds, couper des Rochers, & applanir des Montagnes. Cela ſe voit encore à Terracine, ſur la Voye Appienne, où le Rocher eſt coupé à près de cent pieds de haut. Ecoutons le Pere Montfaucon ſur ce qui faiſoit la merveilleuſe ſolidité de ce chemin; car tous les autres étoient travaillés de même. « J'ai obſervé, dit-il, » une partie de la Voye Appienne, » dont on avoit ôté toutes les gran- » des Pierres de deſſus, ce qui me » donna lieu de conſidérer à loiſir » toute la ſtructure de ce maſſif. » Le fond en eſt de moilons, ou de » blocaille miſe en œuvre avec un » ciment très-fort, & qu'on a gran- » de peine à rompre, au-deſſus eſt » une couche de gravois cimentée » de même, entre-mêlée de petites » Pierres rondes. Les groſſes Pier- » res, qui faiſoient le Pavé, s'en- » chaſſoient aiſément dans cette » couche de gravois encore molle.

» On y trouvoit la profondeur né-
» cessaire pour ces Pierres d'épaiss-
» seur inégale. Tout ce grand mas-
» sif, avec les Pierres, pouvoit
» avoir environ trois pieds de haut.

Ces Grands Chemins avoient en quelques endroits pour les gens de pied des banquettes d'un peu moins de deux pieds de large & de haut. La largeur des Chemins mêmes, n'avoit précisément que ce qu'il falloit pour deux Chariots. Si M. Rollin les avoit vûs par lui-même, il auroit ajoûté que ces Chariots devoient être plus petits que nos voitures ordinaires ; & il auroit encore eu plus de raison de dire, que cette largeur répondoit mal à la beauté du reste de l'Ouvrage. Il en faut excepter le magnifique chemin couvert, pratiqué dans la Montagne escarpée, qui est à la sortie de Naples, du côté qui conduit à Pouzzol, & au-dessus duquel on croit qu'étoit le Tombeau de Virgile, du moins y voit-on encore sur un Marbre son Epitaphe, qui commence ainsi. *Mantua me genuit*

&c. Car il eſt certain, que ce Chemin eſt aſſez large pour deux des plus grandes voitures.

Ce que le tems nous a conſervé des Aquéducs des Romains, ne nous donne pas une moindre idée de leur magnificence. “ Les frais » immenſes pour faire venir les eaux » de pluſieurs endroits éloignés de » trente, quarante, ſoixante milles, » & encore plus, ſur des Arcades, » ou continuées juſqu'à Rome, ou » ſuppléés par d'autres travaux, » tout cela nous ſurprend & nous » étonne d'autant plus, que ne nous » ſommes point accoutumés à faire » de ſi hardies entrepriſes, à ache» ter ſi cherement la commodité » Publique. „ Au reſte quoique le ſoin des eaux regardât également les Cenſeurs & les Ediles, & que les premiers Aquéducs, qui ayent été conſtruits à Rome, ayent été l'Ouvrage des Cenſeurs, on peut dire que ce que nous connoiſſons en ce genre de plus grand, a fait connoître que la véritable gloire des Ediles ne conſiſtoit pas tant à

faire célébrer les Jeux ſolemnels, qu'à conſtruire des Ouvrages utiles au Public.

Il ſemble, ajoûte notre Auteur, que ce fut pour en donner un illuſtre exemple, qu'Agrippa, gendre de l'Empereur, trois fois Conſul, & le plus glorieux Capitaine de l'Empire, voulut bien exercer l'Edilité. " Il la rendit célebre par » tout ce que les Ediles avoient » coutume de pratiquer; mais prin» cipalement par le ſoin, qu'il prit » d'enrichir Rome d'une infinité » de belles eaux, ſoit en nettoyant » les anciens Canaux, & les an» ciens Aquéducs; ſoit en y ajoû» tant des nouveaux . : . . Il fit cent » trente Réſervoirs pour retenir les » eaux; cent cinq Fontaines pour » l'uſage des Citoyens, ſept cent » Abrévoirs pour les Chevaux » & les autres bêtes de ſomme, » & pour décorer tous ces Ouvra» ges, il y répandit trois cens Sta» tuës d'Airain ou de Marbre, & » quatre cens Colonnes de Mar» bre, magnificence véritablement

» eſtimable, quand elle eſt ainſi » jointe & mariée avec l'utilité. »
Notre Auteur auroit encore pû citer à la louange des Ediles ces ſuperbes Aquéducs, que Marius Roca commença dans l'année de ſon Edilité, & que Pline appelle *vera æſtimatione invicta miracula.* Mais ce n'étoit pas à Rome ſeulement, que les Romains entreprenoient ces grands travaux : le Pont de Gard, qu'on leur attribuë, fait encore depuis dix-ſept ſiécles l'admiration de tous ceux qui le voyent & il eſt peu de Province de leur vaſte Empire, où l'on ne rencontre des veſtiges de leur attention au bien public, pour lequel rien ne leur coûtoit.

On ne croiroit pas que les Cloaques & les Egoûts puſſent aller de pair avec les grands Ouvrages, dont nous venons de parler, & faire autant d'honneur aux Romains ; mais Tite-Live ne fait point difficulté de joindre avec le Cirque le grand Egoût de Rome, & de dire que ſous Auguſte même cette

Capitale du monde pouvoit à peine montrer rien, qui pût entrer en parallele avec ces deux entreprises. L'un & l'autre étoit néanmoins l'ouvrage du cinquiéme de ses Rois, de sorte que cette Ville fit voir dès son enfance tout ce qu'elle pouvoit devenir un jour. M. Rollin nous donne une Description fort exacte de cet Egoût, commencé, & en un certain sens achevé par Tarquin l'ancien, & des changemens qu'on y a faits depuis ; & il ne craint point d'assûrer en la finissant, qu'à juger sainement du prix des choses, ces Egoûts, quoiqu'enfoncés & ensevelis dans la terre, doivent l'emporter sur les masses énormes des Piramides d'Egypte, qui selon Pline, n'étoient qu'une folle ostentation de la richesse des Rois, laquelle ne se terminoit à rien d'utile * *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio.*

Il s'en faut bien que la maniére, dont les Romains traitoient

* Plin. 36, 12.

leurs

leurs débiteurs, leur ait fait autant d'honneur, que ce que nous venons de voir dans les deux Articles précédens. Il est du moins certain que ç'a été une des principales causes des troubles & des divisions, qui ont si souvent agité cette République. Si l'on s'étoit contenté, dit M. Rollin, de ce que la loi ou l'usage permettoit dès le commencement de Rome, à sçavoir, de livrer aux Créanciers leurs Débiteurs insolvables, pour être employés aux mêmes travaux que les Esclaves, il seroit peut-être difficile de regarder cette conduite comme une injustice ; mais ces Créanciers, qui faisoient presque tous profession d'usure, ne s'en tenoient point-là, & on peut voir dans Denys d'Halicarnasse & dans Tite-Live à quels excès de cruauté, ils se portoient envers leurs malheureux Débiteurs.

On sçait que c'est ce qui donna lieu à la premiére sédition générale du Peuple, & à sa retraite sur le Mont sacré. Ce qui étonne notre

Auteur, c'eſt que dans ce qui fut réglé par le Sénat à ce ſujet, il ne fut queſtion que du paſſé ; qu'on ſe contenta de convenir que pour l'avenir le Sénat & le Peuple feroient de concert un Reglement pour les dettes ; & qu'on ne voit pas qu'il s'en ſoit fait aucun. Le Peuple, ajoûte-il, jugea apparemment que l'établiſſement des Tribuns étoit une barriere ſuffiſante contre la violence des Créanciers. Mais ſi ç'en fut une, elle ne dura pas long-tems, & parmi les Loix des douze Tables, il s'en trouve une, qui donnoit aux Créanciers ſur leurs Débiteurs les mêmes droits qu'auparavant. Elle condamnoit même ceux-ci à mort, ſi après un certain terme ils ne ſatisfaiſoient pas leurs Créanciers, à qui elle permettoit de couper en différentes parties le cadavre d'un Débiteur commun, & de le partager entr'eux. Cette Loi fait frémir M. Rollin, & il ne ſçait, dit-il, ſi dans toute l'antiquité Payenne, il y a rien de plus horrible. Il avouë néan-

noins que ce dernier Article ne
ut jamais mis en exécution.

Enfin en 429. de Rome la crimi-
nelle passion & l'inhumaine cruau-
té d'un Créancier à l'égard d'un
eune Citoyen, qui parut en public
e dos tout déchiré de coups de
verges, réveillerent un peu l'indo-
ence du Sénat; il fut défendu par
une Loi de mettre aux fers aucun
Citoyen pour dette; sur quoi Tite-
Live dit, que le crime d'un hom-
me donna en ce jour une rude at-
teinte à la Loi publique, qui est
e plus ferme lien de la société. Ce-
pendant cette Loi fut si mal obser-
vée, que près de quarante ans après
l fallut la renouveller, lorsque pour
un sujet tout pareil le Peuple se
fut retiré sur le Janicule.

Le Sénat de son côté tenoit fer-
me pour le principe, qui a fait
parler Tite-Live, comme nous ve-
nons de voir, & Cicéron l'établit
fortement au second Livre de ses
Offices. On avoit même pris ce
semble d'assez bonnes mesures pour
empêcher la ruine du Peuple. Le

Sénat avoit d'abord fixé l'intérêt de l'argent prêté à un pour cent ; dix ans après il le réduisit à la moitié : il avoit plus d'une fois donné aux Débiteurs du tems pour s'acquitter en différens payemens ; d'autre fois il avoit payé leurs dettes des deniers du Trésor public : tantôt il les avoit déchargés des arrérages, tantôt il avoit défendu aux Créanciers de les maltraiter. Il avoit même porté en quelque occasion la condescendance jusqu'à ne point permettre qu'on les livrât. Enfin M. Rollin veut que pour ne pas condamner légerement une Compagnie aussi sage qu'étoit le Sénat de Rome, on se souvienne que sa police n'étoit pas différente pour le fond de celle du Peuple choisi, qui avoit reçû de Dieu même ses Loix & ses usages. Si les Créanciers, ajoûte-il, en abusoient à Rome, les Hébreux en abusoient aussi : le Seigneur leur en fait les plus sanglans reproches en plusieurs endroits des Livres Saints, & n'abolit point la Loi pour cela.

C'eſt que les inconvéniens ne tomboient que ſur un petit nombre de Particuliers, au lieu que l'impunité des Débiteurs n'auroit pas manqué de renverſer l'Etat.

On ſçait les troubles, qu'exciterent à Rome les propoſitions, que firent ſouvent les Tribuns pour ſoulager les Débiteurs, & l'on a regardé avec raiſon la remiſe des dettes, ordonnée par Solon, comme une véritable injuſtice. M. Rollin convient que l'uſure étoit permiſe par les Loix Romaines, mais il prétend que la mauvaiſe conduite des Emprunteurs y donnoit ſouvent occaſion. D'où il conclut que pour juger équitablement de la maniére, dont le Sénat de Rome faiſoit obſerver cette Loi, il faut ſéparer la Loi de l'abus injuſte, qu'on en faiſoit.

Ce volume eſt diviſé en trois Livres, qui ſont le huitiéme, le neuviéme, & le dixiéme. Le huitiéme comprend l'Hiſtoire de 37. années, depuis l'accuſation de Manlius en 393. juſqu'à la Dictature de Papirius Curſor : on voit dans cet

espace Curtius se dévouer pour la Patrie, & se jetter dans un abîme; & son exemple suivi par le Consul Décius, qui dans une bataille contre les Latins se jetta au milieu des Ennemis, où il fut percé de traits: Les deux Loix, dont nous avons parlé au sujet de l'intérêt de l'argent prêté: Manlius Torquatus faisant mourir son Fils, pour avoir combattu sans son ordre; & la soumission entiére des Latins.

Le neuviéme renferme l'Histoire de 25. ans depuis la défaite des Romains aux Fourches Caudines en 410. jusqu'à la guerre des Etrusques en 459. L'Auteur y fait un bel éloge de Papirius Cursor, d'après Tite-Live, qui ne craint point de dire que ce grand homme auroit pû tenir tête à Aléxandre le Grand, si ce Prince, après la conquête de l'Asie, eût tourné ses armes du côté de l'Europe. M. Rollin a trouvé cette digression de l'Historien Latin trop belle, pour ne s'y pas arrêter: il met dans tout leur jour ses Réfléxions, & ses Preuves, &

juge comme lui presque indubitable que, si le Roi de Macédoine se fût mesuré avec les Romains, ceux-ci auroient eu la supériorité. Il ne lui pardonne pourtant pas de s'être laissé aveugler par l'amour de la Patrie au point d'avancer, contre l'évidence des faits, que jamais Cavalerie Ennemie, jamais Infanterie n'ont été supérieures à celle des Romains, & que ceux-ci n'ont jamais eu le dessous dans un combat en rase campagne.

Le dixiéme Livre comprend ce qui s'est passé depuis l'an de Rome 457. jusqu'en 487. la guerre de Pyrrhus, que notre Auteur a très-bien développée, & la soumission entiére de l'Italie, en sont les principaux évenemens.

ARTICLE XIX.

REFLEXIONS HISTORIQUES & Critiques sur les différens Théâtres de l'Europe, avec les Pensées sur la déclamation. Par Louis Riccoboni, à Paris de l'Imprimerie de Jacques Guerin Quay des Augustins 1738. vol. in-8°. pag. 303. *sans la Table & les Pensées.*

LE but de M. Riccoboni dans cet Ouvrage est de préparer les Lecteurs, par un parallele Historique & Critique des Théâtres d'aujourd'hui, à un Traité particulier qui regardera la réforme du Théâtre en général. Il espére même, que ces Remarques préliminaires pourront être utiles aux Poëtes *pour prendre la route la plus convenable à la Religion, à la Raison, & aux bonnes mœurs.* Rien de plus beau que ce projet. C'étoit celui du Cardinal de Richelieu. En attendant le plan & l'exécution si désirable de la réforme, entrons dans le détail de l'Hi-

ſtoire Critique ſans nous écarter de l'arrangement de l'Auteur.

Théâtre Italien.

L'Auteur le regarde comme le premier, c'eſt-à-dire, le plus ancien dans l'Europe. Selon lui, la Comédie Latine devint Italienne ſans interruption. Il eſt vrai, qu'elle oublia ſa premiére grandeur, & que du Théâtre Romain, elle s'abbaiſſa juſqu'à la charlatanerie des Places Publiques, où elle demeura ſans régle & ſans grace juſqu'au douziéme ſiécle, époque qui n'eſt fondée que ſur de ſimples conjectures, & dont les Italiens ne conviennent pas entr'eux. Quoiqu'il en ſoit de cette époque très-vraiſemblable du ſieur Riccoboni, pour trouver en Italie une ébauche de la bonne Comédie, paſſons avec lui au Théâtre Italien de nos jours.

Généralement parlant les Spectateurs ſont tumultueux, & les Spectacles peu tranquilles, ſoit qu'on approuve ou que l'on blâme l'Ac-

teur ou la Piéce, si ce n'est lorsqu'on jouë en plein jour. On excepte encore les Villes de Genes, Lucque, & de Florence. Point de Spectacles durant toute l'année. Le tems qui y est destiné varie selon l'usage des Villes. " On n'ouvre les » Théâtres à Rome, que les huit » derniers jours du Carnaval. Depuis qu'Innocent XI. défendit » aux femmes de monter jamais sur » aucun Théâtre, on n'y voit paroître que de jeunes graçons, qui » en prennent les habillemens, & » qui en représentent les rôles. » Les lieux de la Scene sont magnifiques. Il y en a un à Venise où l'on compte sept rangs de Loges. Ordinairement c'est quatre. Par tout on est assis au Parterre. Le plus beau Théâtre sans contredit est celui de Parme bâti à la façon des Romains. Nous en avons parlé sur le plan donné par M. le Marquis Maffei.

M. Riccoboni nous assure que l'Italie à servi de modele durant près de cent ans, vers le quinziéme siécle, à tous les Théâtres de l'Eu-

rope ; que depuis les cinquante derniéres années du ſiécle paſſé, la corruption du bon goût y a été générale ; que ſur la fin on oppoſa les traductions de Corneille & de Racine aux extravagances Eſpagnoles, qui avoient dominé en Italie, qu'enfin depuis 1700. il a paru nombre de Tragédies bien écrites les unes dans le goût François, les autres dans la forme ancienne. Il ajoûte, que la ſtérilité du Théâtre Italien dont il eſt à craindre que le goût ne ſe perde bien-tôt " vient » de ce que les Piéces ne produi» ſent rien à leurs Auteurs... Le » tems a inſenſiblement détruit la » plûpart des Académies, & le » même goût ne ſe trouve point » dans celles qui ſubſiſtent encore. „ Elles aiment mieux traduire du François, que de compoſer du nouveau. Cependant l'Auteur conjecture après un calcul, qu'il peut y avoir eû en deux cens ans plus de cinq mille Piéces de Théâtre Italien. Par-là il releve deux erreurs de quelques François ; l'une de ceux qui ne connoiſſant que la

Comédie à l'impromptu, paroissent ignorer que les Corneilles, & les Racines auroient pû être mis en parallele avec des concurrens Italiens, pour en triompher plus glorieusement. Car il convient de la supériorité : l'autre de ceux qui ont cru les Acteurs Italiens incapables de jouer dans le Tragique. Leur talent se plie avec un succès égal soit au sublime soit au plaisant. " Voilà un mérite que l'on peut dire » unique en cette espéce, puisque » dans les Troupes des autres Na» tions, & dont les Acteurs sont » au moins au nombre de trente, » ils ne jouent chacun en parti» culier, que les rôles dont la na» ture ou l'art les ont rendus capa» bles ; & c'est une singularité que » d'en rencontrer un ou deux qui » se prêtent aux différens caracté» res des Piéces où des Personna» ges. »

Quant à l'Opéra, M. R.... en fixe l'époque à la Tragédie en Musique, que le Sénat & la République de Venise donnerent dans

le Palais du Doge à Henri III. qui revenoit de Pologne. On jugera de la passion des Vénitiens pour les Opéra, en faisant réfléxion qu'en certains tems on y en a joué tous les jours & sur six Théâtres à la fois. " Pour ce qui regarde les » décorations & les machines, on » peut dire qu'aucun Théâtre de » l'Europe n'approchera jamais de » la magnificence avec laquelle les » Opera ont été exécutés à Veni- » se. „ L'Auteur veut que le Poëte, le Magistrat & le Musicien fassent illusion aux spectateurs par la magie la plus simple & la plus vraisemblable; ce qui de son aveu n'est pas aisé. Rien en effet de si difficile que de faire oublier l'art quand il s'agit, par exemple, *d'accorder le chant avec la colere, la douleur, les larmes, la mort même.* C'est pour cela que M. R .... blâme la Musique Italienne d'aujourd'hui, au prix de celle du dernier siécle. On substituë le forcé au beau simple, & la bizarrerie sçavante à l'énergique expression. C'est renverser, dit-il,

l'ordre de la nature, que de contraindre une voix à exécuter ce que font à peine un Violon ou un Haut-bois. Voilà pourquoi la Musique Italienne est aujourd'hui si éloignée du vrai, & qu'elle est ménacée d'une chute totale, si elle continuë à s'éloigner des routes qui l'ont conduite à sa perfection passée. C'est un Italien qui parle ainsi. Ensuite il fait l'éloge des célebres voix d'Italie, qui récemment ont charmé toute l'Europe : il entre jusques dans le détail des pensions étonnantes qu'on leur donne, & des excessives dépenses qu'il en coute pour la représentation des Opéra Italiens. A Venise on a retranché les machines, & rarement on produit de nouveaux Poëmes par cette raison. « Il semble qu'une stérilité » générale ait succédé dans les es- » prits à la fécondité de leurs pré- » décesseurs. Le Plan, les Scenes, » & même les Pensées sont prises » ordinairement du Théâtre Fran- » çois. » L'Auteur conclut qu'on pourroit bien parler un jour de

l'Opéra, & de la Musique des Italiens, comme de leur Comédie, en estimant les anciens & en méprisant les modernes.

Théâtre Espagnol.

Ne nous arrêtons point avec M. R.... à éplucher l'époque incertaine de la Comédie en Espagne, soit qu'elle soit antérieure d'un siécle à celle d'Italie, comme le veulent les Espagnols, soit qu'elle soit postérieure de beaucoup, du moins par rapport à la Comédie jouée à l'inpromptu, comme l'Auteur paroît le bien conclure de ses raisonnemens déja exposés dans son Histoire du Théâtre Italien. Laissons aussi la forme singuliére des édifices de la Scene Espagnole, édifices presque quarrés & à trois étages. Ne disons rien de ce qu'il coute pour y entrer. Les Spectateurs de profession trouveront dans ce Livre le Prix qu'ils doivent payer pour aller aux Spectacles dans toute l'Europe. Venons au nombre, à la qualité, & au ca-

ractére des Œuvres Théâtrales.

Pour le nombre il eſt démontré, que l'Eſpagne eſt plus féconde en ce genre, que chacune des autres Nations de l'Europe, & peut-être que toutes enſemble. Le ſeul Lopès de Vega en a compoſé & repréſenté plus de 1500. dont il y en a 300. douze imprimées en 26. volumes. » Il y a aujourd'hui à Madrid trois » Auteurs renommés. *Dom Felles* » *de Arebo, D. Bernardo Joſeph de* » *Reynoſo y Quiſiones, & D. Joſeph* » *de Canizares.* Ce dernier eſt celui » des trois qui produit le plus, & » qui eſt le plus en réputation. Ils » n'ont point encore fait imprimer » aucune de leurs Piéces, parce » qu'ils ſont dans l'uſage de ne point » les publier l'une après l'autre, » comme l'on fait en France. Mais » ils attendent pour cela qu'ils ayent » un Théâtre complet. Si ces Au- » teurs ſuivent l'exemple de leurs » prédéceſſeurs, ils laiſſeront eux » ſeuls plus d'Ouvrages que n'en » auront produits en France tous les Auteurs contemporains. »

L'invention, la fécondité de génie, & le feu d'imagination sont les talens particuliers des Espagnols.

Voyons la qualité, les noms & le caractére de leurs Piéces. Il y a des Tragédies, des Comédies, des Tragi-Comédies, des *Autos sacramentales*, des *Capa y Espada &c.* Comme M. du Perron de Castera nous a traduit quelques-unes de ces Piéces dont nous avons rendu compte, & qu'il nous prépare de nouvelles traductions dont on parlera aussi dans nos Mémoires, nous avons suppléé & nous suppléerons encore par-là à la briéveté, pour ne pas dire au silence de M. R .... sur cet article important. Mais nous n'omettrons pas l'idée qu'il trace d'un *Auto sacramental* de Caldéron. Cette Piéce, comme les autres de ce nom, est une allégorie qui roule sur les plus grands Mistéres de notre Religion, & principalement sur celui de l'Eucharistie. Dans les autres on personifie tantôt les vertus & les vices, tantôt les cinq sens du corps; ici la mémoire & les facul-

tés de l'ame, là l'Eglise, le Judaïsme, l'Idolâtrie, l'Apostasie &c. Par tout on introduit des Anges, des Démons, tout ce que l'on veut. Dans l'*Auto* de Caldéron, ce sont des Arbres. Les Acteurs sont l'Epîne, le Mûrier, le Cédre, l'Amandier, le Chêne, l'Olivier, l'Epi, la Vigne, & le Laurier. Deux Anges leur donne l'usage de la parole, & proposent une couronne aux Plantes qui doivent un jour produire des fruits divins, après un combat entr'elles. Le Cédre paroît avec un bâton à la main en forme de Croix, il se fait juge de ce combat d'honneur pour la Royauté. Les Plantes quoique choquées qu'un Arbre étranger s'arroge la qualité d'arbitre, ne laissent pas d'étaler leurs qualités pour la prééminence. Mais l'Epine plus irritée que les autres embrasse le Cédre pour le déchirer. Le sang coule. Les Plantes sont touchées de compassion. L'Epi & la Vigne s'approchent de la Croix pour recueillir ce sang. Le Cédre décerne la cou-

ronne à l'Epi & à la Vigne. L'usage du Pays & la piété de toute l'Espagne servent d'excuse à ces sortes de Piéces, composées par les Corneilles & les Racines Espagnols. Concluons avec notre Auteur, que quoique ce Théâtre ne souffre point les régles d'Aristote qu'il connoît, & que les femmes n'aiment pas, quoiqu'il soit chargé d'incidens, il a par l'invention & la fécondité la gloire d'être sinon le modele (comme le veut M. R....) du moins le fonds inépuisable où peuvent puiser les autres Théâtres en rendant ses idées aussi réguliéres qu'elles sont variées. Aussi M. R.... en convient-il.

Théâtre François.

Nous insisterons peu sur l'Historique & même sur la Critique de notre Théâtre si connu de tout le monde aujourd'hui. Nous nous bornerons aux pensées les plus particuliéres de M. R... devenu François par inclination & par goût, depuis si

long-tems qu'il eſt en France, & avant qu'il y fût. Il releve d'abord quelques fautes, ou du moins ce qui lui paroît tel dans l'*Hiſtoire du Théâtre François* imprimée en 1734. & dans la *Bibliothéque des Théâtres* publiée en 1733. Il s'agit principalement de l'époque & des premiers tems du Théâtre en France. Voici ſa penſée. Le premier âge de la Scene Françoiſe commence aux Miſtéres repréſentés à Saint Maur l'an 1398. Il faut mettre une différence entre Farce & Théâtre. Les Conciles de Mayence, de Tours, de Rheims, de Châlons-ſur-Saône & l'Ordonnance de Charlemagne ne parlent que de l'abolition des Farces & des Farceurs. Les bouffonneries des Troubadours vinrent enſuite. Elles furent encore ſupprimées ſous Philippe Auguſte. Les Miſtéres ou *Chants Royaux* ſuccéderent. On les dialogua ; on les joua à Saint Maur, puis à Paris. Voilà la généalogie qu'établit notre Auteur. Dans preſque tout le reſte il s'accorde avec les deux Livres ci-

tés, dont nous avons parlé dans nos Journaux.

M. R .... nous apprend dans une note que c'eſt à ſon zéle pour l'origine de la Comédie en France, que nous devons la conſervation de ce monument antique que l'on voit remis à l'Hôtel de Bourgogne. C'eſt l'écuſſon ſoutenu par deux Anges, où l'on voit les inſtrumens de la Paſſion, armoirie des Confreres de ce nom, qui avoient la propriété de l'Hôtel. Avant ces Miſtéres dialogués, qui forment un Théâtre dans les formes, les Spectacles ſelon M. R .... n'étoient ou que des bouffonneries ſur des tréteaux, ou que des repréſentations en longs récits, & plus ſouvent en perſonnages muëts, comme ceux d'Italie, aux Fêtes publiques, ou comme les Foires & les Proceſſions nommées Kermès d'Allemagne & de Flandres.

Nous ſommes moins intéreſſés pour l'antiquité de notre Théâtre, que ne le ſont ni les Italiens, ni les Eſpagnols. Nous regardons comme

ſon enſance preſque tout le tems écoulé depuis les Miſtéres juſqu'à Corneille. M. R .... a fait le calcul des Piéces & des Auteurs de France depuis l'an 1450. juſqu'à nos jours. Depuis cette datte juſqu'en 1500. il ne compte que trois Auteurs connus, les Miſtéres & autres Piéces du même goût; de là juſqu'en 1600. il trouve quatre-vingt-trois Auteurs environ, & cent 47. Piéces tant Comédies & Tragédies que Farces & Moralités; juſqu'en 1700. il compte deux cens 78. Auteurs, & 1188. Piéces de tous les genres; enfin depuis 1700. juſqu'à préſent, il met 70. Auteurs & 340. Piéces y compris l'Opéra Comique : en tout 431. Poëtes, & 1655. Drames en France. C'eſt peu : & tout n'eſt pas bon à beaucoup près. En récompenſe, dit M. R .... " tout ce que les » Italiens ont fait de mieux en 250. » ans en fait d'Œuvres Dramati- » ques ne peut-être comparé à ce » que la France à produit en 70. » années. Toutes les Nations de

» l'Europe doivent ſur cela le céder » à la France, puiſque celles qui » ont fourni le plus grand nombre » d'Ouvrages en ont ſi peu d'ex- » cellens. Le Théâtre François par » une nombreuſe ſuite de très-bons » Ouvrages marque le génie & le » caractére de ſes Poëtes Drama- » tiques, qui depuis cent ans mar- » chent ſur le bon chemin. On peut » remarquer ſur-tout combien de- » puis 40. ou 50. ans le Théâtre » en France a gagné du côté du » bon goût, du vrai, & de l'eſprit; » & je ſuis preſqu'en état de ſou- » tenir que bien des Piéces Tra- » giques & Comiques tombées de- » puis ce tems-là, auroient réuſſi » pour la plûpart hors de la Fran- » ce. „ Il en apporte pour exemple la traduction Italienne de pluſieurs Piéces peu jouées à Paris. Il donne à Corneille & à Racine la préférence qu'ils méritent, & que nous leur donnons. Il détruit le préjugé qui veut que Rotrou ait été le maître de Corneille. Rotrou au contraire par un exemple rare

changea ſa maniére, ſur le ſuccès du Cid, & produiſit Venceſlas & Coſroès. Notre Auteur en témoignant ſon admiration pour Moliere avouë que depuis 45. ans de pratique du Théâtre & d'étude ſur ce grand homme, il n'a point ceſſé d'y découvrir quelque beauté qui lui avoit échappé. Remarquons ce qu'il dit de nos Opéra. Il ſoupçonne Quinault d'avoir pris pluſieurs ſujets des Opéra d'Italie. Il trouve les habillemens, quoique de faux or, très-magnifiques ; ceux des Danſeurs d'un grand goût, & unique dans l'Europe, les Décorations belles, mais inférieures à celles des vaſtes Théâtres de Veniſe, de Milan &c. Sans paroître vouloir décider entre la danſe haute & la danſe baſſe & gracieuſe, « il » inſinuë que la premiére n'eſt pas » la meilleure & la plus difficile, » puiſque les Etrangers trouvent » tant de facilité à l'imiter, ce qu'ils » n'ont jamais pû faire lorſque la » danſe étoit ſimple, mais ornée de » toutes les graces imaginables. »

Parallele

Parallele des Théâtres Italien, Espagnol & François.

M. R.... remplit ce titre par deux ou trois pensées que voici. Les Italiens de l'ancien tems ont crû devoir imiter Plaute & Térence par le scandale de leurs sujets, & de leurs représentations. L'image des vices est trop chatouilleuse & indécente. Il faut s'en tenir à peindre le ridicule. Le scandale ne s'est corrigé en Italie qu'aux dépens du génie & du goût. Les Espagnols ne représentent que l'amour honnête, & le point d'honneur romanesque surchargé d'intrigues, animé d'action. Mais les Valets jureurs sont déplacés. Les *Autos Sacramentales* péchent quelquefois par le Comique, qui seroit regardé ailleurs comme visant à l'impiété par le mêlange bizarre du profane & du sacré. « La Tragédie en » France n'a point été exempte du » libertinage. Rotrou commença à » la corriger; Corneille acheva bien- » tôt après. Moliere est le premier, » qui ait mis les bonnes mœurs au

» Théâtre, quoiqu'il ne l'ait fait
» qu'imparfaitement, Ceux qui l'ont
» suivi ont été plus libres que lui.
» Mais depuis trente ans le Théâ-
» tre François se corrige de ce dé-
» faut, & l'on doit cet éloge aux
» Spectateurs de Paris. Ce sont eux
» qui tiennent les Poëtes en bride
» de ce côté, en refusant leurs ap-
» plaudissemens à tout ce qui porte
» un air d'indécence. „

L'Auteur approuve l'idée d'une nouvelle espéce de Comédie qui tient du Tragique. Il souhaite pour les bonnes mœurs & la Religion, qu'elle se perfectionne. Il louë dans une Note l'*Ecole des Amis*, comme un modele en ce genre, & il blâme extrêmement les Critiques, qui ont voulu trouver du Comique de Moliere où il n'en falloit point.
» L'on peut, ajoûte-t-il, ména-
» ger dans les sujets les plus tou-
» chans un plaisant noble, & pro-
» duit par le sujet même. Cela est
» difficile : mais un esprit fécond
» en peut venir à bout. Les Auteurs
» modernes s'attacheront sans doute

» à porter cette eſpéce de Comédie » à ſa perfection, de crainte qu'on » ne puiſſe leur reprocher d'avoir » embraſſé ce genre, faute de pou- » voir atteindre au ſublime de » Corneille, ou au plaiſant de Mo- » liere. Enfin le Théâtre François » ſera toujours le meilleur, puiſqu'il » produit des Spectacles d'un genre » nouveau, lorſque les Spectateurs » ſe laſſent de voir toujours ſuivre » les anciennes routes. „

Théâtre Anglois.

L'Auteur à ſon ordinaire cherche la ſource de ce Théâtre célebre. Elle eſt la même que celle des précédens. Elle remonte aux Mimes Latins. Après les Miſtéres, la premiére Comédie réguliére qui fut jouée à Londres en 1520. (dit la Chronique) étoit une *bonne Comédie de Plaute* : & la premiére Tragédie parfaite, dit-on, fut repréſentée en 1565. devant la Reine Elizabeth. A parler juſte l'Angleterre ne fixe gueres l'époque de

fon Théâtre qu'à *Shaskpear* & à *Benjhonfon.* La Tragédie y a commencé & continué par tout ce que l'imagination humaine peut fuggérer de plus horrible ; M. Riccoboni en cherche la raifon. Après avoir remarqué que les Nations fe peignent ordinairement fur leur Scene, & que l'on peut en conclure leur caractére ; par exemple " que *les Grecs* » *etoient* violens & voluptueux, les » Romains fenfuels, mais toujours » grands ; qu'on pourroit mettre » les Italiens au même rang que » les Romains à quelque différen- » ce près : qu'on diroit que les Ef- » pagnols ont une noble fierté, qu'ils » font pointilleux & miftérieux ; » que les François font fpirituels, » évaporés, & extrêmement galans : » il ajoûte qu'on feroit donc tenté » de croire que *Shaskpear*, en pré- » fentant à fa Nation les objets » les plus atroces, donne lieu de » penfer que les Anglois font cruels, » intraitables, & prefqu'inhumains. » Dans la vérité, ils ne font rien » moins que cela. Les Anglois font

» doux, humains, polis même, mais
» communément pensifs à l'excès. „
C'est à cette réserve profonde qui vise à la mélancolie, que l'Auteur attribuë le caractére de leur Théâtre. Il faut de grands coups de foudre, & des horreurs pour les réveiller. Par la même raison le Comique est si fort d'intrigues & si chargé d'évenemens, que deux Comédies de Moliere suffisent à peine pour en faire une Angloise. Le Nœud de l'*Avare* est plus que doublé dans la Traduction. Ajoûtés à cet embarras d'intrigue des obscénités excessives. Voilà la Comédie à l'Angloise.

L'Auteur donne l'idée juste & naturelle de la vraye terreur Tragique dans Œdipe, Athalie, Iphigénie, Héraclius ; terreur bien éloignée de l'horreur du Tragique Anglois. Il louë avec bien de la justice le *Caton d'Utique* de M. Addisson, qui a trouvé le secret de flatter les deux partis de l'Angleterre : tant il est important au Poëte de bien étudier le génie des Spe-

ctateurs ! Sur cette Piéce on y avoit espéré une réforme du Théâtre. Quelques œuvres du vrai goût & assez bien reçûës font voir, dit M. R . . . . que ces commencemens peuvent avoir d'heureuses suites, & qu'*alors le Théâtre François aura en peu de tems un Rival redoutable à combattre* ; mais nous avons des preuves, ajoûte-il, pour croire que ce Rival ne changera pas si-tôt de goût.

Il y a environ 40. ans que l'Opéra Italien régne en Angleterre avec une magnificence & une dépense étonnantes. A l'égard des Acteurs soit Tragiques soit Comiques, l'Auteur dit, que si après 45. ans d'expérience, il est en droit de pouvoir dire son sentiment, il ose avancer, que les meilleurs Comédiens de l'Italie & de la France sont très-inférieurs aux Acteurs Anglois, & que ceux-ci élevent leur jeu au vrai point de la vérité, & de la nature, avec la juste proportion d'une statuë faite pour être regardée d'un peu loin ; ce que ne

font pas les autres qui forcent leur jeu, d'une maniére toutefois capable de séduire. Il fait mention d'un Vieillard qui jouoit si parfaitement ce rôle en Angleterre, comme Guerin l'avoit si bien joué en France, que jamais surprise ne fut égale à la sienne à la vûë d'une Scene semblable à celle de *Crispin* de la Comédie Françoise, quand il apprit que ce prétendu Vieillard étoit un jeune homme de 26. ans. Il passoit une heure à se vieillir le visage avec des Pinceaux avant que de jouer.

Théâtre Flamand & Hollandois.

Le premier étoit le seul en Flandre. Mais depuis le démembrement des Provinces-Unies, le second est devenu un Théâtre à part. L'un & l'autre étoit écrit d'abord en pur Hollandois. Les Mistéres ont été représentés dans cette langue, fille de l'Allemande. Ç'a été jusqu'à présent l'unique fonds du Théâtre Flamand qui, à propre-

ment parler, ne ſubſiſte plus.

Quant au Hollandois ſeul digne d'attention, on en fait remonter l'origine à certaines *Chambres* ou Aſſemblées de beaux eſprits de chaque lieu, qui s'amuſoient à rimer des Epithalames, des Elegies, des Complimens, ce qui dure encore aujourd'hui. Un mariage ou le moindre évenement met les Poëtes aux champs. " Dix, quinze, » vingt Epithalames, ou Elegies, » ou Eloges ſortent de la preſſe: » on en fait imprimer, comme des » Théſes à Paris. „ Il y avoit autrefois une quantité prodigieuſe de ces *Chambres* dans preſque toutes les Villes, & dans les Villages mêmes de la Hollande & du Brabant. Il y en avoit juſqu'à dix-neuf à Gand. Il y a apparence que ces Chambres étoient établies dès avant le Régne de la Maiſon de Bourgogne. Les Rhéteurs ou Poëtes (c'étoit le nom des Beaux Eſprits en Chambre) compoſoient & jouoient la Comédie chez eux ou en Public, ſur tout aux *Kermès.* On re-

présentoit aux yeux l'action telle qu'elle s'étoit passée, on coupoit des têtes, on pendoit, on mettoit un homme au supplice avec des Prêtres à ses côtés, on saccageoit des Couvens de Religieuses, on faisoit des siéges de Ville, le sang ruisseloit à grands flots sur le Théâtre; on juge bien comment Circé veut perdre le Confident d'Ulisse. Elle le cite au Tribunal pour lui faire son Procès dans les formes. Le Lion est Président, le Singe le Greffier, le Loup, le Renard &c. sont les Conseillers. L'Ours est le Bourreau. On condamne le coupable. L'Ours le pend sur le champ aux yeux du Public. Tous les membres du malheureux tombent par morceaux dans un puits. Ulisse vient se plaindre; Circé fait sortir du puits son Confident ressuscité.

Toutes ces sotises sont bannies aujourd'hui, à l'exception du *Siége de Leyde* avec plus de trois cens Acteurs, Piéce qui se joue tous les ans le 3. d'Octobre pour le Peuple & les Paysans. Il y a enco-

re le ſaccagement d'un Couvent qu'on joue de même chaque année la veille de Noël. Toutes les deux ſont repréſentées cinq ou ſix fois de ſuite. Depuis 1561. la Nation compte quarante Auteurs. Le premier qui ait écrit un peu réguliérement eſt *Pier Corneille Hooft*, ſurnommé *le Tacite Hollandois*, bientôt ſuivi du *Virgile & du Séneque* d'Hollande, c'eſt-à-dire de *Vondel*. Le Palamede de ce dernier, qui eſt une allegorie ſatirique du Prince Maurice, paſſe pour un chef-d'œuvre. Depuis Louis XIV. les Hollandois ont goûté Corneille, Racine & nos autres héros de la Scene, qu'ils ont traduits dans leur langue plus énergique, dit-on, que la nôtre. On vante extrêmement la Sale ovale du Théâtre d'Amſterdam, & aſſez peu leurs Acteurs, qui ſont obligés de faire d'autres emplois pour vivre à leur aiſe. Les *Chambres* anciennes ne ſubſiſtent plus. On leur a ſubſtitué des Sociétés Poëtiques, qui ont produit 1246. Piéces de Théâtre.

Théâtre Germanique.

L'Allemagne a eu ſes anciens *Bardes* ou Poëtes, ſuivis depuis Charlemagne des *Maîtres Chantres* ou *Phonaſques.* C'eſt à eux que le Théâtre Germanique doit ſon origine. Mais on n'en trouve gueres de veſtiges avant le quatorziéme ſiécle, ſi ce n'eſt des ſujets d'Hiſtoires chantés ſur des Tribunes, dans le goût du Chant Royal ſous Charles V. en France.

Le premier Poëte qui ſe ſoit diſtingué en œuvres Théâtrales, parut à Nuremberg dans le ſeiziéme ſiécle. C'étoit un Cordonnier nommé *Hannſſachs*, dont il y a pluſieurs volumes de Piéces ſacrées & profanes, ſans compter les Manuſcrits. C'eſt de tems immémorial que des Corps de Métiers ſont en uſage de jouer des Farces, juſques dans les Proceſſions. Enfin le Théâtre Germanique, juſqu'au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, n'a guere conſiſté que dans ces Farces ou dans

les Œuvres des *Maîtres Chantres*, tous Artiſans, qui ſuivoient le mauvais goût de *Hannſſachs*. En 1626. ce Théâtre prit une nouvelle forme entre les mains des Comédiens Hollandois, qui firent tomber les *Maîtres Chantres*, mais qui ne valoient gueres mieux. Les Allemands inſtruits par les Italiens, prirent auſſi la Comédie à l'impromptu. Il ſe forma des Troupes d'Acteurs de bonne famille, qui avoient fait d'excellentes études. La Scene s'annoblit de ce côté-là, de ſorte qu'elle ceſſa d'être immolée au petit Peuple. Ceux même qui avoient joué la Comédie, parvenoient quelquefois à des dignités & à des Emplois de l'Etat & de l'Egliſe, qui exigent de la naiſſance & des talens. M. Riccoboni, dit, qu'il y en a encore aujourd'hui, qui ſont décorés de Charges illuſtres. Cependant ce Théâtre réformé à la Hollandoiſe, a conſervé l'atrocité des Spectacles de ſon modele. « Je » ne décrirai pas, dit notre Auteur, » les ſupplices, les tortures des Mar-

» tyrs, ni les Gibets des Scelerats
» que l'on fait voir sur la Scene. Il
» suffit de dire qu'ils n'en omettent
» aucun. Dans les Tragédies on en-
» tend ordinairement des voix hor-
» ribles ; on voit des phantômes &
» des spectres, qui ont à la main des
» épées sanglantes, où qui les por-
» tent enfoncées dans le sein : on
» y voit des flambeaux noirs allu-
» més, des tombeaux, & tout ce
» que l'on peut imaginer de plus
» effrayant. „ Ce qui n'empêche pas que trois Poëtes ne se soient distingués. Ce sont *Opits*, *Gryphius*, & *Lohenstein*, sur tout le second qu'on appelle le Corneille des Allemands. Leurs Piéces, quoiqu'anciennes, sont toujours le fonds du Théâtre Allemand. Aujourd'hui il y a très-peu de Piéces originales. On fait usage des Poëmes des autres Nations. On a traduit ou imité leurs Théâtres : mais il en paroît peu à l'impression, parce que les Auteurs, qui les ont, sans les acheter des Auteurs, les conservent de pere en fils, comme

un héritage. On peut voir ſur cela les raiſonnemens de M. R . . .

Il eſt ſingulier qu'on ait repréſenté à Vienne, il n'y a pas trente ans, la Paſſion de notre Seigneur en cinq Actes, qui comprenoient tout l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Le prédéceſſeur de l'Archevêque d'aujourd'hui a ſagement aboli cet uſage.

“ Preſque toutes les Cours » d'Allemagne ont des Troupes » Françoiſes ; de tems en tems des » Troupes Italiennes qu'on fait venir exprès, & des Opera qui » coutent des ſommes immenſes . . . » Les Muſiciens de l'Empereur » ſont tous Italiens. On conçoit aiſément par-là que les Comédiens » Allemands ne ſont pas fort agréés » dans le Pays . . . Il y a un Opéra » à Hambourg, que l'on chante » dans le goût de la Muſique Italienne, qui eſt généralement goûtée & ſuivie en Allemagne. Les » récitatifs ſont dans la langue du » Pays, & les Ariettes, le plus » ſouvent en Italien. Il y a Opéra

» trois fois la ſemaine, & on change
» toutes les fois. Je ne ſçai pas
» (continuë M. R ....) ſi préſen-
» tement les Muſiciens de l'Opéra
» d'Hambourg ſont ſur le même
» pied qu'ils étoient il y a environ
» 40. ans. On m'aſſure qu'ils étoient
» tous des Ouvriers ou Artiſans,
» en ſorte que très-ſouvent votre
» Cordonnier étoit le premier Ac-
» teur de l'Opéra, & l'on achetoit
» au marché les choux & les fruits
» des mêmes filles, qui avoient
» chanté la veille les rôles d'Armi-
» de ou de Semiramis. Je ſuis per-
» ſuadé que la profeſſion ſe fera an-
» noblie. „

Sur cette peinture naïve du Théâtre Germanique, il ne faut pas croire qu'en Allemagne il n'y ait ni connoiſſance ni goût du Poëme Dramatique. M. R .... nous fait bien ſentir le contraire par l'Extrait qu'il nous donne d'une Piéce nouvelle extrêmement eſtimable. C'eſt le *Caton mourant de M. Jean Chriſtophe Gottſched.* Cet Auteur en imprimant ſa Piéce qui a été

univerſellement goûtée en Allemagne y joint une Préface, des Critiques , & des Réponſes qui font voir une ſcience fine du Théâtre, ſoit ancien, ſoit moderne. Il l'a puiſée dans les ſources, & dans les bons Livres François qu'il cite. Nous renvoyons le Lecteur tant à l'Extrait fait par M. R.... qu'aux morceaux de littérature qui l'accompagnent. On y trouvera l'excellente critique de la Scene Françoiſe par l'Auteur du Télemaque.

Penſées ſur la Déclamation.

Nous finirons par ce morceau que M. Riccoboni avoit déja donné au Public. On y reconnoît (comme le dit M. Danchet dans ſon Approbation) un des plus célebres Acteurs qui ſe ſoient diſtingués ſur les Théâtres d'Italie & ſur celui de France. Il n'appartient de bien parler des Arts qu'à ceux qui y ont excellé. L'Art de la Déclamation n'eſt pas une chimere. C'eſt le fruit de l'expérience, de l'exercice,

de l'étude. Tout Art a ses principes, & ses régles; celui-là sur-tout. C'est une erreur de s'imaginer que le goût, la nature, & le talent suffisent. Tout cela veut être étudié, approfondi, cultivé. Bien déclamer, c'est joindre à une prononciation variée, l'expression du geste pour mieux faire sentir toute la force de la pensée. Il faut pour cela un Concert de l'ame & du corps, sans quoi les plus heureux talens deviennent inutiles. Ce Concert est une Musique animée par tout ce que M. R.... appelle les *tons de l'ame*. Tout homme dans quelqu'emploi qu'il se trouve, sur-tout de Lettres, doit se mettre au fait de cette espéce de Musique, qui est la vraye éloquence, s'il veut réussir. Elle est naturelle, il est vrai; mais c'est à l'art de développer & de conduire la nature.

Après ces Réfléxions & d'autres préliminaires sur la nécessité de l'art, M. R.... entre en matiére & il convient d'abord qu'il est assez inutile de tracer des exemples par

écrit. “ Il faut néceſſairement les
» donner de vive voix, & que la
» pratique d'un habile maître en
» faſſe ſentir toute la fineſſe. »
C'eſt pour cela qu'il finit ſa Diſſertation en s'étonnant que “ dans des
» ſiécles polis, & parmi des Nations
» ſi bien policées, on n'ait jamais
» penſé à établir des Ecoles de dé-
» clamation. „ Si l'on n'eſt pas tout-à-fait de ſon ſentiment lorſqu'il inſinuë que dans les Colléges on ne donne aux enfans que “ quelques
» notions ſuperficielles ſur les diffé-
» rentes profeſſions, qui s'exercent
» dans tous les Etats de la vie civi-
» le, „ & par conſéquent ſur l'Art de la Déclamation, ſi néceſſaire dans toutes, “ on conviendra ſans peine
» avec lui qu'un vieil Orateur qui
» auroit une Chaire Publique, &
» qui régenteroit ſur l'Art de la
» Déclamation ſeroit auſſi utile à la
» ſociété que pluſieurs des plus beaux
» établiſſemens que l'on trouve
» dans les grandes Villes. „ On voit ſur qui il ſeroit à ſouhaiter que tombât ce choix.

En attendant, bornons-nous ici à éfleurer quelques-unes des Obſervations de M. R.... Pour trouver les *tons de l'ame*, il faut ſe recueillir profondément en ſoi-même afin de s'affranchir de l'eſclavage des ſens. Que fait l'enthouſiaſme des Poëtes? Que font les méditations des Sçavans? C'eſt d'enlever les uns & les autres hors d'eux. Vient-on les interrompre? On leur enleve ſouvent des ſentimens, des idées, & des vûës qu'ils ne trouvent plus. C'étoit le moment précieux, ils liſoient dans leur ame. « Si l'ame bien in-»terrogée dicte la penſée, & la »prononciation, on ſentira ce que »l'on dit, & les tons ſeront vrais, »depuis l'héroïque le plus élevé, juſ-»qu'au familier le plus ſimple. » Celui qui parle, doit faire parler ſes yeux, ſoit en les armant des ſentimens de l'ame, ſoit en les fermant à propos pour lancer enſuite des éclairs & des foudres. Mais c'eſt au cœur à diriger ces mouvemens. Un regard ſeul fait-à-propos annonce le coup prêt à partir. Tout

le reſte du viſage a auſſi ſon langage expreſſif, quand il s'énonce avec art. *Seigneur*, dit Monime, *vous changés de viſage*. Voilà un coup de maître pour un excellent Acteur, & une inſtruction utile du grand Racine. Car ſi le viſage parle ſeul, combien mieux quand il anime l'expreſſion de la voix? *Jouer du viſage* n'eſt pas en parler, c'eſt grimacer. L'art des mouvemens des bras & du corps nous meneroit trop loin. En général le charme de la Déclamation conſiſte à faire illuſion, comme ſi l'on parloit où l'on écrivoit ſur le champ ce que dicte la nature. On auroit tort de croire qu'un Orateur ſacré doive prêcher comme on déclame au Théâtre. Ce ſeroit le ſecret de ne toucher jamais. On peut bien s'en rapporter à M. R .... & aux raiſons qu'il en apporte. Il n'approuve pas même la Déclamation théâtrale en ſoi, quelque ſéduiſante qu'il la trouve. Elle ne fait ſelon lui, qu'une illuſion d'habitude. Ce n'eſt pas ainſi que parloient

César, Aléxandre, Annibal &c. Pour les peindre, il faudroit parler comme *Baron* & la *le Couvreur*, c'est-à-dire, ſimplement & naturellement, ce qu'on ne fait pas ſur la Scene. Selon M. R.... " les »premiers mots qu'on y entend »font évidemment ſentir que tout »eſt fiction, & les Acteurs par»lent avec des tons ſi extraordi»naires & ſi éloignés de la vérité, »que l'on ne peut pas s'y mépren»dre. Eſt-ce donc la Déclamation »du Théâtre qu'il faut prendre »pour modele dans la Chaire ? »Non aſſûrément... ſi le Pré»dicateur, par les faux tons de »ſa pronontiation déguiſe les gran»des vérités qu'il débite, les Au»diteurs en convenant même de »ces vérités, ne pourront jamais »en être touchés. Un grain de fauſ»ſeté, s'il eſt permis de s'exprimer »ainſi, altére toute la maſſe du »vrai, & l'eſprit humain ne peut »pas s'accoutumer à les voir aſſo»ciés enſemble. „ Nous n'en dirons pas davantage.

ARTICLE XX.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoise, avec une Défense de la Poësie. Par M. l'Abbé Massieu &c. Suite de l'Article XIII. au mois de Février 1740.

LE Régne du Roi Jean ne fournit à l'Abbé Massieu qu'un seul Poëte, *Jean de Venete*, Carme du Couvent de Paris, qui rima en François une Histoire Latine des trois Maries. Mais du sein de cette stérilité même, on vit éclorre un germe fécond de Poësie. Ce fut l'Institution des Jeux Floraux. *Clémence Isaure*, Dame de beaucoup d'esprit & de mérite, & de la Maison des Comtes de Toulouse, fonda dans son Pays un Prix, c'étoit une Violette d'or, qui devoit être donnée tous les ans au Poëte, qui feroit la meilleure Piéce. Son exemple détermina quelques personnes aussi zélées qu'elle l'étoit pour la Poësie, à fonder deux autres Prix,

une Eglantine & un Souci ; & comme tous ces Prix étoient des Fleurs, que la Sale où ils se distribuoient étoit ornée de Fleurs, que les Prix se donnoient dans la saison des Fleurs, le premier de Mai, on appella cet établissement *les Jeux Floraux*. Le Public n'ignore point combien il servit dans la suite des tems à former des Poëtes, & à perfectionner la Poësie.

Dans le même tems ou la nôtre s'éclipsoit, celle des Italiens commençoit à s'élever. C'est la remarque de l'Abbé Massieu. *Dante* qui vivoit alors, la tira le premier de l'obscurité où elle avoit été jusques-là, & *Petrarque* bien-tôt après perfectionna l'ouvrage. C'est en France qu'ils étudierent l'Art, qui les a immortalisés. Ils avouent eux-mêmes dans leurs Ouvrages combien ils sont redevables à nos vieux Poëtes, & sur-tout aux Provençeaux.

Le goût de Charles V. pour les Lettres fit revivre en France celui de la Poësie. On vit naître sous lui

le Chant Royal, la Ballade, le Lai, le Virelai, le Triolet, le Rondeau, & toutes ces Piéces dont le refrein eſt l'ame; " elles eurent d'a-
» bord, dit M. Maſſieu, le ſuccès
» que toutes les inventions nouvel-
» les ſont en poſſeſſion d'avoir en
» France. „ On ignore l'Auteur de cette mode, mais il eſt ſûr que *Froiſſart* eſt un de ceux, qui contribua le plus à lui donner vogue. Cet Ecrivain, qui n'eſt gueres connu que par ſon Hiſtoire, avoit pourtant du talent pour la Poëſie, & fit beaucoup de Vers. M. Maſſieu, d'après Pâquier, rapporte un morceau qui ſe trouvoit à la premiere page du Recueil des Poëſies de Froiſſart, que Pâquier avoit vû dans la Bibliothéque de Fontainebleau. Il fait trop bien connoître la perſonne & les Ecrits de cet Auteur pour que nous n'en citions pas quelques traits .... *Dedans ce Livre ſont contenus pluſieurs Traités ... Leſquels Sire Jean Froiſſart Prêtre & Chanoine de Canai, de la Comté de Hainault, & de la Ville de Valenciennes*,

ciennes, a fait dicter & ordonner à l'aide de Dieu & d'Amour, à la contemplation de plusieurs Nobles & vaillans, le Paradis d'Amour, plusieurs lais Amoureux, Pastorales, la Prison amoureuse, Chansons royales en l'honneur de Notre-Dame &c.

Le célebre Théologien *Pierre Dailly*, Chancelier de l'Université de Paris, Evêque de Cambrai, Cardinal Légat au Concile de Constance, se mêla de rimer aussi sous le même Régne, & fit plus d'honneur à la Poësie, que la Poësie ne lui en fit. Il en fut de même de *Raoul de Presle* son contemporain, qui d'Avocat au Parlement étoit devenu successivement Conseiller, Maître des Requêtes, Prêtre & Confesseur de Charles V. & qui malgré la médiocrité de ses Vers, parmi les différens titres qu'il prenoit, ne manquoit point de marier ensemble ceux de *Confesseur* & de *Poëte* du Roi.

La Prose Françoise se forma beaucoup aussi sous ce Régne. Il est l'époque la plus marquée du

goût pour la Traduction des bons Ouvrages des Anciens. Il en parut un très-grand nombre en François. Le zéle du Roi pour ces Traductions ne se bornoit point à faire de grosses pensions à ceux qui travailloient en ce genre. Nicolas Oresme, le précurseur des Amyots & des Vaugelas parvint par cette voye à l'Evêché de Lizieux.

Le branle que ce Prince avoit donné aux esprits soutint encore la Littérature sous le Régne de son successeur, où il s'en falloit bien qu'elle trouvât les mêmes encouragemens. M. Massieu y compte trois Poëtes.

Castel, fils de Christine de Pisan, cette femme celebre qui sçavoit si bien les Lettres Grecques, Latines & Françoises, & qui fit tant d'honneur à son sexe & à son siécle. Son fils ne se bornoit point à la Poësie. Il y joignoit l'Histoire, *& prenoit*, dit l'Abbé Massieu, *le titre de grand Chroniqueur de France.*

Jean de la Fontaine, né à Valenciennes. Sa principale occupation

étoit l'étude de la Philoſophie & des Mathématiques. Il expliqua cependant dans un long Poëme pluſieurs ſecrets de Phyſique & de Chimie, & faiſant alluſion à ſon nom, il intitula cet Ouvrage, *la Fontaine des Amoureux de ſcience.*

Nicolas Flamel, le dernier de ces Poëtes fit toute ſorte de Métiers. De Maître d'Ecriture qu'il étoit d'abord, il devint ſucceſſivement Peintre, Philoſophe, Mathématicien, Architecte, Poëte & Chimiſte. Ce qu'il y eut de plus ſingulier dans le rôle qu'il joua, c'eſt qu'en faiſant des Métiers, dont pluſieurs, loin d'enrichir, ruinent ſouvent leurs éleves, il amaſſa des richeſſes immenſes, & telles qu'on a de la peine à croire aujourd'hui, que ceux qui nous en ont tranſmis la connoiſſance ne ſe ſoient pas trompés dans leur calcul. Il les font monter à quinze cent mille écus: opulence exorbitante pour le tems même où nous ſommes, dans un ſimple particulier, & inconçevable pour le ſiécle où vivoit Flamel: ſes

Poësies ne sont point venuës jusques à nous.

Malgré le tumulte & le bruit des Armes les Muses se firent entendre sous Charles VII. " La Tragédie, dit M. Massieu, fit quelques efforts pour se montrer parmi nous, & les Spectacles jusques alors informes & grossiers se donnerent avec un peu plus d'appareil & de pompe, „ Voici les noms des Poëtes, qui se signalerent le plus sous ce Régne.

Jacques Milet étoit de Paris. Il étudia en Droit à Orléans. Il composa un Poëme intitulé *la Description de Troye la grande.* Comme à la tête de plusieurs Manuscrits de cette Piéce on n'a vû que les initiales J & M, quelques gens ont attribué à Jean de Meun l'Ouvrage de Jacques Milet. L'Imprimeur qui a donné ce Poëme au Public est tombé dans cette méprise.

Jean Bernier, Seigneur de Garchi Bailli d'Auxerre, sujet de Jean le Bon Duc de Bourgogne, sçavoit beaucoup de langues, voyagea,

servit, fut pris prisonnier, & mit en Vers l'Histoire de ses infortunes.

Alain Chartier, un des plus beaux esprits, & des hommes les plus laids de son siécle, étoit de Normandie. Poëte & Orateur tout ensemble, il tiroit sa principale gloire de sa Prose. On l'appelloit le Pere de l'Eloquence Françoise.

Arnoul & Simon Grebans étoient freres & nés à Compiegne. Le premier fut Chanoine du Mans, & l'autre Sécretaire de Charles d'Anjou, Comte du Maine. Le premier mit en vers pour le Théâtre *les Actes des Apôtres*, la mort l'ayant surpris avant qu'il put achever cet Ouvrage, Simon y mit la derniére main. C'est une de nos plus anciennes Tragédies, si on peut donner ce nom à une Piéce si irréguliére. Elle fut représentée avec de grands succès au Mans, à Angers, à Bourges &c. Ces deux freres composerent encore des Elegies, des complaintes, des Epitaphes. Leur versification avoit de l'harmonie pour le tems où ils écrivoient.

On ne connoît gueres ni le Pays ni la naiſſance de *Martin Franc.* Il y a pourtant bien de l'apparence qu'il étoit d'Arras, il fut Sécretaire du Duc de Savoye, le même Duc ſans doute qui fut Antipape ſous le nom de Felix V. circonſtance que M. l'Abbé Maſſieu paroît n'avoir pas aſſez bien démêlée. Il remplit enſuite la même place auprès de Nicolas V. ce grand Pape qui après la priſe de Conſtantinople donna en Italie un azile aux Muſes, & fut le reſtaurateur des beaux Arts en Occident. Franc fit un Ouvrage mêlé de Proſe & de Vers dont le titre étoit l'*Etrif de Fortune & de Vertu*, & un long Poëme intitulé *le Champion des Dames*, Piéce où il y a plus de vérités que de beautés. C'étoit une Apologie des femmes, & une Réponſe à tout le mal qu'en publie le Roman de la Roſe. C'eſt la bonté de la cauſe, & non l'intérêt de plaire aux Dames, qui animoit le bon Eccléſiaſtique dans ſon entrepriſe. Voici la récompenſe qu'en finiſſant

l'Ouvrage, il leur demande pour ses travaux.

Veuilliés pour Martin requerir
Le Royaume de Paradis.

" Cet Auteur, dit l'Abbé Massieu, ne manquoit pas de génie.
» Il connoissoit le naïf & le plaisant.
» J'ose même dire que le pathétique, & le sublime ne lui étoient
» pas entiérement inconnus. "

Mais *François Corbeuil*, né à Paris & surnommé *Villon*, c'est-à-dire, *fripon* dans le langage de ce temslà, effaça tous ses contemporains. Ses Œuvres & ses Avantures sont trop connuës, & l'article qui le regarde dans l'Histoire du Sçavant Académicien, est trop rempli de traits également intéressans, pour que nous ne nous croyons pas dispensés d'en donner le précis. On nous permettra d'observer, qu'une confiance trop grande au témoignage de Rabelais, Auteur fort peu exact sur les faits, a mêlé au récit des Avantures de Villon un trait

qu'il est impossible d'accorder avec l'Histoire des tems où on le place.

Quand on eut commué en bannissement la peine de mort à laquelle sa mauvaise conduite avoit fait justement condamner, Villon, il passa en Angleterre. " Là, dit » M. Massieu, il sçût par ses bons » mots & ses plaisanteries gagner » les bonnes graces d'Edouard V. » déja vieux & affligé d'une incom» modité qui l'empêchoit de satis» faire aux besoins de la nature. » Ce Prince montrant un jour à » Villon les armes de France dans » un lieu d'où on auroit dû les ôter » par respect,, Villon lui dit, *vraiment, Sire, vous l'entendés : vous ne pouviez imaginer de meilleur remede pour votre mal.* Ce Conte est copié du Livre 4. chap. 67. du Pantagruel de Rabelais. Voici ce que les Histoires de France & d'Angleterre nous apprennent sur ce sujet.

Edouard V. ne fut rien moins que vieux, il mourut encore enfant à l'âge de 13. ans ou environ,

après un Régne de deux mois, passés dans la captivité où le tenoit, bien éloigné des ris & des bons mots, son oncle, son tyran, son meurtrier, son successeur Richard III. & son Régne, si ç'en fut un, ne commença qu'en 1483. plus de 22. ans après le bannissement de Villon dont le séjour en Angleterre ne dura sûrement pas si longtems.

Il seroit encore aisé de démontrer qu'en substituant un autre nom à celui de ce Prince, on ne raccommoderoit point l'Histoire. Elle ne peut non-plus convenir, ni aux prédécesseurs, ni aux successeurs du jeune Edouard, qu'à ce Prince infortuné. Voilà trop de raisons contre la fable que Rabelais raconte, non pour faire honneur à Villon d'une heureuse Saillie, mais pour ajoûter un nouveau trait de polissonnerie à ce tas de bouffonneries la plûpart du tems aussi basses & aussi fades, qu'indécentes & impies, qui forment le tissu de son Histoire de Pantagruel.

Nous finirons l'article de Villon par une autre remarque, c'est que dans le Dictionnaire de Morery édition de 1732. au mot *Corbeuil*, on décide bien affirmativement que le nom de *Villon* n'étoit point le sobriquet, mais le nom propre du Poëte, dont le pere s'appelloit *Guillaume Villon*. Il eût été à souhaiter que l'Editeur eût indiqué dans quelle source, il avoit puisé une Anecdote si contraire à l'opinion commune.

Les applaudissemens donnés aux Ouvrages de Villon devoient faire éclorre des Poëtes, & ses Ecrits devoient servir à les former. Malgré ces motifs & ces secours le Régne de Louis XI. fécond en Poëtes, n'en eut aucun dont les Ouvrages ne contribuassent à faire mieux sentir le prix de ceux de Villon. Parmi ceux que M. Massieu place sous ce Régne, *Guillaume Coquillart* est celui qui paroît le plus mériter notre attention. Il étoit Official de Rheims. " Mais en écrivant, il ne » se souvint pas trop de ce qu'il de-

» voit à son caractére, & à sa place,
» dit M. Massieu, il ajoûte, j'avouë
» qu'ayant lû ses Ouvrages avec
» assez d'exactitude, je n'ai rien
» apperçû qui méritât fort d'être
» remarqué, & il m'a paru, que
» le bon qui s'y trouve, est entié-
» rement étouffé par le mauvais.
» Peut-être que ceux qui sont si
» charmés de cet Auteur se laissent
» surprendre par les titres, qu'il met
» au haut de ses Piéces, qui d'ordi-
» naire ont quelque chose de neuf
» & de riant. Peut-être aussi que la
» maniére hardie avec laquelle il
» parle des personnes, & des choses
» les plus respectables, & que les
» ordures dont il salit presque tou-
» tes ses pages ont mis dans ses in-
» térêts ceux qui ne sont pas enne-
» mis de la satyre & de la licence.

René d'Anjou Roi de Naples & de Sicile se signala aussi parmi les Poëtes de ce tems là. Il se livra au goût de la Poësie, & des beaux Arts jusques à en oublier les soins attachés à la Royauté.

Sous Charles VIII. & Louis

XII. nos Poëtes, loin de l'embellir, ne travaillerent qu'à défigurer notre Poësie. Ils mirent tout leur génie, & toute leur invention à lui former de nouvelles entraves, & à la surcharger de rimes dont la bisarrerie & la rudesse choquoit autant l'oreille, que l'affectation de les accumuler, les unes sur les autres révoltoit le bon sens. C'est alors qu'on vit naître ces rimes de toutes espéces, *la Batelée*, *la Fraternisée*, *la Retrograde*, *l'Enchaînée*, *la Brisee*, *l'Equivoque*, *la Senée*, *la Couronnée*, *l'Emperiere* en un mot cette varieté de consonances gothiques, que notre Poësie moderne nous fait une juste loi d'éviter avec autant de soin, que les Rimeurs de ce tems-là en avoient de les chercher. On peut voir dans l'Histoire de M. Massieu les définitions & les exemples de ces sortes de rimes.

Le caprice de la mode ne se borna point aux rimes ; il s'étendit jusques à l'arrangement des Vers. C'est alors qu'on commença à composer de ces Piéces, dont les Ver-

d'inégale grandeur, placés dans un certain ordre, formoient des ovales, des triangles, des croix, des fourches, des rateaux &c.

M. Massieu trouve dans l'antiquité des exemples de cette manie. » Nous avons encore aujourd'hui, » dit-il, cinq Piéces de Symnius de » Rhodes qui représentent une ha- » che, un Autel, un œuf, un sifflet » des ailes. „ Il pouvoit ajoûter au nom de Symnius, celui de Venance Fortunat, le même dont nous avons déja parlé, & qui nous a laissé trois Piéces formées en croix de différente figure.

Voici les principaux Poëtes qui vécurent alors. *Jean* ou *Pierre Danthon*, Abbé de l'Angle en Poitou composa, partie en Prose, partie en Vers, *les dits & gestes de Louis XII.*

Robert Gaguin né à Douay, Général des Mathurins, grand Théologien, dans un voyage qu'il fit à Londres, composa un Poëme qu'il intitula *le passe tems de l'oisiveté.*

Jean Robertet consécutivement

Sécretaire de trois Rois de France, & de trois Ducs de Bourbon, fit des Elegies, des Complaintes, & traduisit en Vers *les Oracles des Sibilles*.

Les Dames d'Antragues & Monnier composerent des Rondeaux, & des Ballades, qui eurent vogue.

Mais ni l'une ni l'autre n'égala en ce genre Marguerite d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien I. Son exemple, ses libéralités, & l'estime qu'elle marquoit pour la personne & les Ouvrages des Poëtes François eurent dequoi animer leurs chants. Elle composa en Vers l'Histoire de ses malheurs.

Jean Moulinet & *Jean le Maire*, eurent plus de part que les autres à ses bienfaits. Le premier étoit né à Valenciennes. Il mit en Prose le Roman de la Rose &c. On imprima après sa mort un Recueil de ses Ouvrages avec ce titre. *Les dits & faits de feu Maitre Jean Moulinet en son vivant Prêtre & Chanoine de Valenciennes*. La fécondité & la facilité furent les qualités les plus

marquées du génie de Moulinet. *Jamais Poëte*, dit M. Maſſieu, *ne porta plus loin la fureur d'accumuler rime ſur rime.*

Nous ne ſçaurions être de l'avis de M. Maſſieu ſur le trait par lequel il finit l'article de Moulinet. » Un Auteur, dit-il, qui joignoit » à un fonds infini de libertinage » & de corruption une critique » exacte, & un goût ſûr ſentit le » ridicule d'une méthode ſi gênan» te. Il s'en mocque finement dans » l'Inſcription en Vers qu'il mit ſur » la grande porte de l'Abbaye de » Theleme. „

Il faut convenir que Rabelais (car c'eſt lui qui eſt ici déſigné) avoit beaucoup d'eſprit, beaucoup de lecture & de connoiſſances, une imagination plaiſante, qu'il y a ſouvent beaucoup de ſel dans ſes Satyres, & que ſes Ecrits ſont ſémés de mille traits d'un vrai comique. Mais il eſt bien étonnant que ſes Ouvrages ayent paru à notre Hiſtorien dénoter dans leur Auteur une critique exacte & un goût ſûr.

Le choix qu'a fait Rabelais de son sujet est-il bien de quelqu'un dont le goût soit sûr & la critique exacte ? Les Connoisseurs conviennent, que le Virgile travesti de Scarron est un Ouvrage de mauvais goût. Que penser sur ce principe d'un Livre quatre ou cinq fois au moins plus gros que celui-ci, toujours monté sur le ton de la bouffonnerie la plus outrée ? Un homme d'une critique exacte & d'un goût sûr n'auroit-il point observé que le sentiment de plaisir, les mouvemens de joye & de gaïeté ont leurs bornes dans l'homme, comme ceux de douleur ; que plus les uns & les autres sont vifs, moins ils doivent durer ; que c'est sur ces principes que la durée de nos Spectacles & Comiques & Tragiques est limitée à un espace assez court ; que le naturel & le sérieux peuvent seuls faire le fond d'un ouvrage un peu long, comme d'une société durable ; que le burlesque, fût-il manié avec autant de finesse & d'art qu'il l'est dans nos meilleu-

res Parodies, lors même qu'il est soutenu par le jeu & par l'action théâtrale, auroit de la peine à nous divertir plus de deux heures, & que nos Farces courroient risque ne n'être point si piquantes, si elles étoient moins courtes.

Le détail de l'Ouvrage ne fait pas plus d'honneur au goût de Rabelais. Lors même qu'il rencontre le mieux, & qu'il ne dépare point, ce qui est rare, une heureuse Saillie par les platitudes qui l'accompagnent & la précedent, il ne sçait point finir, il entasse traits sur traits, ironie sur ironie, citation sur citation, allusion sur allusion, & ne quitte prise que quand sa fougue & le goût du Lecteur sont également épuisés.

Cette allegorie obscure & forcée qui regne dans tout le cours du Gargantua & du Pantagruel, ce fatras d'érudition pédantesque dont tout l'Ouvrage est hérissé, qui rendoient ces Livres inintelligibles aux contemporains mêmes de Rabelais, & qui ont enfanté depuis

tant de Commentaires arbitraires, ce jargon bizarre bigarré de Grec de Latin, d'Italien, d'Allemand, & des patois divers de quatre ou cinq Provinces de France, qui fait le fonds de ſon langage, ces propos de Taverne, ces plaiſanteries de Goujat, ces poliſſonneries de Collége, ces quolibets des Halles, ces bas détails des plus vils ménages, ces peintures mauſſades & dégoutantes, qui révoltent juſques aux ſens, en un mot ce monſtrueux aſſemblage d'idées mal aſſorties, qui paroiſſent ſouvent le fruit d'une imagination en délire, & qui a fait dire à la Bruyere, *ou Rabelais eſt mauvais il paſſe bien loin au-de-là du pire. C'eſt le charme de la canaille &c*, fournit-il dequoi juſtifier l'idée de M. Maſſieu *ſur le goût & la critique exacte* de cet Auteur?

Quant à l'Inſcription en Vers ſur la porte de ſon Abbaye de Théléme, nous ſommes embarraſſés à deviner comment M. Maſſieu à cru y voir *une critique fine* de la verſification de Moulinet, & des au-

tres Auteurs qui se plaisoient à entasser rime sur rime. Il n'y a ni dans ce qui précede, ni dans ce qui suit, ni dans la Piéce même pas une ombre de trait, qui puisse faire soupçonner un pareil dessein. M. Massieu avoit déja dit en parlant de ce mauvais goût " il duroit en-
» core long-tems après sous le Re-
» gne de François I. Marot lui-
» même, tout Marot qu'il étoit,
» ne s'en sauva pas; & il n'y a
» gueres de ces sortes de rimes dont
» on ne trouve des exemples dans
» ses Ouvrages.„ N'étoit-il pas naturel de juger de la même façon de Rabelais, de conclurre que cette contagion de mauvais goût qui avoit infecté jusques à un Marot Poëte de profession, qui le premier a travaillé avec succès à ramener notre Poësie au vrai & au naturel, & sur les traces de qui les meilleurs maîtres d'entre les modernes se sont fait gloire de marcher, n'aura pas épargné un Rabelais son contemporain, & d'un goût bien moins sûr que lui au moins pour ses propres

Ouvrages ? Ce parti n'auroit-il point été plus juſte & plus ſimple que celui d'imaginer un miſtere auquel vraiſemblablement Rabelais n'a jamais ſongé, & dont il n'y a ſûrement pas de veſtige dans les endroits où M. Maſſieu a cru l'appercevoir.

Revenons au compagnon de *Moulinet*. C'étoit *Jean le Maître de Belges*, qui eut en ſon tems la réputation d'excellent Orateur & d'excellent Poëte. Les deux principaux de ſes Ouvrages Poëtiques dont le nombre eſt grand, ſont *la Couronne Marguaritique* & *le Triomphe de l'Amant verd*. On devine aiſément que la premiere de ces Piéces étoit à la gloire de Marguerite d'Autriche. La ſeconde y étoit auſſi conſacrée. *L'Amant verd* étoit un Perroquet de cette Princeſſe, & qui, dit-on, mourut de douleur parce que dans un voyage qu'elle avoit fait en Allemagne, elle l'avoit laiſſé en Flandres.

" Jean le Maire, dit M. Maſ-" ſieu, fut le premier qui remarqua

» le mauvais effet que produisoit l'*e*
» féminin placée au repos du Vers
» Il en avertit Clément Marot...
» Ils convinrent l'un & l'autre que
» c'étoit une faute, & continuerent
» d'y tomber. „ Le Maire fut un des meilleurs esprits & des plus sçavans hommes de son siécle, & notre langue soit pour les Vers ou pour la Prose lui est infiniment redevable.

Frere *Guillaume Alexis*, appellé communément, *le bon Moine de Lire*, Abbaye de Normandie ; *Pierre Gringore*, autrement *Vaudemont*, Héros d'Armes du Duc de Lorraine ; *Jean Meschinot* Gentilhomme de Nantes Domestique des derniers Ducs de Bretagne, *Guillaume Cretin* Parisien, qui commença par être Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, & qui fut ensuite Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, servirent en ces tems-là bien plus à grossir la Liste des Poëtes, qu'à perfectionner le goût de la Poësie. Il en fut à-peu-près de même d'*André de la*

Vigne Sécretaire du Duc de Savoye. Il compoſa *le Verger d'honneur* Ouvrage mêlé de Vers & de Proſe. C'eſt un eſpéce de Journal Hiſtorique de la conquête du Royaume de Naples par Charles VIII. Il eſt curieux par beaucoup de particularités qui ne ſe trouvent point ailleurs.

Octavien de Saint Gelais y avoit auſſi mis la main. Il étoit d'une des meilleures & des plus anciennes Maiſons de Poitou. Il fut Evêque d'Angoulême, vit les Regnes de Charles VIII. Louis XII. François I. & rima juſques à la mort. » Il mit en Vers François, dit M. » Maſſieu, tout l'Eneide, pluſieurs » Livres de l'Odyſſée, les Epîtres » & l'art d'aimer d'Ovide... Il donna de plus un nombre infini d'Ouvrages de ſa façon. Ce qu'il y » eut de mal, c'eſt qu'il écrivit en » Cavalier & en Courtiſan, plûtôt » qu'en homme élevé à une des » premieres dignités de l'Egliſe. » Pluſieurs de ſes Piéces roulent » ſur l'amour, il y en a pourtant

„ qui peuvent ſervir de préſervatif
„ contre cette paſſion dangereuſe. „
Il eut beaucoup de part aux bonnes graces, & à la familiarité de François I. Un de leurs plus grands plaiſirs étoit de faire des Vers ſur le champ, & ne ſe parler que par rimes. Il eut un fils naturel, le fameux *Melin de Saint Gelais*, qui porta beaucoup plus loin encore que ſon pere le talent de la Poëſie.

Jean Marot eſt le dernier des Poëtes dont l'Abbé Maſſieu fait le dénombrement. Il étoit de Caën. Il s'établit à Cahors, & c'eſt-là que vint au monde le fameux Clément Marot ſon fils. Le pere vécût juſques ſous François I. dont il fut Valet de Chambre. Il eut beaucoup d'eſprit, & peu de ſçavoir. Ses Poëſies ſont diviſées en deux Parties. La premiere contient deux Poëmes l'un ſur l'entrée de Louis XII. dans Gennes, & l'autre ſur un ſecond voyage de ce Prince en Italie, où il gagna la bataille d'Agnadel. La ſeconde Partie comprend un grand nombre de Rondeaux,

quelques Chants Royaux, & quelques Epîtres. " Sa versification étoit
» exacte par rapport au tems, dit
» M. Massieu, & ne manque pas de
» force. „ Aussi Jean Marot étoit-il le seul qui disputât le prix à Octavien de Saint Gélais. Leurs fils furent sous François I. ce qu'avoient été les peres sous Louis XII. & Charles VIII. c'est-à-dire, les plus grands Poëtes de leur siécle, & qu'ils remplirent les mêmes places que leurs peres.

Nous ne nous arrêterons point à la digression que fait M. Massieu à la fin de son Histoire sur l'état où étoit alors le Théâtre François. Cet article fut traité assez au long dans nos Mémoires il y a peu d'années, lorsqu'on y rendit compte de l'édition faite en ce tems-là de nos anciens Dramatiques.

Le morceau qui sert de conclusion à tout l'Ouvrage, & qui en forme en quelque sorte le précis mérite trop d'attention pour ne pas trouver ici place.

" Voilà, dit notre Auteur, quels étoient

» étoient les Poëtes qui fleuriſſoient
» immédiatement avant François
» I. La plûpart même virent le
» commencement de ſon Regne.
» Ils ſe donnerent de grandes pei-
» nes pour débrouiller notre Poë-
» ſie ; mais leurs efforts furent aſſez
» inutiles. Il faut avouer de bonne
» foi que la verſification étoit alors
» très-imparfaite. Ils n'avoient nul-
» le regle pour le mêlange ou pour
» l'arrangement des rimes. Ils pla-
» çoient l'*e* féminin au repos du
» Vers ; ils comptoient ce même *e*
» pour rien, quoiqu'il faſſe par lui-
» même une ſillabe toutes les fois
» qu'il eſt ſuivi d'une conſonne. Ils
» faiſoient rimer des ſinguliers avec
» des pluriels, ils ne s'embarraſ-
» ſoient point du ſon rude que le
» choc des voyelles cauſe à l'oreille.
» Ils n'étoient nullement ſcrupu-
» leux ſur la rime féminine, & n'a-
» voient égard qu'à la derniere ſil-
» labe, bien que tout dépende de
» la pénultiéme ; de ſorte que ces
» deux mots qu'on a coutume de
» citer pour exemple d'une rime

» ridicule, *hallebarde* & *misericorde*
» étoient alors une bonne rime.
» Mais quoique ces fautes fussent
» grossieres, ils en faisoient de bien
» plus considérables dans la manie-
» re de traiter les sujets. Ils n'a-
» voient presque aucune idée du
» grand & du sublime. Leur sérieux
» étoit un vrai burlesque. Ils con-
» fondoient les stiles & ignoroient
» les convenances. Au lieu de faire
» servir la rime à la raison, ils sa-
» crifioient absolument la raison à
» la rime. Ils remplissoient leurs
» Ouvrages d'imaginations bizar-
» res & monstrueuses. Ce n'étoit
» plus Jupiter, Junon, Mars &
» Neptune; C'étoient Faux sem-
» blant, Bel-accueil, Franc-vou-
» loir & Male-bouche qui agissoient
» dans tous les Poëmes. Aux gran-
» des & nobles fictions que l'anti-
» quité nous a laissées, ils en avoient
» substitué de badines & de frivo-
» les. En un mot l'état informe où
» se trouvoit alors notre Poësie ne
» donnoit pas lieu de croire, qu'elle
» dût jamais parvenir au dégré de

» perfection où elle a depuis été por-
» tée. Le seul point où ils excel-
» loient étoient le naïf; & en ce
» genre, ils sont pleins de traits
» qui, aujourd'hui encore, peuvent
» servir de modele. „

DuVerdier & la Croix du Maine avoient ramassé dans leurs Bibliothéques les matériaux de l'Histoire dont nous venons de donner le précis; Fauchet dans ses Recherches avoit traité tout ce qui regarde l'origine de notre Poësie, & les Ouvrages de nos anciens Poëtes jusques à la fin du treiziéme siécle. Il avoit fourni de longs Extraits de leurs Ecrits dans le même ordre qu'a suivi M. Massieu; Henri Etienne, Pasquier, Saumaise, M. Huet & tant d'autres ont fait sur le même sujet des observations aisées à réunir. Mais malgré ces secours abondans, qui ont épargné à M. Massieu l'embarras & le dégoût des Recherches profondes, son Histoire est un morceau intéressant pour la Littérature Françoise; & par le tour qu'il a sçû donner à sa

matiére, ſon Livre a le mérite de la nouveauté. La critique judicieuſe qui y regne ſur le prix, & le goût des divers Ouvrages dont il parle, ſur ce qui fait les vrayes beautés de notre Poëſie, rendent la lecture de cette Hiſtoire extrêmement utile aux maîtres de l'art. On ſent par la dextérité avec laquelle tant d'objets, difficiles à bien lier, ſont ajuſtés dans un même tiſſu, que ce Sçavant Auteur avoit puiſé dans la lecture des anciens, l'art des tranſitions délicates (art ſi négligé de nos jours) qui conduiſent ſans caſcade, & ſans interruption l'eſprit du Lecteur d'un objet à l'autre, & font, d'un corps d'Hiſtoire, un tout régulier & naturel. Le ſtile eſt tel qu'on devoit l'attendre d'un homme de ſon eſprit, & de ſon goût, membre d'un corps qui a pour but la pureté & l'élégance du langage. Le ſien eſt naturel, correct, poli; ſage juſques dans les ornemens mêmes qu'il y répand avec ménagement. S'il néglige dans un petit nombre de traits l'exactitude hiſtorique, c'eſt toujours ſur des faits in-

cidens, & étrangers au fond de son sujet, que ces inattentions tombent; & elles ont leur source dans sa confiance à l'autorité de ceux qui avant lui avoient manié les mêmes endroits.

Quelques-uns de ses Lecteurs seront peut-être tentés de lui reprocher, que son Histoire est plus celle des anciens Poëtes François, que celle de l'ancienne Poësie Françoise. Mais le reproche seroit injuste. M. Massieu s'est proposé ces deux objets à la fois, comme on le voit au commencement de son Histoire. Il eut été difficile de les séparer, & la curiosité d'un Lecteur s'étend presque toujours des Ouvrages à la personne de l'Auteur.

D'autres renouvelleront contre l'Abbé Massieu un procès fait autrefois à Fauchet. C'est d'avoir oublié plusieurs de nos Poëtes dans la Liste qu'il en donne. Le Sçavant Académicien en a omis, même quelques-uns que Fauchet rapporte. M. Massieu s'est borné avec raison à ceux dont il nous reste quelque

chose, ou qui ont eu plus de célébrité dans leur tems. Une critique sensée lui reprocheroit d'avoir porté le détail plus loin.

Mais elle seroit moins indulgente sur une autre espece d'omission. Il étoit naturel qu'il fit à la fin de la premiére Partie de son Ouvrage ce qu'il fait à la fin de la seconde, c'est-à-dire, qu'il nous donnât un portrait exact de l'état où étoit notre Poësie à la fin de son premier âge; qu'il nous marquât le point fixe de son progrès & de l'éloignement où elle se trouvoit encore de sa perfection; qu'en nous retraçant, comme il a fait, l'image du second âge, il nous apprit ce qu'on avoit ajoûté dans cet intervalle au progrès commencé, & nous fixât les traits précis qui faisoient la différence de ces deux états. Il est à présumer qu'un éclaircissement, qui auroit si peu couté à M. Massieu, & dont le fonds se trouve déja répandu dans les différentes parties de l'Ouvrage, n'auroit point échappé à ses soins si la mort n'avoit mis

trop tôt des bornes à son travail.

Il auroit aussi vraisemblablement retranché de son Histoire des citations, qui n'ajoûtent rien à son prix, ni à l'idée qu'il cherche à nous donner du sujet qu'il traite. Il reproche partout à la plûpart de nos vieux Poëtes la licence indécente de leurs Satyres contre les femmes, contre les Ecclesiastiques de toute espece, sans en excepter ce qu'il y avoit parmi eux de plus grand & de plus respectable, & il rapporte en même-tems un grand nombre de ces traits satyriques. La sagesse qui faisoit le caractere propre de M. Massieu l'auroit sans doute déterminé, dans le plus leger retour sur son Ouvrage, à supprimer des citations propres à réveiller des impressions qu'il étoit bien éloigné de vouloir donner.

Au reste ce premier morceau de l'Histoire de notre Poësie en fait souhaiter la suite avec empressement; & si nos vœux pouvoient hâter l'execution du projet formé pour la continuation de cet Ou-

vrage, on verroit bien-tôt celui qui l'a formé, ſubſtituer le titre d'Auteur à celui d'Editeur, & recueillir tous les ſuffrages que le Public eſt préparé à donner à tout ce qui lui ſera préſenté par un fils de M. de Sacy & un éleve de M. Maſſieu.

ARTICLE XXI.

LETTRE A M. RIGORD, Commiſſaire de la Marine à Marſeille.

MONSIEUR,

Vous ſerez ſans doute ſurpris, qu'un inconnu, qui ne fait pas même profeſſion d'être homme de Lettres, entreprenne de vous communiquer ſes conjectures ſur le beau monument Egyptien que vous avez donné depuis quelques années au Public. Cependant j'eſpere que vous reviendrez aiſément de votre ſurpriſe, quand vous conſidererez

que la curiosité & le désir d'apprendre est naturel à la plûpart des hommes. C'est cela même qui m'a persuadé, que vous ne trouveriez pas mauvais que j'aye pris la liberté de vous écrire mes pensées, sur un sujet aussi curieux, que l'est, celui auquel vous avez donné lieu par vos sçavantes Recherches. Et si ce que j'ai à vous dire là-dessus peut vous plaire, j'en aurai une satisfaction toute particuliere ; sinon, je vous prie bien humblement de croire que mes intentions ont été bonnes, & que c'est le seul désir de trouver la vérité qui m'y a engagé. Aussi je soumets toutes mes Conjectures à votre sçavante Critique : que si je me trompe, comme il est très-possible, j'ose me flatter que votre générosité ne me laissera pas dans l'ignorance.

C'est assûrément quelque chose de fort rare, que cette Ceinture trouvée autour d'une Mumie : mais aussi l'écriture qu'elle contient, est quelque chose de bien obscur & de bien caché ; ce qui la doit ren-

dre digne de l'attention de tous les Curieux, & de tous les Sçavans de l'Europe. Je ne prétens pas au reste, donner une explication de ce qu'exprime cette écriture inconnuë, puisque des personnes d'une vaste érudition & d'un profond sçavoir ne l'ont pû faire. Il me suffira d'avoir indiqué quelques moyens par lesquels on pourroit découvrir ce mistere, & ceux que renferment les Hieroglyphes des Anciens Egyptiens, laissant à ceux qui en sçavent plus que moi, le soin de pousser plus loin ces connoissances, afin d'achever heureusement cette belle découverte.

Je ne sçais que quatre genres d'écriture dont on se soit servi pour peindre les pensées. Ces genres contiennent chacun plusieurs especes, qui renferment toutes les manieres d'écrire, que la bisarrerie, ou les diverses inclinations des hommes ont inventées. Le premier & le plus ancien de tous ces genres, est le Hieroglyphique, composé de trois especes d'Hieroglyphes : de natu-

rels, de ſimboliques, & d'emblématiques ou énigmatiques. Les premiers, expriment les choſes, par leur propre repréſentation; les ſeconds, par quelque reſſemblance analogique; & les derniers ſont ſignificatifs par la convenance des qualités, ou des opérations des Etres.

Le ſecond genre d'écriture eſt, caracteriſtique-monogrammatique-numerique, diviſé en deux eſpeces.

La premiere eſt exprimée par les lignes entieres & rompuës de *Fohi*, qu'on prétend avoir été le premier Roi de la Chine; & par l'unité & le zero, du ſçavant Monſieur de *Leibnitz*. La ſeconde eſpece s'exprime par les diverſes combinaiſons de neuf différentes lignes, qui produiſent un nombre infini de monogrames. Et ce ſont-là les caracteres des Chinois. Ces deux eſpeces ſont fondées ſur la progreſſion géometrique & ſur les nombres quarrés.

Le troiſiéme genre, eſt ſimplement litteraire, dont il y a trois eſpeces; la litteraire parfaite, l'impar-

faite, & la syllabique. La premiere paroît dans les Livres Européens & d'une partie des Asiatiques. La seconde se voit dans certaines Inscriptions Runiques d'Elsingen, & dans celles de Persepolis. Il faut suppléer quelque chose à cette sorte de caracteres. La syllabique est en usage chez les Ethiopiens, & parmi quelques Peuples des Indes.

Le quatriéme & dernier genre d'écriture, est monogrammatique-litteraire, divisé en deux especes, ou en monogrammes litteraires parfaits & imparfaits. Les premiers expriment les mots par toutes les lettres entrelassées, qui le composent. Ceux des Tartares, des Japonois, quelques-uns des Arabes, & ceux qu'on voit dans nos diplomes sont de cette espece. Les seconds sont les Notes des anciens Romains, composées du mêlange des premieres lettres de chaque mot, ou d'une sillable. Et cette espece d'écriture exprime une, ou plusieurs paroles par un seul monogramme.

Il ſera préſentement fort aiſé de voir, auquel de ces genres on doit rapporter l'écriture de la Ceinture Egyptienne. Et pour commencer par les deux derniers qui ſont litteraux; je crois qu'on peut dire ſans craindre de ſe tromper, qu'elle n'eſt ni de l'un, ni de l'autre : parce que les Alphabets qui les compoſent, ſont fixés à un certain nombre de Lettres qui n'eſt pas fort grand, & qui, de quelque maniere qu'on les arrange, reparoiſſent fort ſouvent. Or cela ne paroît pas ſur la Ceinture, car preſque tous les traits ſont différens, il n'y a que ces trois J. 3. 4. qui reparoiſſent plus ſouvent que les autres, & même ils ne ſont pas toujours abſolument ſemblables.

Cette écriture n'eſt pas non plus du genre Monogrammatique-Numerique, Elle n'eſt pas de celui de *Fohi*, ou de M. *Leibnitz.* Car ces deux expreſſions d'une même caractériſtique, ont cela de particulier, qu'elles s'expriment par des figures les plus ſimples qu'on ſçau-

roit imaginer. Fohi s'eſt ſervi de la ſeule ligne droite entiere & rompue, & M. Leibnitz de la perpendiculaire, ou de l'unité, & du point ou zero, comme je l'ai déja remarqué. Je ne crois pas non plus, qu'on doive la rapporter aux combinaiſons chinoiſes. Celles de la Ceinture leur ſont abſolument diſſemblables; ſoit par la figure; ſoit pour la maniere. Outre qu'on remarque quelques repréſentations d'Animaux & d'Inſtrumens fort approchans de ceux qui paroiſſent dans la belle Table de M. Begon. Il y a même tant de conformité dans les figures, & dans leur arrangement, que j'en conclus de deux choſes l'une; ou que cette écriture eſt la même que la hieroglyphique ordinaire des Egyptiens, mais repréſentée par de plus petits traits, & par des figures analogiques aux grandes qu'on gravoit ſur les Monumens Publics; ou qu'elle eſt compoſée de figures Hieroglyphiques & de Lettres Alphabétiques. En effet il y en a une trentaine qui reſſemblent aux caracte-

res puniques, ou à d'autres anciennes lettres. Il se pourroit faire, néanmoins, que ces figures qui semblent être des caracteres puniques, ne soyent rien moins que cela, par exemple, celle-ci 4. seule ou accompagnée 4. 4. qui a la figure du B. ou du P. Phenicien, pourroit bien représenter cette espece d'aîle ou de couteau qui est dans la plûpart des Monumens Egyptiens.

Voilà donc, Monsieur, ce que je crois touchant les caracteres de votre rare Ceinture. Il ne me reste qu'à parler des moyens qu'on pourroit employer pour découvrir ce qu'ils expriment. Et Je ne sçache personne qui puisse mieux & plus efficacement contribuer à cela que vous; soit par votre grand sçavoir, soit par les correspondances, que vous avez avec beaucoup de Sçavans & particuliérement en Egypte. Vous auriez la gloire d'avoir procuré à l'Europe une connoissance exacte & certaine de toute la litterature des Anciens Egyptiens.

Les moyens les plus ſûrs pour venir à bout d'une choſe qu'on a juſqu'ici eſtimée impoſſible, ſeroit ſi je ne me trompe, d'avoir des copies exactes de tous les Monumens Egyptiens, ſoit qu'ils fuſſent chargés de Hierolyphes, ou de ſimples caracteres, & de les donner au Public, & particuliérement une copie de la belle Aiguille de *Bibig* Village de *Fium*, dont parle le P. Vanſleb : le deſſein de tous les caracteres de votre Ceinture, qui ſeroit une des plus belles Piéces de ce Recueil, & dont l'inſpection ſerviroit à confirmer ou à détruire ma conjecture ſur leur nature. Et ſur-tout les curieuſes Inſcriptions, qui ſont ſur les Tombeaux près de *Naaſſe*, & dans les Grottes d'Egypte, que M. Lucas nous a ſi agréablement décrites.

Il dit que ces caracteres reſſemblent de loin aux Lettres Ebraiques, mais que de plus près ils paroiſſent d'une forme différente. Je conjecture ſur ſon rapport, que ces lettres pouroient bien être puni-

ques, & de même nature que celles de notre ſeconde Table, ou bien qu'elles n'en différent pas beaucoup. Si cela eſt, on pourra renouveller la connoiſſance de l'ancienne Langue d'Egypte. M. Rhenferd habile Profeſſeur à Franeker travaille à déchiffrer les caracteres Phéniciens, & s'il réuſſit, comme apparemment il le fera, il donnera le moyen de lire ces Inſcriptions qui ſont ſans doute en Egypte. Et le Sçavant P. *Bonjour* ſe ſervira utilement de la parfaite intelligence qu'il a des Langues, en particulier du Copte, pour ſéparer les mots anciens d'avec ceux que les Grecs y ont introduits. Et ſi votre ſentiment eſt véritable, que l'Egyptien approchoit fort des Langues Ebraique, Caldaique & Siriaque, comme il y a apparence; on s'en ſervira avec autant & plus d'avantage, que n'avoit fait Saint *Jérôme*, en traduiſant les Vies des Peres du Déſert.

Cela même ſerviroit beaucoup, pour nous apprendre à compoſer

des Discours des caracteres Hieroglyphiques, où je crois qu'il ne faut pas chercher tous les mistéres que le P. *Kircher* a prétendu y trouver. Il y a bien plus de vraisemblance que ces figures (j'entends les ordinaires en exceptant les énigmatiques) tiroient la force de leur prononciation, de leur propre nom, à-peu-prés comme cela paroît dans les Hieroglyphes des Méxiquains, qui ajoûtent à la représentation de leurs Rois, des hommes ou des villages, certains signes, comme d'animaux, de parties du corps & de fleurs; & ces signes faisoient la dénomination des sujets ausquels ils étoient attachés. Nous avons un exemple à-peu-près semblable dans les Rebus de Picardie, qui ne signifient par leurs figures que de simples mots, ou des phrases assez courtes. Les Allemands ont fait graver des Tables en cuivre & en bois, qui contiennent des Sentences de l'Ecriture, dont une partie est exprimée par de simples paroles, & l'autre par des figures; & on se sert

de certains évantails de carton, sur lesquels on cole des Piéces en Vers composées aussi de paroles & de figures. Cela est un peu bizare, mais il confirme ma pensée sur les Hieroglyphes des Egiptiens. Le P. *Kircher* en convient lui-même dans le Tome second de son Œdipe, appellant cette sorte d'écriture *Logogriphi*, que je nommerois en François Logographes.

Il faudroit donc comme j'ai dit, donner au Public tout autant de Monumens Egyptiens, qu'on en pourroit recouvrer. M. *Capello* Noble Vénitien a fait quelque chose de semblable à l'égard des Pierres gravées superstitieuses,& des *Abraxas* qui sont dans son Cabinet. Il en a fait graver des copies sans aucune explication, laissant aux Sçavans la liberté de s'y exercer. Cela est très-utile & fort commode, parce que la plûpart des curieux n'ont pas toujours & les facultés & les occasions nécessaires pour voyager dans les lieux où sont ces beaux Monumens.

Cela leur donneroit lieu de découvrir cette caracteriſtique ſi fort vantée par les Auteurs. Ç'en eſt une en effet, & une méme figure ſignifioit diverſes choſes, ſelon qu'elle étoit diſpoſée & combinée avec les autres, on les tournoit de droit à gauche, de gauche à droit, & de haut en bas. Et à propos de cette maniére, je croirois que l'écriture de la Ceinture va de droit à gauche, quoiqu'abſolument je ne voudrois pas contredire votre conjecture contraire à la mienne, ce ſont ſans doute les figures du deſſus, qui vous ont perſuadé que l'écriture du deſſous alloit de même qu'elles. Cela pourroit être, toutefois, je n'en ſuis pas entiérement convaincu. Il y a pluſieurs caracteres, qui vont aſſûrément de droit à gauche, la fleche du commencement de la ſixiéme ligne, & beaucoup d'autres en font foi. Il y en a auſſi qui vont, ce me ſemble, d'une maniére opoſée; ainſi votre opinion & la mienne ſeront véritables, & cela confirmera ce que j'ai

dit, que c'étoit une écriture Hieroglyphique, qui va des deux côtés, comme on le remarque dans la Table de M. Begon.

La croyance que vous avez, Monſieur, que la Ceinture ſoit un Livre, ne manque pas de vrai-ſemblance ; ou ſi ce n'étoit pas tout-à-fait un véritable Livre, au moins c'étoit un *amuletum* ou préſervatif composé de la figure emblématique des Dieux des Egyptiens, & de quelques Prieres ou Hymnes à leur honneur, ou peut-être de quelqu'une de leurs Hiſtoires. Ce que vous dites de la coutume ſuſperſtitieuſe de l'Habitant de Borneo, de l'Ethiopien, & de certains Chrétiens qui portent le commencement de l'Evangile ſelon Saint Jean, peut fort bien être rapporté à un uſage venu des Egyptiens, Nation la plus ſuperſtitieuſe qu'il y ait jamais eu au monde.

Les Mahométans ſe ſervent de certains longs rouleaux de papier ou d'autre matiére, pour le même bût, & ils tiennent cette coutume ap-

paremment d'Egypte ou des Juifs, qui avoient imité avant eux les superſtitions Egyptiennes. J'en ai vû deux, l'un de la Bibliotheque de Zurich, qui avoit été pris à un Bacha, l'autre de M. *Oſtervald* Miniſtre de Neufchatel. Il ſeroit trop long de vous faire une exacte deſcription de ces volumes. Le premier eſt très-beau, bien écrit & embelli de lignes d'or & d'azur, il contient, ſi je m'en ſouviens bien des Chapitres & des Extraits de l'Alcoran. Le ſecond eſt de douze pieds de long ſur trois pouces de large, tout au tour regnent entre des lignes vertes & rouges le premier, le 67. 103. 112. 113. & 114. Chapitre de l'Alcoran. Hottinger remarque dans ſa Bibliotheque Orientale, l'eſtime qu'en fait la ſuperſtition Mahométane. Il y a neuf cercles de remarquables entre les 130. ou tant de parties dont le dedans eſt diviſé. Ces cercles repréſentent les ſept Planetes, la tête & la queue du Dragon, qui ont beaucoup de vertu dans la

Magie. Ils sont divisés en plusieurs cercles les uns dans les autres, ou en deux parties égales qui font des demi cercles, ou par des lignes qui traversent au nombre de quatre ou cinq, & l'entre-deux est rempli du nom de Dieu & de celui de Mahomet ou de leur *Bismillah*, d'autres sont pleins de nombres qui représentent mistiquement les mêmes paroles, comme les Talismans qu'a donnés le Pere Kircher dans la Cabale des Sarrazins, de son second volume de l'Œdipe Egyptien. On voit encore dans ce rouleau leur Alphabet en lettres rouges, dont chacune est couronnée de quatre lignes vertes. Il y a plusieurs Extraits de l'Alcoran, des Prieres & quelque chose en *Turc*, que je n'entens point. Je ne doute pas, que vous n'en ayez vû de semblables, ainsi je n'en parlerai pas davantage. Au reste cette derniere Piéce est fort mal écrite, & mal conditionnée. Elle avoit appartenu à un Soldat dans la Morée, d'où le pere de M. Ostervald l'avoit apportée,

ayant été Ministre de Camp dans les Troupes Suisses, qui étoient au service de la République de Venise.

Les Juifs ont aussi des Piéces quarrées de Parchemin, qu'ils font porter à leurs enfans, ils les nomment *Kamea*, elles sont composées d'une maniére aussi superstitieuse, que celles des Arabes. Et comme j'en ai une, je vous l'envoye, afin que vous voyez mieux que je ne le sçaurois décrire quelle est la superstition de cette malheureuse Nation. Je remarquerai seulement, que le milieu, est le quarré magique de Saturne, les deux côtés sont le triangle, & au-dessous, le chiffre & les caracteres magiques de la même Planete. Les quatre coins sont composés alternativement des ces lettres רפואה *guérison* ou *médecine*, & צמרכד *Tzemarcad* qui sont tirées de la Genese, le reste est facile, n'étant que quelques Passages de l'Ecriture, tirés de l'Histoire de *Loth*, & des Psaumes. Je vous prie bien humblement, Monsieur, de recevoir cette Piéce comme une

marque,

marque, (quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi rare que je le ſouhaiterois) de l'eſtime toute particuliére que je fais de votre perſonne. J'oubliois de dire que le nom de Dieu שדי *ſchaddai* ſe voit deſſus le Parchemin au revers du quarré magique.

Vous faites mention d'un beau Dictionnaire Turc & Arabe, que M. Arſere Prêtre de Marſeille vous avoit laiſſé, & je crois, ſur ce que vous en dites, qu'il faut qu'il y ait divers caracteres dans ce Livre; & ſi la choſe eſt ainſi, je ſouhaiterois, s'il ſe pouvoit, ſans vous incommoder, que vous vouluſſiez avoir la bonté de me faire part d'une copie, ſinon de tous, au moins d'une partie, parce que je recherche avec paſſion tout ce qui regarde les caracteres de quelque nature qu'ils puiſſent être. Une autrefois j'aurai l'honneur de vous en dire la raiſon, & pourquoi je m'applique à cette ſorte de curioſité. Je ſouhaiterois auſſi de ſçavoir de quelle couleur ſont les caracteres de la Ceinture Egyptienne, que je ſuppoſe

noirs, m'imaginant que s'il y avoit quelque chose de particulier vous l'auriez sans doute remarqué.

Je vous prie aussi, Monsieur, de me faire la grace, s'il vous plaît, de m'éclaircir sur la différence des caracteres puniques de votre Table d'Egypte. Il seroit bon de sçavoir si le Graveur a bien observé la différence qu'il y a entre quelques lettres qu'on pourroit aisément confondre à cause de leur conformité; par exemple celle-ci, qui paroît vingt-deux fois y y. Je serois aussi bien aise de sçavoir ce que sont devenues deux Piéces prétieuses qui étoient dans le Cabinet de M. de Peiresc, & dont Gassendi parle dans la vie de ce grand homme. La premiére étoit une Piéce de Brique chargée de figures, qu'il avoit reçûë de Babilone, & la seconde étoit un Rouleau de Papier avec des Hieroglyphes, trouvé aux pieds d'une Momie.

Il faut, Monsieur, que je vous dise avant que de finir, que vous ne devez pas vous étonner que vo-

tre ſçavante Diſſertation me ſoit tombée ſi tard entre les mains. Nous ſommes ici dans un Pays peu fertile en curioſités & en gens curieux. Je pourrois vous donner des exemples de pluſieurs beaux Livres que nous n'avons vûs, que long-tems après qu'ils ont été connus des Curieux de toute l'Europe. Et tel eſt le Journal de Trévoux, qu'on ne reçoit ici qu'environ depuis deux ans : mais j'étois alors en Italie, où je fais de tems en tems quelque voyage pour le négoce. Si j'étois capable dans ce Pays-là ou ici, de faire quelque choſe pour vous, je vous prierois de m'honorer de vos commandemens &c.

ARTICLE XXII.

LETTRES SUR LA RELIGION essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire. Suite de l'Article X. au mois de Fevrier 1740.

DAns la 13e. Lettre l'Auteur se hazarde de traiter nommément l'article des mistéres Evangéliques. Il semble d'abord les redouter, les respecter ; il les a pourtant déja proscrits en passant. On voit bien qu'après toutes ces façons & contrefaçons, il a pris assez son parti de les proscrire avec plus d'appareil. Il définit le mistére, *quelque chose de non révelé, & que Dieu réserve par devers soi.*

On croiroit cette définition simplement captieuse, & l'Auteur a bien pû ne la vouloir donner que sur ce pied. Elle est positivement fausse. Captieuse en ce qu'elle substituë l'objet de la révélation, à la révélation même : elle est

fausse en ce qu'elle les confond. La Trinité est un Mistére : or la Trinité est pourtant clairement révélée. L'essence de la Trinité n'est pas révélée ; l'existence l'est. Il y a une Trinité, nous le sçavons. Le comment de la Trinité, ce que c'est que la Trinité, comment trois Personnes ne font qu'un Dieu, nous l'ignorons, & c'est uniquement ce qui n'est pas révélé. Il y a encore des sophismes auxiliaires, entre-mêlés, d'éteincelles de vérité & des *oui* & des *non*, & des façons & des contrefaçons.

L'Auteur attribuë aux Mistéres bien des malheurs, les Héréſies, les Guerres de Religion, l'Imprimerie même, & même ce *qu'on appelle dévotion.* Car il en veut beaucoup aux Dévots, & toute sa seconde Partie va rouler contre eux. On n'a jamais vû pervertir tant de bonnes choses, que l'Auteur en pervertit dans ce misérable Libelle. Dieu révele des Mistéres, il a bien droit de le faire, il est assez grand pour n'être pas compréhensible en

tout au foible esprit humain ; mais en même-tems qu'il nous rappelle au respect & à l'adoration de sa grandeur par cette demie révélation, il ne laisse pas d'exercer sa miséricorde, parce qu'enfin il nous initie par-là à la pleine connoissance qu'il nous prépare de ses profondeurs adorables.

Les hommes pervertissent tout : au lieu de remercier Dieu, & d'être fort reconnoissans de la connoissance qu'il nous donne de sa Trinité, & de bien d'autres Mistéres qui étendent infiniment la mesure de notre esprit ; nous nous irritons contre la réserve qu'il nous fait de l'objet plein & développé de cette connoissance ; comme si ce n'étoit pas toujours une grande confidence qu'il nous fait de nous dire ce qu'il est, avant même que le tems soit venu de nous l'expliquer, & de nous le montrer face à face. Nous ne sçavons ce que c'est que le Soleil, & nous le voyons avec plaisir : nous ignorons la nature du plaisir, & nous en jouissons sans

nous en informer. Dans les choſes naturelles, nous n'en connoiſſons preſque que l'exiſtence, & nous nous en contentons. Il n'y a que les choſes ſurnaturelles, où nous voulons tout, ou rien; & cela ſans aucune raiſon, & contre toute raiſon; ces choſes-là ſurpaſſant naturellement bien plus notre intelligence, que celles de la pure nature, où nous ne ſommes pas beaucoup plus clairvoyans.

Un autre grand ſophiſme de l'Auteur; c'eſt que la Religion doit être à la portée des plus ſimples; & il imagine que les Miſtéres ſont de l'invention des Sçavans pour ſe relever par cette connoiſſance fort au-deſſus du Peuple. Rien n'eſt plus mal imaginé ni plus groſſiérement ſophiſtique. Par les Miſtéres le Sçavant eſt réduit au juſte niveau du Peuple; & ce n'eſt pas le Peuple, mais les ſeuls Sçavans qui ont toujours fait les Héréſies, en chicanant les Miſtéres. Or par-là même, que les Miſtéres ne ſont pas plus à la portée des Sçavans qu'à

celle du Peuple, ils sont tout-à-fait à la portée de celui-ci comme de ceux-là.

Ni les uns ni les autres ne peuvent les comprendre : aussi n'est-ce pas dequoi il s'agit pour avoir de la Religion. Jamais on n'a dit au Peuple, *comprenez la Trinité, l'Eucharistie, l'Incarnation, la Rédemption &c.* & toujours on a dit au Sçavant : *ô altitudo ! quam incomprehensibilia !* Et c'est un Sçavant, un Saint Paul ravi jusqu'au troisiéme Ciel qui l'a dit aux Sçavans. Et c'est un Saint Augustin qui l'a mille fois répété. C'est même à un Saint Augustin étudiant la Trinité qu'on a dit, qu'un enfant auroit plûtôt épuisé la Mer avec le creux de sa main, que lui Augustin n'auroit sondé les profondeurs de la Trinité. Et du reste on a toujours dit au Peuple & au Sçavant : *Croyez*, & ils n'ont pas compris, & ils ont cru : preuve de fait qu'il est possible, facile même de croire, là où il est impossible de concevoir.

C'est-là qu'échouent tous ces fai-

ſeurs de Religion, & où ils donnent même des marques certaines de leur petit bel eſprit. Ils confondent toujours le *raiſonnable* avec le *raiſonné*. Ils veulent une Religion raiſonnée, qui ſeroit juſtement par-là hors de la portée des Sçavans mêmes, chacun ayant ſon raiſonnement particulier. Au lieu que la Religion divine eſt raiſonnable, & par-là aſſortie au ſens commun, qui eſt celui du Peuple bien plus ſûrement que celui du Sçavant, & que celui ſur-tout du bel eſprit raiſonneur, & raiſonneur à faire pitié, principalement dans les affaires de conduite, de ſolidité, de ſens commun. Y a-t-il rien de plus raiſonnable que de croire ce que Dieu à révélé?

A la fin de ſon raiſonnement, notre Auteur ne ſçait où il en eſt, il oublie ce qu'il vouloit prouver, il conclut contre ſes principes, & dit preſque bien, ſans le ſçavoir. Il dit qu'en fait de Miſtéres, il faudroit faire l'humble aveu de ſon ignorance, & convenir des bornes de ſon intelligence, *pour couper court*

à des mais, & à des pourquoi qui ne finissent point. Cet homme-ci n'entend pas même sûrement l'état de la question. Il dit que la *Religion Chrétienne s'est renduë odieuse*, pour n'avoir pas voulu faire de pareils aveux. Les Payens, les Juliens, les Porphyres, les Jambliques la connoissoient mieux que lui Chrétien, cette Religion à laquelle ils reprochoient sans cesse l'idiotisme prétendu de ces humbles aveux. L'essence du Christianisme a toujours été de confesser qu'on ne comprenoit point la Trinité, mais de la croire pourtant. L'Auteur confond la créance avec la claire connoissance ; & parce qu'on ne conçoit pas, il voudroit qu'on ne crut pas. C'est le fond de son idée qu'il développe assez nettement quelquefois, mais qu'il embrouille souvent de son mieux ; tantôt parce qu'il veut l'embrouiller, tantôt parce qu'en effet la tête lui manque, & que la vérité vient croiser malgré ses pitoyables erreurs.

La quatorziéme Lettre porte en titre marginal, que la *Religion essen-*

tielle est *non mistérieuse*. Cela est clair & non mistérieux. Dans la Lettre précédente, l'Auteur s'étoit embrouillé : il l'avoit senti, & n'étant pas content de lui, il a ajoûté celle-ci d'une page, pour parler clair, sans s'engager dans le raisonnement, qui n'est pas son fort. Encore lui échappe-t-il ici un commencement d'entimême qui est bien faux. Il pose pour principe, que la Religion essentielle étant relative à la pratique, tout doit y être clair & évident. Cet homme-là n'étant qu'homme, & ne connoissant dans le fond point de Dieu, de vrai Dieu, ne connoît que les vertus morales,& d'autre pratique que celle de ces vertus. Le culte divin ne lui est rien. *L'Etre suffisant à soi*, n'a rien fait pour sa gloire, pour sa grandeur, pour sa Majesté, selon lui, & la Religion n'a, & ne doit avoir aucune pratique à cet égard. Il traite tout cela sans daigner même l'articuler, de *circuits inutiles pour aller au but* : il le traite de *moyens multipliés*, *de moyens superflus*.

Il réduit plaiſamment la *foi* à la *bonne foi*. Il avouë qu'il oublie toutes les diſtinctions de la foi qu'il avoit appriſes dans ſon Catéchiſme. Il fait pourtant enſuite le Théologien. C'eſt-à-dire, le plaiſant. Il parle de foi juſtifiante, & après avoir parlé, il penſe & ſe ſouvient pourtant qu'il eſt Légiſlateur, obligé de *rapprendre ſon Catéchiſme*, non pour lui, mais pour tout ce pauvre Peuple, pour tout ce pauvre univers qui eſt là à ſes genoux, attendant de lui des paroles de vie, & lui criant; Maître, *qu'eſt-ce donc que la foi* ? L'interrogation eſt de lui. Voici ſa réponſe tout de ſuite.

« Qu'eſt-ce donc que la foi ? Ne » ſeroit-ce point eſſentiellement *une* » *notion certaine*, une *perception évi-* » *dente* ſur la *divinité* & ſur ſes *at-* » *tributs eſſentiels* ? » Ce ſeroient paroles perduës que de vouloir réfuter une ſi burleſque définition, qui met la Géométrie fort au-deſſus de la Religion, & de tout ce qu'il y a de plus divin. L'Auteur qui ſe ſçait très-bon gré de ſa définition

l'étend, la commente, la tourne & la retourne; non ſans la perdre aſſez ſouvent de vûë, & ſe contredire d'autant, par des retours ſecrets d'une vérité qui ne ſait point relâcher de ſes droits.

Dans la dix-neuviéme Lettre il va rechercher avec le même ſuccès, *quel eſt la cauſe du ſalut des hommes*? » Le ſalut, diſent les Partiſans de » l'ancien ſiſtême, *c'eſt lui*, *qui par-* » *le*, n'a pû être acheté que par le » Sang de Jeſus-Chriſt. „ Admirons cette expreſſion, l'*ancien ſiſtême*. C'eſt un inventeur, c'eſt Deſcartes qui parle du ſiſtême des Péripatéticiens. Avec ces ſortes de diſcoureurs éternels les diſcuſſions fourmillent, & l'on ne finiroit jamais. Il nous ſuffira preſque d'indiquer les penſées extravagantes de cet Auteur qui a bien quelques pareils, en pareil bel eſprit. Elles ſe réfutent toutes ſeules. Nous ne craignons pas la ſéduction. Mais le Public pour qui nous travaillons, aime à connoître l'hiſtorique des écarts de l'eſprit humain.

L'Auteur incidente ſur le terme du ſalut *acheté*, & *vendu*, par conſéquent *prix*, *rançon*, *monnoye*, *acquiſition*, *indigence.* Tous les termes relatifs ſont diſcutés, tous le choquent. Il eſt ſur-tout choqué qu'un *Etre infini ſuffiſant à ſoi ſe paye par des ſouffrances. Il ne peut aſſez s'étonner que durant tant de ſiécles ont ait admis cette ſuppoſition : ſuppoſition qui ſeroit même injurieuſe à un homme, & qui détruit néceſſairement l'idée de la ſouveraine perfection.* Nous le remarquions ailleurs. Tous ces Meſſieurs les Déïſtes, Athées, & autres mécréans, ne veulent qu'un Dieu bon, & ne peuvent ſouffrir l'idée de la grandeur, de la juſtice, de la ſouveraineté abſoluë & rigoureuſe. Ils ont leurs raiſons. Mais ce qu'ils ne veulent point comprendre ici, ou croire du moins, ils auront le loiſir de le ſentir toute une éternité. *Videbit, iraſcetur, fremet, tabeſcet.* Ils voudroient bien que Dieu ne fut pas juſte. *Deſiderium peccatorum peribit.*

En attendant, celui-ci argumen-

te, en habile Juriſconſulte, contre la ſubſtitution de Jeſus-Chriſt au genre humain pour l'expiation du Péché d'Adam. *D'homme à homme*, dit-il, *la ſubſtitution ne peut avoir lieu à titre de réparation d'offenſe. Et le ſouverain Etre auroit pris le change s'il avoit frappé Jeſus-Chriſt pour nous. Il faudroit ſuppoſer la Divinité capable d'imaginer ce qui n'eſt pas, & de ſe ſatisfaire par cet acte imaginaire.*

Seconde Partie.

Elle nous meneroit loin, ſi nous voulions la ſuivre de près. Dans une nouvelle introduction, ſous le nom d'*Avis aux Lecteurs*, l'Auteur déclare qu'il en veut à la *ſpiritualité*, à la *dévotion* au *zele pour la gloire de Dieu*, aux *motifs ſublimes & révelés*, aux *extaſes*, aux *raviſſemens*, & à tout ce qui *ſemble tenir de la métamorphoſe.*

Après bien des paroles perduës dans cette longue introduction, l'Auteur ſe retrouve à la fin dans

ſa ſphére, & c'eſt dommage qu'il n'ait pas débuté par-là. Il auroit été plus à ſon aiſe, & nous y auroit beaucoup mis dans toute cette kirielle de raiſonnemens bizarement aſſortis, qui paſſent cette ſphére de bel eſprit. A quoi diroit-on bien, qu'il réduit enfin toute la queſtion de la Religion, de la révélation de la foi, des miſtéres, de la dévotion, de la ſpiritualité? A une affaire de *goût* & de *ſentimens*. Avec du goût & des ſentimens à quelles conquêtes n'a-t-il pas droit de prétendre dans les cercles des beaux eſprits? Il va les changer en autant de Temples, & preſque de Couvens, où la nouvelle Religion ſera pratiquée dans toute ſa pureté. " Nous vi-
» vons, dit-il, dans un ſiécle où l'on
» ſe picque d'un certain goût. Ce
» goût eſt de ne mettre de prix, qu'à
» ce qui tient du naturel, de l'aiſé
» & qui ſe produit ſans effort. Par
» une ſuite de ce même goût, on
» fait profeſſion d'abhorrer le con-
» trefait, le guindé, l'emprunté mê-
» me. En matiére de ſentimens on

ne le peut souffrir ..... Et ce goût »que chacun approuve dans la so»ciété, ne nous indique-t-il pas »d'une maniére bien frappante ce »que les hommes devroient être »par rapport à la Religion ! Que »c'est sur-tout ici où l'emprunté, »le guindé & le contrefait, ne peu»vent être de mise.,,

Qu'on nous permette ce mot: vous verrez que pour avoir le vrai goût, les vrais sentimens, le bon ton de la Religion, il faudra l'aller prendre désormais à la toilette des Dames. C'est tout-à-fait là l'esprit de l'Auteur. "Je ne parle point de gri»maces, *dit-il*, ce n'est point des »Hipocrites qu'il est question.,, Il parle en un mot de la vraye dévotion, de la dévotion tout court, & ne la proscrit que parce qu'elle n'est pas dans le bon ton, & dans le vrai goût du siécle; ce siécle que J. C. a réprouvé, mais avec trop de dureté, selon le nouveau Législateur.

Dans la premiére Lettre de cette seconde Partie, la 21e. de tout le Livre, il regarde comme des

préjugés d'enfance, l'idée que la Religion honore Dieu, que la Priere le louë, que les bonnes mœurs le glorifient, que &c. Il rabat sur-tout la vanité de ceux qui travaillant à la conversion du Prochain, pensent *travailler pour la gloire de Dieu*, lui *gagner des cœurs*, *augmenter son empire*. Et tout ceci sur le Principe de l'Etre suffisant à soi. Car l'Auteur est assez conséquent dans les négatives, comme le sont toutes les erreurs, au lieu que dans les affirmations qui sont plus raisonnées, le vrai s'y glisse quelquefois, & y jette des contradictions.

La vingt-quatriéme Lettre établit *la bonne foi, Principe de tout bien moral.* Or l'Auteur ne connoît d'autre bien que celui-là. Il commence par s'objecter que son principe ruine l'Evangile, les préceptes, les devoirs, les motifs, les vertus. *Un moment, s'il vous plaît*, répond-il froidement, *ne vous épouventez pas si fort.* Et tout de suite il enfile une comparaison, qui ne va à rien, si ce n'est à dérouter l'objection, après

quoi il retombe dans son principe de la bonne foi, comme s'il l'avoit bien prouvé. Un des grands effets de la bonne foi en matiére de Religion est, selon lui, d'épurer le *goût, & de rendre délicat sur le bon.*

Voici une idée que l'Auteur traite lui-même d'extraordinaire, mais qu'il ne croit pas moins vraye ; sans doute parce qu'elle est de son crû, & toute de sa façon : *c'est que l'homme devroit commencer par s'aimer soi-même, & s'aimer comme il faut, avant de prétendre aimer Dieu, jusques-là il en sera entiérement incapable.* Il y a bien autant de curieux dans la preuve extrêmement raisonnée & métaphysique qu'il donne de cette extravagante pensée. En général c'est que l'*amour ne se commande pas.* Et voilà le premier Commandement de Dieu, le plus formellement contredit qu'il ait pû l'être jamais.

L'Auteur convient qu'il faudra bien du tems pour parvenir à s'aimer assez bien, pour être digne d'aimer Dieu. Il en convient, il y consent, il y exhorte presque, n'y

trouvant pas plus d'inconvénient qu'il n'y en a à ce que l'enfant qui vient de naître ſoit pendant une quinzaine d'années à croître, & à devenir un homme fait. Il y trouve même un grand bien. C'eſt qu'on n'aura pas au moins la vanité de ſe croire ſi parfait, lorſqu'on conviendra de bonne grace qu'on n'aime point Dieu. Il traite formellement d'ouvrage de l'imagination, *ce qu'on nomme des Actes de vertus, des Actes de foi, de répentance, d'amour, d'eſpérance &c.*

Il met en queſtion s'il faut aimer Dieu pour lui-même, & l'aimer plus que ſoi. Il répond qu'il faut ſçavoir ſi cela eſt poſſible, & puis vous laiſſe-là, & ſe jette dans des diſcuſſions qui diſent oui & non, concluant toute autre choſe que ce qu'il avoit propoſé.

La vingt-huitiéme Lettre traite expreſſément la queſtion de la gloire de Dieu. L'Auteur ne ſe laſſe point de l'outrager. Dieu ſeroit intéreſſé, dit-il, & moins grand s'il cherchoit ſa gloire dans le bien qu'il fait à

ſes Créatures. La trentiéme Lettre ſur l'amour de Dieu, prêche la tolérance. L'Auteur ne peut ſouffrir la marotte des Chrétiens, non plus que celle des Juifs, de ſe croire ſeuls dépoſitaires de la véritable Religion. Celle qu'il forge ici, eſt en effet une Religion commune, & qui cependant étant la ſeule vraye, ſelon ſon Auteur, ſeroit, ſi elle étoit un peu dominante, auſſi intolérante que toutes les autres.

A la trente-troiſiéme Lettre la charité vient ſur les rangs, ſans doute pour être blaſphêmée à ſon tour. On doit prévenir que l'Auteur va d'abord à l'humaniſer tout-à-fait, & la réduire au ſimple amour naturel du Prochain. Encore cette charité du Prochain eſt-elle réduite ici à la ſimple équité, ce qui anéantit la diſtinction des devoirs de juſtice & de charité. Dans la trente-quatriéme Lettre la queſtion de l'amour de ennemis eſt bien-tôt décidée par les Principes déja établis. Aimer un ennemi eſt une choſe impoſſible ſelon l'Auteur; mais être

équitable envers lui est chose possible, & commandée par le précepte de la charité.

Comme l'Auteur est sistématique, & qu'il faut qu'il touche à tout pour tout infecter de son poison, il n'oublie pas d'anéantir l'*espérance*, après avoir anéanti la *foi* & la *Charité*. *Faire*, dit-il, *de l'espérance un devoir, ou une vertu, paroîtroit tout-à-fait singuliér, si on n'étoit accoutumé à l'envisager de la sorte. Je pancherois fort à supposer*, ajoûte-t-il, *qu'il dépend aussi peu des hommes d'espérer, que d'aimer ou de croire de commande.*

Le grand Principe d'erreur de notre anonime, est que l'*Etre suffisant à soi* n'ayant besoin de rien, la Religion ne peut être rélative qu'à l'homme; en quoi il contredit son autre Principe où il veut qu'elle soit rélative aux deux natures, la divine & l'humaine. Il est vrai qu'il croit se tirer de-là, en concevant Dieu d'un côté comme donnant, puisqu'il ne peut recevoir, & l'homme comme recevant, & ne pouvant

donner à qui n'a beſoin de rien. Mais ſans entrer dans de grandes diſcuſſions, le ſophiſme eſt viſible.

1o. Sans métaphyſique, il eſt de fait, & d'une révélation bien prouvée, que Dieu exige poſitivement notre amour, notre reſpect, notre adoration, nos louanges, nos remerciemens, notre foi, notre eſpérance, & un certain culte extérieur & intérieur. L'Auteur n'entre dans aucune diſcuſſion de fait d'Hiſtoire, de critique contre cette révélation. Il ſe contente des idées de poſſibilité métaphyſique, & des premiéres lueurs d'une raiſon foible & bornée, qu'on ſçait bien ne pouvoir atteindre toute ſeule à la Religion révélée. Qui doute, qu'à ne conſulter que la raiſon naturelle on ne ſera jamais que Déïſte & Tolérant? L'Auteur la borne cependant cette raiſon, plus qu'elle n'eſt bornée dans le commun des eſprits, puiſqu'il ôte l'amour de Dieu, l'eſpérance, & un culte au moins intérieur & naturel.

2o. L'Auteur a une idée tout-à-

fait fausse de la Religion, lorsqu'il n'en fait qu'une vertu de société, & d'homme à homme. Jamais personne avant lui ne l'a entendu de la sorte, & on en a toujours fait l'expression d'une vertu, d'un culte même rélatif à Dieu au moins en premiére & en derniére instance, réjaillissant de Dieu sur l'homme en second, pour revenir à Dieu, premier principe & derniére fin.

3°. Pour opposer métaphysique à métaphysique, & raison à raison, il est pourtant vrai 1°. Que cet Etre a créé d'autres Etres. Etres non suffisans à soi, mais ayant un besoin intime de lui à tous les instans. 2°. Que rien n'est plus simple & plus naturel pour ces Etres doués d'ailleurs d'intelligence, & capables d'amour & de mille affections, que d'aimer cet Etre infiniment aimable, que d'adorer cet Etre infiniment grand, que d'être reconnoissans pour cet Etre infiniment bienfaisant, que d'espérer en cet Etre de qui on dépend infiniment, que de prier cet Etre,

que

que de le louer &c. Or si cela est naturel, cela est dans l'ordre, cela est juste, c'est un devoir. Envers qui ce devoir ? Envers cet Etre sans doute. Et s'il est de l'ordre d'en user ainsi, c'est un désordre d'y manquer. Or à qui est-ce de venger ce désordre & de rétablir cet ordre ? &c. Il y a donc une Religion naturelle & une relation nécessaire de l'homme à Dieu, pour rendre, comme de Dieu à l'homme pour donner, l'Auteur ne veut que cette derniére, & tout son édifice d'ingratitude, de mauvais cœur, d'esprit sophistique, de mensonge, de scandale, de blasphême, porté sur un si pitoyable raisonnement.

Or dès que la Religion naturelle est démontrée, on prouve facilement la surnaturelle. 1°. On en démontre la possibilité par la raison, par la métaphysique, Dieu pouvant nous révéler une partie de ses profondeurs supérieures nécessairement à notre intelligence naturelle; pouvant en exiger la créance, & en conséquence, un amour, une

espérance, & un culte rélatif à cette créance, & à cette révélation. 2°. On démontre le fait de la Religion surnaturelle, par les preuves ordinaires que l'Auteur n'a osé seulement éfleurer.

Donc malgré le Principe de l'Etre suffisant à soi, il y a des devoirs, un culte & une Religion rélative de l'homme à Dieu, capable de l'honorer, de lui plaire, & d'attirer sur nous toutes sortes de biens & de bénédictions. Et non-seulement il y a une Religion, mais en général il ne peut pas ne pas y en avoir une. L'ordre le demande, la nature nous y porte, la raison nous l'inspire, notre intérêt essentiel nous la dicte, & Dieu, tout Dieu qu'il est, ou plûtôt parce qu'il est Dieu, ne peut pas ne pas l'exiger.

Voici pourtant l'épiphonême monstrueux, par où l'anonyme prudent, en se citant, & se copiant lui même, termine avec des guillemets sa quarantiéme Lettre, qui est la derniére de tout l'Ouvrage.

" Ne pourrons nous pas conclu-

» re de là (du Principe de l'Etre
» suffisant à soi) que Dieu ne faisant
» rien pour son avantage, n'a en vû
» que celui de ses Créatures; que
» tout ce qu'on nomme Religion
» se réduit là: que toute autre idée
» de Religion loin d'honorer Dieu,
» *le deshonore*; que du moins elle
» le suppose semblable aux hom-
» mes, qui par un effet de leur in-
» suffisance ne sçauroient être par-
» faitement désintéressés. »

Quand on n'a rien de bon à dire on est verbeux parce qu'on sent toujours qu'on n'a jamais bien dit, & qu'il faut étayer, corriger, repliquer à l'infini. L'Auteur ajoûte des Remarques *rélatives aux Lettres précédentes*. Que contiennent-elles? Des paroles, rien de nouveau; des sophismes retournés; rien qui mérite que nous en allongions plus long-tems nos Mémoires.

ARTICLE XXIII.

DE SERVORUM DEI Beatificatione, & Beatorum Canonizatione, Liber quartus. Authore Prospero de Lambertinis S. R. E. Cardinali, tit. S. Crucis in Hierusalem, Anconæ primùm Episcopo, postea Archiepiscopo Bononiæ. Bononiæ 1739. Formis Longhi excusoris Archiepiscopalis. fol. *Pars I. pag.* 531. *Pars. II. pag.* 457.

LA premiére Partie de ce dernier volume du Cardinal *Lambertini* est un long & sçavant Traité des Miracles considérés premiérement en eux-mêmes, selon leur nature & leurs causes; & en second lieu par rapport à l'usage qu'on en fait dans les Procès de Béatification & de Canonisation, & la nécessité d'y en produire. On y donne des régles pour distinguer les vrais Miracles de ceux qui n'en ont que l'apparence, ou qui n'en méritent pas le nom, en prenant le mot de Mi-

racle dans la rigueur de la plus exacte signification : on en fait l'application au sujet dont il s'agit. On marque à quelles conditions ils peuvent être reçûs en preuve, ou en confirmation de la sainteté de ceux dont on sollicite le culte. La raison, la Physique, la Médecine, la Théologie ; tout est mis en œuvre par le sçavant Cardinal, pour traiter solidement cette importante matiére.

D'abord il définit le Miracle, un évenement rare, surprenant, sensible en lui-même, mais dont la cause, ou la maniére dont elle agit, est inconnuë, & qui surpasse les forces de la nature. Il explique ensuite, & il développe cette définition suivant la doctrine de Saint *Thomas*, avec la justesse & la précision d'un Théologien exact, qui prévient les difficultés qu'on pourroit faire, qui les résout, & qui écarte les équivoques. Le vrai Miracle, le Miracle proprement dit, & en rigueur, est donc au-dessus des forces de tout agent créé, & a

Dieu seul pour auteur, pour cause efficiente, principale, indépendante, & *autoritative*, comme parle l'Auteur. Par-là on conçoit en quel sens on peut dire que les Anges & les hommes font des Miracles. Puisque c'est un renversement du cours ordinaire de la Nature, établi de Dieu par une volonté générale, il s'ensuit que rien ne peut le déranger sans son ordre, ou sa permission.

Spinosa tire de là un argument contre tous les Miracles en général. Car si Dieu, dit-il, renversoit les Loix qu'il a prescrites à la Nature, il seroit contraire à lui-même, & cesseroit d'être Dieu en cessant d'être immuable. Ce beau raisonnement, & d'autres semblables, dont l'impiété dans ces derniers tems se picque d'avoir fortifié la raison contre la simplicité de nos Peres, n'ont pas même le frivole, le dangereux avantage de la nouveauté; si ç'en pouvoit être un de l'emporter en irréligion sur les siécles passés. Saint *Thomas* s'est proposé la vaine diffi-

culté de Spinosa, & il y répond tout ce que nos Théologiens ont opposé de plus solide aux sophismes de cet Athée. Dieu, dit le Saint Docteur, en établissant les Loix de la Nature, a aussi déterminé de toute éternité d'en interrompre le cours dans certaines circonstances qu'il a prévûës, & qu'il a choisies. Quelle idée auroit-on du pouvoir, de la liberté, de l'indépendance du souverain Etre, si assujetti à ses décrets sur les choses créées, il ne pouvoit y rien changer ?

Après tout ce qu'on a écrit depuis quelques années sur les Miracles, pour confondre une Secte qui a cherché un nouvel appui soit dans les fausses merveilles, soit dans les prestiges qu'elle a publiés, il paroît peu nécessaire d'entrer dans le détail de ce qu'enseigne sur cette matiére M. le Cardinal *Lambertini*. Tout y est rempli d'une doctrine solide, & bien développée. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer ceux qui veulent prendre des idées justes sur un sujet que l'indo-

cilité & la ſupercherie ont obligé d'éclaircir avec plus de ſoin dans ces derniers tems.

Venons à ce qui regarde plus directement les cauſes de Béatification & de Canoniſation. La ſainteté ne dépend point des Miracles, ils ne la donnent point; ils ne la ſuppoſent pas même néceſſairement dans ceux qui les opérent durant leur vie. Mais les Miracles accordés à l'interceſſion d'un homme mort dans le ſein de l'Egliſe Catholique, qui a vécû dans la pratique des vertus Chrétiennes, ou qui a terminé ſa courſe par le Martyre (car on en exige même pour les Martyrs) ſont aſſûrément un témoignage bien authentique du pouvoir qu'il a dans le Ciel, & du deſſein que Dieu a de le glorifier ſur la terre. C'eſt ſur ce principe inconteſtable que l'Egliſe, dont la ſageſſe guidée par l'Eſprit Saint, n'a point cru pouvoir prendre trop de meſures pour placer ſur nos Autels ceux qu'elle juge en poſſeſſion du bonheur céleſte, ne ſe con-

tente pas de la preuve des vertus, ni du Martyre, & qu'elle veut encore des Miracles bien constatés. En effet si le témoignage des hommes est recevable, celui de Dieu l'est encore infiniment davantage: *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est.* (Epist. 1. Joan. V. 9.) Les vertus & le Martyre se prouvent par témoins, qui sont des hommes: mais les Miracles sont la voix de Dieu, qui met le sceau de son approbation, & de son infaillible autorité à l'attestation des hommes. Absolument parlant, sur les vertus les hommes peuvent se tromper, en ne rapportant fidélement que ce qu'ils en sçavent, que ce qu'ils en ont vû; on peut en dire autant du Martyre. *Le cœur humain est impénetrable, qui pourra le sonder?* (Jerém. XVII. 9.) Qui peut connoître les motifs secrets qui l'animent, les ressorts qui le font agir? Mais dans les Miracles une fois bien avérés, & avec toutes les précautions qu'on y apporte, c'est Dieu qui parle, & qui déclare le

jugement qu'il porte lui-même ſur la ſainteté qu'il couronne dans le Ciel, & qu'il veut honorer ſur la terre. Qui pourroit ſe refuſer à ce témoignage irréfragable? Auſſi l'Egliſe, depuis que les Canoniſations ſolemnelles ſont en uſage, a-t-elle toujours exigé des Miracles, pour déterminer ſon ſuffrage. M. le Cardinal *Lambertini* a déja traité fort au long cette matiére dans le premier, & dans le troiſiéme volume de ſon Ouvrage; & voici ce qui eſt réglé, & ce qui ſe pratique à cet égard. Dans les cauſes qui ſe pourſuivent par *voye de non culte*, les preuves des vertus, ou du Martyre faites & reçûës, il faut deux Miracles, avant que procéder à la Béatification *formelle*; deux autres après la Béatification, & avant la Canoniſation. Dans le cas excepté, d'une Béatification équivalente, il faut pareillement deux Miracles, après que le titre de *Vénérable* a été accordé, & que les preuves des vertus, ou du Martyre ont été adminiſtrées, pour procéder à la Cano-

nisation juridique. Ces Régles sont fondées sur les Décrets d'Honorius III. de *Grégoire* IX. & sur la pratique constamment observée. Pouvoit-on prendre de plus justes, & de plus sages précautions ?

Après ces instructions générales sur les Miracles, soit considérés en eux-mêmes, soit par rapport aux Canonisations, l'illustre Auteur se propose & résout quelques questions sur le nombre, sur la qualité des Miracles suffisans ou requis, sur les régles par où l'on peut juger qu'un Miracle est accordé aux mérites & à l'intercession d'un Saint, & d'autres questions qui peuvent intervenir dans les procédures. Il passe ensuite aux différentes espéces de Miracles, commençant par la guérison des Maladies, d'abord en général, puis en particulier d'un grand nombre de celles où le Miracle paroît plus évidemment. On conçoit que cette discusion demande de grandes connoissances, même de celles qui se trouvent rarement dans les gens du caractére & du rang de l'Auteur.

Mais il n'a rien omis pour traiter ſon ſujet avec toute l'étenduë & l'érudition qu'il demande. Il examine à quelles conditions les guériſons peuvent paſſer pour miraculeuſes, & voici les régles qu'il établit. La Maladie doit être griéve, naturellement incurable, ou du moins très-difficile à guérir. Elle ne doit pas être en train de guériſon, & aller en diminuant. Il faut qu'on n'ait point fait de remédes, ou qu'ils n'ayent point eu d'effet. La guériſon doit être ſubite & inſtantanée ; parfaite, entiére, non exécutée à demi, & manquée. Elle ne doit point avoir été précédée de criſe naturelle & réguliére. Enfin elle doit être conſtante & durable, ſans rechute. Nous n'entrerons point dans le détail des Miracles, objet des guériſons miraculeuſes, ni des autres Miracles. On n'imagineroit pas la rigueur avec laquelle ils ſont examinés, les difficultés extrêmes qu'on y oppoſe, la réſerve infinie avec laquelle on les admet. Ce qui paſſeroit dans tout autre Tribunal pour

évidence, pour conviction, eſt ſouvent rejetté comme inſuffiſant. Enfin il ſemble que les précautions ſoient portées à l'excès, s'il pouvoit y en avoir, où il s'agit de propoſer à toute l'Egliſe, & de preſcrire un culte qui fait partie de la Religion.

Il nous faudroit un volume entier pour rapporter ſeulement le précis de ce qu'il y a de plus important ſur ce ſujet. Contentons nous d'un ſeul exemple qui fera juger du reſte. Dans la cauſe du B. *Pierre Fourrier*, les Poſtulateurs propoſerent le cas de deux enfans, l'un de ſix ans, l'autre de quatre, qui ſe jouant au tour d'une Charrette chargée de vin, furent écraſés ſous les rouës, & demeurent en cet état environ trois heures. Après ce tems ils furent retirés, le corps entiérement froid, le viſage livide, la langue ſortant de la bouche, les os de la poîtrine rompus On leur ouvrit pluſieurs fois les veines, ſans pouvoir en tirer une goute de ſang On les enveloppa de linges trempés

dans du vin rouge, & chaud, mais on n'apperçût en eux aucun mouvement. On leur fit entrer dans la bouche des eaux cordiales : on les enveloppa dans des peaux de moutons qu'on venoit d'écorcher ; tout fut inutile. Enfin leur mere ayant mis successivement sur leur tête un chapeau du Saint homme, ils donnerent des signes de vie ; ils ouvrirent les yeux : la couleur, la chaleur naturelle, la parole leur revint. Comme il étoit déja tard, leurs parens attendirent au lendemain à les mener à l'Eglise rendre graces à Dieu. Le jour suivant ils allerent à l'Ecole à l'ordinaire, sans qu'il parut aucun vestige de la fracture des os. Sur ce récit simple & naturel dont on ne contéstoit point la vérité, dans toute autre circonstance, eut-on douté un moment que ces enfans n'eussent véritablement ressucités ? Cependant M. le Cardinal *Lambertini*, alors Promoteur de la foi, objecta qu'il n'étoit pas prouvé qu'ils fussent morts, parce que le Médecin qui avoit été appellé,

ne paroiſſoit pas le dire formellement, mais ſeulement qu'ils lui avoient paru morts, & que les autres Témoins qui atteſtoient la mort, n'étoient pas Médecins. Il ajoûta qu'il ſe pouvoit faire qu'ils euſſent été frappés d'apopléxie, & qu'ils fuſſent demeurés ſous les roües de la Charrette ſans mouvement, ſans ſentiment, quoiqu'ils fuſſent vivans, puiſqu'ils n'y avoient été que trois heures. Le célebre *Lanciſi*, Médecin de deux Souverains Pontifs, appuya la premiére objection du Cardinal, & fut d'avis que les enfans ne devoient point paſſer pour reſſucités, mais ſeulement pour miraculeuſement préſervés de la mort. A la fin néanmoins, & après de nouvelles diſcuſſions, la réſurection paſſa, mais au rang des miracles du ſecond ordre. Les autres Miracles, de quelque eſpéce qu'ils ſoient, ſont traités avec la même exactitude ; & il faut avouer que de pareilles diſcuſſions ſuppoſent une grande variété de connoiſſances, puiſqu'elles s'éten-

dent à tout l'ordre général de la nature, suspendu, ou dérangé par les Miracles; & qu'il s'agit de sçavoir ce qu'il peut, ou ne pas produire, pour déterminer le cas où l'on est forcé de reconnoître le pouvoir extraordinaire du Maître Souverain de la Nature, qui lui donne des loix, & qui y déroge quand il juge à propos, pour manifester son pouvoir & sa gloire.

La seconde Partie de ce quatriéme volume, & la derniére de tout l'Ouvrage regarde moins la Béatification & la Canonisation des Saints, que les suites & apanages de la déclaration authentique qui leur décerne un culte Religieux & public. On y traite de la Concession d'un Office & d'une Messe à leur honneur, des divers titres sous lesquels on les révere, comme d'Apôtres, de Martyrs, de Confesseurs, de Docteurs, de Vierges &c. Du choix des Saints pour Patrons, du Martyrologe Romain, des Images, des Reliques, de leur Translation, & d'autres semblables questions qui occupent ordinairement la Congré-

gation des Rits, & qui y ſont décidées. Nous croyons devoir nous contenter d'avertir que le ſçavant Auteur n'a pas voulu que ce complément manquât à ſon vaſte Traité, & qu'on y trouvera les éclairciſſemens qu'on pourroit ſouhaiter ſur ces matiéres.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ARTICLE XXIV.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

APPENDICULA AD NUMOS Auguſtorum & Cæſarum, ab urbibus græcè loquentibus cuſos quos Cl. Vaillantius collegerat, concinnata, è Cimelio Vindobonenſi cujuſdam è Societate J E S V. Honoribus perilluſtrium Prænobilium,

Nobilium D. D. Dum in antiquissimâ ac celeberrima Universitate Viennensi, Promotore R. P. Ludovico de Biel, è S. J. &c. suprema A A. L L. & Philosophiæ laureâ insignirentur, A Neo Doctoribus Collegis dicata. Viennæ, Typis Mariæ Theresiæ Voigtin, Viduæ, Un. Typ. un vol. in-12. *pag.* 148.

CE Recueil contient plus de 250. Médailles frappés par les Villes Grecques à l'honneur des Empereurs, que l'Auteur n'a point trouvées dans M. *Vaillant.* Les explications qu'il en donne, sont d'ordinaire courtes, simples & précises. Il y en a néanmoins de plus étenduës, quand le sujet le demande. Elles fournissent de bonnes remarques pour la Chronologie, l'Histoire, la Fable, la Géographie.

SICILE.

DE PALERME.

Dissertazioni Istoriche, Apologeti-

che, Critiche, in difesa della dottissima Apologia del Canonico Decano Dottor Don Antonino Mongitore, scritta a favore delle antiche glorie si sagre, come profane della città di Palermo, Capitale del Regno di Sicilia; ed in particolare del suo primo Vescovo ordinato dal principe degli Apostoli S. Pietro. Opera del Dottor Don Francesco Serio, è Mongitore, sacerdote Palermitano. In Palermo, presso Stefano Amato. 1739. in-fol. *pages* 358. *sans compter l'Introduction, qui en a* 48.

Ce titre n'a pas besoin d'explication : c'est la défense des Antiquités de *Palerme*, sacrées & profanes. On y fait remonter le Christianisme jusqu'au tems de l'Apôtre Saint *Pierre*. Depuis plusieurs années la question de la fondation des Eglises de *Sicile* occupe les Sçavans de *Palerme*, & en particulier la question de la fondation de l'Eglise de cette Ville. Le sentiment commun étoit que la *Sicile* avoit eu dès le tems des Apôtres des Evêques, qui y avoient été envoyés

par Saint Pierre, ſçavoir, à *Taormina* Saint *Pancrace*; à *Syracuſe* S. *Marcien*, & S. *Berille* à *Catane*; que *Syracuſe* avoit encore eu un autre Evêque nommé *Philippe*, envoyé pareillement par Saint *Pierre.* On étoit en poſſeſſion paiſible de cette Tradition, lorſqu'en 1732. le 31. d'Août, un Prêtre du voiſinage de *Taormina*, nommé D. *Dominique de Leo*, lût à l'Académie appellée *du Bon Goût* un Diſcours dans lequel il ſoûtenoit qu'il n'y avoit point eu d'autre Evêque envoyé en *Sicile* par le Prince des Apôtres, que Saint *Pancrace* Evêque de *Taormina*. Ce Diſcours fut imprimé l'année ſuivante 1733. à *Naples*, quoiqu'on eut mis à *Gênes* dans le titre. Le Chanoine Dom *Antoine Mongitore* crut qu'il étoit de ſon devoir de défendre la Tradition de *Palerme*, qui donne à cette Ville un Evêque nommé *Philippe* envoyé par Saint *Pierre*. Dans ce deſſein, la même année 1733. il fit imprimer à *Palerme* un Diſcours Apologétique, pour ſoutenir l'opinion

commune, & il s'y cacha ſous le nom de *Filalete Oreteo.* En 1736. il parut une Réponſe de D. *Dominique de Leo*, ſous ce titre : *Riſpoſta di Domenico di Leo Taorminese all' Apologia di Filalete Oreteo. In Venezia, nella ſtamperia del Pittoni* 1736. Ce Livre fut imprimé à *Naples*, & non à *Veniſe*, comme on vouloit le faire croire. Les Sçavans s'armerent auſſi-tôt pour la défenſe de la Tradition du Pays, & l'Ouvrage de *Dominique de Leo* fut attaqué par un aſſez grand nombre de divers Ecrits. Mais D. *François Serio*, dit *Mongitore* du nom de ſon Oncle le Chanoine dont nous venons de parler, crut qu'il falloit en faire une réfutation complete, & traiter la diſpute à fond : c'eſt ce qui a produit l'Ouvrage que nous annonçons. Il contient quatre Diſcours Préliminaires, & dix Diſſertations.

Dans le premier Diſcours l'Auteur traite de l'argument négatif, fondé ſur le ſilence des Auteurs. Dans la ſeconde, il péſe le poids

des conjectures. Le troisiéme examine l'autorité des Traditions des Eglises particuliéres. Le quatriéme celle des Martyrologes, Ménologes, & autres semblables Livres, & leur origine. Dans les dix Dissertations on discute les raisons rapportées par M. *Mongitore*, & les Réponses de M. *de Leo.* L'Ouvrage est fort estimé & fort goûté dans le Pays, dont il soutient la Tradition avec toute l'érudition dont le sujet est susceptible.

ITALIE.

DE NAPLES.

Fratris Pii-Thomæ Milante, Vicarii Generalis Congregationis S. Mariæ Sanitatis, Ordinis Prædicatorum, S. Theologiæ Magistri &c. Regii Professoris in Neapolitana Studiorum Universitate, Exercitationes Dogmatico-Morales in Propositiones Proscriptas à S S. Pontifice Alexandro VII. Neapoli, ex Typographia Januarii & Vincentii Mutio in-4o. 1738. *pag.* 114.

Le même Auteur a donné : *Exercitationes Dogmatico - Morales in Propositiones à Sanctissimo Pontifice Innocentio XI. proscriptas. Neapoli* 1739. un volume *in*-4°. C'est le second Tome de l'Ouvrage entrepris par le P. *Milante*. Le troisiéme, sur les Propositions condamnées par Aléxandre VIII. est sous presse. Il fonde toute sa doctrine, & ses décisions sur l'autorité des Peres, des Conciles, & des plus célebres Théologiens.

Voici encore un Ouvrage Théologique nouvellement imprimé, sur un sujet différent.

R. P. Joannis de Luca Veneti, ex Ordine Minorum S. Francisci, Theologi, de Immaculatâ B. Virginis Conceptione Dissertatio. Neapoli 1739. 1, *vol.* in-4°, *pag.* 104.

DE VENISE.

L'Histoire des Révolutions d'Espagne, commencée par le P. d'*Orléans*, dont l'Ouvrage n'avoit point paru de son tems, & continuée par

les P P. *Arthuys*, *Rouillé* & *Brumoi*, a été traduite en Italien, & imprimée chez *Pitteri*.

Istoria delle Rivoluzioni di Spagna dalla rouina dell' Imperio de' Goti, sino all' intera e perfetta riunione de' Regni di Castiglia e di Aaragona in una sola Monarchia, del P. Giuseppe d'Orléans della Compagnia di Gesù, Riveduta, e publicata da' Padri Rouillé e Brumoy, della medesima Compagnia. In Venezia, appresso Francesco Pitteri 1737. trois volumes *in*-4°.

FRANCE

DE LYON.

Les freres de Ville, Libraires à Lyon viennent d'imprimer le *Traité des Noms Divins, ou Perfections Divines: Ouvrage de S. Denys l'Aréopagite, pour donner des idées sublimes de Dieu, & à faire naître de grands sentimens de Religion. Traduit du Grec en François, avec des Notes Critiques, Philosophiques, Théologiques*

logiques & Dogmatiques ; par le P. Pierre Joseph Cortasse, de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez de Ville freres 1739. *vol.* in-4°. *pag.* 359.

Nous rendrons au plûtôt compte de cet Ouvrage.

Les mêmes Libraires ont réimprimé depuis peu, & mis en vente les *Méditations sur les vérités Chrétiennes & Ecclésiastiques*, avec quelques corrections. 5. vol. *in*-12.

DE PARIS.

M. *Crevier*, Professeur *émerite* de Rhétorique, vient de faire imprimer un Discours latin, qu'il a prononcé à l'ouverture des Classes, dans lequel il se propose de faire voir le besoin que l'Eloquence a de la Philosophie, & les secours qu'elle en tire.

Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

L'Académie Royale des Ins-

criptions & Belles Lettres, désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le temps d'approfondir les matieres, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plûtôt, & elle annonce dès-à-présent, que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuera à Pâques 1741. consiste à examiner & à déterminer *combien de fois le Temple de Janus a été fermé depuis la Naissance de J. C. & en quel temps cette cérémonie Payenne a cessé d'être en Usage.*

Le Prix sera toûjours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cens livres.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leurs ouvrages ; Mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs noms, demeure & qualitez, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Piéces, affranchies de tous ports, ſeront remiſes entre les mains du Sécrétaire de l'Académie, avant le premier de Décembre 1740.

Huart Libraire & Imprimeur de Monſeigneur le Dauphin, & Briaſſon Libraire ruë Saint Jacques ont imprimé les Inſtitutions de Médecine de M. Herman Boerhaave traduites par M. de la Méterie en 2. vol. *in*-12.

Le nom de ce fameux Médecin & ſa ſcience profonde ſont un ſûr garant de l'utilité que le Public doit retirer de ce bel Ouvrage.

Les mêmes Libraires débitent auſſi les Ouvrages ſuivans du même Auteur.

Les Aphorismes, sur la connoissance & cure des Maladies, 1. *vol. in*-8°. 1738.

La Matiére Médicale, pour servir à la composition des Remédes indiquez dans les Aphorismes, auquel on a joint les Opérations Chimiques du même Auteur. 1. *vol. in*-12. 1739.

Nouveau Traité de la petite vérole, avec la Théorique chimique, de M. Boerhaave, *vol. in*-12. *sous presse*.

De M. de la Métrie Docteur en Médecine.

Nouveau Traité des Maladies Vénériennes. 1. *vol. in*-12.

Traité du Vertige, avec une Description d'une Maladie Histérique, & une Lettre à M. Astruc, servant de Réponse à la Critique qu'il a fait d'une Dissertation de l'Auteur, ur les Maladies Vénériennes. 1. *vol. in*-12.

Abrégé de toute la Médecine Pratique, ou les sentimens des plus

habiles Médecins, sur toutes les Maladies, traduits de l'Ouvrage de M. Allen, avec les formules, approuvées par les plus habiles Praticiens. 6. *vol. in*-12.

Traité complet de Chirurgie, contenant des Observations & Réfléxions sur toutes les Maladies Chirurgicales. *Par M. de la Motte*, Chirurgien de l'Hôpital du Roy en Basse Normandie. 4. *vol. in*-12.

De M. Croissant de Garengeot, Démonstrateur Royal en Chirurgie, & Membre de la Société Royale de Londres.

Traité des Opérations de Chirurgie, fondé sur la Mécanique des Organes de l'Homme, & sur la Théorie & la Pratique la plus autorisée, enrichis de figures en taille douce. 3. *vol. in*-12.

Nouveau Traité des Instrumens de Chirurgie les plus utiles, & de plusieurs nouvelles Machines propres pour les Maladies des Os, enrichis de soixante & six figures en

taille douce, avec leurs explications. 2. *vol. in*-12.

La Miotomie humaine & canine, augmentée d'une Miologie, nouvelle édition augmentée. *in*-12.

Réfléxions sur les Playes, ou la Méthode de procéder à leur Curation, suivant les principes les plus modernes, avec des remarques & des observations les plus instructives sur les Playes des trois Ventres. *par M. Faudacq*. 1. *vol. in*-12.

Ludovici-Joannis le Thieulier, in Universitate Parisiensi Facultatis Saluberrimæ Doctoris Regentis, Regis consilarii & in majori consilio Medici ordinarii, observationes medico Practicæ. 1. vol. in-12.

Les Propriétés de la Médecine, par rapport à la vie civile, *par M. de Santeul. in*-12. 1739.

M. l'Abbé *Lenglet du Frenoi* vient de donner une nouvelle édition de sa *Géographie des enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie divisée par Leçons*; *avec la Liste des principales Cartes nécessaires aux jeunes gens. Quatriéme édition, aug-*

mentée du Plan de l'ancienne Géographie, & des sistémes du Monde, avec plusieurs Cartes & figures. A Paris chez Rollin fils, & de Bure l'aîné, Quay des Augustins à Saint Paul 1740. in-12.

Les Méthodes de l'Abbé *Lenglet*, pour apprendre l'Histoire & la Géographie sont assez connuës. Nous en avons parlé en divers tems, à mesure qu'elles ont paru. Celle-ci n'est que l'Abrégé de la *Méthode pour étudier la Géographie*, qu'il donna en 1716. en 4. vol. *in*-12. & qu'il publia pour la seconde fois en 1736. avec des changemens & des augmentations si considérables, qu'elle peut passer, dit-il, pour un Ouvrage nouveau. Il se propose, & il promet de la réimprimer encore cette année 1740. *avec des Observations qui la mettront dans l'état où elle doit rester.* Il espére aussi qu'il n'y aura plus de changemens à faire à l'*Abrege* que nous annonçons, tel qu'il paroît aujourd'hui.

Il est divisé en deux parties : la premiére, & la plus étenduë con-

tient la Géographie moderne, & l'état préſent des divers Pays du monde ; la ſeconde donne les *Principes généraux de l'ancienne Géographie.* Tout bien examiné l'Auteur a jugé la Méthode par Demandes, & par Réponſes plus convenable à la légéreté de l'eſprit des enfans, & à leur mémoire, & il l'a ſuivie dans la premiére Partie ; mais il n'a pas cru devoir s'y aſſujettir dans la ſeconde qui eſt très-abrégée. Elle ne laiſſera pas d'être utile aux jeunes gens qui étudient les anciens Auteurs, & de leur donner quelque idée des Peuples & des Pays dont ils parlent. L'Auteur finit par un Abrégé d'Aſtronomie, où il explique en peu de mots les divers ſiſtêmes des Philoſophes ſur la conſtruction du monde, & les mouvemens céleſtes.

Parmi les Cartes dont il conſeille l'uſage, il donne la préférence à celle de Meſſieurs Sanſon, & du ſieur Robert Géographe ordinaire du Roi. Et pour cet Abrégé, il ſe contente de donner une

Mappe-Monde, une Carte de France, une de l'ancien monde, & les figures des ſiſtêmes dont nous venons de parler.

On trouve chez ſe même *de Bure* l'aîné, Quay des Auguſtins, à *S. Paul*, le grand & bel Ouvrage du Pere *Marquard Herrgott* ſur la Généalogie de la Maiſon d'*Habſbourg*. Nous en rendrons compte inceſſamment.

TABLE DES ARTICLES. du mois de Mars 1740.

ART. XVIII. Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome juſqu'à la bataille d'Actium &c. Par M. *Rollin.* 378

ART. XIX. Réfléxions Hiſtoriques & Critiques ſur les différens Théâtres de l'Europe &c. Par M. *Riccoboni.* 404

ART. XX. Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe &c. par M. l'Abbé *Maſſieu.* 442

ART. XXI. Lettre à M. *Rigord*, Commiſſaire de la Marine à

Marseille. 476

ART. XXII. Lettres sur la Religion essentielle à l'homme &c. 496

ART. XXII. *De servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione. Liber IV. Aut.* Prospero de Lambertinis, S. R. E. Card. 520

ART. XXIV. Nouvelles Littéraires. 533

Errata pour le mois de Fevrier 1740.

PAge 208. lig. *6.* nos hommages. Quel juste, *lis.* nos hommages, quel juste sujet.
212. lig 5. *lis.* premiére Partie.
218. lig. *9.* ils sont partie, *lis.* parties.
222. lig. *9.* *lis* la découverte.
232. lig. 11. Henri VIII *lis.* Henri VII.
234. lig. 2. imprimée, *lis.* imprimé.
239. lig. 6. *falli* lis *falsi.*
249. lig. 16. épisode etrangere, *lis.* étranger.
252. lig 7. Monsieur, *lis.* Messieurs.
259. lig. *9.* à travers des glaces, *lis* à travers les glaces.
262 lig. der. jusqu'après, *lis* jusqu'à près.

276. lig. 18. Fermand, *lis.* Fernand.
285. lig. 25. *lis* Renaud de Montauban.
299. lig. 7. *lis.* Charles d'Anjou frere du Roi de Navarre, *lis.* Charles d'Anjou frere du Roi, Roi de Naples &c.
301. lig. 23. naturelle, *lis.* naturel.
358. lig. 27. *patris* lis. *patriis.*
359. lig. 10. *manuscula*, lis. *munuscula.*
Ibid. lig. 22. *ennabula*, lis. *cunabula.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

ECLIPSES SATELLITUM JOVIS

A 23. Novembris Anni 1737. uſque ad 8. Octobris Anni 1739.

Obſervatæ in Specula Aſtronomica Collegii Academici S. J. Viennæ Auſtriæ.

MD. CCXXXVII.

		Tempus Verum. H. M. S.	
Novemb. 23.	Emersio IV.	5. 11. 28. veſp.	Obſervata excellente teleſcopio 12. ped.
		12. 51.	Diſtinctè videtur etiam minoribus tubis.
	Emersio I.	10. 44. 50. veſp.	Obſervata teleſcopio 12. pedum.
25.	Emersio I.	5. 11. 33. veſp.	. . . teleſcopio 23. pedum.
		11. 40.	. . . . teleſcopio 12. ped. à Socio.
			Cœlo ſereno, & aëre tranquillo.
Decemb. 2.	Emersio I.	7. 5. 28. veſp.	. . . teleſcopio 12. pedum.

M. DCC. XXXVIII.

		Tempus Verum. H. M. S.	
Julius. 3.	Immersio I.	2. 10. 59. mane	Incipit deficere.
		12. 0.	Valde attenuatur.
		13. 12.	Per vices diſtinguitur.
		13. 26.	Ultimo videtur teleſcopio cata-dioptrico anglicano 5. pedum.
			Aëre tranquillo & denſiore.
26.	Immersio I.	2. 20. 50. mane	Decreſcit.
		21. 26.	Diſparet in teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
			Cœlo ſereno & vento mediocri.
Auguſtus 11.	Immersio I.	0. 39. 33. mane	Obſervata teleſcopio cata-dioptrico 5. p. nonnihil dubiè.
			Cœlo ſereno & vento vehemente.
18.	Immersio I.	2. 33. 0. mane	Incipit deficere.
		34. 31.	Totus in umbram immergitur. Teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
			Cœlo ſereno, & aëre tranquillo.

		Tempus Verum. H. M. S.	
Septemb. 8.	Immersio II.	2. 43 30. mane	Attenuatus aliquot secundis, splendorem & magnitudinem recuperat.
		47. 48.	Valde exilis.
		49. 12.	Ultimo videtur telescopio 12. p. à Socio.
		49. 25.	. . . telescopio cata-dioptrico 5. p. paulò post 4 culminationem.
		49. 30.	*Cælo sereno, & aëre tranquillo.*
11.	Immersio I.	9. 20. 3. vesp.	Observata telescopio cata-dioptrico 5. p. *Cœlo nonnihil nebuloso.*
13.	Immersio III.	1. 48. 21. mane	Notatur aliquis defectus magnitudinis.
		51. 20.	Multùm attenuatur.
		52. 30.	Ab hoc tempore per intervalla discernitur telescopio 12. pedum à Socio.
		54. 34.	Desiit videri eodem telescopio.
		55. 31.	Adhuc per vices conspicuus telescopio cata-dioptrico 5. p. cum debilissimo lumine, & fere instar vestigii.
		55. 54.	Penitus evanescit. *Cœlo sudissimo, & aëre tranquillo.*
October. 3.	Immersio II.	0. 10. 53. mane	Primùm disparet in utroque tubo recuperato lumine.
		11. 8.	Videri desiit telescopio 12. p. à Socio.
		11. 17.	. . . telescopio cata-dioptrico 5. p. *Cœlo adhuc sereno, & aëre tranquillo.*
28.	Emersio II.	0. 1. 22. mane	Observatæ telescopio cata dioptrico 5. p. fere decimo die post ☍ ♃ ☉, in vicinia plenæ Lunæ: Hinc observatio nonnihil dubia est. Primus Satelles prope contiguus secundo fuit, & oblongus apparuit. *Cœlo sereno, & aëre tranquillo.*
	Emersio I.	0. 5. 23. mane	
Novemb. 14.	Emersio II.	6. 37. 37. vesp.	Observata telescopio cata-dioptrico 5. p. Fuit prope momentanea, & Satelles vix distinctus totum lumen recepit. *Cœlo sereno, & aëre tranquillo*
27.	Emersio I.	2. 8. 15. mane	Observata telescopio cata-dioptrico 5. p. Lunâ nostrâ fere plenâ. Satelles intra paucissima secunda totum lumen recepit. *Cœlo sereno, & aëre tranquillo.*

		Tempus Verum. H. M. S.	
Novemb. 28.	Emersio I.	8. 33. 29. veſp.	Obſervatæ teleſcopio cata-dioptrico 5. p.
	Emersio II.	11. 46. 54. veſp.	Prior citiſſimè, alter poſt 5. circiter temporis minuta ſplendorem & magnitudinem recuperavit. *Cælo ſereno, & aëre tranquillo.*
Decemb. 21.	Emersio I.	8. 42. 13. veſp.	Obſervata teleſcopio cata-dioptrico 5 p. *Cælo nubilo, & Jove per intervalla tecto.*

M. DCC. XXXIX.

		Tempus Verum. H. M. S.	
Januarius 5.	Emersio III.	8. 9. 54. veſp.	Obſervata teleſcopio cata-dioptrico 5. p. *Cælo nonnihil nebuloſo, & vento vehemente.*
29.	Emersio I.	7. 1. 23. veſp.	Obſervata teleſcopio cata dioptrico 5. p. Secundus Satelles Jovi vicinus, ante emerſionem primi valde imminutus apparuit. *Cælo ſudiſſimo, & aëre tranquillo.*
Auguſtus 26.	Immersio II.	0. 2. 0. mane	Cœpit imminui, & bis diſparuit recuperato Lumine.
		2. 48.	Ultimo viſus teleſcopio 12. ped. à Socio.
		2. 58.	- - - teleſcopio cata - dioptrico 5. ped. *Cælo ſudiſſimo, & aëre tranquillo.*
Septemb. 2.	Immersio II.	2. 39. 5. mane	Imminutus apparet.
		40. 1.	Vix diſcernitur.
		40. 21.	Exilis quidem, ſed clare videtur. Hinc per vices vix conſpicuus.
		40. 51.	Diſparet in teleſcopio cata-dioptrico 5. p. *Cælo ſudiſſimo, & aëre tranquillo.*
6.	Immersio I.	4. 28. 52. mane	Incipit decreſcere.
		29. 16.	Vix diſtingui poteſt.
		29. 21.	Ultimò viſus teleſcopio cata-dioptrico 5. ped. *Cælo ſudiſſimo, & vento leniſſimo.*
7.	Immersio I.	10. 58. 10. veſp.	Multùm attenuatus.
		58. 30.	Immergitur in Umbram Jovis, quo horizonti adhuc vicinô, reliqui Satellites nonunquam minus clarè videbantur. *Cælo ſudiſſimo, & aëre tranquillo.*

		Tempus Verum. H. M. S.	
Septemb. 22.	IMMERSIO I.	2. 50. 5. mane	Obſervata à ſocio teleſcopio 12. ped. dubiè.
			Cœlo ſereno, & vento leni.
26.	IMMERSIO II.	11. 52. 34. veſp.	Obſervata à ſocio teleſcopio 12. ped.
			Cœlo ſereno, & vento leni.
30.	IMMERSIO I.	11. 15. 21. veſp.	Non amplius apparuit, cùm paulò antè dubiè adhuc videretur teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
			Cœlo nubilo, & Jove per intervalla tecto.
October 5.	IMMERSIO III.	3. 13. 22. mane	Cœpit imminui.
		15. 41.	Multùm attenuatus.
		19. 33.	Primùm diſparet, & quater per intervalla lumen recuperat.
		20. 56.	Ultimo viſus teleſcopio 12. ped. à Socio.
		21. 31.	- - - teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
			Cœlo ſudiſſimo, & aëre tranquillo paulò ante Jovis culminationem.
	EMERSIO III.	5. 4. 44. mane	Primùm conſpicitur teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
		5. 5.	Eodem teleſcopio 2dò & 3tiò detegitur,
		5. 15.	poſtquam aliquot ſecundis latuiſſet.
		6. 15.	Primùm diſtinguitur teleſcopio 12 ped. à Socio.
		8. 15.	Hactenus per vices obſcurior.
		16. 0.	Totum ſuum lumen & magnitudinem recipit.
			Cœlo ſudiſſimo; & aëre tranquillo.
8.	IMMERSIO I.	1. 10. 58. mane	Incipit deficere.
		11. 57.	Exilis.
		12. 9.	Clarior & major.
		12. 28.	Vix conſpicuus.
		12. 33.	Ultimò viſus teleſcopio 12. p. à Socio.
		13. 1.	- - - teleſcopio cata-dioptrico 5. ped.
			Cœlo ſudiſſimo, & aëre tranquillo.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4379